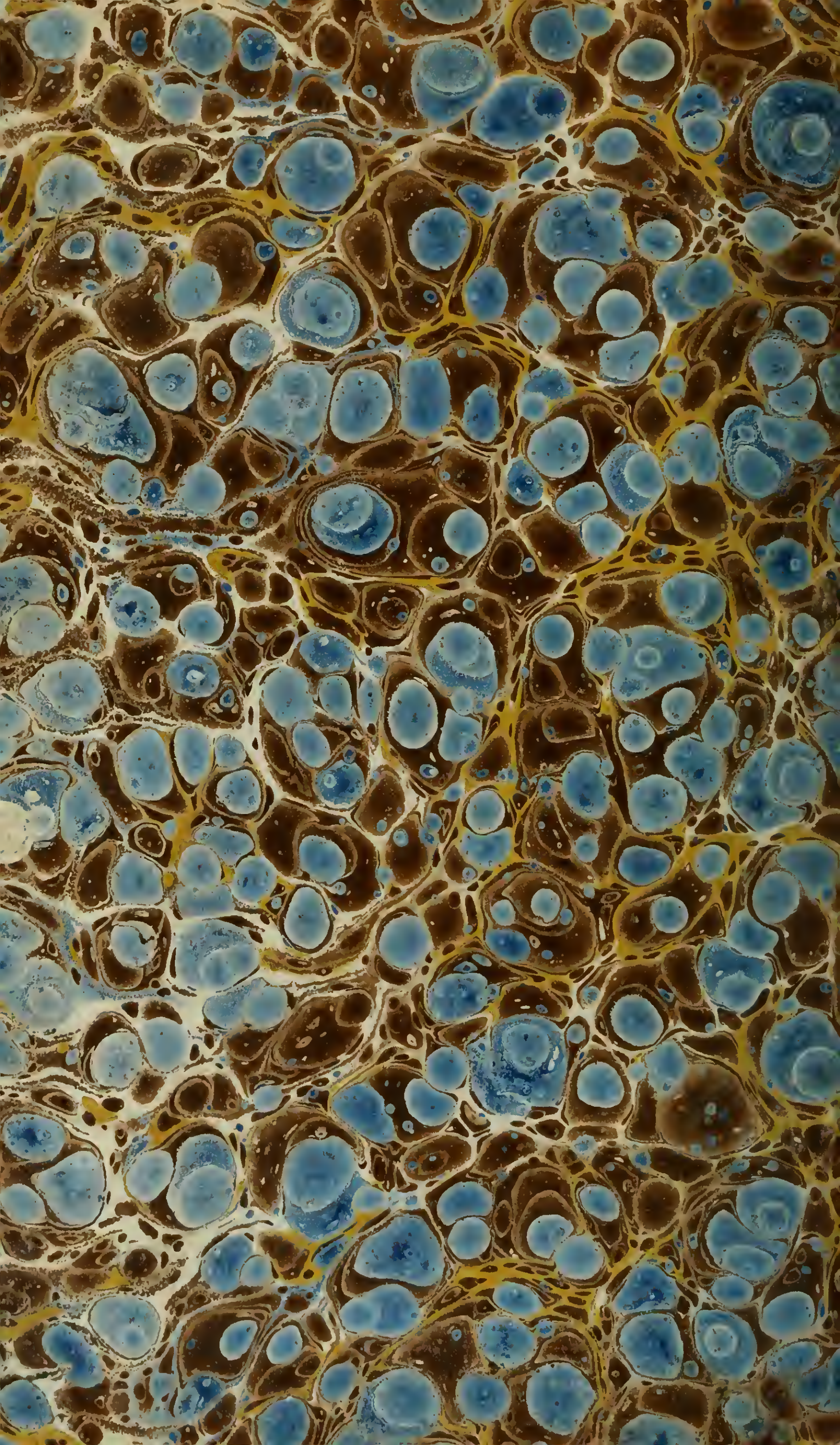
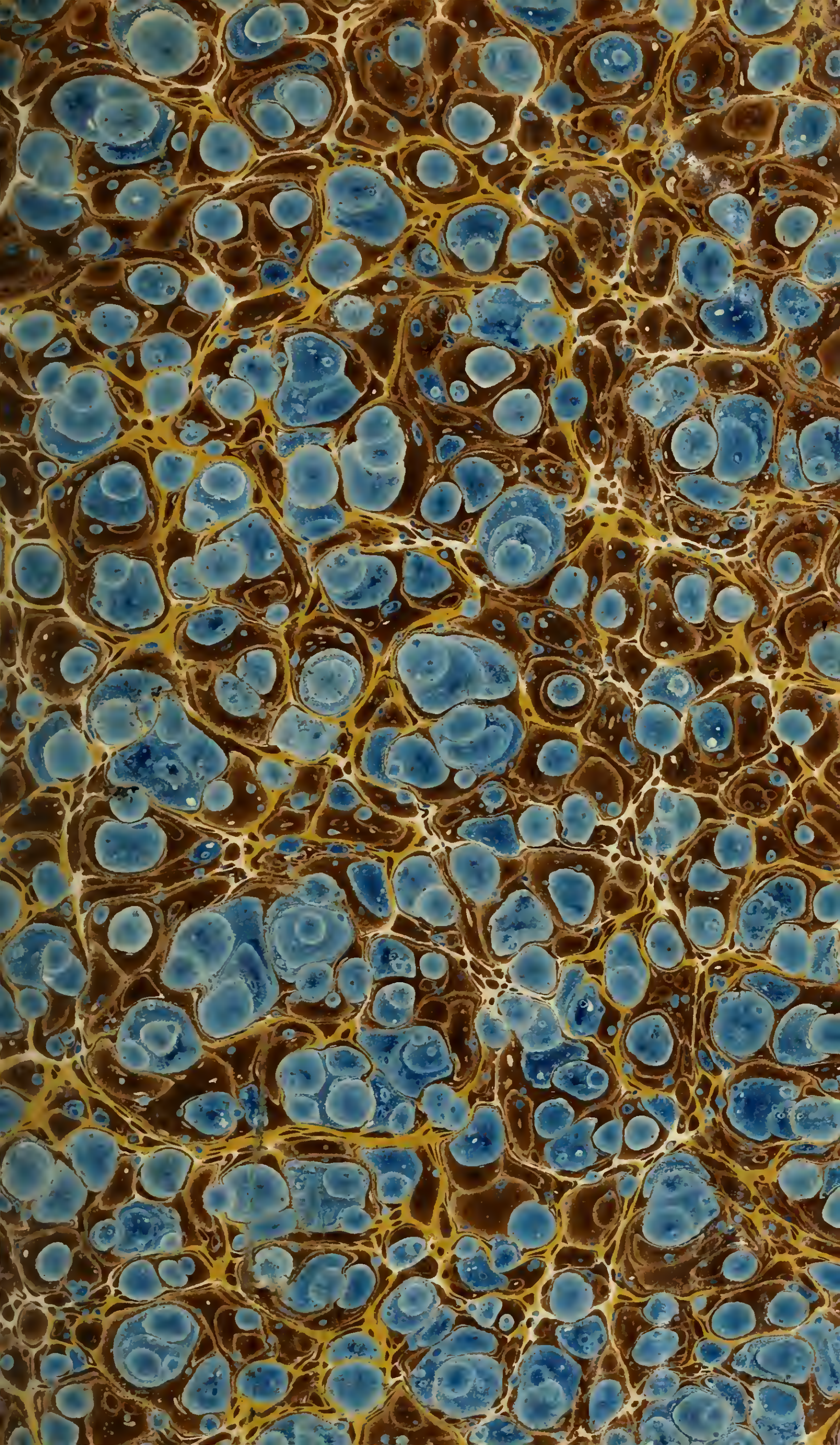






REVUE
BRITANNIQUE.

REVUE
BRITANNIQUE

OU

CHOIX D'ARTICLES

TRADUITS DES MEILLEURS ÉCRITS PÉRIODIQUES

De la Grande-Bretagne,

SUR LA LITTÉRATURE, LES BEAUX-ARTS, LES ARTS INDUSTRIELS, L'AGRICULTURE, LA GÉOGRAPHIE, LE COMMERCE, L'ÉCONOMIE POLITIQUE, LES FINANCES, LA LÉGISLATION, ETC., ETC.

Par MM. SAULNIER Fils, Directeur de la *Revue Britannique;* DONDEY-DUPRÉ Fils, de la Société Asiatique; CHARLES COQUEREL; PH. CHASLES; LESOURD; L. AM. SÉDILLOT; GENEST; WEST, Docteur en Médecine (*pour les articles relatifs aux sciences médicales*), etc.

NOUVELLE SÉRIE.

Tome Huitième.

Paris.

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE DES BONS-ENFANS, N° 21;
Chez DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS, IMP.-LIB.,
Rue Richelieu, N° 47 *bis*, ou rue Saint-Louis, N° 46, au Marais.

1831.

IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ.

REVUE

BRITANNIQUE.

Sciences Naturelles.

SCÈNES DE LA VIE D'UN NATURALISTE (1).

Si vous avez visité les salons d'Édinbourg, il y a trois ou quatre ans, vous aurez remarqué au milieu de cette

(1) Note de l'Éd. Ces tableaux de la nature que nous offrons aujourd'hui sont de M. Audubon, ornithologiste américain, d'origine française. Nos lecteurs se rappelleront sans doute que, dans notre *première Série,* nous avons déjà emprunté à ce grand observateur plusieurs articles d'histoire naturelle du plus haut intérêt. C'est à lui que nous devons la description des oiseaux les plus rares du Nouveau-Monde, insérée dans le 21ᵉ Numéro, et celle des mœurs et des habitudes des pigeons de l'Amérique du Nord, insérée dans le 24ᵉ. Ce naturaliste nous a fourni aussi des observations remplies de faits nouveaux et curieux sur les serpens à sonnettes et sur les alligators, vulgairement appelés *crocodiles américains;* nous lui devons encore le récit d'un voyage entrepris en hiver sur les bords du Mississipi, et une notice très-intéressante sur la manière de dessiner les oiseaux. M. Audubon habite depuis plusieurs années Édinbourg, où il donne

foule philosophique, parlant en langage obscur, et coulant à fond sans pitié les plus hautes questions de métaphysique, un homme bien différent de ceux qui l'environnaient.

Le costume européen, si mesquin et si ridicule, ne pouvait déguiser entièrement cette dignité simple et presque sauvage dont le génie prend le caractère, au sein de la solitude qui le nourrit. Pendant que les gens-de-lettres, race vaniteuse et parlière, entraient dans cette arène de la conversation, où ils se disputaient le prix de l'épigramme et le laurier du pédantisme, l'homme dont je veux parler restait debout, le front haut, l'œil libre et fier, silencieux, modeste, écoutant d'un air quelquefois dédaigneux, mais non caustique, les prouesses académiques dont le tumulte semblait l'étonner. S'il prenait quelquefois la parole, c'était dans un intervalle de re-

ses soins à l'impression de son grand ouvrage sur l'ornithologie américaine. C'est, sans contredit, ce que la gravure et la presse ont produit jusqu'à présent de plus prodigieux. Chaque espèce est représentée dans sa grandeur réelle, sans en excepter le dindon sauvage et les plus grandes espèces d'aigles; ces géans des habitans de l'air ont réglé les dimensions des planches dont tout l'ouvrage sera composé. Pour les oiseaux d'une petite taille, l'espace est rempli d'une manière aussi intéressante qu'instructive: on y voit le jeune oiseau, le mâle, la femelle, les plantes qui lui fournissent son aliment favori, les insectes auxquels il fait la guerre, etc. Ainsi, par exemple, la planche qui représente le loriot de Baltimore offre en même tems un beau dessin du tulipier, l'orgueil des forêts américaines; ailleurs, ce sont des lianes élégantes, et, sur les fleurs, des colibris et des oiseaux-mouches, formant des groupes disposés avec autant de goût que de succès pour multiplier les moyens d'instruction: car tel a été, jusque dans les moindres détails, le but de M. Audubon. Des quadrupèdes, des serpens, des poissons même, ajoutent encore à la variété de ses tableaux, d'autant plus que chaque objet est représenté dans l'attitude de l'une des actions qui le caracterisent le mieux.

pos; il relevait d'un mot une erreur; il ramenait la discussion à son principe et à son but. Je ne sais quel bon-sens sauvage et naïf animait ses discours rares et pleins de justesse, de modération et de feu. De longs cheveux noirs et ondulés se partageaient naturellement sur des tempes lisses et blanches, sur un os frontal disposé pour contenir et protéger la flamme d'une vaste pensée. Il y avait dans toute sa parure une propreté exquise, mais singulière; vous auriez dit que l'eau du ruisseau, traversant la forêt vierge et baignant les racines séculaires des chênes vieux comme le monde, lui avait servi de miroir. A sa longue chevelure, à son col découvert, à l'indépendance de ses manières, à la mâle élégance qui le caractérisait, vous n'eussiez pas manqué de dire : cet homme n'a pas vécu long-tems dans la vieille Europe; notre civilisation, mère de la politesse affectée, qui s'est répandue des cours dans les villes, et des villes dans les villages, et qui a substitué de vains symboles à des sentimens réels, ne l'a pas marqué de son empreinte vulgaire. Il ne s'est pas effacé sous le faix de l'usage. Il a encore sa valeur et son poids. L'alliage de la société, le mensonge, n'entrent pour rien dans son caractère et ses mœurs.

Quel plaisir de rencontrer un tel homme dans ces assemblées loquaces et scientifiques, où tous les talens et toutes les prétentions coalisés aboutissent à un ennui mortel! Ajoutez aux traits que nous venons d'indiquer, une physionomie franche et calme, une coupe de visage hardie, un œil vif, ardent, pénétrant et fixe comme l'œil du faucon, un accent étranger, des expressions insolites, brièvement pittoresques, fortement colorées et spirituelles sans le paraître : vous aurez le portrait à peu près exact de l'historien des oiseaux, de l'Américain Audubon.

Il a quitté son nom; il se nomme lui-même « l'homme

des bois d'Amérique (1); » et c'est le seul titre qui lui convienne. Ces solitudes ont été son cabinet de travail. Ces grands déserts peuplés d'animaux sauvages, il les a parcourus dans tous les sens. C'est là qu'il a respiré avec l'air frais, chargé des exhalaisons de la végétation sauvage, ce respect de la dignité, cette conscience de l'énergie humaine qui ne l'ont jamais quitté.

N'est-ce pas chose curieuse que cette vie consacrée à l'observation solitaire d'une seule race sauvage, qui, par son organisation et sa vie aériennes, échappe à nos recherches et trompe la loupe de nos savans? L'amour et les délices de la nature ont environné Audubon dès son premier âge. Il a passé les nuits à la belle étoile, au pied de l'arbre qui logeait dans ses rameaux le peuple dont il venait étudier les mœurs. Jamais il ne l'a perdu de vue. Le sentier où l'oiseau voltigeait est celui qu'il a choisi. Le nid de l'aigle, dont le trône était la cime du rocher le plus inaccessible, ne l'a pas effrayé. Toute la patience d'un bénédictin, toute la passion d'un artiste; il les a consacrées à cette unique étude : il a poursuivi son œuvre à travers tous les dangers, et l'a recommencée avec une persévérance sans égale. Ses nuits n'avaient que rêves ailés et gazouillemens mélodieux; les images de ses favoris hantaient sans cesse sa pensée. N'allez pas vous méprendre, et accuser de singularité cette originalité puissante qu'Audubon avait reçue dès sa naissance. Il était ornithologiste à son berceau. Il lui fallait des races ailées à peindre, à observer, à détailler, à aimer; des concerts à écouter dans les bocages; des plumes brillantes à reproduire; des ailes vagabondes à suivre dans leurs courbes et dans leurs spirales. Et, dites-moi, n'y a-t-il pas quelque chose de divin dans cet instinct d'observation solitaire, dans ce dévoûment à une innocente

(1) « *American woodsman.* »

étude, dans cette abnégation de tous le soins matériels, dans cette force intellectuelle d'un homme qui, sans maître, fait toute son éducation d'histoire naturelle au fond des bois, et complète, seul, une branche de la science, branche importante, et que l'on désespérait de compléter ?

Écoutons-le rendre compte de ses sensations et dépeindre sa singulière individualité.

« J'ai reçu, dit-il, la vie et la lumière dans le Nouveau-Monde. Mes aïeux étaient Français et protestans. Avant d'avoir des amis, les objets de la nature matérielle frappèrent mon attention et émurent mon cœur. Avant de connaître et de sentir les rapports de l'homme, je connus et je sentis les rapports de l'homme avec le monde. On me montrait la fleur, l'arbre, le gazon; et, non-seulement je m'en amusais comme font les autres enfans, mais je m'attachais à eux. Ce n'étaient pas mes jouets, c'étaient mes camarades. Dans mon ignorance, je leur prêtais une vie supérieure à la mienne; et mon respect, mon amour pour ces choses inanimées datent d'une époque que je puis à peine me rappeler. C'est une singularité trop curieuse pour être tue; elle a influé sur toutes mes idées, sur tous mes sentimens. Je répétais à peine les premiers mots qu'un enfant bégaie, et qui causent tant de joie à une mère; je pouvais à peine me soutenir, quand le plaisir que me donnèrent les teintes différentes du feuillage et la nuance profonde du ciel azuré me pénétraient d'une joie enfantine. Mon intimité commençait à se former avec cette nature que j'ai tant aimée, et qui m'a payé mon culte par tant de vives jouissances : intimité qui ne s'est jamais interrompue ni affaiblie, et qui ne cessera que devant mon tombeau. Un observateur clairvoyant l'eût prédit dès cette époque; et je suis persuadé que ces premières impressions ont ébauché toute ma carrière et préparé mes longs travaux.

» Je grandis, et ce besoin de converser pour ainsi dire avec la nature physique ne cessa point de se développer en moi. Quand je ne voyais ni forêt, ni lac, ni mer aux vastes rivages, j'étais triste, et je ne jouissais de rien. Je cherchais à me rappeler mes promenades favorites en peuplant ma chambre d'oiseaux ; puis, dès qu'un moment de liberté me rendait à moi-même, je me hâtais d'aller chercher les roches creuses, les grottes couvertes de mousse, bizarres retraites des mouettes et des cormorans aux ailes noires (1). Je préférais ces abris solitaires aux plafonds dorés, aux alcoves élégantes. Mon père, dont j'étais le seul enfant, servait complaisamment mes goûts. Il aimait à me procurer des œufs, des fleurs, des oiseaux. C'était un homme doué du sentiment religieux et poétique. Ses descriptions éveillaient en moi l'instinct qui l'animait lui-même. Cette perfection des formes, cette délicatesse des détails, cette variété des teintes me charmaient. Il me présentait la science sous un point de vue coloré, plein d'intérêt, au lieu de la réduire à je ne sais quelle analyse anatomique et morte, qui fait de la nature un squelette. Mon père ébauchait aussi pour moi l'histoire des oiseaux, de leurs migrations, de leurs amours. Il me faisait remarquer par quelles manifestations extérieures se révélaient leurs espérances ou leurs craintes. Rien ne m'étonnait plus que leur changement de costume ; et dans cet ensemble de faits, à peine indiqués, je trouvais un roman infiniment varié, toujours nouveau, dont mon esprit suivait attentivement les détours.

» Aussi une joie pure et vive, une sorte de volupté

(1) Voyez une intéressante description des mœurs et des habitudes de ces oiseaux, dans l'article intitulé : *Aspect de la nature sur les côtes d'Irlande;* 7e Numéro (nouvelle Série) de la Revue Britannique.

paisible embellirent-elles les années de ma jeunesse, remplies de ces observations qui préludaient à de plus pénibles travaux, et qui me ravissaient. Pendant des heures entières, mon attention charmée se fixait sur les œufs brillans et lustrés des oiseaux, sur le lit de mousse molle qui renfermait et protégeait leurs perles chatoyantes, sur les rameaux qui les soutenaient balancés et suspendus, sur les roches nues et battues des vents, qui les présentaient aux ardeurs du soleil. Je veillais avec une sorte d'extase secrète sur le développement qui suivait le moment de leur naissance : les uns étaient éclos, les yeux ouverts; les autres ne les ouvraient que plusieurs jours après avoir brisé leur enveloppe. J'attachais mon esprit et mon ame à ces phénomènes, dont la variété me surprenait. J'aimais à observer le progrès lent de quelques oiseaux vers la perfection de leur être, et à voir certaines espèces, à peine écloses, fuir à tire d'aile, et secouer en volant les débris de leur coque transparente.

» J'avais dix ans, et cette passion d'histoire naturelle augmentait à mesure que je grandissais. Tout ce que je voyais, j'aurais voulu me l'approprier. Plus ambitieux que les conquérans, je désirais le monde, et mes vœux n'avaient pas de bornes. Je me révoltais contre la mort, qui dépouillait de ses formes les plus belles et de ses plus aimables couleurs l'animal ou l'oiseau que j'étais parvenu à saisir. J'inventais mille moyens pour combattre ce monstre, la mort, qui venait rendre tous mes travaux inutiles, et détruire les objets de mes affections. J'essayais de lutter contre elle; et les constantes réparations qu'exigeaient mes oiseaux empaillés, la teinte fauve et terne qui décolorait leur beau plumage, prouvaient que la mort était plus forte que moi. Je communiquai à mon excellent père le sujet de mon chagrin; ces essais qui disparaissaient entre mes

mains; ces animaux si agiles et si frais pendant leur vie, et livrés après leur mort à une si triste métamorphose. Mon père voulut me consoler, et m'apporta un volume de *Planches* coloriées représentant, avec assez d'exactitude, les mêmes oiseaux qui faisaient mes délices, et dont les momies décoraient mon petit appartement.

» Ce fut pour moi une vive et ardente joie. Je retrouvais donc enfin, non, il est vrai, les êtres que j'aimais, et dont j'avais fait les compagnons de ma première enfance, mais leur image ressemblante. Je pensai que le moyen de m'approprier la nature, c'était de la copier. Me voilà donc, dessinateur imberbe et inexpérimenté, copiant tout ce qui se présentait à mes yeux, et le copiant mal.

» Pendant des années, je fis et je refis des oiseaux. Ces oiseaux ressemblaient tour-à-tour à des quadrupèdes ou à des poissons. Moi qui avais obstinément blâmé les planches du livre que mon père m'avait donné; moi dont la critique avait relevé mille défauts dans ces portraits, combien je fus honteux quand mes patiens efforts n'aboutirent qu'à des résultats si misérables, qu'à peine pouvais-je reconnaître moi-même l'oiseau que je venais de dessiner. Mon pinceau, père et créateur d'une race inouïe et disproportionnée, me faisait pitié à moi-même. Loin de me décourager, ce désappointement irrita ma passion. Plus mes oiseaux étaient mal dessinés et mal peints, plus les originaux me semblaient admirables. En copiant et recopiant leurs formes, leur plumage et leurs diverses particularités, je continuais, sans le savoir, l'étude la plus profonde et la plus minutieuse de l'ornithologie comparée. Tous les détails de l'organisation des oiseaux, je les connaissais d'autant mieux, que je cherchais avec une plus laborieuse patience à les reproduire exactement. Telle était l'intensité de cette passion puérile, qui n'a pas diminué avec l'âge,

que si l'on m'eût enlevé mes dessins, je crois que l'on m'eût donné la mort. Ce travail occupait mes nuits et mes jours. Chaque année produisait une immense quantité de détestables dessins, que je condamnais au feu, le jour de ma naissance; et Dieu sait quel incendie ces monceaux de papier barbouillé allumaient dans le foyer paternel.

» Mon père crut découvrir dans ce penchant si vif, une aptitude naturelle pour les arts du dessin. A quinze ans, il m'envoya à Paris, où j'étudiai les principes de l'art dans l'atelier de David. Des nez gigantesques, des bouches colossales, des têtes de chevaux antiques sortirent de mon crayon. Je m'ennuyais; toute cette sculpture que l'on me faisait copier me semblait froide et dénuée d'intérêt. Je revins à mes forêts natales.

» A peine arrivé en Amérique, je recommençai à me livrer avec ardeur, mais avec plus de succès, aux études qui avaient tant de charme pour moi.

» Je reçus de mon père un don qui me fut doublement agréable, et par la valeur même du cadeau, et par le charme d'une attention qui flattait mes goûts les plus prononcés. Il me fit présent d'une plantation magnifique située en Pensylvanie, arrosée par la rivière Schuylkil, et traversée par le ruisseau de Perkyoming. Je me mariai dans ce délicieux séjour, dont les hautes futaies, les champs onduleux, les collines boisées offrent au paysagiste de si pittoresques modèles. Dieu bénit mon union; les soins du ménage, la tendresse que je ressentais pour ma femme et la naissance de deux enfans, ne diminuèrent pas ma passion ornithologique. Mes amis la désapprouvaient hautement. Mes recherches et mes études occasionaient des dépenses assez considérables que rien ne compensait. Des revers de fortune m'assaillirent. Mon enthousiasme me soutenait toujours; et vingt années d'investigations et d'observations

augmentèrent encore cette flamme secrète qui m'animait. C'était vers les bois antiques du continent américain qu'un invincible attrait me précipitait, malgré les conseils de tous ceux qui me connaissaient. Ils ne pouvaient s'associer à mes pensées, jouir de mon bonheur, ni savoir quelle volupté c'est pour moi d'observer de mes propres yeux les scènes vivantes de la nature. Pour eux, j'étais un monomane, inaccessible à toute autre idée qu'à une idée dominante, un fou, négligeant ses devoirs, et sacrifiant ses intérêts à la folie qui le possède. J'entreprenais seul de longs et périlleux voyages; je battais les bois, je m'égarais dans les solitudes séculaires; les rives de nos lacs immenses, nos vastes prairies, et les plages de l'Atlantique me voyaient sans cesse errant dans leurs plus secrets asiles. Des années s'écoulèrent ainsi loin de ma famille.

» Lecteur! ce n'était pas un désir de gloire qui me conduisait dans cet exil. Je voulais seulement jouir de la nature. Enfant, j'avais voulu la posséder tout entière; homme fait, le même désir, la même ivresse vivaient dans mon cœur. Jamais alors je ne conçus l'espérance de devenir utile à mes semblables. Je ne cherchais que mon amusement et mon plaisir. Le prince de Musignano (Lucien Bonaparte), que je rencontrai à Philadelphie, m'engagea vivement à publier mes essais, et changea le cours de mes idées : c'était le premier encouragement que l'on me donnait. D'ailleurs, Philadelphie et New-York, où je reçus un excellent accueil, ne m'offrirent aucun moyen pécuniaire de continuer mon entreprise. Je remontai le large courant de l'Hudson; ma barque glissa de nouveau sur ces lacs qui semblent des océans, je m'enfonçai de nouveau dans mes solitudes chéries.

» Le nombre de mes dessins augmentait; ma collection se complétait; je commençai à rêver la gloire; le burin

d'un graveur européen ne pouvait-il pas éterniser l'œuvre de ma jeunesse, le résultat de ce labeur continu et de ce zèle persévérant? Ces chimères caressèrent mon imagination, et je sentis mon courage redoubler, mon avenir s'agrandir.

» Après avoir habité pendant plusieurs années le village d'Henderson, dans le Kentucky, sur les rives de l'Ohio, je partis pour Philadelphie. Mes dessins, mon trésor, mon espoir étaient soigneusement emballés dans une malle, que je fermai, et que je confiai à l'un de mes parens, non sans le prier de veiller avec le plus grand soin sur ce dépôt si précieux pour moi. Mon absence dura six semaines. Aussitôt après mon retour, je demandai ce qu'était devenue ma malle. On me l'apporta; je l'ouvris. Jugez de mon désespoir. Il n'y avait plus dans la malle que des lambeaux de papier déchiré, morcelé, presque en poussière; lit commode et doux, sur lequel reposait toute une couvée de rats de Norwége. Un couple de ces animaux avait rongé le bois, s'était introduit dans la boite, et y avait installé sa famille : voilà tout ce qui me restait de mes travaux; près de deux mille habitans de l'air, dessinés et coloriés de ma main, étaient anéantis. Une ardeur brûlante traversa mon cerveau comme une flèche de feu; tous mes nerfs ébranlés frémirent; j'eus la fièvre pendant plusieurs semaines. Enfin, la force physique et la force morale se réveillèrent en moi. Je repris mon fusil, mon album, ma gibecière, mes crayons, et je me replongeai dans mes forêts, comme si rien ne fût arrivé. Me voilà recommençant tous mes dessins, et charmé de voir qu'ils réussissaient mieux qu'auparavant. Il me fallut trois années pour réparer le dommage causé par les rats de Norwége : ce furent trois années de bonheur.

» Plus mon catalogue grossissait, plus les lacunes qui

s'y trouvaient encore me causaient de regret et de chagrin : je désirais vivement d'être en état de le compléter. Seul et sans secours, comment mettre à fin une si vaste entreprise! Je me promis de ne rien négliger de ce que ma bourse, mon tems et mes peines pourraient accomplir. De jour en jour je m'éloignai davantage des lieux habités par les hommes; dix-huit mois s'écoulèrent; ma tâche était remplie; j'avais exploré toutes les retraites de nos forêts. J'allai visiter ma famille qui habitait alors la Louisiane; et, emportant avec moi tous les oiseaux du nouveau continent, je fis voile pour le vieux monde.

» Une heureuse traversée me conduisit en Angleterre. A l'aspect de ces côtes blanchissantes, en face de cette ville opulente, dont le patronage pouvait me payer de tant de peines, dont l'indifférence pouvait aussi me laisser languir dans l'indigence et l'oubli, je ne pus m'empêcher de ressentir une terreur, une anxiété profondes. Je songeai à ma situation précaire, à mon isolement dans un pays où je n'avais pas un seul ami, à ce désert peuplé d'hommes inconnus, peut-être hostiles. Je regrettai mes bois, la dépense de ce long voyage; et mon entreprise, qui m'avait paru aventureuse jusqu'à l'héroïsme, me sembla folle jusqu'à la démence. Dieu soit loué! A Liverpool, les Roscoe, les Rathbone, les Trail, les Chorley, les Mellie; à Manchester, les Gregg, les Lloyd, les Sergeant, les Holme, les Blackwall, les Bentley m'accueillirent, me soutinrent, me protégèrent, et ma gratitude se plaît à leur offrir ici le tribut que mon cœur leur doit. Édinbourg ne m'a pas offert des patrons moins ardens et moins généreux. »

Tel est le récit d'Audubon lui-même; son amour ardent de la science, cette passion que l'on peut appeler héroïque, ont donné des fruits dignes d'immortaliser son nom. Nous avons admiré, dans les salles de la Société Royale d'Édin-

bourg, l'exposition publique de ses dessins originaux coloriés à l'aquarelle. Une puissance magique nous a transportés au sein des forêts que cet homme de génie a si long-tems habitées. Savans et ignorans ont été également frappés de ce spectacle, que nous ne tenterons pas de reproduire. Imaginez un paysage tout américain, arbres, fleurs, gazon, jusqu'aux teintes du ciel et des eaux, animées d'une vie réelle, spéciale, transatlantique. Sur ces branches, dans ces rameaux, sur ces plages, copiées par le pinceau le plus sévèrement fidèle, se jouent toutes les races aériennes du Nouveau-Monde, grandes comme nature, avec leur attitude particulière, leur individualité, leurs singularités. Là, tous les plumages étincèlent des nuances mêmes de la nature. Vous les voyez en mouvement ou en repos, dans leurs jeux et dans leurs guerres, dans leurs fureurs et dans leurs caresses, chantant, couvant, endormis, éveillés, fendant l'air, effleurant les ondes, s'entre-déchirant dans leurs combats. C'est une vision réelle et palpable du Nouveau-Monde, avec son atmosphère, sa végétation grandiose, et ses peuplades qui ne reconnaissent pas le joug de l'homme. Le soleil scintille à travers la clairière des bois; le cygne flotte suspendu entre un ciel sans nuage et une onde resplendissante; d'étranges et majestueuses figures arpentent le sol étincelant du mica, semé sur les rives de l'Océan-Atlantique. Et cette réalisation d'un hémisphère tout entier, ce tableau admirable d'une nature si grandiose, est sorti du pinceau d'un seul homme, obscur, ignoré; triomphe inoui de la patience et du génie; résultat de mille triomphes remportés sur d'innombrables obstacles.

Tous les amis des arts encouragèrent Audubon à faire graver et publier son grand ouvrage. C'était une témérité. Il s'agissait de quatre cents planches de format atlan-

tique et de deux mille figures coloriées. Une seule contrée au monde pouvait offrir à son auteur le patronage nécessaire : la Grande-Bretagne. Enfin, grâce aux encouragemens qu'il a reçus et aux nobles protections qu'il a trouvées parmi nous, cet immortel monument est commencé et se continue. C'est la république des oiseaux, tout un monde inconnu qui respire dans ces belles gravures. Le texte est digne des planches; vous n'y trouvez pas une analyse froide, ou une pompeuse description; mais le roman et l'histoire de ce peuple ailé, que le naturaliste a étudié dans ses retraites solitaires. L'amour des oiseaux se communique au lecteur de ces pages si vivement colorées. Audubon mêle sa propre histoire à l'histoire de ses favoris ; il vous associe à ses aventures ; il rapporte avec gratitude les noms de tous ceux qui l'ont assisté dans ses travaux. On marche avec lui à travers ces vastes paysages américains. On suit le cours de ces fleuves gigantesques dont les nappes immenses recueillent sur leur route tous les ruisseaux du même continent, dont ils roulent jusqu'à la mer les ondes réunies. Tantôt Audubon voyageait seul; tantôt sa femme et ses enfans l'accompagnaient. Écoutons-le encore, ou plutôt voyageons avec lui.

« Lorsque je quittai la Pensylvanie pour retourner dans le Kentucky, j'emmenai avec moi ma femme et mon fils aîné, alors en bas-âge. Les eaux étaient très-basses. J'achetai un *skiff*, ou bateau plat, très-large et fort commode. Nous fîmes nos provisions d'avance ; deux nègres vigoureux nous accompagnèrent, et nous partîmes.

» C'était vers la fin d'octobre. L'Ohio, le roi des fleuves, reflétait dans ses eaux paisibles ces belles teintes automnales (1) qui dorent et bronzent les feuillages, à l'appro-

(1) Note du Tr. Mot anglais qui faisait partie de l'ancienne langue française et que nous croyons devoir rendre à notre idiome. Ronsard et Vauquelin de la Fresnay l'ont employé avec bonheur.

che de l'hiver. Des festons de vignes, étincelantes comme de l'acier bruni, ou rouges comme l'airain frappé du soleil, suspendaient leurs festons aux grands arbres de la rive. Les clartés du jour, frappant les ondes limpides, se réverbéraient sur le feuillage, mi-partie d'une verdure tenace et de cette couleur ardente et safranée, plus prestigieuse peut-être que les couleurs vives et pures du printems. L'atmosphère était tiède; le disque du soleil était couleur de feu. Rien ne ridait la surface de l'eau, que notre rame seule agitait. Paisibles et silencieux, nous avancions, contemplant la beauté des scènes qui nous environnaient de leur magnificence sauvage. Quelquefois une foule de petits poissons, poursuivis par le chat aquatique(1) s'élançaient hors du fleuve, comme des flèches, et retombaient en pluie d'argent; la perche blanche battait de ses nageoires la quille de notre bateau et nous suivait par troupes bruyantes. J'ai rarement éprouvé une sensation plus délicieusement, plus innocemment profonde. J'avais là tous les objets de mes affections, et cette belle nature nous souriait.

» D'un côté de l'Ohio s'élèvent de hautes collines aux croupes élégantes et aux pentes mollement inclinées : sur la gauche, de vastes plaines fertiles et boisées se prolongent jusqu'à l'horizon. Du sein du fleuve, des îles de toutes les dimensions surgissent verdoyantes comme des corbeilles. Le fleuve serpente doucement autour de ses îles, dont les sinuosités et les courbes sont si bizarrement onduleuses, que souvent vous croiriez voguer sur un grand lac et non sur une rivière. Quelques défrichemens commencés sur les rivages, s'offrirent à nos regards; ils menaçaient d'un envahissement prochain la beauté primitive de ces solitudes, et je ne pus les voir sans regret.

(1) *Water-cat.*

» A l'approche de la nuit, à mesure que l'ombre s'épandait sur le fleuve, une plus profonde émotion nous saisissait. La clochette des troupeaux tintait au loin; le cornet du batelier, suivant les détours de la rivière, arrivait jusqu'à nous; le long cri de guerre du grand hibou, le bruit sourd de ses ailes, fendant l'air silencieux; tous ces bruits devenant plus distincts à mesure que le jour baissait, nous les écoutions avec un intérêt puissant et une curiosité indicible. Le soleil reparaissait enfin; quelques notes éparses, échappées aux habitans des bois, nous annonçaient l'éveil de la nature; le daim traversait le courant et nous apprenait que bientôt la neige couvrirait les champs; çà et là le toit bas et l'habitation isolée du colon, révélaient une civilisation naissante. Nous rencontrions de tems à autre quelques bateaux plats, chargés de bois ou de marchandises, et que nous ne tardions pas à dépasser; d'autres nacelles, plus petites, étaient chargées d'émigrés de toutes les parties du monde, qui allaient chercher au loin un asile, et planter leur tente dans ces solitudes.

» Les outardes et les pintades qui abondaient sur ces beaux rivages, et qui venaient sans défiance, voltiger autour de nous, servaient à nos repas. D'un coup de fusil nous nous procurions un festin splendide. Nous choisissions pour salle à manger quelque buisson ombreux, tapissé d'une mousse verte et douce; nous allumions du feu avec des branches sèches; et je doute en vérité que jamais gastronome ait trouvé dans le luxe de sa table de plus exquises voluptés.

» Ces heureux jours s'écoulaient, et chaque moment nous rapprochait du foyer natal. Nous nous trouvions près du ruisseau des Pigeons, qui se perd dans l'Ohio, quand un bruit étrange vint nous surprendre. C'étaient les dissonances les plus épouvantables; des hurlemens semblables

au *vhoup!* des Indiens, terrible cri de guerre que nous connaissions trop bien pour ne pas le redouter. Je ramai vigoureusement, pour échapper au péril qui nous menaçait. Il n'y avait pas huit jours que des sauvages s'étaient répandus dans la campagne, avaient détruit les habitations des colons, massacré les enfans et les femmes, et couvert de sang leurs défrichemens commencés. Pendant quelques minutes, une terreur profonde nous saisit. Les cris redoublaient. Enfin, nous aperçûmes sous d'épais halliers, une troupe d'hommes et de femmes qui, les mains levées au ciel et la tête haute, poussaient en chœur et d'un air frénétique, ces gémissemens, ces hurlemens, ces hourras barbares. C'étaient des Méthodistes, qui venaient accomplir dans cette solitude, loin des profanes et des sceptiques, leurs rites pieux : le tumulte discordant de leurs voix criardes était l'expression de leur enthousiasme. Nous arrivâmes à Henderson.

» Ce voyage de deux cents milles m'a laissé de délicieux souvenirs. Depuis vingt années ces rives désertes et charmantes ont changé de face. Leur grandeur native, leur primitive beauté se sont effacées. Plus de rameaux épais qui viennent dessiner leur arcade verdoyante au-dessus du fleuve; les vieux arbres ont disparu; la hache éclaircit tous les jours ces belles forêts, qui décoraient d'un long feston mobile le sommet de tous ces côteaux; le sang des indigènes et des nouveaux habitans s'est mêlé aux ondes du fleuve dont ils se disputaient la possession exclusive. Vous n'y rencontrerez plus ni l'Indien couronné de son diadème de plumes, ni ces troupeaux de buffles et de daims qui se frayaient passage en caravanes bruyantes, à travers les clairières des bois. Des villages, des hameaux et des villes ont envahi ces domaines. Le marteau y retentit; la scie y prépare en criant de nouvelles habitations.

Quand les instrumens du charpentier et du maçon se reposent et se taisent, l'incendie dévore des forêts tout entières; et la civilisation s'annonce par des ravages. Le sein calme de l'Ohio est sillonné par une foule de bateaux à vapeur, qui troublent ses ondes et obscurcissent l'air de leur trace de fumée. Le commerce vient s'asseoir sous ces rochers antiques; et l'Europe nous jette tous les ans le surplus de sa population, comme pour nous aider dans cet envahissement progressif, dans cette conquête inévitable.

» Les philosophes décideront la question de savoir si ce progrès de la civilisation doit être un objet de joie ou de mélancolie pour le penseur. Je l'ignore; mais à force de vivre sous ces ombrages et de diriger mon bateau sur ces rivières, un sentiment de tendresse presque passionnée, et dont plus d'un lecteur blâmera l'expression, m'avait attaché à eux. Je regrette que nul écrivain, aucun peintre de génie n'ait conservé l'image de ces beautés qui vont disparaître. Peut-être nos Irving et nos Cooper entreprendront-ils une tâche si digne d'eux. Ce tableau curieux d'une civilisation naissante, cette lutte de la société à son berceau avec la nature vierge, sont bien dignes d'être offerts au monde par ces hommes éminens. Page qui manquait à l'histoire de tous les peuples, elle complétera les annales du genre humain; on saura que dans ces lieux reculés, des héros véritables, des aventuriers audacieux, ont, au péril de leur vie, au prix de travaux et de peines incroyables, élevé leur cabane assaillie par les indigènes, attaquée par les animaux des bois; qu'ils ont combattu pendant des années le climat, un sol inaccoutumé à la charrue, et l'isolement de leur position. Ces braves colons, les Croghan, les Boon, les Clark, n'ont pas moins de droits à la renommée que les Romulus et les Cécrops. Nés dans une époque d'analyse et de science, ils ne s'environneront pas de voiles théur-

giques; mais les annales de leur vie ont un intérêt plus puissant, celui de la réalité. »

Nous ne ferons pas au lecteur l'injure de commenter le mérite de ces belles pages; un sentiment vrai les anime; ce coloris pur et vif, ce ton simple et ardent, cette conviction inimitable appartiennent aux plus heureux génies; Audubon écrivait, on le voit, sous la dictée de ses impressions personnelles. La fidélité de son pinceau n'est pas moins remarquable dans la description suivante, d'un ouragan dans l'Amérique septentrionale.

« Sur le continent américain, l'ouragan ne passe point sans laisser de traces. Pour moi, qui fus témoin d'un de ces terribles phénomènes, j'en ai gardé un si vif souvenir, que l'on me soupçonnerait peut-être d'exagération si je retraçais la sensation pénible que j'éprouve encore lorsque j'essai de m'en rappeler les détails.

» Je voyageais à cheval. Je me trouvais entre Shawaney et la crique du Canot; le tems était beau; l'air était doux; je chevauchais lentement. A peine fus-je entré dans la gorge ou vallée qui sépare la crique du Canot de celle d'Highland, le ciel s'obscurcit; un brouillard dense simula la nuit la plus obscure. Je m'arrêtai plein d'étonnement; je sentais une ardente soif que j'étanchai dans le ruisseau voisin. Bientôt un long murmure se fit entendre. Une tache ovale et livide se dessina sur le fond ténébreux du ciel. Les branches supérieures des arbres tressaillirent; puis ce mouvement se communiqua aux branches inférieures. Je vis bientôt les troncs voler en éclats, se déraciner, s'enlever, fuir devant le souffle du vent, et toute la forêt passer devant moi comme un torrent de gigantesques et effrayans fantômes. Ces troncs se heurtaient, se broyaient dans leur route. Au centre du courant tempétueux, les têtes des plus gros arbres se trouvaient forcées de prendre une direction

oblique et de fléchir : au-dessous et au-dessus d'eux, une masse épaisse de branchages, de rameaux brisés et de poussière soulevée fuyait sous la même impulsion. L'espace, occupé naguères par tous ces arbres, n'était plus qu'une arène vide, semée de racines et de débris; vous eussiez dit le lit du Meschacebé mis à nu. Les cataractes du Niagara ne hurlent pas avec plus de violence; l'impétuosité de leur chute n'est pas plus terrible.

» Quand la première violence de l'ouragan fut épuisée et comme assouvie, des millions de rameaux fracassés volaient encore dans l'air, et la marche de la colonne dense qui signalait le passage de la tempête, dura encore quelques heures, comme déterminée par une force d'attraction. Le ciel s'était couvert d'un voile verdâtre et lugubre; une odeur de soufre très-désagréable imprégnait l'atmosphère. J'attendis en silence et dans la stupeur, que la nature bouleversée eût repris, sinon sa forme première, du moins son aspect accoutumé. Mes affaires m'appelaient à Morgantown. J'osai traverser le lit du torrent aérien, conduisant par la bride mon cheval, qu'effrayaient tous ces cadavres d'arbres dépouillés et renversés. Les ruines de la forêt détruite étaient entassées sur le sol, ou elles formaient un si épais rempart, que souvent obligé de me frayer un sentier dans ce labyrinthe, et tantôt de me glisser sous les branches enlacées, tantôt de les franchir d'un élan, j'éprouvai pendant le tems que je consacrai à ce travail, une mortelle fatigue.

» Cette bouffée de vent dont la colonne occupait environ un quart de mille, emporta des maisons, souleva des toitures, força des troupeaux entiers d'émigrer violemment à travers les airs. On trouva une pauvre vache morte sur la cime d'un sapin où l'avait portée l'aile de l'ouragan. La vallée est encore aujourd'hui un lieu désolé, couvert de

mousse et de ronces, inaccessible aux hommes; les bêtes de proie l'ont choisie pour leur asile. »

Mais pendant les longues excursions de notre naturaliste, des dangers d'une autre espèce vinrent aussi menacer ses jours : le récit suivant ne serait pas déplacé dans un des romans de Cooper.

« Après avoir parcouru le Haut-Mississipi, dit-il, je fus obligé de traverser une de ces immenses prairies, steppes de verdure qui ressemblent à des océans de fleurs et de gazon. Le tems était magnifique. Tout était frais, verdoyant, étincelant de rosée autour de moi. Chaussé de bons mocassins (1), suivi d'un chien fidèle, armé de mon fusil et chargé de mon havresac, je cheminais lentement, ravi de l'éclat des fleurs, admirant les jeux des daims et des faons qui venaient danser devant moi. Je suivais un vieux sentier indien; lorsque le soleil s'abaissa sous l'horizon, sans que j'aperçusse un toit, un abri, un asile que ma lassitude cherchait. Les oiseaux de nuit attirés par le bourdonnement des insectes dont ils se nourrissent, battaient des ailes au-dessus de ma tête, et me couronnaient de leurs cercles concentriques; le gémissement des renards qui parvenait jusqu'à moi, semblait m'annoncer le voisinage des habitations autour desquelles ils rôdent la nuit.

» En effet, j'entrevis une lumière vers laquelle je me dirigeai. Elle sortait d'une hutte isolée, dont la porte entre ouverte laissait pénétrer mon regard jusqu'au foyer allumé; une figure d'homme ou de femme passait et repassait entre la flamme et moi. C'était une femme. Arrivé à la hutte, je demandai à cette femme si je pourrais trouver sous son toit une retraite pour la nuit.

(1) Espèce de brodequins fourrés très-usités dans l'Amérique-du-Nord.

» Oui, » répondit-elle sans me regarder.

» Sa voix était dure et son accent désagréable. Elle était à demi nue. J'entrai, je m'assis sans cérémonie sur un vieil escabeau, près du foyer. Vis-à-vis de moi se trouvait un jeune Indien, dont les coudes s'appuyaient sur ses genoux, et dont les mains soutenaient la tête. Selon l'usage des indigènes de l'Amérique, il ne bougea pas à l'approche d'un homme civilisé. Les voyageurs n'ont pas manqué d'interpréter comme indice de paresse, de stupidité, d'apathie, ce silence qui émane de l'orgueil le plus hautain. Un grand arc indien était appuyé contre la muraille; beaucoup de flèches et des oiseaux morts étaient semés par terre. L'Indien ne remuait pas; il ne paraissait pas respirer. Je lui adressai la parole en français, idiome dont la plupart des Indiens de ces contrées savent au moins quelques mots. Il leva la tête; me montra du doigt un de ses yeux sorti de son orbite, et le sang ruisselant sur son visage; puis de l'œil qui lui restait, il lança sur moi un regard singulièrement significatif. Je sus depuis que la flèche de son arc s'étant cassée au moment où la corde était tendue, un des morceaux de l'arme brisée était revenu frapper l'œil de l'Indien et l'avait crevé. Il souffrait en silence; ses traits, malgré la vive douleur qu'il éprouvait, conservaient leur dignité fière; il était bien fait, agile, dispos; sa physionomie intelligente et candide. J'admirais ce courage du sauvage, concentrant la douleur en lui-même, stoïque du désert, et stoïque sans vanité.

» Point de lit dans la hutte. Quelques peaux d'ours et de buffles non tannées étaient empilées dans un coin. Je tirai de ma poche une belle montre à répétition, et je dis à cette femme :

« Il est tard, je suis las : j'ai faim, pourriez-vous me donner à manger ? »

» Elle jeta sur la montre un regard ardent, avide, et se rapprocha de moi.

« Oui, me dit-elle, d'un ton singulier, si vous remuez un peu les cendres, vous y trouverez un gâteau qui doit être cuit; j'ai aussi de la chair de buffle salée et d'excellente venaison. Je vais vous apporter cela..... Mais, que votre montre est belle et brillante? Prêtez-la moi, je vous prie. »

» Je détachai la chaîne d'or qui suspendait la montre à mon col; elle prit la montre, la tourna, la retourna, l'examina dans tous les sens, et finit par passer la chaîne d'or à son col.

« Je serais bien heureuse, s'écria-t-elle d'un air d'extase, si je possédais une montre pareille! »

» Je fis peu d'attention à ses paroles; je lui laissai sans défiance le bijou qu'elle semblait admirer si naïvement, et pressé d'un grand appétit, je me mis à souper; mon chien me tenait compagnie et partageait mon repas. J'avais souvent parcouru les solitudes américaines, sans rencontrer de voleurs, et la vieille femme, malgré sa physionomie dure et sa voix rauque, ne m'inspirait aucun soupçon.

» Tout-à-coup l'Indien se lève, passe devant moi, se promène dans la hutte : je crois que sa douleur devenue insupportable, cause cette agitation qu'il laisse paraître. Mais il saisit l'instant où la vieille femme nous tourne le dos, s'approche, s'abaisse, fixe sur moi un regard si ardent, si sombre, si profond, que je ne puis m'empêcher de tressaillir. Étonné de ces mouvemens et de ces signes, je le suis des yeux. Il me semble qu'il s'irrite de n'être pas compris. Après s'être assis de nouveau, il se lève encore, et passant tout à côté de moi, il me pince la côte assez vivement pour m'arracher un cri. La femme se

retourne : il court reprendre sa place sur l'escabeau, examine son tomahawk (1), aiguise sur une pierre son couteau de chasse, en examine la pointe, puis se met à fumer tranquillement, toujours me jetant à la dérobée ces œillades singulières, dont l'éclat eût fait baisser le regard le plus hardi.

Enfin, j'avais deviné l'avertissement mystérieux que me donnait le sauvage : j'étais en danger. J'échangeai alors des regards d'intelligence avec mon protecteur, et redemandai ma montre à l'hôtesse. Elle me la rendit; je sortis de la cabane sous je ne sais quel prétexte, emportant mon fusil à deux coups. Je le chargeai de quatre balles, j'en examinai la détente, je le mis en état, j'en renouvelai les pierres et je rentrai. L'Indien me suivait de l'œil. Je m'étendis sur une peau de buffle, j'appelai mon chien, plaçai mon fusil près de moi, et fermant les yeux, je parus me livrer au sommeil le plus profond. L'Indien, appuyé sur son tomahawk, n'avait pas quitté sa place.

Un bruit se fit entendre; mes paupières s'ouvrirent; je vis deux jeunes gens, d'une haute taille et d'une grande vigueur, entrer dans la hutte; ils apportaient un cerf qu'ils venaient de tuer. La vieille femme, leur mère, leur donna de l'eau-de-vie; ils en burent largement. Puis, jetant les yeux tour-à-tour sur l'Indien blessé et sur le coin où je reposais, ils demandèrent qui j'étais, et pourquoi *ce chien de sauvage* était entré dans la hutte. Ils parlaient anglais; l'Indien ne comprenait pas un mot de cette langue. La mère les attira vers l'extrémité opposée de la hutte, me montra du doigt, et dans une longue conférence, discuta sans doute avec ses dignes fils, les moyens de se défaire de moi, et de s'approprier la montre fatale qui avait tenté si vi-

(1) Espèce de massue indienne.

vement sa cupidité. Les jeunes gens recommencèrent à boire ; l'ivresse les gagna ; la vieille buvait avec eux ; j'espérais que ces libations fréquentes ne tarderaient pas à les mettre tous hors de combat. Je frappai doucement du plat de la main, le dos de mon chien, et j'armai mon fusil. L'admirable sagacité de cet animal l'avertit du péril que je courais. Il agita sa queue, s'assit l'œil fixé sur mes ennemis, et prêt à s'élancer sur eux. L'Indien, immobile, avait une main appuyée sur le manche de son couteau de chasse, et l'autre sur son tomahawk. C'était une scène fort dramatique, et dont le silence augmentait l'intérêt.

» La vieille détacha de la paroi de la hutte un long couteau de cuisine, dont la lame devait m'envoyer dans l'autre monde. Une meule à repasser se trouvait dans un des coins ; elle la fit tourner lentement, aiguisa soigneusement son arme ; je vis l'eau tomber goutte à goutte sur la meule, et ne perdis pas un des mouvemens de l'infernale créature ; le foyer à demi éteint éclairait ses traits décharnés ; les jeunes gens ses complices chancelaient sur leurs jambes avinées ; le sauvage, toujours calme, était debout, et sa main, qui serrait le tomahawk fatal était prête à abattre le premier assaillant. Le canon de mon fusil était disposé de manière à frapper de mort celui qui s'approcherait de moi ; mon chien regardait alternativement son maître et ses agresseurs. Cette attente dura long-tems ; une sueur froide couvrait mes membres.

« Allons, dit tout bas la meurtrière à ses enfans. Il dort ; je me charge de lui. Dépêchez cet Indien. »

« Elle s'avança doucement, d'un pas assuré, mais prudent ; son pied touchait à peine la terre. L'Indien s'était levé ; le tomahawk que sa main brandissait allait tomber sur l'un des assassins, et j'allais presser la double détente de mon fusil, quand on entendit frapper à la porte.

» Je me levai, j'ouvris. C'étaient deux voyageurs canadiens, vrais Hercules, dont je bénis l'arrivée. L'Indien, d'un geste éloquent désigna les deux fils de la mégère, et s'écria en mauvais français à peine intelligible :

« Eux vouloir tuer celui-là, l'homme blanc et moi l'homme rouge. Grand-Esprit! lui vous envoyer, hommes blancs! »

» Je confirmai l'accusation du sauvage, et je racontai aux voyageurs, tous deux armés de longues carabines, la scène qui venait de se passer. La vieille femme, stupéfaite, tenait encore en main son couteau. Les deux jeunes gens ivres, ne nièrent pas leurs intentions d'assassinat; la vieille s'emporta en imprécations, et en vociférations qui ne la sauvèrent pas. Nous garrottâmes les pieds et les mains de ces trois misérables; l'Indien se mit à exécuter une de ces danses burlesques et triomphales en usage parmi les tribus du désert. Nous passâmes la nuit dans la hutte; et l'aurore reparut vermeille et riante.

» Il s'agissait de châtier les assassins. Nous déliâmes leurs pieds, mais nous laissâmes leurs mains garrottées, et nous les forçâmes de nous suivre. Il y a dans ces contrées éloignées une singulière législation établie par les colons, et qui consiste à brûler l'habitation du meurtrier, à l'attacher à un arbre et à le faire passer par les verges; nous nous conformâmes à ce code, en vigueur aujourd'hui depuis les rives de l'Atlantique jusqu'aux chutes du Niagara. La hutte fut réduite en cendres. Le sauvage reçut pour sa récompense les ustensiles de ménage et le mobilier des coupables; la vieille et ses enfans furent soumis à cet ignominieux supplice, et après les avoir détachés, nous continuâmes notre voyage, accompagnés du jeune guerrier indien, qui fumait gravement sur la route.

» Ce fut le seul danger de ce genre que je courus pendant mes longues tournées. Cependant les solitudes de l'Amé-

rique se peuplent du rebut du monde : vous trouvez épars, dans ces prairies sans limites, des assassins de Vienne et de Leipsick, des escrocs de Paris et de Londres, des aventuriers italiens, des mendians écossais. Réduits à vivre du travail de leurs mains, leurs vices, qui n'ont plus d'alimens, s'amortissent et leurs mœurs s'améliorent. Quand ils reviennent à leurs penchans criminels, on les chasse, on les refoule dans des solitudes plus éloignées; on les rejette comme des bêtes fauves, dans d'impénétrables tanières. Des magistrats nommés *régulateurs* sont chargés de cet office; voici comment ils procèdent.

« Lorsqu'un des membres des nouvelles colonies a violé les lois, commis un meurtre ou un larcin, outragé ouvertement la décence et la probité, les notables de l'endroit choisissent dans leur sein plusieurs personnes chargées d'examiner et de punir le coupable. Ce sont les *régulateurs*. Un premier délit est puni d'exil. Le criminel doit quitter, dans un laps de tems déterminé, le pays où le crime a eu lieu. S'il ose reparaître dans les environs et y commettre de nouvelles violences, malheur à lui. Les *régulateurs* le déclarent hors la loi. On brûle son habitation ; le délinquant, attaché à un arbre, est fouetté sans pitié ; s'il est meurtrier avec préméditation, on le fusille, et l'on plante sur un pieu sa tête sanglante et détachée du tronc. Cette sévérité, que l'on regardera peut-être comme barbare, est nécessaire à la sécurité de ces établissemens naissans.

» Les navigateurs du Bas-Ohio et du Mississipi n'ont pas oublié le nom de Mason, le Rob-Roy de l'ouest de l'Amérique. C'était un homme gigantesque, adroit, courageux, infatigable, et qui, à la tête d'une bande armée et nombreuse, portait la terreur et le ravage dans toutes les contrées environnantes. Il s'était établi au confluent de l'Ohio et du Mississipi; la plupart des bateaux plats qui

descendaient l'un ou l'autre fleuve devenaient sa proie. Les nègres, les chevaux, les provisions, les armes et l'argent, tombaient entre ses mains. Tout l'ouest de l'Amérique retentissait de son nom redoutable. Il possédait une connaissance parfaite des localités, et de nombreux espions l'avertissaient du danger; aussi pendant long-tems il échappa à toutes les recherches. Quelques *régulateurs* s'entendirent enfin et se liguèrent pour débarrasser le pays d'un hôte si redoutable.

» Ils parcoururent toute la contrée, en ayant soin de suivre des directions différentes. Enfin l'un d'entre eux rencontra Mason, qui montait un fort beau cheval. Il eut l'air de ne pas le reconnaître, continua sa route lentement, l'observa de loin, et au moment où Mason, tapi dans le creux d'un arbre, comptait y passer la nuit, il piqua des deux, alla chercher du renfort, et ramena d'un prochain village une troupe d'hommes déterminés. Mason était réveillé quand ils se présentèrent; les premiers qui l'attaquèrent furent tués; on ne put le prendre vivant; et après un long et sanglant combat, son cadavre fut ramassé sur la terre, sa tête tranchée, sa maison brûlée, et ce trophée terrible indique seul aujourd'hui l'emplacement qu'elle avait occupé.

» J'ai assisté à plusieurs de ces exécutions, moins sanglantes il est vrai. C'était un singulier spectacle que de voir une quinzaine de *régulateurs*, à cheval, formant un cercle, la carabine sur l'épaule, et, au milieu du cercle, le délinquant à demi nu, soumis à une fustigation plus ou moins longue. Un jeune homme entre autres, qui n'était coupable ni de vol ni de meurtre, mais qui avait cherché à répandre, dans le canton, les habitudes de débauche infâme qu'il apportait d'Europe, ne reçut ni la mort, ni une correction bien sévère; mais le supplice que les *régu-*

lateurs, à-la-fois juges, législateurs, bourreaux, geoliers et gendarmes, lui infligèrent, est assez bizarre pour être cité. On le fit parcourir tout nu un champ d'orties; et cette promenade, sans lui causer aucun mal réel, le mit pour quelques jours hors d'état de faire aucun mouvement. Dès qu'il fut rétabli il quitta le pays, et sut ce qu'il en coûte de transplanter les débauches du vieux monde dans les retraites du nouveau. »

Voilà comment ce philosophe des forêts, ce naturaliste à qui Dieu avait donné mission d'observer et de peindre ses œuvres, élargissant son cercle malgré lui, copie et fait vivre toutes les mœurs, tous les paysages, toutes les scènes bizarres et intéressantes de ce grand continent. Il ne nous avait promis que des oiseaux, et c'est toute l'Amérique Septentrionale que son panorama déroule à nos yeux; il a compris que ces plaines ces arbres, et ces rivières, créés pour servir d'asile à cette race ailée, étaient le cadre nécessaire de son tableau. Quant à l'histoire des oiseaux eux-mêmes, de leur vie privée, de leurs amours, de leurs guerres, de leurs usages, elle est charmante même dans ses plus petits détails : nous choisissons au hasard la biographie de l'oiseau-moqueur, oiseau particulier à l'Amérique.

« Quand le chant d'amour de l'oiseau-moqueur perce les feuillages du magnolia de la Louisiane, au vaste tronc et à l'immense coupole toujours verte, l'Européen qui se rappelle l'hymne nocturne du rossignol, tapis sous l'ombre des chênes, ressent un secret mépris pour ce qu'il admirait autrefois. La bignonia et les vignes rampantes s'enlacent autour des gros arbres, les dépassent, les couronnent, retombent en festons. Un parfum éthéré embaume l'air; partout des fleurs, des grappes mûrissantes, des corymbes vermeils,

un atmosphère tiède et enivrant. Vous diriez que la nature, embarrassée de ses richesses, s'est arrêtée un jour pour les répandre de son sein sur cet heureux pays. Levez les yeux, sur une branche du grand arbre l'oiseau femelle repose : le mâle, aussi léger que le papillon, décrit autour d'elle des cercles rapides, remonte, redescend, remonte encore, les yeux ardens et fixés sur elle, ses belles plumes un peu développées, saluant de la tête l'objet de son amour, et toutes les fois que son vol s'élance vers le ciel, recommençant cet hymne de joie, le plus brillant, le plus mélodieux des hymnes.

» Il ne débute pas comme le rossignol par de longs et mélancoliques soupirs ; il attaque avec passion et vigueur le chant, qu'il module ensuite, qu'il gradue, qu'il varie, avec un art incroyable : ayant soin de faire entrer dans la composition de son œuvre, l'imitation des plus doux bruits dont la nature lui a fourni le modèle, le murmure des feuilles, le chant de la linotte, le gazouillement du ruisseau. Ce chant accompagne son vol ; mais ce n'est qu'un prélude encore. Lorsqu'il vient se poser sur le rameau qui soutient sa compagne, ses notes deviennent moins brillantes, plus moelleuses, plus exquises. Puis il repart, s'abaisse, remonte, parcourt de l'œil tous les environs, pour s'assurer que nul ennemi ne menace son repos ; bat des ailes ; semble, par ses mouvemens cadencés, exécuter une danse folâtre au milieu de l'air ; revient se percher près de la femelle ; et, pour final de ce grand concerto, lui donne la parodie la plus exacte de toutes les mélodies, de tous les cris, de tous les sifflemens, de tous les accens qui appartiennent à d'autres individus de sa race. C'est la linotte, la perdrix, le hibou ; c'est le gloussement du canard et le caquet de la poule. Enfin une es-

pèce de soupir, un son triste, étouffé, voluptueux, que la femelle laisse échapper, impose silence au moqueur et l'appelle auprès d'elle.

» Bientôt il s'agit de fixer l'établissement conjugal. Le couple voltige de conserve; et finit toujours par s'arrêter à proximité de quelque maison habitée. Il sait qu'il amusera l'habitant de cette demeure, et nul oiseau n'est moins farouche. Bientôt l'oranger, le figuier, le poirier, ont fourni les matériaux nécessaires à la construction du nid (1). On y joint des branches sèches, des feuilles, du lin, du coton, du gazon, et le petit édifice est placé à la jonction de deux rameaux divergens. Cinq œufs sont déposés dans cette molle couche; et le moqueur n'a d'autre occupation que de veiller à la sûreté des siens et de chanter. Il écarte de son petit domaine les serpens, les chats, les oiseaux de proie: quinze jours se passent, et la couvée prend son vol, quitte ses parens, et va pourvoir elle-même à sa propre existence. »

Nous avons beaucoup de livres sur l'histoire naturelle, mais les généralités, les descriptions vagues y abondent; ici, ce sont les coups de pinceau les plus fins, les plus délicats; c'est une précision extrême dans tous les détails; c'est le journal complet de la vie des oiseaux. Audubon détruit plus d'un préjugé populaire. Telles sont, par exemple, ces opinions, ou plutôt ces métaphores lugubres qui flétrissent le *hibou*, comme un oiseau stupide, funèbre, mélancolique, dénué de sagacité. On le place sur les tombeaux; on le chasse à coups de pierres quand il ose se présenter aux clartés du jour; on dit dans la conversation ordinaire: « triste comme

(1) Voyez, dans le 8e Numéro de la REVUE BRITANNIQUE (nouvelle série), la biographie de l'*étourneau des vergers*, écrite également par Audubon.

un *hibou*, sombre comme un *hibou.* » Audubon vous apprendra que parmi les nombreuses races du hibou, il n'en est qu'une, le hibou *au bec noir*, dont le tempérament et l'humeur mélancoliques méritent non ces reproches et ces injures, mais une pitié charitable; car le pauvre animal est presque aveugle, et il a reçu en partage un spleen héréditaire. Quant à ses frères, Shakspeare les connaissait bien, quand il les appelait « les oiseaux joyeux. » Les Athéniens les estimaient beaucoup; Audubon en a porté un dans sa poche, de Philadelphie à New-York; c'était un bouffon de la plus plaisante espèce.

« Le hibou barré, qui pousse de si longs et de si étranges éclats de rire, venait souvent me visiter, dit le naturaliste, lorsque je campais au milieu des bois. Mon foyer ne lui faisait pas peur; il approchait en sautillant, me regardait, balançait sa tête à droite et à gauche, et par la singularité anguleuse de ses mouvemens, ressemblait à une de ces poupées de bois à ressort dont les mandibules, les pieds et les mains exécutent quelques gestes comiques. Si le tems venait à se couvrir, et que l'on fût menacé de pluie, les mouvemens de l'oiseau se multipliaient; les plumes de sa tête se hérissaient et l'enveloppaient comme d'une fraise; il se mettait à rire plus fort que jamais; son *whah! whah!* pénétrant dans les retraites les plus profondes, éveillait l'attention de ses camarades, dont la voix lui répondait en écho. A ce tumulte discordant, à cette gaîté dissonnante, vous eussiez cru que le royaume des hiboux célébrait quelque fête extraordinaire. »

Le portrait de l'aigle à tête chauve, est aussi coloré, et plus exact encore que les belles pages de Buffon.

« L'aigle est né sublime. Il flotte sur les bannières, il est le symbole du courage et de la grandeur. Il est le bla-

son de la liberté d'Amérique; il servit de type à Rome dans ses conquêtes, à Napoléon dans ses entreprises. La puissance de son élan, la hauteur et la rapidité de son essor, sa vigueur, son audace, la froideur de son courage justifient ce choix que l'assentiment de tous les peuples consacre. C'est un héros et un tyran. Sa férocité égale sa bravoure. Il aime à plonger ses serres dans le sang; le carnage fait ses délices, alors même qu'il n'a pas besoin d'une proie à dévorer.

» En automne, au moment où des milliers d'oiseaux fuient le nord et se rapprochent du soleil, laissez votre barque effleurer l'eau du Mississipi. Quand vous verrez deux arbres dont la cime dépasse toutes les autres cimes, s'élever en face l'un de l'autre, sur les deux bords du fleuve, levez les yeux. L'aigle est là, perché sur le faîte de l'un des arbres. Son œil étincèle dans son orbite, et paraît brûler comme la flamme. Il contemple attentivement toute l'étendue des eaux; souvent son regard s'arrête sur le sol; il observe, il attend; tous les bruits qui se font entendre, il les écoute, il les recueille; le daim, qui effleure à peine les feuillages, ne lui échappe pas. Sur l'arbre opposé, l'aigle femelle reste en sentinelle. De moment en moment, son cri semble exhorter le mâle à la patience. Il y répond par un battement d'ailes, par une inclination de tout son corps et par un glapissement dont la discordance et l'éclat ressemblent au rire d'un maniaque. Puis il se redresse; à son immobilité, à son silence, vous diriez une statue. Les canards de toute espèce, les poules d'eau, les outardes fuient par bataillons serrés, que le cours de l'eau emporte; proies que l'aigle dédaigne, et que ce mépris sauve de la mort. Un son, que le vent fait voler sur le courant, arrive enfin jusqu'à l'ouïe des deux

aigles ; ce bruit a le retentissement et la raucité (1) d'un instrument de cuivre : c'est le chant du cygne. La femelle avertit le mâle, par un appel composé de deux notes; tout le corps de l'aigle frémit ; deux ou trois coups de bec dont il frappe rapidement son plumage le préparent à son expédition. Il va partir.

» Le cygne vient, comme un vaisseau flottant dans l'air ; son col d'une blancheur de neige, étendu en avant; l'œil étincelant d'inquiétude. Le mouvement précipité de ses deux ailes suffit à peine à soutenir la masse de son corps ; et ses pattes qui se reploient sous sa queue, disparaissent à l'œil. Il approche lentement, victime dévouée. Un cri de guerre se fait entendre. L'aigle part avec la rapidité de l'étoile qui file ou de l'éclair qui resplendit. Le cygne voit son bourreau, abaisse son col, décrit un demi-cercle, et manœuvre, dans l'agonie de sa crainte, pour échapper à la mort. Une seule chance de succès lui reste, c'est de plonger dans le courant : mais l'aigle prévoit la ruse ; il force sa proie à rester dans l'air, en se tenant sans relâche au-dessous d'elle, et en menaçant de la frapper au ventre et sous les ailes. Cette profondeur de combinaison, que l'homme envierait à l'oiseau, ne manque jamais d'atteindre son but. Le cygne s'affaiblit, se lasse, et perd tout espoir de salut. Mais alors son ennemi craint encore qu'il n'aille tomber dans l'eau du fleuve. Un coup des serres de l'aigle frappe la victime sous l'aile, et la précipite obliquement sur le rivage.

» Tant de puissance, d'adresse, d'activité, de pru-

(1) Ce vieux *substantif,* qui sert de corrélatif au mot *rauque,* semble nécessaire quoique l'emploi en soit peu usité, et que plusieurs dictionnaires le condamnent.

dence, ont achevé la conquête. Vous ne verriez pas sans effroi le triomphe de l'aigle. Il danse sur le cadavre; il enfonce profondément ses armes d'airain dans le cœur du cygne mourant; il bat des ailes, il hurle de joie, les dernières convulsions de l'oiseau l'enivrent. Il lève sa tête chauve vers le ciel, et ses yeux enflammés d'orgueil se colorent comme le sang. Sa femelle vient le rejoindre. Tous deux ils retournent le cygne, percent sa poitrine de leur bec, et se gorgent du sang encore chaud qui en jaillit. »

Audubon n'a pas oublié un seul détail des annales ornithologiques : il a surtout traité avec un soin particulier les amours des oiseaux. D'autres ont redit les Amours des Anges, histoire assurément apocryphe; quelques-uns les Amours des Poètes, amours chimériques comme ceux de Pétrarque, ou ridicules comme ceux du Dante, ou insensés comme ceux du Tasse. On ne nous a pas fait grâce des mystères conjugaux de la floraison; cette manie de platoniser amoureusement tous les objets de l'univers nous a valu les Amours des Minéraux, et les Amours des Triangles (1). Qui ne préférerait à ces ridicules raffinemens, les amours aériens, mais réels, mais tendres, mais attachans que notre naturaliste a décrits si complaisamment et avec tant de bonheur?

La tourterelle de la Caroline lui a fourni le sujet de peintures délicieuses.

« Un luxe merveilleux de fleurs et de bourgeons blancs couvre les branches de la *stuartia*. Sur un des rameaux supérieurs de l'arbre, la tourterelle se tient, les ailes à demi déployées, et prête à fuir les caresses du mâle qui voltige autour d'elle, et auquel elle oppose quelque tems une pru-

(1) Un poème bizarre a paru à Londres sous ce titre.

deric désespérante. Il vole vers elle ; elle s'élance sur un rameau plus élevé. Le mâle, battant des ailes, s'élève aussi haut qu'elles peuvent le porter ; puis, plongeant tout-à-coup, et décrivant un large cercle, la queue et les ailes déployées, il revient après cette navigation aérienne, se poser sur un rameau voisin. La femelle repart et entraîne dans quelque asile plus mystérieux et plus caché le mâle dont sa coquetterie repoussait l'hommage.

Dès que la chaleur du printems fait renaître les premiers bourgeons, le tourtereau de la Caroline commence à chanter. C'est un accent mélancolique et tendre, animé d'une douceur passionnée, prélude heureux et juste symbole de la sève ardente qui va circuler dans les veines de la nature. Quand l'oiseau vole, ses ailes produisent un singulier bruissement, murmure voluptueux que l'on entend de fort loin. Capable de s'élever dans son vol bien au-dessus des plus hauts arbres, il aime mieux raser leurs branches inférieures, suivre la rive des lacs, et voguer paisiblement dans l'air, en y traçant une ligne directe et rapide. Lorsqu'il s'arrête sur un arbre, sa queue qu'il agite élégamment, correspond au mouvement de sa tête et de son cou. »

Tous les oiseaux sont jaloux dans leurs amours, excepté le pivert aux ailes d'or. Notre naturaliste a bien raison d'aimer ces brillans gentilshommes de la forêt, les plus aimables et les plus éclatans des oiseaux.

« J'ai souvent, dit-il, passé des journées entières dans la société de ces petits êtres ailés. Rien n'est plus vif et plus joyeux ; du haut des vieux troncs et des arbres tombant de décrépitude, la voix du pivert se fait entendre, et tous ses camarades lui répondent. On voit plusieurs mâles attachés à la poursuite d'une seule femelle, voltiger, monter, des-

cendre, exécuter mille évolutions étranges : espèce de ballet burlesque dont il est difficile d'être témoin sans rire. C'est ainsi que les prétendans témoignent à leur belle le désir de lui plaire et de l'amuser. Point de jalousie entre ces beaux, qui se disputent paisiblement et sans haine le prix des jeux, la compagne qui doit appartenir au vainqueur. D'arbre en arbre, de buisson en buisson, les mêmes cérémonies se répètent. Autour de la coquette, qui semble indécise, vous voyez quelquefois douze ou treize danseurs voltigeant ; et les jeux continuent jusqu'au moment où elle donne la préférence à l'un des rivaux, qu'elle attaque de son bec lorsqu'il passe près d'elle. Aussitôt tous les prétendans de s'envoler et de courir après une autre belle. Le couple reste tête à tête. Bientôt il s'agit de chercher une habitation commode pour le nouveau ménage. Ils partent ensemble et choisissent, dans le bois, un tronc d'arbre facile à creuser ; tour-à-tour le mari et la femme opèrent à coups de bec l'excavation qui doit contenir eux et leurs petits. A mesure qu'un débris de l'arbre vole dans l'air, sous le bec de l'un d'eux, l'autre le félicite par un petit cri aigu, écho de sa joie. Enfin, le nid s'achève, et c'est plaisir de voir les deux oiseaux monter et redescendre l'arbre dans tous les sens, aiguiser leurs becs sur tous les rameaux ; chasser inexorablement les rouge-gorges et les autres oiseaux ; aller en course lointaine à la recherche de fourmis, de larves et d'insectes. Deux semaines après, six œufs, blancs et transparens comme le cristal, sont déposés dans l'asile conjugal. »

Les piverts ont deux couvées par saison ; aussi cette race joyeuse pullule-t-elle étonnamment dans toutes les forêts de l'Amérique, et vous ne pouvez faire une pro-

menade sans entendre leurs cris perçans et le retentissement de leur bec sur l'écorce des arbres.

Telles sont les couleurs vives, variées, naïves, que la plume du naturaliste, aussi pittoresque que son pinceau, emploie pour commenter et expliquer les admirables planches qui composent son ouvrage. C'est ainsi que nous comprenons la science. Grâce aux progrès de la civilisation, elle ne se contente plus d'une aride nomenclature : elle ne se renferme plus dans la poudre des vieux livres. Adieu pour toujours aux classifications symboliques et artificielles qui remplaçaient l'étude du monde, et substituaient aux harmonies de la création je ne sais quel squelette, dont les ossemens étiquetés servaient de jouet aux érudits. Lisez ces anciennes monographies. Qu'y trouverez-vous? Des titres, des mots, des chiffres, un numérotage éternel, qui ne parle ni à l'ame ni à la pensée. Est-ce donc là, grand Dieu! ton œuvre éternelle, ton œuvre vivante, animée dans toutes ses parties? Quelles inventions puériles me donnez-vous à la place de ce grand tout?

Voici un aigle sur la cime d'un roc : vous dissertez longuement sur une classe d'oiseaux, qui, dites-vous, ont le bec crochu et les pattes armées de serres. Que m'importe? Cicérone insipide, pourquoi venez-vous vous interposer entre moi et le spectacle dont ma curiosité cherche les causes. Je veux savoir pourquoi cet aigle est là ; quel intérêt a-t-il à quitter la plaine qui lui offre une proie abondante ? d'où vient qu'il choisit pour trône et pour lieu de repos, ce rocher aigu, cet amas stérile de glaçons, qui ne peut lui fournir ni abri ni pâture ? Je vous demanderai aussi à quoi peut servir dans le plan général de l'univers, cette montagne aride et graniteuse que baigne la mer. Si vous m'apprenez

que l'aigle, par l'envergure et la disposition de ses ailes, a besoin d'une cime très-élevée, d'où son essor est plus facile; si vous prouvez par la conformation du globe, la nécessité des montagnes, où s'élaborent les métaux et où se trouvent les grands réservoirs qui alimentent les ruisseaux et les fleuves, je serai vraiment instruit; je concevrai quelques-unes des harmonies de la nature, et je m'inclinerai avec respect devant ce vaste instrument aux mille cordes, fabriqué par l'éternel auteur.

Sans doute il est utile de classer systématiquement les faits : cet ordre sert la mémoire et favorise l'extension des connaissances. Il devient plus facile alors de découvrir entre les observations déjà faites, ces rapports mystérieux qui les unissent; mais ces systèmes ne sont après tout que les armoires destinées à renfermer les divers objets d'une collection. Ne prodiguez pas les ornemens, ne surchargez pas de dorures inutiles et de sculptures prétentieuses, d'enroulemens et de mascarons, les boiseries de votre cabinet; établissez un ordre simple dans la classification des objets, et ne croyez pas avoir atteint le but de la science, quand vous avez rangé curieusement vos acquisitions. La nomenclature n'est que l'alphabet de la science.

Mais l'intelligence humaine s'est dépouillée de ses entraves : on commence à quitter cette route stérile et obscure; on ne s'arrête plus dans les sentiers d'une classification inutilement abstraite. Le public lui-même s'habitue à étudier la nature; les notions de physique, de chimie et d'histoire naturelle se répandent de plus en plus; l'amour de la nature, le besoin de la connaître et de l'observer dans ses rapports intimes ne sont plus exilés du domaine de la science : nous ne désespérons pas de voir arriver le jour où l'on ne prendra plus des mots pour des choses

et des abstractions pour des réalités. Honneur donc aux Cuvier, aux Levaillant, aux Wilson, aux Selby, aux Audubon; ils ont renoué la chaîne éternelle qui nous attache aux œuvres de la création et à la main puissante qui établit à la naissance du monde leur impérissable harmonie.

(*Blackwood's Magazine.*)



DE

L'ÉTAT MILITAIRE ACTUEL DE LA FRANCE

ET DES MOYENS D'EN CONSERVER LE CHIFFRE EN EN RÉDUISANT LES CHARGES.

ACCROISSEMENT DE L'ÉTAT MILITAIRE DE L'EUROPE. — DOMMAGE QUI EN RÉSULTE POUR LA FRANCE. — DIFFICULTÉS D'EN FAIRE L'APPRÉCIATION. — INCERTITUDE DES STATISTIQUES ET SES CAUSES. — TABLEAU DES FORCES MILITAIRES DE L'EUROPE EN 1826 ET 1831. — EXAGÉRATION DES FORCES ATTRIBUÉES A LA RUSSIE. — IMPOSSIBILITÉ OU ELLE EST DE FAIRE LA GUERRE A LA FRANCE. — AVANTAGE QU'AVAIENT LES PEUPLADES DU NORD DE L'EUROPE ET DE L'ASIE SUR LES PEUPLES CIVILISÉS, QUAND ELLES ÉTAIENT ENCORE BARBARES. — EXPLICATION DE LA FACILITÉ DES CONQUÊTES QU'ELLES FAISAIENT EN EUROPE, DANS L'INDE ET A LA CHINE. — LEUR AFFAIBLISSEMENT DEPUIS QU'ELLES ONT COMMENCÉ A SE CIVILISER. — FORMIDABLE ORGANISATION MILITAIRE DE LA PRUSSE. — ORGANISATION MILITAIRE DU WURTEMBERG. — OBSERVATIONS SUR LA POSSIBILITÉ DU DÉSARMEMENT. — SUITES QU'IL POURRAIT AVOIR EN FRANCE. — NÉCESSITÉ D'EMPLOYER LA MAIN-D'OEUVRE DU SOLDAT. — AVANTAGES QUI RÉSULTERAIENT POUR SES MOEURS ET POUR SON BIEN-ÊTRE D'UNE VIE LABORIEUSE. — ÉVALUATION DES TRAVAUX QU'IL EXÉCUTERAIT SUR LES ROUTES. — OBSERVATIONS SUR LA CONSTRUCTION DE CES ROUTES. — TRAVAUX EXÉCUTÉS PAR LES LÉGIONS ROMAINES, PAR LES TROUPES DE LOUIS XIV ET PAR CELLES DE PIERRE I[er]. — ORGANISATION DE L'ARMÉE ET DE LA FLOTTE SUÉDOISE. — TRAVAUX QU'ELLES EXÉCUTENT. — RETRAITE QUE L'ON DONNERAIT AUX SOLDATS TRAVAILLEURS EN LES NOMMANT CANTONNIERS. — CES CANTONNIERS VÉTÉRANS FORMERAIENT LE CADRE DE LA GARDE NATIONALE MOBILISÉE. — EMPLOI QU'ON POURRAIT FAIRE DE L'ARMÉE POUR METTRE EN CULTURE LES FRICHES ET LES MARAIS DE LA FRANCE, ET POUR REPLANTER D'ANCIENNES FORÊTS. — ACCROISSEMENT QUI EN RÉSULTERAIT DANS LA RICHESSE PUBLIQUE. — DANGER DES EMPRUNTS QUE CONTRACTENT LES VILLES. — OBSERVATIONS SUR LA CENTRALISATION ET SUR LE GÉNIE DES PONTS-ET-CHAUSSÉES. — CAUSES DE L'IMPERFECTION DES ROUTES DÉPARTEMENTALES. — CONCLUSION.

POUR apprécier tous les bienfaits de la paix, il faut avoir vu la guerre de près; non pas seulement ses scènes san-

glantes et ses destructions nécessaires, mais ses ravages capricieux et inutiles; car sous ses inspirations l'homme devient un enfant cruel et fantasque, détruisant pour détruire, sans but, sans profit pour lui-même, poussé par je ne sais quel instinct sauvage. Je me rappellerai toujours, des impressions de ma première jeunesse, le sentiment d'horreur que j'éprouvai, la première fois que je vis un village en flammes, que la poudre n'avait pas allumé, et auquel on avait mis le feu seulement pour en faire un bivouac plus commode. Lorsque Frédéric II entra à Dresde, avec son armée, les princesses de la famille électorale, qui n'en étaient pas sorties, vinrent se jeter à ses pieds pour se plaindre des excès de ses soldats. « Mesdames, c'est la guerre, » répondit sans émotion le conquérant. Dans ce moment on pillait, on détruisait des monumens, des produits admirables des arts, réunis à grands frais dans la capitale de la Saxe par deux princes magnifiques. Peut-on espérer que la raison publique fera un jour assez de progrès pour que l'espèce humaine n'ajoute plus à tant de maux inévitables qu'elle souffre et que la nature lui inflige, cette calamité volontaire?

Malheureusement, même pendant la paix, le soldat, salarié improductif, est déjà un élément fort actif de destruction, car par le fait il détruit tout ce qu'il ne produit pas et tout ce qu'il aurait pu produire. Si on l'eût laissé aux champs ou dans les ateliers, il est probable, sans doute, qu'il eût reçu de la société une solde, un salaire au moins égal à celui qu'il en reçoit sous les armes; mais, dans le premier cas, il lui aurait donné en échange les fruits de son travail; tandis que, dans le second, il reçoit sans rien rendre. Une grande armée est donc pour les nations qui l'entretiennent, une contribution accablante, et, sans contredit, le plus dispendieux de tous les luxes.

Bien plus, ce ne sont pas seulement les soldats que nous payons qui sont un impôt énorme ; ceux que salarient les autres états sont aussi pour nous-mêmes une charge très-lourde et une espèce de contribution indirecte ; voici comment : les nations qui les soldent, ayant en recrutant leurs armées, retranché du nombre des travailleurs, cent, deux cents, trois cent mille hommes, voient par conséquent diminuer la masse de leurs produits et par suite celle de leur richesse. Dès-lors elles ne peuvent plus acquérir et consommer autant de productions étrangères. Ainsi donc la France souffre, en ce moment, de deux manières : par l'exagération de son état militaire et par celle de l'état militaire de ses voisins. Faut-il s'étonner après cela de tous les embarras qu'elle éprouve au milieu de la prolongation de la paix.

Cette dernière observation va surprendre sans doute les hommes qui croient qu'une nation ne bénéficie que des maux que souffrent les autres ; mais ceux qui pensent ainsi ne sont pas de leur siècle ; et ce serait peine perdue que de les réfuter. Poursuivons donc, et tâchons d'apprécier par des chiffres l'étendue du dommage que nous cause cette double circonstance ; c'est, comme on sait, la méthode habituelle de la Revue Britannique. Nos chiffres seront loin sans doute d'avoir une exactitude rigoureuse ; cette exactitude est impossible. Toutefois, ils approcheront davantage de la vérité, et laisseront dans l'esprit une impression plus nette que des phrases générales et vagues.

Il faut le reconnaître, l'évaluation des forces de terre et de mer, entretenues par les divers états, est presque aussi difficile à faire que celle de leurs revenus et de leurs dettes, par la multiplicité des causes qui peuvent induire en erreur celui qui en tente l'appréciation. Il serait trop long d'en faire l'analyse. Observons seulement que malgré les chiffres

précis des tableaux de ce genre, on ne peut y voir que de simples approximations, alors même que ces tableaux sont faits avec discernement et conscience. Qu'est-ce, quand ils sont fournis par ces statisticiens qui, pour obtenir des effets piquans, font violemment contraster des chiffres dont les élémens ne sont pas comparables, et qui ont mis la statistique en épigrammes, comme Benserade avait mis les *Métamorphoses d'Ovide* en madrigaux ; ce qui était certes beaucoup moins ridicule. Il faut encore faire moins de cas de ces tableaux rédigés sans aucune critique, et sur des documens empruntés à des ouvrages publiés à quarante ou cinquante ans d'intervalle et même au vieux dictionnaire géographique du bonhomme Vosgien. De semblables tableaux offrent, dans la même colonne, les élémens les plus hétérogènes, et donnent, par conséquent, les idées les plus fausses sur la force des états dont ils devraient être la mesure approximative. Tandis que, dans ces méprisables rapsodies, l'armée d'un état est calculée sur le pied de guerre, celle d'un autre l'est sur le pied de paix. Ici la force de l'armée se réfère à l'année 1815 ; et là elle se rapporte à 1830. Pour un état on ne donne que les troupes de ligne réunies sous le drapeau ; pour un autre on donne tous les cadres ; tandis que, pour un troisième, on joint à ces deux élémens les milices et même la garde nationale.

Tel n'est pas le tableau suivant, car les chiffres nous en ont été fournis par M. Balbi, qui porte dans la statistique, non-seulement de la critique, mais de la probité ; et qui aime mieux s'abstenir, et laisser des places vides dans les colonnes de ses cadres, que de les remplir par des chiffres hasardés ou faux.

COMP TATS DE L'EUROPE

DÉ	AUGMENTATION.
EUR	
MONARCHIE FRAN	170,043
CONFÉDÉRATION	46,213
EMPIRE D'AUTRIC	110,000
MONARCHIE PRUS	97,400
ÉTATS SECONDAI	
Royaume de Bav	16,000
Royaume de Wu	8,000
Royaume de Har	3,800
Royaume de Sax	5,000
Grand-duché de	6,000
Grand-duché de	4,000
Hesse-Électorale.	1,600
Grand-duché de	600
Grand-duché de	3,500
Grand-duché de	400
Grand-duché de	1,800
Duché de Nassau	2,000
Duché de Brunsv	1,400
Duché de Saxe (	1,200
Duché de Saxe-M	1,000
Duché de Saxe-	700
Duché de Anhalt	200
Duché de Anhalt	300
Duché de Anhalt	300
Principauté de R	100
Principauté de R	400
Principauté de R	100
Principauté de S	450
Principauté de S	300
Principauté de L	500
Principauté de L	180
Principauté de	400
Principauté de	350
Principauté de E	100
Principauté de I	100
	484,436

OBSERVATIONS.

NOTA. Les chiffres qui se réfèrent à l'année 1831, ont été extraits des documens officiels les plus récens.

Pour compléter ce tableau, nous croyons utile d'indiquer les divers emprunts qui ont été contractés par les principales puissances de l'Europe, depuis la révolution de juillet. Comme ces emprunts sont la conséquence de l'accroissement extraordinaire des forces de l'Europe, leur chiffre trouve ici une place naturelle.

Emprunt de la Hollande.	300,000,000
— de l'Autriche..	200,000,000
— de la France...	140,000,000
— de la Russie...	80,000,000
— de la Belgique .	25,000,000
— du Piémont....	25,000,000
— des États-Romains.......	16,000,000
TOTAL des emprunts effectués.......	786,000,000

La Prusse a émis, dit-on, de nouvelles obligations anglo-prussiennes; mais l'opération n'a point été publique, et le chiffre n'en est

…E L'ARMÉE en 1831.	DIMINUTION.	AUGMENTATION.
1,365,550	»	424,436
200	»	100
473	»	273
383	»	233
1,298	»	798
406	»	206
28	»	8
80,000	»	54,000
60,000	»	13,000
65,000	»	18,143
1,800	»	»
1,780	»	»
800	»	»
»	»	»
40	»	»
6,000	»	2,000
10,000	»	2,600
60,000	»	8,490
34,000	»	4,355
110,000	»	20,000
»	»	»
54,000	»	3,162
45,000	201	»
»	»	»
»	»	»
89,000	13,283	»
700,000	10,000	»
?	»	»
?	»	»
500	»	420
300,000	»	»
?	»	»
?	»	»
?	»	»
10,000	1,000	»
1,700	»	500
2,977,958	24,484	612,724

OBSERVATIONS.

pas connu. En France, pour couvrir la dépense extraordinaire de 1830 et 1831, il a fallu, indépendamment de l'emprunt de cent quarante millions :

1o Faire une émission extraordinaire de bons royaux montant à...	160,000,000
2o Ajouter 30 centimes temporaires au principal de la contribution foncière, dont le produit a été de..	46,400,000
3o Faire une vente extraordinaire des bois de l'État, qui a produit.............	50,000,000
Total.......	256,400,000

Si au chiffre total des emprunts que les autres gouvernemens ont été obligés de faire, on ajoute également les impôts extraordinaires qu'ils ont créés depuis juillet 1830, qui ne peuvent pas être au-dessous de six cents millions, on verra que dans l'espace de dix-huit mois il a été dépensé 1,400,000,000 fr. d'une manière tout-à-fait improductive. La Grande-Bretagne, en maintenant son armée à-peu-près dans ses anciennes limites, a pu seule se dispenser de faire un nouvel appel au crédit dont les complaisances antérieures lui ont été si fatales.

Il résulterait de ces chiffres, qu'en 1826, l'Europe avait 2,351,122 hommes sous les armes. Or, en évaluant la moyenne de la journée qu'ils auraient pu gagner à 1 f. 50 c., estimation assurément bien faible, c'était une valeur de 1,058,007,900 fr. en main-d'œuvre que l'Europe perdait tous les ans. Cette perte se serait encore fort accrue en 1831, puisqu'il existerait 588,240 hommes de plus sous le drapeau. En partant de la même base, ce serait donc une perte annuelle de 1,322,715,900 fr. que feraient les divers états européens, s'ils prolongeaient cet état de choses; perte immense et qui cependant ne serait encore qu'une portion de la perte totale; car, pour mesurer celle-ci, il faudrait en outre tenir compte du matériel; de ces constructions colossales destinées à protéger les frontières des divers états; de ces projectiles de fer ou de plomb; des instrumens qui les lancent; de ces chevaux enlevés à l'agriculture, et qui, en entrant dans les casernes, y deviennent improductifs comme les hommes, etc.

Toutefois, il faut le reconnaître, il doit y avoir de l'exagération dans la plupart de ces évaluations. Les puissances cherchent réciproquement à s'en imposer par des chiffres formidables. La France est, à cet égard, celle qui a le plus de sincérité. Ses débats parlementaires et la perfection de sa comptabilité, ne lui permettraient pas d'entretenir des illusions que le plus simple examen de ses documens officiels ferait disparaître.

Mais il n'en est pas de même de la Russie. L'immensité de son territoire, et les régions désolées et lointaines où il s'étend; l'impossibilité où se trouve son gouvernement lui-même de se rendre un compte exact de sa position, à cause de l'imperfection de ses procédés administratifs et de l'ignorance de ses administrateurs; ont favorisé un régime de déception dont certes cette cour ne se fait pas faute.

C'est ce qui explique les évaluations si disparates que les statisticiens ont faites des forces de l'armée russe. Tandis que quelques-uns les évaluaient à 1,039,117 hommes, d'autres assuraient qu'en 1819, elles n'étaient plus que de 450,000. Mais les faits positifs et les inductions qu'en tire M. Schnitzler, dans sa statistique de l'empire de la Russie, ayant déterminé M. Balbi à faire de nouvelles recherches, lui ont démontré la justesse des calculs de ce jeune statisticien, et en conséquence il a évalué, comme lui, le cadre de l'armée russe, à 670,000 hommes sur le pied de paix, nombre qu'on augmenterait d'une centaine de mille hommes en comptant les colonies militaires.

Toutefois ce chiffre, malgré sa modération apparente, est bien plus nominal que réel. Dans aucun tems cette puissance n'a pu mobiliser plus de 300,000 hommes, alors même que la plus grande partie en était stipendiée par les subsides de la Grande-Bretagne (1). Il est facile sans doute

(1) Le seul relevé exact des forces russes que l'on connaisse, c'est celui qui fut dressé en 1737, par le feld-maréchal de Munnich, avant son entrée en campagne contre les Turcs. Quoique d'une date ancienne, nous le reproduisons ici pour l'opposer aux évaluations exagérées que de toute part et dans tous les tems on a faites de l'armée russe. Ce document a un caractère d'authenticité incontestable, car il a été dressé par le meilleur administrateur qu'aient eu les armées russes.

ÉTAT DE TOUS LES CORPS RÉGULIERS COMPOSANT L'ARMÉE RUSSE, EN AVRIL 1737.

	Force des corps. hommes.
Régiment Preobrajenski	3,245
id. Séménovski	2,436
id. Ismaïlooski	2,436
Infanterie de ligne	84,153
A reporter	92,270

de porter sur l'effectif des corps des hommes qui vivent dans leurs forêts, dans les anfractuosités de montagnes inaccessibles ou sur le bord de grands fleuves qui coulent dans des déserts. Il ne l'est pas autant de les mettre en ligne et de les équiper. Aujourd'hui les hommes ne sont, en quelque sorte, que la partie accessoire d'une armée ; pour en constituer une, il faut en outre des armes, un équipement nombreux, des ambulances, des vivres et de l'argent. A l'appui de ces observations, voyez avec quelle peine la Russie a triomphé dans cette lutte à mort dont elle vient de sortir. Lorsqu'on apprit en France l'insurrection de Varsovie, on supposa aussitôt qu'une armée russe de douze cent mille hommes allait inonder et couvrir de ses flots tout le territoire polonais. Qui aurait cru, en décembre 1830, que ce ne serait qu'après neuf mois d'une guerre à ou-

	Force des corps. hommes.
Report	92,270
Garde à cheval	1,336
Cuirassiers	980
Dragons	39,156
Garnison de la Baltique	26,520
id. des provinces	38,008
Dragons sédentaires	5,856
Bataillon de gardes-du-corps	643
16 régimens de milices, composés chacun de 1,059 hommes	16,941
4 régimens d'infanterie, de 1,281 hommes	5,124
4 régimens de cavalerie casanaise, de 1,059 hommes	4,236
Troupes de Mecklembourg	654
Serviens	280
Artillerie de siége et de campagne	4,800
Artillerie sédentaire	5,200
Corps des ingénieurs	750
Compagnie de mineurs	211
Compagnie de bombardiers	107
Total	234,082

trance que l'armée impériale pénétrerait dans l'enceinte de Varsovie! Sans doute l'héroïsme des preux polonais a contribué puissamment à arrêter les progrès de l'ennemi; mais c'est surtout à la faiblesse numérique des corps que l'empereur dirigeait contre l'insurrection, qu'il faut attribuer les lenteurs de ce déplorable succès.

Aussi est-ce une préoccupation bien chimérique que de craindre que la Russie puisse tenter de diriger une expédition contre nous. Quoi! après la dévastation de la plus belle partie de son territoire, en 1812; après sa double campagne contre la Turquie, et celle qu'elle vient de faire contre la Pologne; laissant derrière elle les feux mal éteints de l'insurrection de ce malheureux pays, elle viendrait provoquer sur sa frontière, un peuple dont une partie, avide maintenant d'émotions terribles, s'y précipiterait avec transport! Si, en effet, telle était son envie, il faudrait qu'elle la réprimât. Bon gré mal gré, son armée est rivée sur son sol pour dix ans au moins.

Il serait facile, au surplus, de faire voir que les peuplades des régions septentrionales du globe étaient mieux organisées pour la conquête, lorsqu'elles étaient barbares et nomades, qu'aujourd'hui qu'elles pratiquent les arts d'une civilisation imparfaite. Jadis, quand elles s'expatriaient, elles ne laissaient guère derrière elles que des pâturages, dont leurs montures avaient déjà dévoré l'herbe. « Elle ne peut plus croître, disait Attila, sur la terre qu'a foulée mon cheval. » C'étaient des nations entières, et par conséquent des armées innombrables qui se déplaçaient, armées accoutumées à toutes les privations d'une nature sauvage qu'aucun art n'avait adoucie. La guerre offrait aux hommes qui en faisaient partie des jouissances inaccoutumées; car, incapables de rien produire eux-mêmes, ils s'appropriaient ce qu'avaient produit les autres. La ci-

vilisation n'avait pas encore armé les peuples qu'ils attaquaient de ces projectiles que la science peut seule diriger avec succès; et ce n'était pas avec quelques machines de guerre qu'ils pouvaient balancer l'énergie musculaire des hordes qui venaient les assaillir. Celles-ci se présentaient sur les confins de l'Europe, sur les pics de l'Himalaya, ou au pied de la grande muraille de la Chine, prodigieuse et inutile barrière qu'elles franchissaient d'un bond. Une fois au milieu du peuple vaincu, il fallait composer, sans quoi elles n'eussent pas pu cohabiter avec lui, et elles auraient été forcées de se tenir perpétuellement en armes et de camper sur son territoire. Elles prenaient aux vaincus une part de leurs biens, et les laissaient jouir de l'autre avec sécurité. En Chine, elles adoptaient les arts et les habitudes de la population indigène. L'orgueil de la conquête ne leur permettait pas de quitter leur costume national pour en adopter un autre; mais elles imposaient le leur aux Chinois. Si elles l'eussent porté seules, en constatant la faiblesse relative de leur nombre, il aurait fait germer des pensées d'insurrection contre des conquérans qui, au bout d'un certain tems, n'étaient plus protégés par leur concentration, car ils se dispersaient nécessairement sur la surface du territoire. Toutefois des attachemens passionnés à des gouvernemens déchus, car il y a de l'héroïsme même en Chine, faisaient soutenir des luttes opiniâtres dans quelques provinces reculées. A la fin, ceux qui y avaient pris part étaient obligés ou de fuir, ou de se soumettre. Les fugitifs allaient peupler les belles îles du sud de l'Asie, et c'est ainsi qu'on ne trouve plus l'ancien costume chinois qu'au milieu des comptoirs hollandais de l'Archipel Oriental. Mais aujourd'hui que la guerre s'environne d'un immense et dispendieux attirail, ces redoutables invasions de barbares ne peuvent plus avoir lieu, au moins

en Europe. Pour faire la guerre avec avantage, il ne faut pas seulement qu'un peuple soit brave, il faut aussi qu'il soit riche. Relativement aux autres nations continentales, la Russie se trouve, d'ailleurs, dans une position défavorable. Depuis quinze ans, elle est presque la seule qui ait eu des guerres à soutenir, car celle qu'a faite la France aux constitutionnels d'Espagne peut à peine compter. La Russie au contraire a fait successivement une campagne contre la Perse, deux contre la Turquie et une contre la Pologne. Quoique toutes ces campagnes aient fini par la victoire, deux cependant ont été fécondes en désastres de tout genre.

Au fond un des principes de la puissance de la Russie, c'est sa force d'opinion ; force qui, à beaucoup d'égards, repose sur des illusions. On jette les yeux sur une carte ; on voit cet empire immense s'étendre sur deux parts du globe dont il occupe toutes les hautes régions ; puis, dans cette soif d'extension qui domine son gouvernement, alonger ses bras gigantesques à travers les mers sur le continent américain, comme si toutes les latitudes septentrionales lui appartenaient de droit. On ne calcule pas que cette extension même, au lieu d'être un élément de force est un principe de faiblesse. A quoi sert, en effet, de régner sur des solitudes ? Comment la Russie pourrait-elle recruter utilement dans ses gouvernemens d'Asie, dont la population égale à peine celle de la Bavière ? Quelle lenteur pour lever des hommes parmi des peuplades dispersées dans des déserts, et pour les faire arriver sur les points où on les incorpore ! Il ne serait pas difficile de faire voir que, pour contenir ces peuplades, la Russie est obligée d'employer plus de soldats qu'elle n'en recrute parmi elles. Il lui en faut beaucoup pour occuper cette zône de petits fortins en bois jetée sur tout le nord de l'Asie, depuis Casan jusqu'aux mers du Kamtchatka. Aussi le véritable

élément de la puissance militaire de la Russie se trouve-t-il dans ses possessions d'Europe, et surtout dans celles qu'il doit aux conquêtes de Pierre Ier et de ses successeurs, où une civilisation plus avancée permet aux habitans de se concentrer davantage et de vivre sur de moins grands espaces. Il faut le reconnaître, cependant, si la grandeur de ces espaces diminue la puissance de ses moyens d'agression, elle est un moyen de défense fort énergique; moyen que fortifient les horreurs de son climat; ces hivers si longs et si âpres qui succèdent sans transition à des étés torrides, où, pendant des jours presque sans nuits, le soleil brûle et fatigue tous les organes par la continuité de sa présence sur l'horizon. Aussi l'exemple de Charles XII et de Napoléon a-t-il fait voir que les armées d'invasion qui y pénètrent y sont destinées à une perte certaine, dont le génie de la guerre, même avec les plus savantes combinaisons stratégiques, ne peut les garantir.

Il ne serait pas difficile de démontrer que la Prusse, avec son territoire plus circonscrit, sa population plus dense et son habile organisation militaire, si elle est plus vulnérable chez elle, est plus redoutable chez les autres. C'est elle assurément qui a eu le plus de part aux succès des alliés, pendant les campagnes de 1813, 1814 et 1815. On sait que pour ménager ses finances et ses peuples, elle tient la plus grande partie de son armée en congé. C'est ainsi, quand rien ne menace, que l'effectif de cette armée n'est que de 83,400 hommes, quoique le cadre de la seule troupe de ligne, sur le pied de paix, soit de près de deux cent mille hommes (199,452). Cette organisation avait trompé les ombrages de Napoléon lui-même. En entrant en Russie, il entraînait avec lui, à titre d'auxiliaire, un corps de 22,000 Prussiens, et ne croyait laisser sur ses derrières que 50,000 hommes, dans les garnisons de Silésie. En

revenant, après nos malheurs, quelle ne fut pas notre surprise de voir la Prusse se couvrir de tous les côtés de soldats! C'était un tumulte, une fermentation guerrière impossibles à décrire. On eût dit qu'un nouveau Cadmus avait fait sortir du sein de la terre des bataillons tout armés. Dans les tems ordinaires, la Prusse ne garde absolument que les hommes dont l'instruction n'est pas terminée, et les sous-officiers et officiers nécessaires pour les instruire. De cette manière, le chiffre de la solde se trouve considérablement réduit, et elle ne perd pas le travail de cent cinquante ou deux cent mille hommes, dont les bras secondent l'activité agricole ou industrielle.

Tous les états allemands, pénétrés des avantages que ce système présente sous le rapport économique, l'ont maintenant adopté; dans plusieurs même il a éprouvé des améliorations. C'est ainsi, par exemple, que, dans le Wurtemberg, la force des compagnies et des escadrons varie selon les saisons et les exercices, et d'après les exigences plus ou moins pressantes du service. En hiver, le nombre d'hommes, sous les drapeaux, n'est que de 3,000; en septembre, époque des grandes manœuvres, il s'élève jusqu'à 8,000; tandis que, pendant les autres mois, il n'est que de 5,000. Il faut le reconnaître cependant, le système prussien, ainsi modifié, n'est propre qu'à des états peu étendus, où le soldat peut facilement et presque sans frais, rentrer dans ses foyers ou en sortir. Il serait impossible, par exemple, de faire venir du pied des Pyrénées des soldats en semestre, pour les faire assister à Paris ou dans toute autre ville du nord de la France, à des manœuvres d'automne, et de les renvoyer à l'issue de ces manœuvres. La Bavière, dont la circonspection est beaucoup plus vaste que le Wurtemberg, a une organisation militaire plus parfaitement identique avec celle de la Prusse. Sur le pied

de paix son armée est forte de 53,000 hommes, mais l'effectif n'est que de 17,000.

D'après ce système, toute armée a trois états divers : 1° le pied de guerre, lorsque la guerre a lieu ou qu'elle menace; dans cet état, le chiffre de l'effectif, quand les levées sont opérées, doit être conforme à celui des cadres ; 2° le pied de paix, qui se compose à-la-fois des hommes qui sont sous le drapeau et de ceux qui sont en congé ; 3° l'effectif du pied de paix formé seulement des hommes sous le drapeau. Le système prussien se complète par la landwehr, qui n'offre qu'une analogie imparfaite avec notre garde nationale, et par la landsturm, cet orage du pays, que le gouvernement ne soulève que lorsque l'invasion est aux portes du territoire, ou lorsqu'elle les a déjà brisées. Dans ce moment, il livre des armes à quiconque peut en porter ; à la vieillesse, et presqu'à l'enfance. La landwehr est assurément une réserve très-forte. Chaque année, les hommes qui en font partie se déplacent pour être casernés, et là sont soumis à des exercices et à des manœuvres qui durent un mois. Notre garde nationale est donc bien loin d'en être l'équivalent. Dans le cas où cette garde serait mobilisée, cette mobilisation serait à-peu-près nominale, ou du moins elle atteindrait presque exclusivement le cadre de réserve. Ce ne serait par le fait qu'une conscription de quelques mois prise sur l'ensemble de la population, au lieu d'une conscription de cinq années. Pas une seule compagnie, pas une seule fraction de la garde nationale ne partirait en masse. Comme les remplaçans seraient à bon marché : 1° parce que ce service serait nécessairement très-court ; 2° parce qu'une guerre assez sérieuse pour mettre le gouvernement dans le cas d'user de cette ressource, suspendrait le mouvement de l'activité industrielle, et ferait par conséquent congédier beaucoup d'ouvriers, à part un petit

nombre d'hommes isolés d'un patriotisme généreux et ardent, tous ceux qui jouiraient d'un certain degré d'aisance, soit par des propriétés acquises, soit par une industrie quelconque, aimeraient bien mieux payer une faible somme que de compromettre plus ou moins leurs intérêts et leurs affaires en s'en éloignant. Les gardes nationaux mobilisés, choisis pour la plupart dans le cadre de réserve, n'auraient donc aucune instruction militaire préalable ; et ce serait là un très-grave inconvénient. En effet, il faut environ une année pour faire un soldat, surtout si on compte le tems nécessaire pour le lever et pour l'incorporer. Or, la garde nationale ne serait mobilisée que dans des tems de crise, et ces crises, à cause même de leur violence, ne durent guère que six mois, un an au plus. Il en résulterait que les gardes nationaux mobilisés ne deviendraient, en quelque sorte, capables de servir utilement qu'au moment où on les congédierait. Ajoutons encore que ces soldats mauvais ou médiocres, non pas certes faute de courage, mais à cause de leur inexpérience, seraient cependant des soldats très-chers, car ils recevraient la même solde que l'armée, et seraient habillés pour un service transitoire et très-court, comme s'ils devaient rester plusieurs années sous le drapeau. Aussi, suivant nous, pour en tirer parti, c'est une institution à refaire, et à refaire sur d'autres bases.

Il faut le dire, cependant, on a vanté outre mesure celle de la landwehr ; c'était une étrange préoccupation de quelques députés, pendant la dernière discussion sur la loi du recrutement, que de supposer que cette troupe ne coûte rien, parce qu'elle ne reçoit pas de solde. On considère comme non avenues et la dépense de son uniforme et les journées de travail perdues par les hommes qui en font partie, pendant les manœuvres d'automne. Au fond, c'est

une charge très-lourde, et si elle accroît la puissance de la Prusse, celle-ci la paie bien. Mais la science économique est encore si imparfaitement connue en France, que des esprits, d'ailleurs éclairés, s'imaginent qu'il n'y a d'autres contributions que celles qui se versent dans les caisses du Trésor. Les mêmes personnes supposent sans doute que la garde nationale ne nous coûte rien ; et cependant nous avons fait voir, dans un précédent Numéro, que c'était une taxe de plus de cent millions ; chiffre qui se décompose en deux principaux, dont l'un représente la valeur de l'équipement, et l'autre celui du tems employé aux gardes et aux exercices. Mais la garde nationale est si merveilleusement adaptée à nos mœurs, que c'est à peine si on en sent la charge. Dans cette soif d'égalité, ce premier besoin des classes les plus nombreuses de la France, on se félicite d'une institution qui semble égaliser et confondre tous les rangs, en leur imposant le même uniforme.

Au surplus, la France vient à son tour d'imiter en partie le système prussien. Comme en Prusse, son armée sera désormais susceptible d'avoir trois états différens : le pied de guerre ; le grand pied de paix, lorsqu'elle aura lieu de craindre quelque agression ; le petit pied de paix, quand rassurée sur le dehors et paisible dans l'intérieur, elle aura en congé la moitié de son armée. Nous aurons de moins la landwehr ; mais la France n'a pas besoin pour sa défense d'une force relative aussi considérable que la Prusse. Celle-ci a, sous le rapport militaire, les plus mauvaises délimitations naturelles ; elle n'a aucune ligne de montagnes, et les grands fleuves qui l'arrosent, au lieu de protéger ses frontières contre les agressions de l'ennemi, semblent au contraire lui en ouvrir l'entrée, par la direction qu'ils suivent. Quant à ses places fortes, acquises par des conquêtes faites à diverses époques, et dispersées

çà-et-là sur son long territoire, elles ressemblent aux anneaux épars d'une chaîne brisée et ne se rattachent à aucun système régulier. De là, pour son gouvernement, la nécessité d'une armée formidable et même disproportionnée avec la population qu'il régit. « Je veux, disait le créateur de sa puissance militaire, Frédéric II, que la Prusse repose sur son armée aussi solidement que le monde sur les épaules d'Atlas. »

Malheureusement nous doutons que la France puisse jouir de sitôt de la faculté qu'elle a de mettre en congé la moitié de ses troupes, puisque son désarmement est soumis à la condition du désarmement des autres puissances continentales. La société est encore dans un état trop orageux; trop de flots grondent et écument à sa surface, pour que ces puissances ne se croient pas dans la nécessité de conserver de grandes armées permanentes. Sans doute, elles ne redoutent pas les agressions de la France; elles ont pour cela trop de garanties de la modération pacifique de son gouvernement; mais elles ont toutes sur leur avenir des préoccupations plus ou moins graves. L'Autriche s'alarme des sympathies enthousiastes de la Hongrie pour la Pologne; de l'exaltation patriotique de la Bohême; et de celle bien plus menaçante de l'Italie. Quant à la Russie, ou nous nous trompons fort, ou dans ce moment elle est plus disposée à compléter ses cadres qu'à les dégarnir; et déjà n'est-ce pas un recrutement que ces colonies qu'elle disloque pour les incorporer tout entières dans son armée active, dont elle augmentera ainsi le chiffre de plus de 100,000 hommes. Elle suppose sans doute que les rangs en ont été suffisamment dégarnis par les désastres et même par les victoires de ses dernières campagnes. Il lui faut beaucoup de soldats pour occuper ses milles fortins d'Asie; surveiller la Turquie et la Perse; contenir les cent tribus du

Caucase, peuplades guerrières qui mordent avec fureur le frein qu'elle leur impose, et qui, surtout, ne lui pardonnent pas le seul bien qu'elle leur ait fait, celui de mettre des entraves au commerce infâme des charmes de leurs filles dans les harems. Il lui en faut encore bien davantage pour comprimer la Pologne, que la grandeur de son infortune doit pousser incessamment à des résolutions désespérées. La Prusse, elle-même, n'a-t-elle pas à surveiller ces belles provinces rhénanes qui, malgré toute la puissance et les ressources de leur industrie, de leur agriculture perfectionnée, de leurs riches vignobles, peuvent à peine satisfaire à toutes ces exigences ; car son gouvernement prévoyant sans doute qu'il ne les conservera pas toujours, ne se contente pas d'en ravir les fruits ; il s'applique en quelque sorte à en dévorer la substance. Les plus anciennes provinces de cette monarchie, et le Brandebourg lui-même, avec son libéralisme rêveur, doivent aussi lui causer des sollicitudes. Elle serait sans doute plus disposée à détendre et à affaiblir sa landwehr qui, dispersée pendant onze mois dans tous les rangs de la population, en partage nécessairement toutes les passions, qu'une armée permanente, isolée des citoyens, et sur laquelle, par cette raison, le gouvernement prussien doit compter davantage.

Au surplus, il importe aussi de le dire, le licenciement de la moitié de l'armée française ne serait peut-être pas, dans ce moment, sans des inconvéniens assez graves. En présence d'un avenir incertain encore pour beaucoup d'esprits, et que cette incertitude détermine à réduire le plus possible leurs dépenses, les soldats licenciés augmenteraient de plus de 200,000 hommes le nombre des travailleurs, sans augmenter, dans une proportion équivalente, la masse du travail à exécuter. Ce serait par conséquent un nouveau principe d'inquiétudes jeté dans le pays. Ajou-

tons que les autres élémens d'agitation paraissent réclamer encore le maintien d'une armée considérable. Cela doit être évident pour tous, après les événemens de Lyon ; avertissement sévère, mais dont sans doute la raison publique tirera parti pour s'éclairer sur nos périls intestins. Si donc, d'une part, il est encore fort douteux qu'ils puissent être congédiés et renvoyés dans leurs foyers, à cause de l'état de l'Europe ; et, de l'autre, s'ils ne peuvent pas l'être aujourd'hui, sans que leur licenciement ne provoque des embarras, qu'y a-t-il à faire, si ce n'est de chercher le moyen de les utiliser sous le drapeau ? Ce moyen, nous croyons l'avoir découvert ; il nous reste à l'exposer à nos lecteurs.

Rien n'est plus simple que cette combinaison ; elle consiste à créer, en tems de paix, des travaux pour les hommes qui sont en activité de service. Mais afin de ménager les ressources du Trésor qui déjà doit satisfaire à tant de besoins, il faudrait que le coût de ces travaux consistât surtout en main-d'œuvre. Il faudrait aussi que leur exécution n'exigeât pas d'apprentissage préliminaire. Or, les plus utiles de tous les travaux, ceux qui s'exécutent sur les routes, satisfont précisément à cette double condition. De deux choses l'une, ou ces travaux se réduisent à de simples réparations, et, dans ce cas, il n'y a à payer que le prix de la main-d'œuvre et la dépense en général fort peu considérable des matériaux d'empierrement ; ou bien il s'agit de l'ouverture de routes nouvelles, et alors il y a un troisième élément de dépense, l'acquisition du terrain. Mais la proportion de ce dernier article de dépense devient chaque jour plus faible ; car la plupart des propriétaires, pénétrés des grands avantages qui résultent pour eux-mêmes de l'ouverture de nouvelles communications, quand ils sont riverains de celles qu'on projette, s'empressent le

plus souvent d'offrir à l'administration, à titre gratuit, la portion de leur domaine sur laquelle elles doivent s'étendre. La moyenne du coût d'une lieue sur une route royale, est d'environ 32,000 fr. Le plus ordinairement, les deux tiers au moins de cette somme sont absorbés par la main-d'œuvre. La même proportion existe pour les communications moins importantes, qualifiées du titre de routes départementales.

Au surplus il serait facile de réduire encore le coût du terrain sur nos routes, en leur donnant moins de largeur. Cette largeur exagérée s'explique ou se justifie d'autant moins, que la moitié en est impraticable pendant la plus grande partie de l'année. Les routes ne devraient conserver ces proportions qu'aux abords des villes dont la proximité détermine un plus grand concours sur les voies qui y aboutissent. Il nous est impossible de concevoir les idées de magnificence et d'agrément que l'on attache à des communications couvertes de fange en hiver et de poussière pendant l'été, et qui attristent la campagne par leurs tons uniformes et ternes. En Angleterre, celles sur lesquelles circule une si grande part du commerce du monde, sont moitié moins larges que les nôtres. Dans cette Saxe si riante, honneur et parure de l'Allemagne, elles ne sont en quelque sorte que des zones légères jetées sur le paysage; elles n'y usurpent pas la place de la végétation, mais en en partageant les masses par de courts intervalles, elles en font ressortir davantage la vigueur et l'éclat. Souvent même, lorsqu'elles forment quelques courbes, elles disparaissent entièrement au sein de cette mer de verdure. Voilà les exemples qu'il faut suivre, même sous le point de vue pittoresque; car, dans cette circonstance comme dans presque toutes, une leçon de convenance est aussi une leçon de goût. A quoi sert de donner trente mètres de largeur à nos routes, si vingt

suffisent. En réduisant ces proportions exagérées, on pourrait, par l'aliénation des terrains que l'on en détacherait, payer et au-delà les acquisitions qu'il faudrait faire pour l'ouverture des routes nouvelles. Ces terrains se vendraient avec d'autant plus d'avantage, que la proximité immédiate des grandes voies, dont ils seraient riverains, leur donnerait une plus grande valeur. Au surplus, si on était obligé de les céder pour rien, il y aurait encore profit à le faire, puisqu'en procédant ainsi ils cesseraient d'être frappés de stérilité par l'inutile emploi qu'on en fait aujourd'hui, et que le gouvernement bénéficie nécessairement de tout ce qui améliore la position du contribuable. En réduisant la largeur des routes, il faudrait sans doute creuser de nouveaux fossés dans les acôtemens; mais le coût de ces travaux serait compensé et bien au-delà par la réduction des frais annuels d'entretien, qui diminueraient nécessairement avec la largeur des routes. Au surplus, si nous persévérons dans notre ancien système, quelque chose que nous fassions, nos routes ne pourront jamais égaler les proportions colossales de celles de la Russie, qui sont trois ou quatre fois plus larges; mais c'est là un luxe barbare, celui d'un peuple qui prodigue l'espace, parce qu'il ne sait qu'en faire.

Revenons à l'objet spécial de cet article. En général, c'est avec effort que l'esprit se plie à des combinaisons nouvelles, et sa première impulsion est de les repousser. L'indolence avec sa force d'inertie, les intérêts qu'ils peuvent atteindre avec la vivacité de leur action, tout conspire à-la-fois contre les tentatives de ceux qui veulent les faire prévaloir. Mais nous observerons aux esprits timides que notre plan a pour lui l'autorité de l'expérience, et que c'est seulement une nouvelle application que nous en réclamons. Ce sont les légions romaines qui ont étendu dans une si grande partie de l'Europe ces voies sur lesquelles

elles marchaient à leurs ennemis, et dont les restes nous étonnent encore par leur caractère de solidité et de grandeur; les robustes mains de ces maîtres du monde se prêtaient volontiers à l'exécution de ces prodigieux ouvrages. C'est aussi en partie avec les bras de ses soldats que Pierre Ier a fait exécuter ses travaux de géant sur les bords de la Baltique. En France, Louis XIV fit travailler des régimens tout entiers à la construction de l'aqueduc de Maintenon et du château de Versailles. C'est ce qui explique la modération relative des frais de cette construction qu'admire M. de Beausset dans son *Histoire de Fénélon*, et dont il lui eût été facile de se rendre compte. Cette idée, comme on le pense bien, avait encore été suggérée par Colbert, qui en a eu tant d'autres applicables et utiles, et qui en aurait eu bien davantage, si l'administration eût pu alors s'éclairer des lumières de l'économie politique. Enfin, aujourd'hui la Suède, ce pays si grand et si pauvre, serait dans l'impuissance de soutenir son armée de 40,000 hommes, sans les travaux qu'elle exécute. L'armée suédoise se compose de deux élémens distincts : 1° de la *værfadve,* ou des troupes en service actif, qui comprend 6,867 hommes, et un état-major de 161 individus; 2° de l'*indelta*, ou troupes colonisées, forte d'environ 30,000 hommes, dont 5,000 de cavalerie et 25,000 d'infanterie. Les régimens dans lesquels elles sont réparties sont cantonnés dans les provinces dont ils portent le nom. Ils y possèdent des terres en propre, qu'ils cultivent pendant la plus grande partie de l'année. Seulement, aux époques de l'année où les travaux agricoles languissent, on emploie les régimens d'infanterie aux terrassemens des routes ou à l'ouverture des canaux. Tous les dimanches ils se réunissent en compagnie ou par bataillon pour faire l'exercice, et pendant le mois de juin, ils quittent leurs cantonnemens respectifs

pour se concentrer et exécuter les grandes manœuvres du champ-de-bataille. Loin que cette vie, tour-à-tour agricole et guerrière, nuise à leur instruction, il est peu de troupes qui aient une meilleure tenue ; la cavalerie surtout se fait remarquer par son à-plomb. Chose plus singulière ! les équipages de la flotte sont aussi colonisés, et cependant on vante à juste titre l'habileté de la petite marine suédoise. C'est Charles XI qui est le créateur de ce beau système, et c'est à l'aide des ressources qu'il a fournies à son fils que celui-ci a pu si long-tems prolonger ses témérités et balancer la fortune de Pierre Ier. Ainsi donc, il ne s'agit dans notre projet que d'introduire chez nous ce qui a réussi à d'autres, et même ce qui déjà a été tenté avec succès sous la surveillance du fondateur de l'administration française. Il nous reste maintenant à proposer nos plans d'exécution.

Assurément ce n'est pas nous qui conseillerons d'employer le tems du soldat sans l'indemniser. Quand enlevé à l'oisiveté des garnisons, il emploiera ses bras à étendre sur nos campagnes le parcours des routes, ou à creuser, dans leur sein le lit des canaux, il lui faudra peut-être une nourriture plus abondante, quoique la nourriture qu'il reçoit aujourd'hui soit déjà très-supérieure à celle du pauvre journalier, qui ne consomme guère de nourriture animale que par accident et dans ses jours de fête. On devra aussi lui donner des vêtemens de travail. Enfin il sera juste de porter à cinq ou six sous par jour, son argent de poche qui n'est maintenant que d'un sou. Au surplus, le taux de ses profits devra varier avec la quantité de ses travaux ; car il faudra le faire travailler à la tâche, seul moyen de tirer bon parti des hommes qu'on emploie. Mais l'ensemble de ces divers avantages qu'il sera équitable de lui faire, s'élèvera tout au plus à dix sous. Or, la moyenne de la main-d'œuvre du simple prolétaire est de trente sous, c'est-à-dire trois fois plus forte. En d'autres termes, en employant

à l'achèvement de ces grands travaux deux cent mille soldats par jour, pendant six mois, au lieu de deux cent mille ouvriers, on aurait pour 100,000 fr. ce qui, de l'autre manière, en coûterait 300,000; d'où il résulterait pour l'année une économie de 60,000,000 fr., somme véritablement prodigieuse et que l'on obtiendrait cependant en améliorant beaucoup la condition du soldat.

Mais, dira-t-on, on trouverait de grands obstacles à la réalisation de ce projet, dans sa répugnance pour le travail. Cet obstacle pourrait, en effet, se rencontrer chez le vieux soldat déjà gâté par les habitudes oisives de la vie de garnison; mais le jeune soldat enlevé récemment à l'activité de l'industrie agricole ou de celle des villes, se mettrait avec empressement et plaisir à des travaux bien rétribués. Tous même finiraient par les ambitionner et les briguer, en voyant la somme d'aisance qu'ils procureraient, et en comparant la position du soldat oisif avec celle du soldat travailleur, mieux nourri e ayant toujours à sa disposition assez d'argent pour satisfaire ses modestes fantaisies. Il serait superflu d'observer combien la discipline militaire serait favorable à la bonne exécution et à la régularité des travaux. Et d'abord, en ce qui concerne les outils que l'on confierait aux soldats travailleurs, ils soigneraient ces instrumens de production, ils les protégeraient contre la rouille, comme ils soignent aujourd'hui leurs instrumens destructeurs. Quant à l'officier, si une fierté mal entendue lui faisait préférer la vie de café à la direction de travaux utiles, malgré les avantages qu'on y attacherait, on le laisserait parfaitement libre, et, comme par le passé, il aurait le commandement de ses hommes, sans être obligé de diriger ou de surveiller leurs travaux.

Un changement plus important encore que le changement des mœurs du soldat, quand il est sous les armes, c'est celui qui résulterait du premier, lorsqu'il rentrerait dans la vie

domestique. Il n'y reviendrait pas avec ce dégoût du travail, ces vices acquis dans l'oisiveté qui le rendent à charge à lui-même et en font un fardeau très-lourd pour de pauvres familles ; mais avec des habitudes laborieuses qui lui permettraient de gagner honorablement ses moyens d'existence. Aujourd'hui l'ancien soldat peut rarement y pourvoir. Ses bras se sont, en quelque sorte, rouillés dans l'activité oisive de la vie militaire; de manière que la loi de recrutement fait perdre au pays, non-seulement ce qu'aurait pu produire son travail pendant qu'elle le retient sous le drapeau, mais aussi quand elle lui a permis de le quitter.

Au surplus nous allons indiquer un moyen bien simple de stimuler encore le zèle du soldat, en lui offrant l'expectative d'une retraite. Désormais il faudrait exclusivement réserver les places de cantonniers aux soldats retirés du service, quand ils auraient fait cinq campagnes, soit des campagnes de guerre, soit des campagnes de labeur sur nos routes ou dans les lits ouverts à nos canaux, car il conviendrait de n'établir aucune différence entre ces deux espèces de campagnes. En agissant ainsi on atteindrait un double but; celui de faire rester le soldat plus long-tems dans les rangs de l'armée, ce qui est d'une si grande importance pour en constituer la force; et celui de n'avoir pour remplir les fonctions de cantonniers qui sont, comme on sait, préposés à l'entretien de nos routes, que des hommes éprouvés par la part qu'ils auraient prise à leur construction.

Mais ce n'est pas tout. Ces cantonniers vétérans pourraient rendre aussi d'autres genres de service. Dans la garde nationale sédentaire, ils seraient employés comme instructeurs; dans la garde nationale mobilisée, on leur imposerait l'obligation de former le cadre des sous-officiers. Nous disions tout-à-l'heure que la garde nationale mobi-

lisée ne pouvait être considérée comme l'équivalent des landwehrs prussiennes, mais ce serait un moyen de suppléer à son inexpérience que de la répartir dans d'excellens cadres. Au reste cette inexpérience même pourrait être atténuée, en chargeant aussi les cantonniers d'exercer chaque dimanche, pendant une heure ou deux, avec des fusils déposés à cet effet dans les mairies, les jeunes gens susceptibles de partir, dans le cas où la garde nationale serait appelée. De cette manière on créerait une réserve formidable et qui ne coûterait rien, tant qu'elle ne serait pas en campagne. Elle aurait encore un autre avantage; c'est de ne rien faire perdre à la production, du moins quand elle ne serait pas mobilisée, puisqu'on ne l'exercerait que les jours consacrés au repos.

Ainsi donc, le plan que nous proposons aurait de nombreux et bien grands avantages : 1° Avec une dépense de 30,000,000 fr., nous créerions une valeur annuelle, en main-d'œuvre, de 60,000,000, sans qu'il en coûtât rien aux contribuables, car elle serait l'excédant de l'indemnité donnée au soldat travailleur. 2° Cette valeur en main-d'œuvre de 60,000,000, employée sur nos routes, en créerait encore une bien plus considérable; pour s'en convaincre, il suffit de voir, dans notre précédent Numéro, dans quelle proportion s'accroîtrait le revenu foncier de la France, par l'achèvement et la restauration de nos principales communications royales et départementales. 3° L'armée deviendrait une excellente école de cantonniers. 4° Ces cantonniers vétérans formeraient des cadres dans lesquels, en tems de guerre, se répartirait la garde nationale mobilisée. 5° Ils instruiraient au maniement des armes toutes les jeunes générations de la France; et par ces deux dernières combinaisons, il nous semble qu'elle deviendrait si redoutable, qu'elle n'aurait plus qu'à se tenir en garde contre l'entraînement de son propre courage,

et qu'aucune nation n'oserait venir la provoquer sur sa frontière.

Ajoutons encore que le gouvernement pourrait aussi tirer un parti fort utile des chevaux du train des équipages et de l'artillerie. De cette manière, il se trouverait en mesure de les conserver en tems de paix, non-seulement sans dommage, mais avec profit pour l'état; et quand il aurait lieu de craindre la guerre, il ne serait pas obligé de faire des acquisitions précipitées, et de payer des prix énormes pour des chevaux achetés sans choix, et qui, le plus souvent, ne présentent aucune garantie.

Un administrateur très-éclairé, à qui nous avions communiqué nos vues sur l'emploi à faire des soldats de l'armée en tems de paix, a pensé aussi que l'on pourrait s'en servir concurremment avec beaucoup d'avantage, pour la mise en culture des friches, le desséchement des marais et la plantation des bois. Ses vues à ce sujet nous ont paru trop saines et trop utiles pour que nous ne les mettions pas sous les yeux de nos lecteurs.

La superficie de la France, non compris la Corse, contient 52,000,000 d'hectares. D'après les opérations cadastrales, terminées en 1819, sur cette étendue superficielle, il doit se trouver en terres vagues, landes, bruyères . . . . 3,841,000 hect.

En marais.	186,000
Total.	4,027,000

On suppose que la moitié de ces quatre millions d'hectares, aujourd'hui entièrement frappés de stérilité, ou 2,000,000 d'hectares, pourraient être desséchés, défrichés et mis en culture. Or, en évaluant le produit moyen de la terre en culture à 28 fr., comme on l'a fait dans un ouvrage justement estimé, la production territoriale de la

France se trouverait augmentée d'une valeur annuelle de 56,000,000 fr. Ces défrichemens ou desséchemens pourraient être opérés avec le plus grand succès par une fraction quelconque de l'armée que l'on emploierait annuellement en travaux. Ce serait certes un assez grand service rendu à la commune patrie, que de lui créer une augmentation de revenu de plus de cinquante millions, représentant à 3 p. °/₀, revenu moyen des fonds de terre, un capital de 1,650,000,000 fr. Mais ce n'est pas tout, et nous allons voir que l'armée pourrait encore en rendre un autre non moins important.

L'étendue totale des forêts de la France est d'environ 7,000,000 d'hectares, dont 1,486,000 en bois de l'état. Les coupes immodérées faites pendant les premières années de la révolution, dans la plupart des forêts, ainsi que les défrichemens, en ont beaucoup diminué les produits. Il est même devenu entièrement nul, et pour des siècles, sur les montagnes, principalement dans les Vosges, dont les inclinaisons ont été dépouillées par des coupes à blanc, qui détruisent tout espoir de reproduction; car les eaux pluviales n'étant plus retenues ni divisées par les arbres, entraînent la terre végétale qui recouvre la charpente osseuse du rocher, et finissent par la mettre entièrement à nu.

Il faut beaucoup de main-d'œuvre pour recouvrir de bois les versans dégarnis des montagnes. On ne pourrait y parvenir que par des semis faits à la main et avec précaution, dans des tranchées ouvertes horizontalement, et qui se combleraient sans efforts par l'action des eaux pluviales et par la fonte des neiges le long des plans inclinés. Les troupes pourraient être employées avec beaucoup d'avantage, dans la saison opportune, au semis des bois de l'état sur les montagnes, et à leur repiquage dans les plaines.

Le produit des bois du domaine, qui est aujourd'hui

de dix-neuf à vingt millions, s'améliorerait peu-à-peu; et les industries qui souffrent de la rareté ou du prix excessif du bois, en verraient bientôt surgir à sa surface, et reprendraient un nouvel essor. Combien, surtout, cette reproduction du combustible ne serait-elle pas utile à nos forges, dont l'état de langueur est surtout déterminé par son renchérissement. Jamais, cependant, il n'a été, si nécessaire d'aviser au moyen de réduire les prix de leurs fabrications, car l'exagération de ces prix serait un grand obstacle à la création des routes à rainures; création admirable de la civilisation de nos dernières années, et qui, si la cherté de la fonte n'y met pas obstacle, doivent un jour rayonner dans toute la France. Aujourd'hui même, ces routes commencent à s'alonger, en Amérique, sur les champs immenses de l'Union; et par les facilités qu'elles offrent, elles doivent ajourner, à un avenir au moins fort éloigné, la séparation autrement inévitable de quelques-uns de ses divers états. Elles deviendront, en quelque sorte, autant de liens qui resserreront les rapports de ces états dont quelques-uns sont séparés par des distances de six à sept cents lieues; car, dans leurs sillons de fer, l'espace disparaîtra sous la rapidité de la marche. Cette belle découverte industrielle, comme au surplus la plupart des autres, sera donc aussi un important événement politique (1).

(1) Il existe maintenant aux États-Unis onze chemins en fer, dont la longueur totale est de 17 myriam. 7 kilom. (44 lieues 1/4). Dans ce nombre, six sont simples et cinq à double voie; le plus long a 2 myriam. 57 hectom. (6 lieues 1/2) de longueur, et le plus court 4,827 mètres (1 lieue 1/4 seulement.) Parmi ceux qui sont à simple voie, le meilleur marché a coûté 10,840 fr. par mille (1/3 de lieue); le plus cher, 59,620 fr. Parmi ceux à double voie, le meilleur marché a coûté 29,832 fr. par mille, et le plus cher 65,040 fr. Quatorze autres chemins de cette espèce sont en construction et formeront une longueur de 156 myriam. (390 lieues); le plus long sera celui qui ira de Baltimore à l'Ohio; il est à double voie, et aura 54 myr.

Que si au lieu d'employer quatorze cents millions à accroître le chiffre de ses armées, comme on l'a vu plus haut, l'Europe les eût appliqués à la construction de routes à rainures, en supposant que la moyenne eût été de 330,000 fr. par lieue, comme sur le chemin d'Andrezieux à Roanne, nous verrions aujourd'hui radier de ses points de production ou de consommation les plus importans, 4,242 lieues de chemins de fer, sur lesquels la vapeur ferait rouler sans cesse avec la rapidité de la foudre des milliers de voyageurs et de ballots.

En augmentant, par des plantations, le revenu de l'état [illegible] e qui vaut mieux encore, la richesse publique, on rendra, en même tems, à beaucoup de nos paysages l'agrément qu'ils ont perdu. On s'étonne de voir citer, dans des livres qui ont quarante ou cinquante ans de date, l'as-

(135 lieues) de longueur; il coûtera 119,240 fr. par mille. Dans une partie de ce chemin déjà construite, le seul ouvrage d'art, appelé *la Chaussée de Patterson*, tonnelle souterraine, sous laquelle le chemin se dirige, on remarque une construction de plus de 10,000 perches cubes de maçonnerie. Cette chaussée est construite en blocs de granit écarris, pesant de 1 à 7 tonneaux. La distance de la surface de la voie à la clé de la voûte est de plus de 30 pieds. La France n'a encore que trois routes à rainures qui n'offrent ensemble qu'un développement de 35 lieues 1/2. La première, de Saint-Étienne à la Loire, qui a 4 lieues 1/2, est la seule achevée et parcourue; la seconde, de Saint-Étienne à Lyon, qui a 13 lieues 1/2, est en construction; la troisième, d'Andrezieux à Roanne qui a 17 lieues 1/2, est sur le point d'être terminée. Cette route, la plus belle et la plus étendue que la France possède maintenant, sera desservie par des voitures à vapeur; sa construction générale coûtera moins de 6,000,000 fr., c'est-à-dire 330,000 fr. environ par lieue. Ces exemples et ceux des États-Unis sont faits pour encourager les spéculateurs français et piquer leur émulation. Les Américains du nord, qui savent très-bien compter, n'engageraient pas leurs capitaux dans de si vastes entreprises, si les essais déjà faits sur une petite échelle, n'avaient pas été satisfaisans.

pect pittoresque de certains lieux qu'aujourd'hui rien ne recommande plus sous ce rapport; c'est qu'on a coupé les pans de forêts qui en couvraient une partie. Sur ces sommets revêtus jadis d'une végétation vigoureuse, on n'aperçoit plus que des roches décharnées. Il semble, comme dit un poète, que la nature y ait mis à nu ses grands ossemens. Faut-il être surpris que le paysage en soit attristé? Dépouiller de leurs ombrages les hautes cimes de la France, c'était en quelque sorte effeuiller sa couronne.

Voilà les travaux qu'on peut encourager, et qu'on peut encourager sans scrupule. Il est évident qu'il serait impossible de les exécuter, ainsi que ceux des routes, autrement qu'avec les ressources du crédit. Dans le cas où l'on serait obligé d'appliquer au paiement des intérêts des emprunts que l'on ferait pour les entreprendre, une portion quelconque du fonds d'amortissement ou du moins des rentes qu'il a rachetées, nous le verrions sans regrets. Mais autant nous applaudirions à l'ouverture de ces travaux vraiment utiles, autant nous nous alarmons de ceux que beaucoup de villes entreprennent aujourd'hui dans l'intention, d'ailleurs fort louable, de secourir le pauvre, dans des ateliers de charité. Ces travaux doivent, en définitive, tourner au détriment des classes que l'on veut soulager. En effet, ce ne sont pas en général des travaux lucratifs, de ceux qui, après achèvement, doivent payer l'intérêt des capitaux empruntés pour les solder. Il en résulte que les villes sont obligées d'élever le taux de leurs octrois pour servir ces intérêts. Or, comme ces octrois atteignent presque toutes les consommations du pauvre, ils augmentent sa détresse, à mesure que le chiffre s'en élève. De là la nécessité de créer de nouveaux travaux, et de les créer dans une proportion plus forte, puisque la misère a grandi; de là aussi l'obligation d'augmenter encore davantage le taux des octrois. Cette suite d'emprunts nouveaux et d'ac-

croissement dans les taxes municipales doit conduire les villes à un abîme dont il appartient au gouvernement de les préserver, en exerçant une surveillance plus sévère sur leurs votes, et en se rendant un compte plus rigoureux de leur position financière.

Ce sera un service de plus qu'aura rendu cette centralisation aujourd'hui si méconnue et si calomniée, et qui cependant, quand on la maintient dans de justes bornes, peut si bien se concilier avec tous les principes d'une liberté rationnelle. C'est toujours avec un étonnement nouveau que nous voyons attribuer nos embarras à cette œuvre admirable d'un grand homme, qui y a pris bien plus de part qu'aux codes rédigés sous ses auspices, et qui voulait coordonner dans un système régulier toutes les branches d'administration de la France. Au dire des détracteurs de la centralisation, si nos routes sont dans l'état imparfait où elles se trouvent, c'est à ce système qu'il faut s'en prendre. Dans cette haine irréfléchie qu'elle inspire, on va jusqu'à provoquer la destruction du corps du génie des ponts-et-chaussées, tribu savante, si utilement dispersée dans toute la France, et qui, jusque dans ses coins les plus obscurs, fait luire des points lumineux. C'est à l'absence de ce corps qu'on attribue la supériorité des routes anglaises, tandis qu'il ne faudrait l'attribuer qu'à l'argent qui s'y dépense, à ces taxes énormes perçues pour leur entretien aux barrières qui les traversent. Au fond, sous certains rapports, rien n'est plus vicieux que le système des communications de la Grande-Bretagne. Entreprises isolément, et sans qu'on cherche à les coordonner avec les communications déjà existantes, elles enlèvent à l'agriculture beaucoup de terrain qu'elles lui auraient laissé, si on eût combiné leurs directions respectives. Il en est de même en Allemagne, où faute d'une centralisation impossible à

établir dans un pays découpé en une multitude de principautés et de villes libres, les routes décrivent d'innombrables sinuosités, parce que chaque petit prince, chaque république municipale veut faire aboutir à son château ou à ses murs la communication qui traverse son territoire. Ce qui est à rectifier parmi nous, ce sont les routes départementales, qui trop souvent se combinent assez mal entre elles, quand elles n'appartiennent pas au même département. Faut-il en accuser la centralisation ? Tout au contraire. Si ces routes ne sont pas mieux coordonnées; si, de département à département, elles ne rajustent pas assez bien leurs extrémités, c'est précisément parce que le tracé en a été conçu dans chaque localité, et non par l'administration centrale, qui n'a guère fait qu'y donner son approbation. C'est un système à refaire dans l'intérêt de la viabilité de la France.

Sous le rapport de l'économie, la centralisation a aussi beaucoup d'avantage, celui des grands ménages sur les petits, qui sont relativement bien plus dispendieux. *A priori*, nous pensions que l'administration des préfectures devrait être moins chère que celle des administrations de département qu'elles ont remplacées. Mais cette vérité nous est démontrée aujourd'hui par des chiffres. En effet, nous nous sommes convaincus que dans un département que notre position particulière nous permet d'étudier, les frais de l'administration centrale, sous le directoire, s'élevaient à plus de 74,000 fr., tandis que ceux de la préfecture ne s'élèvent qu'à environ 69,000 fr., ou 5,000 fr. de moins; et cependant depuis le 18 brumaire, époque où les administrations créées par la constitution de l'an III, ont été abolies, le chiffre de la population de ce département a grandi de 30,000 ames; et son sol est découpé maintenant par un réseau de routes et de canaux qui augmen-

tent dans une proportion très-forte les soins de l'administration (1).

Nous terminerons ici l'exposé de nos vues sur les moyens de faire servir la force publique de la France à l'accroissement de sa richesse. Dans notre pensée, il n'y a qu'une administration sagement novatrice qui puisse nous faire

(1) Voici le détail des modifications qu'a subies le chiffre des dépenses de l'administration départementale, dans le même département, depuis l'an III de la république :

			Francs.
Administration centrale, de l'an III à l'an VIII (année moyenne.)			74,250
Préfecture sous le Consulat			61,000
Id.	sous l'Empire (1806, 1807, 1808 et 1809)		78,100
Id.	*id.*	(1810)	81,100
Id.	*id.*	(1811)	93,100
Id.	sous la restauration, de 1816 à 1822		80,100
Id.	*id.*	de 1822 à 1830	76,800
Id.	depuis la révolution de juillet (en 1831)		69,800

Ce dernier chiffre s'est encore trouvé affaibli par la retenue proportionnelle sur les traitemens. Maintenant si l'on calcule que les préfets ne reçoivent plus ni frais de tournée ni frais de premier établissement ; frais qui leur étaient accordés en l'an VIII, on se convaincra que l'administration départementale est moins dispendieuse qu'elle ne l'était sous le Consulat, malgré le prodigieux accroissement des affaires, et même sans tenir compte de la retenue proportionnelle qui, dans le département dont nous parlons, s'est élevée à 6,842 fr., et qui, par conséquent, a réduit la somme de 69,800 fr. à 62,958 fr. Il faut observer aussi que le traitement attribué aux fonctionnaires de l'ordre administratif de l'an VIII, était bien plus en rapport avec l'état des fortunes et les habitudes fort modestes de cette époque, que les traitemens actuels ne le sont avec des fortunes qui ont beaucoup grandi, depuis vingt ans, et les habitudes de luxe qui se sont introduites dans des classes de la société qui, jadis, y étaient étrangères. Aussi, n'est-ce pas sans surprise que nous entendons souvent répéter à la tribune, que l'administration départementale est plus chère aujourd'hui qu'elle ne l'était sous l'empire. On voit qu'il est facile de détruire cette allégation par des chiffres, puisque la différence en moins est de plus de 30,142 fr.

échapper à la grandeur de nos embarras, car les moyens déjà connus sont insuffisans. Puissent ces utiles préoccupations nous enlever bientôt à nos âcres débats; ce serait déjà un premier service qu'elles nous rendraient. Le libéralisme de nos jours est fils de la philantropie du dernier siècle, dont il est toutefois l'expression un peu restreinte. Pourquoi prend-il quelquefois un langage passionné, véhément, amer, si peu d'accord avec le caractère des doctrines qu'il s'applique à faire prévaloir? Combien ce langage ne diffère-t-il pas de celui que parlaient Malesherbes, Turgot et quelques-uns de leurs contemporains, douces et puissantes intelligences, qui, dans se bien qu'ils poursuivaient, avaient quelque chose du zèle et de la mansuétude de l'apôtre! Sans doute ils faisaient des méprises; ils étaient trop disposés, par exemple, à attribuer au commun des hommes plus de bonté et de sens qu'il n'en a réellement. Mais comment les blâmer de ces illusions des nobles cœurs? Toutes les qualités qui faisaient jadis le charme de nos mœurs disparaissent, peu à peu au milieu de nos contentions sans cesse renaissantes. Qu'est devenue cette politesse, manifestation exagérée d'une bienveillance réelle, mais qui, dans son exagération même, avait encore tant de charme? Tout, sans doute, n'est pas à regretter dans les vieilles mœurs de la France. Dans certaines classes, on y respectait peu la foi conjugale. Au milieu des loisirs d'une vie inoccupée, des êtres parés de beaucoup de grâces avaient trop de penchant à nouer des liens illégitimes; mais c'étaient là les torts d'une portion circonscrite de la société. A côté de ces torts, se trouvaient une suavité de manières et de langage, un zèle ardent et doux pour le bien public qui seraient à jamais regrettables, s'ils avaient sans retour disparu de nos mœurs.

Littérature.

RÉFORME
DE LA LITTÉRATURE EN ALLEMAGNE
PENDANT LE SEIZIÈME SIÈCLE.

Lorsque le culte des lettres antiques renouvelé en Italie, éveilla l'intelligence humaine long-tems endormie, ce fut un spectacle curieux sans doute que de voir l'ignorance et la barbarie d'une part, la scolastique et ses arguties d'une autre, lutter à-la-fois contre l'invasion des études classiques. Les dialecticiens du moyen-âge avaient accompli leur mission. Par eux les nations chrétiennes avaient retrouvé leur Portique, leur Académie, leurs Socrates et leurs Zénons. La subtilité des discussions avait aiguisé les esprits. Mais tout en stimulant leur activité, les Abailard, les Occam, les Thomas d'Aquin, n'avaient pu la satisfaire. On s'était agité sans fin et sans trève dans le cercle étroit des catégories d'Aristote. On avait dû s'étonner de voir les doctrines chrétiennes, essentiellement platoniques, emprisonnées dans ces méthodes arbitraires, empruntées au philosophe de Stagyre. Une révolution allait s'opérer; elle était inévitable. Luther apparut. Reuchlin, Ulrich de Hutten et le grand Érasme, accomplirent dans la sphère littéraire une réforme non moins importante.

Nous laisserons à d'autres écrivains la tâche de décrire et d'analyser le phénomène de la réforme religieuse. Le mouvement intellectuel qui l'accompagna, qui la servit et peut-être

qui la détermina, n'offre pas un intérêt moins vif. Il a ses chevaliers, ses héros, ses martyrs. Peu connu, mal apprécié, il n'a pas trouvé d'historien. Les annales littéraires, nomenclatures stériles, nous apprennent que tels ou tels hommes ont existé, sans nous dire quelle influence ils ont exercée, quels combats ils ont soutenus, quelle part ils ont apportée dans la masse des connaissances humaines, comment ils ont servi l'éternel progrès de notre race dans la route du savoir et du perfectionnement. C'est chose étonnante et affligeante pour le penseur, que d'observer les nombreuses lacunes laissées dans l'histoire de la pensée; on a beaucoup écrit; on a fait des biographies innombrables, et les cours de littérature ont abondé en Europe; mais nous avons peu de lumières sur la marche de l'intelligence, sur ses conquêtes, sur ses variations, sur ses points d'arrêt ou de départ.

L'un des épisodes les plus intéressans de ce grand sujet qui n'a pas été traité, c'est la résistance opposée vers la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième, à la culture des lettres par les universités allemandes, et leur défaite dans ce combat où les Reuchlin et les Buschius restèrent vainqueurs. Dépositaires du feu sacré, protectrices naturelles du savoir, les universités de France et d'Angleterre furent les premières à recueillir et à propager ces études savantes, dont l'Italie avoit donné le premier éveil. En Germanie, au contraire, la scolastique trouva dans les membres de ces corporations des défenseurs dévoués. Ce fut une guerre à mort, entre les partisans de Thomas d'Aquin et les lecteurs de Cicéron; le pape s'en mêla; les bulles du saint-siége tombèrent au milieu des combattans. Derrière les murailles universitaires, comme au fond d'une forteresse inexpugnable, se réfugièrent les

derniers protecteurs de l'argutie théologique. Si un professeur de latin ou de grec venait s'établir dans une ville, on ne tardait pas à le poursuivre et à l'exiler. Cette persécution acquérait un caractère religieux et politique : alors, comme aujourd'hui, le passé se soulevait contre le présent, dont il essayait en vain d'arrêter le développement et la marche. Étudier les anciens, c'était se révolter contre la foi chrétienne; répandre l'instruction parmi le peuple, c'était le corrompre et blesser la vieille foi des ancêtres. Des princes et des rois, fanatiques ou faibles, prêtaient l'oreille à ces discours; on voyait les martyrs de la science, apôtres nouveaux, fuir d'une cité à l'autre, entourés de disciples dont ils étaient idolâtres, exposés au fer, au poison, à l'anathème pontifical, qui les rejetait de la société humaine. Voltaire a tort assurément de railler ces grands mouvemens, survenus à propos de doctrines purement littéraires; ce n'était pas de la pureté du style latin qu'il s'agissait réellement, mais d'une impulsion nouvelle donnée au monde civilisé. Il languissait dans la théologie aristotélique; et ces érudits en *us*, dont les noms oubliés furent les lumières de leur siècle, arrachèrent du sillon où ses roues demeuraient oisives, le char qu'ils lancèrent dans une route nouvelle.

L'étude des lettres antiques eut ses abus et ses excès; nous sommes loin d'en disconvenir; telle est la destinée de notre espèce, toujours punie de ses triomphes par ses fautes, et de ses conquêtes par leur abus; l'esprit de collége, l'imitation exagérée et factice de la Grèce et de Rome se répandirent en Europe. Mais par quelle injustice reprocherait-on ces excès aux Laurent Valla, aux Philelphe, aux Trapezonce, aux Érasme, aux Budé? Ils rouvrirent la carrière de l'investigation critique, et c'est à eux qu'il faut rapporter, comme à ses premiers promoteurs, le dé-

veloppement de la philologie, de l'esthétique et des sciences historiques.

En Allemagne, le zèle de quelques individus pour la propagation du savoir classique, fut désintéressé, enthousiaste, sévère, on pourrait dire apostolique. Le caractère sérieux et exalté de la nation marquait de son empreinte cette réforme littéraire. D'un séminaire fondé près de Zwoll, en Westphalie, par Thomas de Kempis, on vit partir pour l'Italie, où demeuraient les plus grands humanistes de l'époque, une foule avide de recevoir leurs leçons; c'étaient des nobles, le comte Maurice de Spiegelberg, Rudolf von Lange, auteur de bonnes poésies latines; des professeurs habiles que la scolastique avait lassés; Alexandre Hegius, Louis Dringenberg, Antonius Liber, Rodolphe Agricola. Ils allaient puiser, à la source même des arts, ces enseignemens et ces doctrines antiques, dont l'aridité des études universitaires, alors en honneur, leur faisait mieux goûter le charme. Pélerins de la science, aventuriers qui abandonnaient le pays natal pour entendre commenter Cicéron et Homère. Ils étudiaient sous Gaza et Trapezonce, sous Philelphe et Léonard Arétin. Un professeur n'était pas alors un pédant méprisé, un écho du rudiment, mais un père selon la science, un homme inspiré, qui vous initiait dans un monde divin. La même vénération que les peuples sauvages ont pour les poètes primitifs, s'attachait alors à l'érudition. Elle révélait l'existence d'un univers disparu; grâce à elle, des monumens oubliés reparaissaient au grand jour, étincelans de beauté de vie et de fraîcheur.

A peine quelques hommes versés dans l'histoire du moyen-âge connaissent-ils aujourd'hui les titres barbares des ouvrages qui servaient alors à l'éducation de la jeunesse. C'était le *Doctrinal* d'Alexandre, le *Disciplina*

Scholarum, le *Catholicon*, le *Mammœtractus*, le *Gemma Gemmarum*, le *Labyrinthus*, le *Dormisecure*; traités moitié mystiques et moitié grammaticaux. On exilait des colléges Cicéron, Virgile et Homère, auteurs païens, damnés et propagateurs de mauvaises doctrines. La pureté de la langue latine avait pour modèles les œuvres théologiques des argumentateurs de l'école. La métaphysique était enseignée d'après Raymond Lulle, et l'histoire d'après les romans des chroniqueurs du moyen-âge, qui transformaient Achille en paladin, et Brutus en compagnon de Charlemagne. L'anathème pesait sur la mythologie hellénique, seule clé de toute l'antiquité grecque et romaine; et si l'on daignait citer quelquefois Virgile et Ovide, c'était pour trouver dans leurs vers l'explication et la preuve des vérités évangéliques. Au fond de toute cette barbarie, on peut reconnaître une certaine sagacité prophétique; la ruine du catholicisme apparaissait aux théologiens, comme le résultat lointain, mais inévitable, des études qu'ils proscrivaient.

Les hommes dont j'ai parlé plus haut, trouvèrent, à leur retour d'Italie, cette école barbare toute-puissante en Allemagne. Ils employèrent à la détruire leur influence, leur crédit et leur talent. Von Lange, doyen de Munster, releva l'école de cette ville, y appela des professeurs habiles, entre autres Camener, Cœsarius et Murmellius, et forma de nouveaux professeurs imbus de ses doctrines. Les rudimens et les lexiques du moyen-âge subirent l'ostracisme. Les écoles d'Emmerich, de Daventer, de Schelesstadt, surgirent comme par miracle. Chassé d'Amsterdam et de Kampen, Liber alla professer à Alkmar; d'illustres disciples sortirent de son académie; entre autres le pape Adrien VI. C'était une croisade générale en faveur de la science et de l'antiquité. Rappelons à la reconnaissance

des amis des lettres leurs noms enfouis sous d'autres gloires moins bien acquises ; Hegius, recteur de Daventer, et qui eut pour élève le grand Érasme, le plus spirituel des savans ; Dringenberg, maître de Simler, qui forma Melanchton ; Agricola, le plus élégant de ces écrivains, homme d'une originalité rare et qui mourut à la fleur de l'âge. Chacun de ces disciples communiquait à d'autres élèves les enseignemens des maîtres. Cette paternité de la science et de l'étude, s'accorde bien avec le caractère réel de la mission que devraient accomplir les hommes voués au culte de la pensée ; il y a quelque chose de touchant et de noble dans ce patronage, qui s'est effacé sous la frivolité de nos mœurs modernes.

Mais cet énergique seizième siècle est loin de nous ; âge où tout était dramatique, même les bancs du collége, même l'atelier de l'artisan, même le cabinet de l'érudit. La ligue des nouveaux professeurs fut repoussée par une ligue de scolastiques, ardens à combattre pour leurs dieux et pour leurs foyers. A l'enthousiasme des jeunes Allemands ils répondirent par des pamphlets, des invectives et des persécutions. La chaire et le conseil des princes retentirent de leurs déclamations furibondes ; le pouvoir temporel et spirituel s'arma.

« On nous enlève nos écoliers, s'écriaient ces athlètes du moyen-âge mourant, et de son développement intellectuel prêt à s'évanouir. Des hommes nouveaux, les Cæsarius et les Von Busche, qui ne savent ni trouver dans les poètes latins une allégorie mystique, ni commenter Cicéron au moyen de la Bible, détruisent l'édifice entier du vieux savoir. Le diable est en eux ; il leur prête son éloquence. Toutes nos universités croulent. Où est le tems où, parmi les vingt mille écoliers de l'Allemagne, pas un ne comprenait les poètes ? Alors les universités floris-

saient; mais aujourd'hui tout est perdu. Nos livres de classe sont mis au rebut. Jadis on aurait crié au scandale si un écolier eût osé se promener sans avoir sous le bras *Peter Hispanus* (1), ou les *Parva Logicalia*; c'était le bon tems. Hélas! depuis qu'on lit Ovide et Térence, on n'a plus que du mépris pour ces beaux monumens, les *Partes Alexandri*, le *Vade Mecum* (2), l'*Exercitium Puerorum* (3), les *Dicta de Jean Sinthenius*, l'*Opus Minus* (4), et tous ces beaux ouvrages qui faisaient tant de bacheliers à peu de frais et de lettrés sans littérature. Une philologie maudite a remplacé ces chefs-d'œuvre. Nos bourses et nos colléges tombent dans le discrédit; les argumentations de nos théologiens sont abandonnées pour Horace et Platon, auteurs nouveaux que Dieu confonde: un maitre-ès-arts, personnage vénéré de notre tems, n'est plus rien aujourd'hui. Adieu nos honneurs! adieu nos lucratives et peu savantes veilles! adieu notre pouvoir! Jadis on allait à la fortune et aux dignités en répétant nos syllogismes; tous les enfans nous étaient confiés; un maître-ès-arts qui se promenait par la ville était suivi d'une foule qui l'admirait et faisait retentir son nom et ses louanges. Alors on se confessait d'avoir ouvert un Cicéron ou feuilleté un Ovide; le prêtre infligeait au coupable une pénitence grave, et quiconque eût été convaincu d'avoir lu Térence eût été banni de l'université. Maintenant ce sont là précisément les abominations scandaleuses qu'on nous ordonne d'étudier; des histoires païennes, des contes mythologiques, la perdition des ames, le poison des esprits. Armez-vous, puissances de la terre! Chassez ces perturbateurs du royaume terrestre et du royaume divin! Fla-

(1) Auteur de grammaires. — (2) Vieux livre de logique.
(3) Rudiment. — (4) Traité de Raymond Lulle.

gellez ces propagateurs de l'hérésie, ces empoisonneurs du peuple. Détruisez ces alimens sataniques offerts à l'avidité des faibles, ces mets venimeux et séduisans. Il y va de votre autorité, de votre existence. Tôt ou tard ces études détruiront votre pouvoir, tôt ou tard l'hérésie qui se cache dans les chaires des professeurs envahira le monde. Ne vous y trompez pas. Parler éloquemment, c'est hérésie ! Savoir le grec, hérésie! Expliquer les auteurs que nous ne comprenons pas, hérésie ! »

Telles étaient les clameurs de ces scolastiques, reproduites fidèlement par un de leurs ennemis, homme remarquable, dont nous aurons bientôt occasion de raconter la vie singulière et de rappeler le souvenir, Ulrich de Hutten.

Voilà donc, rangés en bataille, d'une part les défenseurs du savoir scolastique, d'une autre les *humanistes*, les *poètes* ; c'était ainsi qu'on les nommait. Ces derniers avaient pour eux toute la jeunesse ardente et studieuse. C'était un foyer où bouillonnait le besoin d'apprendre. On portait la devise d'un professeur, comme les chevaliers celle de leurs suzerains. Les rénovateurs des études étaient nommés *Messagers célestes*, anges de l'école, évangélistes et fils du Très-Haut. A peine les vétérans du pédantisme avaient-ils fait répéter à leurs élèves *alpha, bêta, gamma*. Maintenant Thucydide et Homère étaient expliqués. Il faut lire dans les œuvres de Melanchton, du docteur Croke et de Camerarius, quel était cet enthousiasme. Les uns, trop pauvres pour payer le professeur, s'engageaient chez lui comme valet; les autres bravaient les édits, l'hiver, la prison, la maréchaussée, et se rendaient à minuit dans quelque champ écarté, dans quelque forêt solitaire, où l'on devait se réunir pour commenter Cicéron et traduire Plutarque. La science que l'on avait jusqu'alors versée et

pour ainsi dire distillée d'une main avare, tombait à flots pressés sur ces auditeurs avides.

Cependant les anathèmes des invalides du savoir ne cessaient pas d'accabler nos humanistes. Prédicateurs de la perversité, semeurs d'ivraie, députés du démon, comme les appelaient leurs ennemis, ils voyaient s'armer contre eux le pouvoir temporel. Conradus Celtes, Hermannus Buschius, Jean Rhegius, Œsticampianus sont chassés de Leipsick. Les savans secouent la poussière de leurs sandales, et en partant ils damnent leurs persécuteurs. « Allez, disait OEsticampianus, en quittant Leipsick, personne ne voudra plus tenter de vous arracher à la barbarie. Restez ce que vous êtes; intelligences vides et incultes, ames basses et honteuses, gens qui dédaignez l'aliment spirituel de l'homme, vous mourrez tous damnés! »

Entre toutes ces universités ennemies du savoir, celle de Cologne était surtout fière de son ignorance séculaire, et de son obstination à creuser encore le vieux sillon de la routine scolastique. Elle s'arma pour les livres de classe, et fit, en faveur du rudiment, une proclamation aussi bruyante, aussi éloquente, aussi furibonde, que s'il se fût agi des droits et de la majesté de Dieu. On vit les évêques de Cologne et de Munster s'animer d'un saint zèle pour les petits volumes barbares dont nos humanistes détruisaient le crédit, faire emprisonner Murmellius et les deux OEdicollius, atteints et convaincus de mépris pour le rudiment, d'innovations dangereuses et de corrompre les jeunes esprits, en les imprégnant de rêves mythologiques, empruntés à la religion payenne. Nos athlètes avaient, comme on le voit, transformé leurs noms propres en noms anciens, dont les terminaisons en *us* effraient aujourd'hui le lecteur : ce n'étaient plus Érasme, Melanchton, Von Busch, Bebel; mais Erasmus, Melanchtonius, Buschius,

Bebelius. Quelques-uns, sans se contenter de cette terminaison latine qui ne rendait pas la métamorphose complète, traduisaient leurs noms en grec ou en latin. Des nobles, des ecclésiastiques, se rangeaient sous leur bannière. Le comte Nuenar, doyen du chapitre canonique de Cologne, osa lutter corps à corps avec le vieux monstre scolastique, et l'attaquer au fond même de son repaire. Quelques années se passèrent. Ovide et Virgile furent expliqués à Cologne. Les argumentations, les distinctions, les subtilités de Raymond furent bannies même du collége de la ville de Cologne; et la langue latine, objet d'une croisade si animée et de combats si ardens, triompha sur les ruines du mysticisme universitaire.

Il n'avait encore été question que de grec et de latin. Les zélateurs de l'antiquité voulurent ouvrir aussi la carrière de l'hébreu. Ce fut alors que la ligue des scolastiques devint plus complète, plus acharnée, que les théologiens la renforcèrent, que les moines prirent en main la cause de l'ignorance, et qu'un dernier et rude combat fut livré.

Les corporations ont le pressentiment, et comme la seconde vue des dangers qui les menacent. Un instinct secret et infaillible les avertit d'avance. Dépositaires des connaissances sacrées, les théologiens et les universitaires, accoutumés à commenter selon leur fantaisie ou leur intérêt la parole divine, allaient donc voir des mains profanes soulever la pierre fatale qui cachait ce trésor, briser le sceau qui en défendait l'accès, et dévoiler à tous les yeux leurs artifices et l'arbitraire bizarrerie de leurs commentaires; toute leur existence était menacée. Il ne fallait qu'un moment pour ruiner leur crédit, basé sur un savoir qu'ils s'arrogeaient et ne possédaient pas. Cette seconde lutte, dont le héros fut Reuchlin, termina la guerre, et fut beaucoup plus violente et plus terrible que la première.

On ne peut sans vénération prononcer le nom de Reuchlin. Savant, homme d'esprit, homme d'état et d'affaires, sa vaste intelligence comprenait et embrassait tout ce que la pensée humaine peut saisir. Il vivait dans le monde, conversait avec les princes, et rentrait dans son cabinet pour y approfondir les questions de la métaphysique la plus ardue. Jurisconsulte, il sentait la poésie; doué d'une imagination puissante, il l'enchaînait pour se faire diplomate. Le premier, il creusa la mine inépuisable et profonde de la philologie comparée; le premier, il passa de la littérature grecque, à la littérature orientale, qui en est la source cachée; indiqua aux savans modernes cette route dont ils sont loin d'avoir parcouru l'étendue; ouvrit à l'Europe les portes de l'Asie, et alliant la philosophie des choses à l'étude des mots, prépara de loin ces études bibliques qui ont fait la gloire de l'Allemagne et ces recherches orientales qui promettent à l'histoire du monde de si grands résultats. Rival de ses contemporains les plus distingués, comme humaniste et comme écrivain, il les dépassait de bien loin par l'universalité des connaissances et la force d'une capacité dont aucun effort n'épouvantait la persévérance et l'audace; en un mot, comme s'exprimait alors le cardinal Fischer, qui fit le voyage d'Allemagne pour causer avec lui, c'était le miracle du tems, l'*alpha* de la science.

Cette tête puissante se couronnait de cheveux blancs, quand les scolastiques, voyant leur pouvoir prêt à les fuir et à tomber de leurs mains, tentèrent une dernière sortie contre les hellénistes, les latinistes et les hébraïsans.

Les attaques acharnées, mais partielles, dirigées contre des hommes éminens, mais inférieurs à Reuchlin et à Érasme, avaient échoué. Ce furent Érasme et Reuchlin qu'ils choisirent pour points de mire.

La ruine d'Érasme fut complotée par les théologiens de Louvain : ceux de Cologne se chargèrent de persécuter Reuchlin. Tous deux savaient l'hébreu ; tous deux furent accusés de judaïsme. Leurs ennemis avaient peu de talent, mais infiniment de colère, de fiel, et toute cette persévérance qui caractérise l'*odium theologicum*. Leur attaque, savamment combinée, dénonça l'érudition hébraïque comme un acheminement à la propagation des doctrines talmudiques. Pour frapper de coups plus assurés les objets de leur haîne, ils allèrent ramasser dans la fange de la société, l'un de ces hommes perdus de réputation, condamnés par leur avilissement à ne jouer qu'un rôle ignoble, instrumens dociles de toutes les bassesses qu'on leur commande.

Il y avait à Cologne un juif nommé Pfefferkorn, que ses co-religionnaires avaient chassé de la synagogue, sans vouloir livrer au bras séculier des autorités chrétiennes la punition des vices honteux qui lui étaient imputés. On le convertit aisément au christianisme. Libre alors de venger ses outrages, il publia, ou plutôt laissa publier sous son nom, quatre pamphlets, trois en latin, et un en allemand ; pamphlets dirigés contre la religion, les mœurs et les habitudes de la race juive. Suivant Pfefferkorn, les hébreux formaient une vaste et permanente conjuration dont le but était de ruiner la chrétienté, par l'usure ; de répandre la dépravation des mœurs, et d'abolir par degrés la foi de Jésus. Les dogmes les plus absurdes du talmud étaient présentés sous des couleurs fausses et exagérées ; l'auteur ou les auteurs de ces pamphlets n'oubliaient rien pour irriter les rois, armer les universités, exciter les colléges de théologie et provoquer l'autorité séculière à la destruction de toute la littérature rabbinique, amas de libelles incendiaires, à ce qu'ils prétendaient, contre le fils de

Dieu et sa mission céleste. La combinaison de ce plan était savante et profonde. Le juif converti prêtait de l'autorité à ces calomnies, qui auraient eu peu de valeur dans la bouche d'un chrétien. L'indolent Maximilien prêta l'oreille à ces insinuations; et grâce à Pfefferkorn, que les théologiens faisaient parler, la guerre fut déclarée aux écrits rabbiniques.

L'édit de Maximilien prohiba la lecture de l'hébreu, sous des peines sévères, ordonna la perquisition de tous les ouvrages hébraïques, et les condamna au feu. C'était chose curieuse sans doute, de voir des soldats envoyés à la recherche des livres juifs; la bible seule était exceptée de cette proscription générale. Les Israélites opulens employèrent, pour faire révoquer l'édit, toutes les ressources que leur offraient les trésors dont ils étaient maîtres. On découvrit peu de manuscrits hébraïques; en vain Pfefferkorn reçut-il l'ordre de veiller spécialement à l'exécution du décret. On trouva dans l'édit un défaut de forme, et les juifs eurent le crédit de le faire suspendre.

Mais avant la suspension de l'édit, on forma une commission chargée d'examiner ces ouvrages incriminés, et de faire connaître aux ministres son opinion sur leur mérite et le danger que pouvait courir la foi.

Reuchlin, membre de cette commission, et le seul dont l'avis eût de l'autorité, déclara que l'édit rendu contre les ouvrages hébraïques était injuste, ridicule et dangereux. Extirper la littérature israélitique c'était impossible, disait-il. Si l'on parvenait à l'étouffer dans l'Occident, elle survivrait dans l'Asie, son berceau. Non-seulement tous les livres hébreux n'étaient pas théologiques ainsi qu'on le prétendait, mais une grande partie de leurs doctrines était excellente, d'une moralité pure et d'une utilité incontestable. Le christianisme reposait sur cette base an-

tique. Quant aux ouvrages de controverse, non-seulement ils ne pouvaient nuire à la foi établie par Jésus, mais c'était dans leurs argumens que l'historien et le philosophe trouveraient les plus fortes preuves de la vérité et de la sainteté, inhérentes à la religion qu'ils voulaient combattre.

Cette admirable série de preuves logiques ne resta pas sans effet. Mais Reuchlin s'était engagé dans la lutte; et c'était précisément ce que désiraient ses adversaires. Leur adresse l'avait enfin jeté dans l'arène et forcé de se dessiner nettement. Un nouveau libelle de Pfefferkorn, publié sous le titre de *Handspiegel* (1), représenta Reuchlin comme un juif déguisé, et le voua au mépris, à la haine, à la vengeance publiques. Le bûcher de Jean Hus est déjà préparé. Reuchlin répond par un petit écrit, intitulé *Eulenspiegel* (2), et confond ses adversaires, en rejetant sur Pfefferkorn tout le mépris dont on avait prétendu l'accabler.

Alors parurent sur la scène les véritables moteurs de ce misérable Pfefferkorn : Arnold Tungern, doyen de la faculté théologique, James Hoogstraten, prieur du couvent des dominicains et inquisiteur pour la foi, Otwin von Graes, le membre le plus influent de la faculté des arts. Le drame étrange dont nous avons esquissé l'avant-scène et les premiers mouvemens, prit un caractère plus sombre, et s'entoura d'un intérêt plus vif. Il ne s'agissait plus de querelles scientifiques ou théologiques, mais de la vie et de la liberté. Les dominicains et les vieux scolastiques s'étaient armés de toute leur puissance : redoutables ennemis dont un pape contemporain avait coutume de dire : J'aimerais mieux offenser un monarque qu'un moine mendiant. Sous leur manteau troué, ils gouvernaient le monde.

(1) Miroir de main. — (2) La lunette.

Les bourreaux de tous les souverains étaient à leurs ordres; le peuple tremblait devant eux. L'homme qu'ils accusaient était anathème. Reuchlin ne se contenta pas de réfuter leurs accusations, et de les écraser de son éloquence, il organisa une armée pour les combattre : il vit que le péril était grand, et sut y proportionner les ressources. L'armée des Reuchlinistes se composa de tous les amis des lettres, de toutes les hautes intelligences répandues à travers l'Europe. La France, l'Italie, l'Angleterre, envoyèrent leurs renforts au défenseur de l'esprit humain entravé dans son développement. Bientôt cette confédération, dont les Anglais More, Fisher, Lynacre, Grocyn, Cholet, Latimer, faisaient partie, devint formidable. Aucun historien n'a signalé l'importance de cette lutte. Aucun d'eux n'a su que sous cette apparence scolastique, sous ces formes grammaticales, sous ce voile de discussion théologique, c'était le progrès de l'humanité, la marche de l'intelligence que l'on mettait en question.

Les nations s'éveillèrent : long-tems avant que les autorités religieuses eussent décidé la querelle, l'opinion publique donna la victoire à Reuchlin et à son armée. Pour la première fois depuis cinq siècles, les hommes professèrent un avis différent de celui que leurs maîtres leur imposaient. Ce fut, à proprement parler, le premier rayon de la civilisation moderne.

Voilà donc l'Europe partagée en deux camps ennemis; ici, les anges de lumière; là, les anges de ténèbres; ici, tous les partisans de la foi aveugle et du mysticisme vieilli; là, les amis des lettres et de la science. Il est écrit dans le livre des destinées humaines, que ce combat étrange et inégal se renouvellera à toutes les époques. Reuchlin avait raison de voir le doigt de Dieu et le dessein marqué de la Providence dans cette discussion qui semblait toute collé-

giale et toute théologique. Luther ne se trompait pas non plus; il regardait Reuchlin comme son compagnon d'armes, comme le second réformateur. « Tu brises les dents de Behemoth, lui écrivait-il. »

Plus les partisans de Reuchlin devenaient nombreux, plus la cohorte des inquisiteurs et des théologiens redoublait de fureur. Hoogstraten cita devant le tribunal de l'inquisition de Mayence son ennemi, qu'il accusait de judaïsme. Reuchlin refusa de comparaître; il prouva que Hoogstraten ne pouvait être à-la-fois son ennemi, son juge et sa partie : on passa outre : Reuchlin en appela au pape. L'électeur de Mayence interposa vainement son autorité. Le tribunal condamna au feu tous les écrits de Reuchlin, en attendant que le bras séculier s'emparât de sa personne. Toutes les universités poussèrent à-la-fois un cri de joie. La Sorbonne de Paris, Mayence, Erfurth, Louvain témoignèrent leur ardente allégresse, et déclarèrent hérétique et digne du dernier supplice le défenseur des écrits hébraïques. Ce fut un moment de triomphe pour tous les scolastiques de l'Europe.

Cependant le pape nomma comme examinateur de ce procès et juge suprême du différend, l'évêque de Spire, qui, sans avoir égard à la sentence des vénérables facultés, condamna Hoogstraten aux frais du procès, et déclara Reuchlin innocent de tout ce qu'on lui imputait. A son tour, Hoogstraten en appela au souverain pontife, et pour hâter la victoire qu'il se promettait, il se rendit lui-même à Rome, la bourse pleine et grossie de tout l'argent que les ames charitables et théologales lui avaient donné. Le sacré collége et la commission nommée par Léon X, pour terminer le combat, ne refusèrent pas, s'il faut en croire l'histoire, les écus dont l'ordre des dominicains avait chargé son athlète. En Allemagne, tous les prédicateurs fulmi-

naient contre Reuchlin et la science; en Italie, les largesses de Hoogstraten gagnaient les cœurs et les voix : un torrent de caricatures, de libelles, de satires, inondait l'Europe. Pfefferkorn se faisait remarquer parmi les assaillans de l'érudition; son pamphlet intitulé *Sturmglock* (1), présenta au peuple Reuchlin, comme un homme couvert de crimes; Reuchlin; le savant, le modeste et l'honnête Reuchlin!

Au milieu de ce fracas, un petit ouvrage, écrit en latin, tomba comme la bombe et écrasa les obscurans. On ne peut comparer l'effet produit par la satire dont je veux parler, qu'à celui des *Lettres Provinciales* de Pascal, au dix-septième siècle, et des *Lettres de Junius* au dix-huitième. Ces trois ouvrages parurent sans nom d'auteur; tous trois ils restèrent comme monument d'éloquence polémique et de puissance intellectuelle. Junius, Pascal et Ulrich de Hutten, saisissant le moment favorable, terminèrent, par un mélange redoutable de l'invective et de l'épigramme, une guerre acharnée; le poids de leur génie fit pencher la balance. Il est singulièrement remarquable que ces trois ouvrages soient écrits sous la même forme, la forme épistolaire, et que tous trois ils aient été publiés sous le voile de l'anonyme.

Mais avant d'analyser les *Lettres de quelques Hommes obscurs* (tel est le titre de l'ouvrage), disons quelques mots de leur principal auteur, Ulrich de Hutten.

C'est un de ces caractères qui peignent tout un siècle. Les nuances les plus opposées de l'époque où ils vivent se reflètent en eux et s'y concentrent, pour ainsi dire. Guerrier, poète, érudit, théologien, cet Ulrich de Hutten, c'est le seizième siècle dans son éclat, dans ses contrastes, avec

(1) Le Tocsin.

toutes ses singularités, toutes ses bizarreries. Issu d'une famille noble de Franconie, il fut envoyé à douze ans à l'abbaye de Fuldes, pour y faire ses études. Mécontent du fatras théologiquement absurde dont on cherchait à l'écraser, il se sauva, prit, avec un de ses camarades, la route de Cologne, et se plaça sous la tutelle d'OEsticampianus, l'un des promoteurs du nouveau système. Sa famille irritée, lui refusait tout secours; et cependant malgré sa misère extrême, soutenu seulement par la générosité de quelques amis, il continua ainsi ses études. Déjà quelques discours hardis l'avaient signalé à la vindicte des scolastiques; on le chassa de la ville de Francfort. Le margrave de Strasbourg entendit parler de lui et lui envoya de l'argent. Il visita le nord de l'Allemagne. Esprit fougueux, doué d'une organisation brûlante et d'une ame inquiète, il se livra en même tems aux études les plus profondes et aux excès de tout genre. Un bourgmestre, son rival, lui donna des coups de bâton qui le forcèrent de garder le lit; la maîtresse du bourgmestre, plus cruelle dans sa bonté que le magistrat dans sa vengeance, apprit au jeune savant quels sont les périls de la route aventureuse où il se jetait. Il rapporta de ses voyages, avec de nouvelles connaissances et peu d'argent, une triste et honteuse maladie et les traces des blessures que le bourgmestre lui avait faites. A Wittemberg, en 1510, malade, affamé, sans espoir, sans amis, sans protecteur, il composa son *Ars Versificandi,* traité élégant de la poésie latine.

Sa position ne changeait pas, quoique sa réputation s'accrût. Recueilli à Vienne par son ami Vadianus; tour-à-tour lecteur et déclamateur de vers, professeur, poète, amoureux, buveur; toujours misérable; il alla étudier le droit à Pavie. François Ier vint y porter la guerre. Fait prisonnier par les Suisses, repris par les Français, maltraité

des uns et des autres, il finit par s'enrôler dans la milice autrichienne. Sa famille l'avait oublié; les universitaires le détestaient. Notre érudit porta le fusil à rouet et à mèche, et lut Virgile au bivouac.

Un ancien condisciple, Eitelwolf de Stein, devenu chancelier de l'électeur de Mayence, eut pitié de son sort, lui fit quitter le service et lui offrit une retraite paisible. Hutten, après avoir fait une si dure expérience de la vie, se reposait chez son ami et goûtait enfin un peu de calme, losque son cousin, Jean de Hutten, périt assassiné par le duc de Wurtemberg. Ce prince, amoureux de la femme de Jean, avait attiré dans une forêt épaisse le malheureux jeune homme, qu'il perça de son épée. A peine ce crime atroce parvint-il aux oreilles de Hutten, qu'il jura de venger son cousin. Dans cinq harangues éloquentes, adressées à l'empereur Maximilien, il essaya, mais vainement, d'intéresser à sa querelle tous les princes d'Allemagne. Il n'obtint point justice. Son protecteur mourut. Les héritiers d'Eitelwolf le chassèrent de l'asile qui lui avait été offert, et le pauvre Hutten se trouva de nouveau sans ressources, livré à tous les caprices du sort.

Telle était la situation de Hutten, lorsqu'il écrivit ses fameuses Lettres. Tant de liberté d'esprit et de verve d'ironie ont droit d'étonner chez un homme pauvre, battu des flots de la vie, en butte à la misère, abandonné de tous, objet de jalousie et de haine pour les uns, de mépris pour les autres. Les *Litteræ Obscurorum Virorum* sont une admirable parodie. Dans cette série de lettres, faussement attribuées aux scolastiques, Hutten imite leur style, contrefait leur ignorance, leur haine pour le savoir et les études, leur intolérance et leur orgueil illétré. Jamais caricature ne fut plus risible et moins outrée. Jamais la sottise arrogante, la vanité prétentieuse, la niaise tyrannie, l'immoralité hypocrite ne

se trahirent d'une façon plus comique. Imaginez une douzaine de professeurs et de moines, tous partisans des vieilles universités, tous s'accordant pour les soutenir, et écrivant à leur chef Ortwin von Graes, quels sont les progrès de leur entreprise et la situation des choses. Cette correspondance est assurément plus ingénieuse que celle où Pascal dévoile les fourberies du jésuitisme. Dans les lettres de Louis Montalte, une seule personne donne au public le détail de ce qu'elle vient d'apprendre, et nous met dans la confidence des doctrines d'Escobard. Dans les Lettres des Hommes Obscurs, écrites par Ulrich de Hutten, chacun de ces personnages saisit tour-à-tour la plume, et se met lui-même en scène : il ne dit pas, je suis un ignorant, un sot, un fanatique, un inquisiteur altéré de sang, un ennemi de l'espèce humaine. Il fait mieux ; il le prouve par l'absurdité de ses paroles ; et la plus légère nuance d'exagération n'entache pas les épîtres. Quelle délicatesse et quelle finesse de touche ne fallait-il pas, pour rendre vraisemblable le roman inventé par Ulrich, pour tromper le lecteur, au point qu'il se méprît et regardât cette fausse correspondance comme véritable !

La déception fut complète. Les amis d'Ortwin s'y méprirent. Cette cruelle satire eut un succès que jamais aucun autre ouvrage ne remporta : elle fut adoptée par ceux même qu'elle vouait à la raillerie.

On vit les scolastiques s'empresser d'acheter les *Litteræ Obscurorum Virorum*, les lire avec avidité, les colporter avec zèle, en faire un pompeux éloge, comme si elles eussent été écrites par leurs défenseurs et leurs amis. La main qui décochait ce trait funeste était encore anonyme. « Le style en est rude, disaient-ils ; nous l'avouons, mais les principes en sont vrais, et sous cette écorce un peu grossière, se cachent d'utiles vérités. » « *Voilà*, ajoute Tho-

mas Morus, qui rapporte ces paroles, *voilà ce que répètent ces hommes stupides, qui enfoncent à plaisir dans leur propre sein le trait dont ils sont blessés.* » Érasme rapporte le même fait : « *Ici, à Louvain*, dit-il, *se trouve un vénérable maître, jadis prieur à Bruxelles; il a fait l'emplète de plus de vingt exemplaires des* Lettres *qu'il veut donner à ses amis..... Pauvres gens! ils croient de bonne foi que ce pamphlet qui les tue, est publié en leur faveur. — Mais, leur dit-on, le style en est mauvais. — Peu importe, répondent-ils, le sens en est profond et l'utilité admirable. Un prieur des dominicains est parti de Bruxelles, escorté d'un énorme paquet de ces lettres. Quelle stupidité!* »

Érasme a raison : mais il faut dire aussi que le talent avec lequel l'artifice est soutenu, l'incroyable dextérité avec laquelle le bourreau des scolastiques les soumet à sa torture, devaient produire l'effet extraordinaire qui cause sa surprise. On ne peut imaginer de mystification plus habile. Pas un mot que n'aient pu écrire les personnages dont le nom figure au bas de ces lettres; pas une idée qui ne leur appartienne.

Si vous demandez pourquoi ce chef-d'œuvre est si peu connu, pourquoi les éditions en sont si rares, pourquoi un des monumens les plus ingénieux de la littérature moderne est tombé dans le plus complet oubli, il faudra vous répondre, d'abord, que l'ignorance et la frivolité s'emparent de l'Europe, que de vains amusemens absorbent ses loisirs, sa littérature; ensuite, que de tous les pays du continent il n'en est pas un qui songe moins à sa gloire ancienne, et néglige avec autant de constance et d'abandon sa nationalité, que l'Allemagne. Cette indifférence pour les vieux monumens germaniques est poussée à un point surprenant. C'est un Français qui a recueilli les œuvres

de Leibnitz. L'admiration et les recherches des érudits allemands se sont portées sur les œuvres du génie étranger; ils ont étudié, commenté, traduit Jordan Bruno, Spinosa et Cudworth. Toutes les affections littéraires d'un Allemand sont excentriques; toutes ses pensées fuient loin de sa patrie; il aime l'Inde, la Perse, le pôle arctique; il ne se souvient pas qu'il a des aïeux.

C'est là un étrange caractère national, que de n'en avoir aucun. Nous ne calomnions pas l'Allemagne moderne, quand nous lui adressons ce reproche. L'Allemagne moderne, issue d'une race identique, d'une source pure et primitive, parlant un idiome commun, possédant un vaste territoire régi par des lois tout allemandes, et que nul vainqueur n'a morcelé; l'Allemagne, riche en philosophes, en poètes, en savans, qui ne sont pas seulement des savans, mais de grands hommes doués d'un talent supérieur; l'Allemagne n'existe pas encore comme nation. Profondément indifférente à ses intérêts de peuple, elle ne s'est donné ni une littérature spécialement germanique, ni une constitution une et puissante. Les meneurs de ce grand troupeau d'hommes l'ont divisé et subdivisé comme il leur a plu; il s'est laissé faire; chaque petit bourg allemand est devenu centre d'une petite sphère inférieure. La patrie, scindée en mille fragmens imperceptibles, a cessé d'être un objet de culte et d'enthousiasme; un cosmopolitisme singulier s'est introduit dans les travaux de l'intelligence. L'Angleterre est peut-être, sous le rapport intellectuel, trop exclusivement nationale; mais en revanche, la Germanie l'est trop peu; ce qui est exotique lui semble toujours digne d'admiration. La langue allemande, la plus belle de toutes après la langue grecque, cette langue si poétique, si philosophique, capable d'exprimer toutes les nuances et toutes les passions, toutes les idées et toutes les

images, a plié sous le faix des mots étrangers dont on l'a surchargée; elle est devenue méconnaissable : une sorte de tour de Babel, ouverte à l'hébreu et au grec, au sanskrit et à l'arabe. Madame de Staël a rapporté cette situation littéraire à la situation politique de l'Allemagne, comme à sa véritable cause; elle a eu raison. En dépit de leur *Tugenbund* et de leurs rêveries patriotiques, les Allemands ne se sont pas encore accoutumés à se regarder comme frères, comme membres de la même confraternité sociale; ils sont bons bourgeois, savans professeurs, grands poètes, mains non citoyens.

Aussi, qui le croirait? les œuvres de Hutten n'ont jamais été recueillies et rassemblées. Ulrich de Hutten, aussi spirituel que les Voltaire et les Érasme, aussi puissant par la satire que les Junius et les Pascal, n'a pas eu d'éditeur qui ait éclairci les obscurités du texte, et découvert aux regards modernes ce trésor de raillerie et de savoir.

L'influence des *Litteræ Obscurorum Virorum* n'a pas seulement changé l'Allemagne littéraire, mais l'Europe. L'état des sciences changea tout-à-coup de face; Reuchlin et Luther triomphèrent à-la-fois de leurs ennemis. Le dernier coup, celui qui leur assura la victoire fut porté par Hutten. Après l'érudition, l'éloquence et la controverse, ce fut le ridicule, plus terrible encore dans ses atteintes qui foula aux pieds la couronne doctorale dont l'ignorance s'était parée. Quelques livres de grammaire, mal faits et mal écrits avaient commencé la querelle; bientôt elle s'était agrandie; elle avait eu pour texte et pour point de discussion l'enseignement de l'hébreu; de là elle s'était étendue à l'enseignement tout entier; elle avait fini par ébranler le trône papal, renverser dans la poussière du mépris public les frères mendians, et communiquer au monde intellectuel l'impulsion la plus vive et la

plus inattendue. Herder a eu raison de le dire : « Hudibras en Angleterre, Gargantua en France, le chevalier de la Manche en Espagne, n'ont pas influé aussi puissamment sur les progrès de l'humanité que les *Lettres* de Hutten, qui firent crouler le dernier bastion de la barbarie, le scolasticisme des colléges. — « Je ne sais, dit un érudit, contemporain de Hutten, si Luther a plus fait pour l'avancement de l'humanité et pour l'affranchissement de l'intelligence que notre Hutten. Par lui, tout ce que l'ancienne ignorance avait de ridicule et de faux, a paru au grand jour; le plus mince péché comme le plus scandaleux vice de la cour de Rome, n'a pas été ménagé. Infamies, faiblesses, tout ce dont ce clergé ignorant s'est rendu coupable, est devenu la risée du monde. »

Une bulle du Vatican foudroya l'œuvre de Hutten; mais la conquête était accomplie; l'ignorance était écrasée; et les foudres pontificales, dans leur impuissante colère, ne firent qu'ajouter à l'éclat du triomphe.

Le tems s'écoula : on oublia le livre et l'auteur. Maittaire le réimprima en 1710; mais il tomba dans la même erreur où les scolastiques étaient tombés; il crut que ces lettres étaient réellement l'ouvrage des hommes auxquels on les attribuait, et, dans une préface érudite, il s'excusa auprès du public d'oser reproduire et commenter des absurdités aussi étranges. Steele, collaborateur d'Addison, loin de relever la bévue de l'éditeur, la partagea et la propagea, en annonçant l'ouvrage. Telle est enfin l'obscurité profonde où cette œuvre piquante a été plongée, que l'on a fini par ignorer le nom du véritable auteur. Reuchlin, Crotus, Eobanus, Hegius, Erasme, Ericius Cordus, Brassianus, Glareanus, ont tour-à-tour été décorés de ce beau titre littéraire. Plus de soixante combinaisons diverses ont été offertes à la curiosité des savans;

et il n'y a pas de nom honorable, qui ait joui de quelque célébrité pendant le seizième siècle, que l'on n'ait affublé d'une part dans la collaboration des fameuses Lettres. Selon nous, Ulrich de Hutten en est le principal auteur; Rubianus Crotus et Von Busch l'ont secondé. Erasme dit positivement, dans une de ses épîtres familières, que trois hommes d'esprit ont coopéré à cet ouvrage.

La conduite d'Erasme, dans cette grande querelle, est tout-à-fait caractéristique. On lui communiqua les Lettres, à mesure qu'elles étaient écrites, il en rit beaucoup avec ses amis, il les copia de sa main, en fit des envois; on prétend même qu'un aposthume, qu'il avait sur la figure, creva au milieu d'un éclat de rire qu'elles lui avaient causé. Mais tout en jouissant du combat comme d'un spectacle qui l'amusait, il eut soin de rester neutre; et cette neutralité le peint tout entier: il refusa de voir Hutten, écrivit contre lui, et, par cette habile manœuvre, se mit à l'abri des coups de la cour de Rome. Égoïste adroit, doué de l'esprit le plus rare et de la prudence la plus habilement perfide: *Homo pro se*, homme qui vit pour lui et pour lui seul, disent les *Lettres* de Hutten.

Telle est l'histoire abrégée de cette lutte, où se dessinent tous les hommes remarquables de l'époque; c'est de là que date la régénération de l'enseignement en Allemagne et en Europe. Puisse cette esquisse trop rapide, inviter un éditeur nouveau à éclaircir encore ce sujet obscur, à publier les *Lettres* de Hutten et à nous rendre un monument curieux, vraiment historique, plein de sel, de verve et de puissance, une œuvre comique et dramatique, trop long-tems oubliée!

(*Edinburgh Review.*)

Géographie.-Voyages.

EXPLORATIONS

DES DERNIERS VOYAGEURS.

DÉCOUVERTES DANS L'INTÉRIEUR DE LA NOUVELLE HOLLANDE. — COLONIE DE LA RIVIÈRE DES CYGNES. — PHYSIONOMIE PARTICULIÈRE DES FORÊTS DE L'AUSTRALIE. — NOUVELLES ILES SHETLAND. — FORMATION DES ILES DE CORAIL. — CONJECTURES SUR L'ILE FERNANDINA, RÉCEMMENT APPARUE PRÈS DE LA SICILE. — TRAVAIL CURIEUX DES LITHOPHYTES. — ARCHIPEL DES MALDIVES. = VOYAGE DANS LA MER NOIRE. — OPINION DE POLYBE SUR BYZANCE, ET SUR L'ATTÉRISSEMENT PROBABLE DU PONT-EUXIN. — EXPÉRIENCES A CE SUJET. — PROFONDEUR DE LA MER NOIRE ET DE LA MER D'AZOW. — ERREUR COMMISE PAR LE DOCTEUR CLARKE. = VOYAGE DANS L'EMPIRE DE MAROC. — DESCRIPTION DE LA VILLE DE MAROC. — SES ENVIRONS. — JARDINS DU SULTAN. — EXCURSION SUR L'ATLAS. — MONTAGNARDS SHELLUHS. — HAUTEUR DU PIC LE PLUS ÉLEVÉ DE LA CHAÎNE ATLANTIQUE. = VOYAGE DANS L'AFRIQUE CENTRALE. — NAVIGATION SUR LE NIGER OU QUORRAH. — EMBOUCHURE DE CE FLEUVE DANS LE GOLFE DE BENIN. — LE JOLIBA ET LE QUORRAH SONT-ILS DEUX FLEUVES DISTINCTS ET LA CONTINUATION DU NIGER? — SOLUTION DE CE PROBLÊME. — QUE DOIT-ON PENSER DU NIGER DES ANCIENS?

L'UN des avantages les plus précieux que l'Angleterre ait retirés de sa position insulaire, de sa formidable marine, de l'esprit de suite de son gouvernement, c'est la facilité de suivre avec persévérance ces découvertes admirables, dues au génie aventureux de ses voyageurs et fécondées par le patriotisme de ses habitans, dans l'intérêt spécial de son commerce et dans l'intérêt général de la civilisation. Sous ce double rapport chaque année apporte à la

Grande-Bretagne son tribut de richesses ou d'espérances; et ce que nous connaissons des explorations les plus récentes faites dans les trois parties du monde qui ont le plus particulièrement fixé l'attention de la Société de Géographie de Londres, annonce que l'année 1830 et celle qui va finir ne seront pas moins fertiles que les précédentes.

La colonisation de la Nouvelle-Hollande ou Australie (1), continue de prospérer; elle s'étend à des contrées inconnues jusqu'à ce jour. Toutefois cette propagation de la civilisation britannique éprouve, sur beaucoup de points, des obstacles inhérens à l'étendue de ce grand continent, et qu'il serait dangereux de se dissimuler. La Nouvelle-Hollande, quoique aussi vaste que l'Europe, ne figure sur nos cartes que dans des dimensions arbitrairement restreintes par l'ignorance de l'artiste qui les a exécutées. Mais un jour l'on connaîtra mieux cette immense portion du globe, d'où une race anglaise, fécondée par de nombreuses émigrations, se lancera à son tour pour étendre à tout l'Archipel oriental le langage, les lois, les institutions de l'Angleterre; alors le périmètre en sera mieux dessiné, et la topographie en sera faite avec plus d'exactitude.

Une description fidèle de toutes les parties de ce vaste ensemble des possessions britanniques, connu sous le nom

(1) NOTE DE L'ÉD. Dans la *première série* de la REVUE BRITANNIQUE, nous avons souvent entretenu nos lecteurs de l'Australie, et des efforts nombreux que fait l'Angleterre pour répandre sur ce point reculé du globe, les rameaux de sa population. Récemment encore, dans le 6e Numéro de la *nouvelle série*, nous avons donné l'aperçu des découvertes dont elle était devenue l'objet, jusqu'au dernier voyage du capitaine d'Urville. Les détails qu'on va lire compléteront ainsi l'histoire de cette contrée, depuis la prise de possession des Hollandais, en 1606, jusqu'en 1830.

d'Australie, est d'autant plus nécessaire, que les gazettes des provinces, par une fatale émulation, multiplient sur ces contrées des détails erronés ou incomplets dont le vague retient dans leurs foyers, ou dont la perfidie livre à d'inévitables écueils, des familles entières qu'il serait fort utile de voir transplantées, corps et biens, dans ces nouvelles colonies. Ainsi, on croit d'après les journaux qu'au centre de l'Australie est un vaste lac, une mer méditerranée, dans laquelle se dégorgent toutes les eaux qui prennent leur source dans les chaînes de montagnes qui l'entourent. Cette supposition est démentie par la découverte récente de la rivière de Morumbudjie qui, après s'être réunie au Lachlan, se confond avec le fleuve Murray, et forme ensuite un bras de mer de soixante milles (20 lieues) de long, sur trente (10 lieues) de large. Il n'est que trop vrai que nous ne connaissons de l'Australie que ses côtes. Encore s'est-on borné à les suivre rapidement de l'œil sans les explorer, et nous ne doutons pas qu'après un examen plus attentif, on n'y découvre l'embouchure de rivières qui aujourd'hui nous sont complétement inconnues. Ainsi encore, à la côte occidentale du cap nord-ouest au détroit de Clarence, sur une distance de plus de 1,000 milles se trouvent de vastes baies inconnues et où doivent déboucher de grands fleuves.

Toute cette côte est bordée d'une immense quantité d'îles, séparées par des courans d'une effroyable rapidité. La terre de Dampierre, qui s'étend du cap Lévis à la pointe Gantheaume, est une île isolée par un détroit de 80 milles d'étendue, où, comme dans l'archipel des Boucaniers, la marée monte de vingt à trente pieds, tandis que vers les autres parties de la côte elle ne s'élève que de huit à neuf. Ce que l'on connaît de ces parages suffit pour exciter le plus vif intérêt. La largeur de la baie, la rapidité des courans, la hauteur des marées, indiquent un golfe ou

bras de mer plus extraordinaire que tous ceux que l'on connaît. Malheureusement la côte est si dangereuse qu'on ne peut l'explorer que de l'intérieur ou à l'aide de canots.

La colonie de la rivière des Cygnes, fondée depuis près de trois ans, est en ce moment l'une des plus prospères de l'Australie. Le capitaine Stirling vient de créer à son embouchure et sur le golfe que le navigateur Flinder a nommé *la Baie Dangereuse*, bien qu'elle n'offre aucun danger, une colonie composée de cent émigrans, qui paraissent fort satisfaits de cet établissement. Les bâtimens y trouveront d'excellente eau, et une ample provision de bois, de légumes et de fruits. La baie, en cet endroit, a trente six milles de largeur; elle est bordée à l'est par une vaste étendue de terrain agréablement ondulé; et les plaines ou les grandes vallées qui l'entourent offrent partout de fertiles pâturages. Au-delà l'on rencontre une rivière que, dans la saison des pluies, l'on prendrait pour un grand fleuve. On ne connaît encore ni la source, ni la direction de son cours, et il est à remarquer que jusqu'au 28, 40e degré de latitude sud, on n'aperçoit sur cette côte l'embouchure d'aucune rivière. En tirant vers le sud-est, on trouve, sur une étendue de 86 milles, une contrée magnifique; plus loin on est arrêté par une chaîne de côteaux élevés qui vont se lier du côté de l'est aux flancs escarpés d'une montagne colossale, dont la cime se perd dans les nues et dont la hauteur paraît être d'environ dix mille pieds.

La flore des contrées baignées par la rivière des Cygnes, a été décrite par M. Brown. Ce célèbre botaniste fait observer qu'il ne possède que cent quarante espèces, matériaux insuffisans pour hasarder des aperçus généraux sur la végétation de cette partie de la côte sud-ouest de la Nouvelle-Hollande; que si cette collection inspire une idée défavorable

de la qualité du sol, il importe cependant de remarquer qu'il y manque plusieurs familles qui existent en abondance dans les cantons explorés ; que l'herbier a été formé dans une saison défavorable ; que l'herbe appelée *kangarou* y déploie une végétation vigoureuse ; que certaines variétés de l'arbuste nommé *banksia* y ont une dimension extraordinaire ; qu'enfin un grand nombre de genres ont été décrits sur le terrain et à l'œil nu. Sans nous arrêter à des détails qui n'intéresseraient que le botaniste, nous suivrons M. Brown dans ses curieuses observations sur les deux genres les plus communs et les plus abondans de la côte occidentale de l'Australie, l'*eucaliptus* et l'*acacia sans feuilles*.

Ces arbres, bien qu'appartenant à des familles différentes, ont entre eux des rapports assez saillans, pour donner une physionomie particulière aux forêts de l'Australie. Ainsi, par exemple, leurs feuilles (ou plutôt ce qui joue le rôle de feuilles dans les deux espèces) ont une disposition verticale, c'est-à-dire qu'elles tiennent par l'un des bords à la tige dont elles forment la frange, et offrent ainsi leur double surface aux rayons lumineux.

Ce phénomène, qui se reproduit uniformément dans l'acacia d'Australie, provient de ce que la feuille s'y développe verticalement, tandis que dans l'*eucaliptus*, où il ne se présente pas toujours, il résulte de la contraction qu'éprouvent les membranes de la feuille après son développement. Ajoutons que, dans ces deux espèces, le tissu spongieux que M. Brown appelle glandes cutanées, se rencontre sur les deux surfaces de la feuille ; tandis que d'ordinaire ce même tissu, dans les arbres et arbrisseaux, est à sa surface inférieure, et, dans quelques plantes arborescentes, telles que certains conifères, à sa surface supérieure. Au reste, dans beaucoup d'autres genres de la

flore australienne, les précieux organes dont nous venons de parler occupent les deux surfaces. C'est cette organisation qui rend en général si sombres les forêts de la Nouvelle-Hollande.

Les découvertes faites dans l'Australie en ont favorisé d'autres, qui, dans l'intérêt des sciences physiques et de la géologie, sont d'une haute importance; nous voulons parler de certaines îles de l'Océan-Pacifique, qui doivent l'existence à des volcans sous-marins. Telles sont : l'île de la Déception, l'une des nouvelles îles Shetland; l'île Saint-Paul, etc.

C'est au capitaine Smith, de la marine royale, qu'on doit l'exploration complète, ou plutôt la seconde découverte des nouvelles îles Shetland. Le Hollandais Dirck Gheritz, capitaine d'un des cinq vaisseaux qui firent voile de Rotterdam en 1598, pour essayer de pénétrer dans l'Inde par l'occident, se vit séparé du reste de l'expédition, à la hauteur du cap Horn, par une effroyable tempête qui l'entraîna jusqu'au 64e degré de latitude sud. Il découvrit dans ces parages des côtes escarpées chargées de frimas comme celles de la Norwége. Nul doute que ce ne fût l'archipel de Shetland. Il est probable que ces îles sont le prolongement de la chaîne des Cordilières des Andes, et de l'archipel de la Terre-de-Feu. Elles offrent le même aspect, la même constitution géologique. L'une d'elles, *la Déception*, n'est qu'un volcan dont le cratère ressemble parfaitement à celui de l'île d'Amsterdam, appelée *Saint-Paul* par quelques navigateurs et située entre le cap de Bonne-Espérance et l'Australie. Leur conformation se rapproche tellement de celle des lagunes qu'on rencontre dans la plupart des îles à corail éparses sur la partie inter-tropicale de la mer Pacifique, qu'on serait porté à croire (et telle est l'opinion de M. Barrow) que ces êtres

singuliers que les naturalistes placent sur les confins du règne animal, sont fécondés par les volcans sous-marins dont les bords du cratère, par suite d'éruptions successives, se rapprochent assez de la surface des eaux, pour donner à ces myriades d'êtres animés la lumière et la chaleur nécessaires à leur développement et à leurs mystérieux travaux.

En rapprochant la forme extérieure du cratère d'un volcan sous-marin, et la disposition des bancs de corail autour des lagunes dont ils forment la ceinture (sauf une baie qui donne passage aux eaux de la mer), l'on concevra aisément leur ressemblance. Si *l'action sous-marine* s'appliquait aux bancs de corail dont la mer Pacifique est semée, avec assez de force pour les soulever à une grande hauteur, elle formerait des milliers d'îles d'une conformation analogue à celles de la Déception et d'Amsterdam. Ainsi, bien qu'on n'ait pas sondé l'intérieur de la plupart de ces îles de corail, on doit croire que leurs lagunes sont de véritables cratères. Ce qui confirme cette vérité, c'est qu'en général on y trouve des couches entières de pierre ponce, et autres produits volcaniques. Et comme les dépôts calcaires abondent toujours dans le voisinage immédiat des volcans, il est probable que les *lithophytes* connus sous le nom de corail, éprouvent une invincible attraction vers ces matières, où elles bâtissent avec un art admirable l'enveloppe qui sera leur prison et leur tombeau. On rencontre, il est vrai, des lits de corail en des lieux où l'action volcanique ne se montre pas, comme sur la côte orientale de l'Australie; mais dans ce cas, il est probable qu'ils ont toujours pour base la crête des rochers qui forment la ceinture des cratères sous-marins, et qu'ils se prolongent en serpentant jusqu'au point où d'autres masses calcaires, étrangères au système volcanique,

viennent à leur tour servir de points d'appui à cette chaîne de cellules continuée par des myriades de générations. On en voit un exemple remarquable dans les bancs de corail qui bordent les îles Séchelles. L'un d'eux a reçu de la configuration que nous venons de signaler le nom de banc du Serpent. En général cependant, et surtout dans la mer Pacifique, ils forment des îles à lagunes, et reposent circulairement sur la crête des volcans sous-marins. L'amiral Krusenstern n'en compte pas moins de cent de cette espèce, entre les 24e et 20e degrés de latitude sud, et les 134e et 149e degrés de longitude occidentale. Sur trente-deux îles de corail explorées par Beechey, et où il a suivi les progrès du travail des lithophytes, vingt-neuf formaient une enceinte circulaire occupée par des lagunes.

On objectera peut-être que dans la plupart de ces îles on n'aperçoit ni laves, ni produits volcaniques : ceci ne prouve rien. L'île qui vient de surgir sous nos yeux, entre Pantellaria et la côte de Sicile, n'avait point de laves. On n'en a aperçu la moindre trace, ni dans les matières liquéfiées que la force sous-marine lançait dans les airs, ni dans les masses plus compactes qu'on a vu s'élever à la hauteur de 160 à 170 pieds. L'un des spectateurs observa même que la fumée ou vapeur blanchâtre qui s'en exhalait n'avait rien de sulfurique, qu'elle était seulement chargée de gaz hydrogène carburé. M. Osborne, chirurgien du navire *le Gange,* mit pied à terre dans l'île, et s'assura qu'elle ne se composait que de cendres, de charbons pulvérisés dégagés de leur bitume, de fer, de scories et d'une sorte de craie ferrugineuse, sans aucun vestige de lave, de pouzzolane, de pierre ponce, d'écailles, de débris marins qu'on rencontre généralement dans les éruptions de l'Etna et du Vésuve. A ce sujet nous ferons remarquer que le 28 juin, quinze jours avant l'érup-

tion de cette île, l'amiral anglais Pulteney-Malcolm traversant la place où elle a surgi, son vaisseau éprouva les mêmes secousses que s'il eût heurté contre un banc de sable. Le *Journal de Géographie*, dans un article sur la découverte dont il s'agit, parle d'une tradition populaire à Malte, qui indique à cet endroit l'existence d'un volcan depuis le commencement du siècle dernier. Une carte de la Méditerranée, publiée il y a quelque tems par Faden, y signale un bas-fond de quatre brasses, qu'il désigne sous le nom de *Larmour's Breakers*. C'est une partie de ce bas-fond qui a été soulevée au-dessus des eaux. Peut-être est-ce une des soupapes de sûreté des fourneaux souterrains dont le Vésuve et l'Etna sont les cheminées? En effet, nous n'avons pas appris que ces deux volcans aient eu d'éruptions depuis près d'un an. Mais revenons à notre sujet.

Parmi les révolutions physiques qui se manifestent à la surface du globe, et dont les volcans sont les agens les plus actifs, il n'en est pas de moins observées jusqu'ici, et pourtant de plus curieuses que celles que nous venons de signaler. Elles ont soulevé du fond des mers et exhaussé successivement jusqu'à la surface des eaux une partie de l'enveloppe calcaire de notre globe, que des myriades d'êtres animés, à qui on daigne à peine assigner une des dernières places dans le vaste système de la nature, ont converti en terrains productifs. Quoique nous connaissions imparfaitement l'organisation de ces lithophytes, et le mode d'après lequel ils opérèrent, guidés par cet instinct que Hunter appelle l'aiguillon de la nécessité, il n'en est pas moins vrai que c'est à ces vermisseaux que l'on doit la formation des milliers d'îles et des millions d'acres de terre qui couvrent l'Atlantique, et surtout les mers des Indes et la mer Pacifique! Lorsqu'on examine sous les eaux ces tubes cal-

caires et l'immense variété de leurs embranchemens, on rencontre parfois dans les couches supérieures un état de moiteur, de malléabilité qui n'existe plus dans les autres, et qui cesse de se montrer dans les bancs de corail pétrifiés qu'on aperçoit au-dessus des eaux. La conséquence naturelle de cette observation, c'est que les lithophytes travaillent toute leur vie, et que ce n'est qu'après leur mort que leur étui se durcit et se consolide. On ne saurait douter non plus que les bancs et les îles de corail ne tendent incessamment à se multiplier et à s'étendre. Malheureusement ces progrès sont insensibles, et comme il n'existe pas une série d'observations continues recueillies sur les mêmes lieux, on ne saurait exactement les constater. Cependant celles qui ont été faites aux Bermudes sont assez précises pour donner à penser que les bancs de corail qui les entourent ont subi depuis près d'un siècle un surcroît de hauteur qui les a sensiblement rapprochés de la surface des eaux.

La Société Géographique devrait, dans l'intérêt de la science, distribuer aux navigateurs habitués à parcourir les mers des Indes, une série de questions sur cet important sujet, et les charger de lui procurer des spécimens des divers modes de formation des coraux, ainsi que des lits sur lesquels ils reposent. La région la plus digne d'examen sous ce rapport, est le vaste archipel des Maldives, la plus étonnante peut-être de ces prodigieuses fabriques. Le voyageur musulman Batouta, qui les visita au treizième siècle et leur donna le nom de Zobyt-el-Mahal, les signala comme une des merveilles du monde. Il en compte près de deux mille, dont cent, disposées de front, se touchent comme les grains d'un collier. Deux autres voyageurs musulmans, qui allèrent en Chine au neuvième

siècle, en portent le nombre à 1,900, Marc Paul à 12,700 et Linschoten à 11,000.

Le célèbre Davis les aperçut en 1598; il lui fut impossible de les compter, mais on lui dit qu'il y en avait 11,000. Un Français nommé Peyrarde de Laval, qui fit naufrage sur cet archipel en 1602, et y resta cinq ans prisonnier, dit qu'il avait pour souverain un sultan nommé Ibrahim, qui se proclamait soudan des Treize-Provinces et des Douze-Mille-Iles. Ces treize provinces sont autant de groupes distincts, composés chacun d'une prodigieuse quantité de bancs ou d'îlots, au centre desquels se trouvent des lagunes circulaires ou elliptiques communiquant à la mer par une baie. Ces immenses lits de corail s'étendent du 1er degré de latitude sud au 7 1/2 degré de latitude nord, sur une longueur de 600 milles anglais (200 lieues) et une largeur de 70 à 80. Elles sont couvertes de cocotiers qui suffisent à la nourriture de leur nombreuse population.

Ce serait un excellent sujet, pour le prix annuel distribué par la Société de Géographie, qu'un essai sur la formation des coraux, et sur l'histoire naturelle des lithophytes qui les fabriquent.

Tandis que les navigateurs anglais prêtent au géologue et au naturaliste le secours de leur zèle aventureux, ils secondent avec non moins d'ardeur, sur des mers plus rapprochées, mais étudiées avec moins de soin peut-être, les travaux de la critique historique et de l'archéologie. Un des mémoires les plus curieux sous ce rapport, est la relation du voyage fait en 1829 sur la mer Noire, par M. Edmond Goodenough, doyen de Wells, à bord du vaisseau de sa majesté, *la Blonde*. C'est le premier vaisseau de guerre à qui l'entrée du Pont-Euxin ait été permise. Jus-

que-là, elle n'avait été ouverte, spécialement sous le règne d'Élisabeth et de Charles II, qu'à des marchands anglais, qui ne s'occupaient que de leur commerce, et ne laissaient au monde savant aucune trace de leurs excursions.

« Ni les peuplades barbares des côtes septentrionales et occidentales de l'Euxin, ni les despotes d'Asie dont les états le bornaient au sud et à l'est, dit M. Goodenough, ne cherchèrent jamais à dominer sur cette mer. Les peuples qui ont possédé Constantinople et son canal ont toujours conservé sur sa navigation et son commerce une immense influence. Les énormes tributs qu'ils exigeaient des marchands étrangers pour la leur ouvrir, les exposa sans doute à des attaques multipliées, à de sévères représailles ; mais plus souvent encore, et dans le déclin même de leur puissance, ils dûrent à leur seule position topographique les déférences et les ménagemens des puissances étrangères. Cent cinquante ans avant Jésus-Christ, Polybe écrivait : « La position de Byzance, très-faible du côté de la terre, est excellente sur l'Hellespont. Aucun vaisseau ne peut entrer ni sortir du Pont-Euxin sans sa permission ; aussi les Byzantins sont-ils les arbitres suprêmes de son commerce. C'est par eux que les marchandises si renommées que fournit cette mer viennent approvisionner les marchés de la Méditerranée, en troupeaux et esclaves de première qualité, en miel, cire et poisson salé. » Le blé n'était pas à cette époque, comme il l'est aujourd'hui, le seul objet important d'exportation des ports de la mer Noire. Un fragment de Polybe, cité par Athénée (liv. VI, ch. 21), donne quelques détails sur les poissons salés provenant de cette mer, article de luxe, si recherché à Rome, qu'il appela la sévérité de Caton-le-Censeur. Il se plaignait vivement de ce que des citoyens romains achetaient un pot ou un petit baril de poissons secs ou marinés, au prix de trois

cents drachmes (un peu moins de 10 liv. st. ou 250 fr.), et payaient l'acquisition d'un jeune esclave plus cher que celle d'une métairie. Au reste, il suffit de jeter les yeux sur les pièces de monnaie de Byzance et des cités grecques de l'Euxin qui sont parvenues jusqu'à nous, et sur lesquelles sont gravées des hameçons ou des poissons, pour juger de l'intérêt que ces peuples attachaient à une branche d'industrie aussi précieuse.

» Il est extraordinaire que Polybe, aussi sage historien que géographe éclairé, après s'être vanté de ne publier que les résultats de ses propres observations, se hasarde à prédire que, dans un tems qu'il suppose très-rapproché, l'Euxin cessera d'être navigable, et ne sera plus qu'un marais bourbeux. « Toutes les fois, dit-il, qu'une cause continue opère sur un objet limité, elle doit finir par prévaloir, quelque faible que soit son action. Le bassin de la mer Noire a ses limites; mais le cours des fleuves qui, directement ou par la mer d'Azow, y débouchent et y déposent leurs alluvions, est illimité dans sa durée : ces alluvions doivent donc finir par combler le bassin. Si nous considérons maintenant la prodigieuse quantité de cours d'eau qui s'y dégorgent, il sera évident qu'une cause qui agit constamment avec tant de puissance, doit rapprocher singulièrement l'époque où l'effet que nous prévoyons se produira. » Polybe ajoute, à l'appui de ce raisonnement, « que les Palus-Méotides, confondus autrefois dans le bassin de la mer Noire, s'il faut en croire toutes les traditions, ne forment plus aujourd'hui qu'un lac d'eau douce, de cinq à six brasses de profondeur, où des trirèmes ne peuvent naviguer sans l'aide d'un pilote. Il cite encore les attérissemens qui obstruaient de son tems les bouches du Danube.

» Sans remonter au déluge de Deucalion, nous nous bor-

nerons à consulter la relation du capitaine Jones, de la marine royale, qui se trouvait à Tangarock en 1823. » Non loin de cette ville, vers l'embouchure du Don, les eaux sont très-basses, dit-il, et leur hauteur varie de dix à trois pieds, suivant la direction du vent. Lorsqu'il vient du sud-ouest, à l'opposé de Tangarock, et qu'il soulève les eaux à leur plus grande hauteur, elles deviennent saumâtres, quoiqu'elles soient potables dans les tems ordinaires. En jetant les yeux sur l'excellente carte de la mer Noire, publiée à Paris en 1822, avec les corrections du capitaine de vaisseau Gauthier et de M. l'ingénieur-hydrographe Benoît, et dont nous avons vérifié l'exactitude sur les lieux, on voit qu'à l'exception du bas-fond que nous venons de signaler, le fond de la mer d'Azow est, au centre, de 40 pieds, et de 17 ou 18 le long des côtes. Ainsi, depuis près de deux mille ans, les attérissemens qui, dans l'hypothèse de Polybe, devaient sitôt combler l'Euxin, n'ont fait aucun progrès sensible, même dans les Palus-Méotides.

» Comme au tems de cet historien, le Bosphore Cimmérien qui lie la mer d'Azow à la mer Noire, très-resserré du côté de la première, décrit une courbe en s'élargissant vers la seconde. C'est à cette disposition du canal, peu favorable à l'action des courans du nord au sud, qu'il faut attribuer l'envasement des côtes méridionales de la mer d'Azow. Dans la partie supérieure du canal, la hauteur des eaux n'est que de 13 pieds; mais en descendant vers la mer Noire, les sondes successives donnent de 4 à 20 brasses. Le long de la côte orientale, le fond est d'abord argileux, et cinq milles plus loin, il est mêlé de sable et d'argile; il offre ensuite un lit de coquillage. Au milieu du canal, on ne trouve plus de vase, mais le fond se compose d'une couche de coquillage et de sable. Ainsi l'état actuel du Bos-

phore Cimmérien permet d'espérer qu'il ne sera pas obstrué d'ici à quelques milliers d'années.

» Quant à la mer Noire, voici le résultat de nos observations : En sortant du Bosphore de Thrace, nous trouvons 48 brasses, et un fond mêlé de sable et de coquilles. Le long des côtes, vers les bouches du Danube, la sonde donne un fond argileux, mais à 45 et 55 brasses seulement ; tandis que à 35 milles en avant, elle ne donne pas de fond à 166 brasses sur la carte française. Les sondes faites par le vaisseau *la Blonde*, offrent le résultat suivant : A l'embouchure du Danube, 36 brasses ; à 18 milles plus loin au nord-est, 50 ; et en tirant vers Sébastopol, 100, 120 et 140 sans fond. Cette dernière sonde a été faite à 16 milles du phare placé en avant de ce port.

» Ainsi la profondeur du bassin de la mer Noire, et celle du canal de Constantinople, qui augmente la rapidité du courant, à raison même de son resserrement (malgré le reflux apparent occasioné à sa surface par les vents du sud), démentiront toujours la théorie de Polybe ; et les alluvions entraînées par le cours des fleuves les plus importans qui débouchent dans l'Euxin, tels que le Danube, le Boristhène, le Don, le Phase, le Kouban, etc., confondues avec les flots de cette mer, agitées comme eux par les tempêtes que les vents du nord y soulèvent une partie de l'année, continueront dans le cours des siècles à trouver une issue par le canal de Constantinople. »

Au reste, Polybe n'est pas le premier qui ait hasardé l'opinion combattue par M. Goodenough ; Strabon de Lampsaque l'avait émise cent ans avant cet historien ; et il est assez curieux que le docteur Clarke l'ait partagée à l'aspect des marais de Tangarock, et des bas-fonds qui règnent à l'embouchure du Don. « Il est naturel d'en conclure, dit

le savant voyageur, que la mer Noire et la mer d'Azow, par suite de l'exhaussement progressif de leur lit, finiront par former une foule de marais séparés par le cours des rivières qui y débouchent. » M. Goodenough fait observer à ce sujet, que probablement M. Clarke, après avoir admiré l'exactitude avec laquelle Strabon décrit les côtes de la Crimée, et après avoir pris quelques notes de cet auteur, sur l'envasement probable de l'Euxin, aura pris par mégarde ces notes pour l'expression de sa propre pensée, en mettant en ordre son manuscrit. Espérons que M. Goodenough publiera également ses observations sur les contrées intéressantes situées entre la mer Noire et la mer Caspienne, et baignées par le Phase.

Dans les deux années qui viennent de s'écouler, l'Afrique a été le théâtre et l'objet des recherches les plus curieuses, et des travaux les plus hardis de nos voyageurs. Les derniers rapports publiés par les soins de la Société de Géographie appellent spécialement notre attention sur les cantons de l'Atlas qui touchent à l'empire de Maroc; et sur cette Afrique centrale, dont la périlleuse exploration compte déjà tant de martyrs.

C'est à M. Washington, lieutenant dans la marine royale, que nous devons la relation la plus complète sur l'empire de Maroc et les contrées limitrophes. Elle est accompagnée d'une carte excellente, comprenant tout le pays qui s'étend depuis Meltsin, le point le plus élevé de l'Atlas, jusqu'à Maroc, et depuis le cap Spartel jusqu'au cap Blanco sur les bords de l'Atlantique. Le mérite principal de cette carte consiste dans la précision avec laquelle notre voyageur y retrace toutes les sinuosités et tous les accidens de la côte.

Nous laisserons parler l'auteur, au moment où il sort avec

sa suite et ses guides, des défilés qui débouchent dans la plaine où la capitale est située.

« Tout-à-coup, dit-il, la ville impériale vint frapper nos regards, assise avec ses mosquées, ses minarets, sa forteresse, au centre d'une vaste plaine couverte de palmiers, et, dans le fond, les neiges éternelles de l'Atlas se détachant de l'azur du ciel à une hauteur de 11,000 pieds. Tandis que nous jouissions en silence de ce magnifique coup-d'œil, notre guide fit faire halte à sa troupe, et ils prièrent en commun pour la santé du sultan leur maître, après avoir remercié Allah de l'heureuse issue de leur expédition. La nuit, nous bivaquâmes à l'ombre des palmiers. Le lendemain matin 10 décembre, nous passâmes la rivière de *Tensift* à Alkantra, sur un pont de treize arches en ogives, et nous traversâmes la forêt de palmiers qui nous séparait de la capitale. A mesure que nous avancions, la foule et le bruit grossissaient devant nous. Ici la garde du sultan, en costume blanc; plus loin le reste des troupes et toute la population mâle de la ville, au nombre de plus de 40,000 hommes; les manœuvres de la cavalerie, le bruit du canon, des boites d'artifice, une musique bruyante; des décharges continuelles de mousqueterie, mêlées aux cris aigus des femmes, voilà le programme de notre réception. A midi, au moment où les banderolles blanches flottent au sommet des minarets, où la voix solennelle du muezzin appelle les croyans à la prière et leur fait entendre les mots sacrés : Dieu est Dieu, et Mahomet est son prophète, nous, indignes Nazaréens nous fîmes notre entrée dans la ville impériale de Maroc; et nous fûmes reçus dans un pavillon situé au centre d'un jardin solitaire, où l'ombre et la fraicheur nous invitèrent au repos, dont nous avions grand besoin.

» La plaine de Maroc, bornée au nord par une chaine de

côteaux schisteux, au sud par l'Atlas, a 25 milles de largeur; elle s'étend de l'est à l'ouest à perte de vue, et s'élève à 1,500 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le sol se compose de marne sablonneuse, mêlée de silex, de quartz, d'agathe, de porphyre, de cornalines, etc. Il est couvert au midi de broussailles de nerprun, que les Maures nomment *sidra nebrach;* et au nord règne une magnifique forêt de palmiers. La rivière de Tensift, qui prend sa source dans les montagnes qui bordent la plaine, du côté du nord, suit leur direction du côté de Maroc, qui n'en est éloigné que de quatre milles, reçoit dans son cours une quantité innombrable de ruisseaux qui descendent de l'Atlas, et débouche dans l'Atlantique à quinze milles sud de Saffy, et à cent milles de Maroc. La rivière est rapide sans être profonde; elle a trois cents verges de large et est guéable sur presque tous les points, excepté au printems.

» Maroc est entouré de remparts à machicoulis, en terre glaise, de trente pieds de hauteur, avec des fondations en maçonnerie, et garnis de tours carrées à cinquante pas de distance l'une de l'autre : ils ont six milles de tour, et on pénètre dans la ville par onze doubles portes; mais sa population n'est pas en rapport avec sa vaste enceinte. Elle renferme de grands jardins et des terrains ouverts de vingt à trente acres d'étendue. Le palais du sultan, situé hors de la ville du côté du midi, est une vraie forteresse représentant un carré long de quinze cents verges sur six cents, divisé en jardins et en pavillons isolés, qui forment la résidence impériale. Les pièces en sont carrelées en tuiles de diverses couleurs, et n'ont d'autre ameublement qu'un tapis et des coussins.

» Outre les jardins de son palais, le sultan en possède de très-grands dans l'intérieur de sa capitale; de ce nombre

est celui qui nous a servi de résidence pendant un mois, on le nomme *Sebt-el-Mamônia*; sa superficie est de quinze acres; c'est un vaste boulingrin où viennent se confondre l'olivier, l'oranger, le grenadier, le citronnier, le figuier, le cèdre, l'acacia, le rosier, le myrthe, le jasmin, etc. Ces plantations forment des dômes de verdure au-dessus desquels se détache la tige élancée des cyprès, des peupliers et des palmiers. A travers les clairières de ces fourrés on n'aperçoit que les neiges de l'Atlas et les tours de la principale mosquée. Les ébats des gazelles et le murmure des eaux, viennent seuls troubler le calme de ce délicieux séjour, où se trouve réuni tout ce qu'on peut désirer sous un ciel brûlant : le silence, la fraîcheur, la verdure et un air embaumé. La plate-forme de notre maison offrait un coup-d'œil admirable ; on y découvrait toute la ville, l'immensité de la plaine de l'est à l'ouest, et du sud-est au nord-ouest, la chaîne majestueuse de l'Atlas, déployant à l'horizon son rideau de glaces éternelles. C'est là que tous les jours au lever et au coucher du soleil, en présence de ce magnifique tableau, nous déplorions que ces sites superbes, mais ignorés, où dans l'espace de quelques lieues se trouvent réunis tous les climats, et qui offrent un si vaste champ aux études du naturaliste et du géologue, opposassent encore à la civilisation une barrière insurmontable. »

Après avoir rempli sa mission à Maroc, M. Washington a parcouru le nord de l'Atlas ; voici quelques passages de sa relation.

» A la pointe du jour, nous commençâmes à gravir la montagne la plus avancée ; à ses pieds mugissait un torrent, dont les bords étaient couverts d'oliviers, de caroubiers, de noyers, d'acacias, de cèdres (les plus beaux que j'aie vus dans ce pays), de palmiers nains, et de rosiers

sauvages. Les échos des rochers nous renvoyaient les cris des chasseurs Shelluhs (les naturels de ces montagnes); et à chaque détour de la route, les sinuosités de la vallée et l'immensité de la plaine déroulaient à nos yeux de nouvelles beautés. Le sol pose sur un fond calcaire; il offre un mélange de pierre, de craie, de silice, d'agathe, de porphyre, de lapis lazzuli et de cornaline. Le front de la montagne est couronné de roches, qu'à leur disposition verticale et isolée, on prendrait pour d'énormes pierres tumulaires. On aperçoit çà-et-là, dans les sites les plus romantiques, de misérables hameaux occupés par les Shelluhs.

» Après une montée de trois heures, l'escarpement des sentiers nous obligea de mettre pied à terre, de laisser là notre escorte, et de prendre pour guide ces montagnards. En cet endroit la route est bordée de caroubiers, d'oliviers, de cèdres, de vignes sauvages et de houblons. A droite et à gauche, des masses de grès s'élevaient à pic sur nos têtes. A 500 pieds au-dessous, le torrent se précipitait avec fracas dans les sinuosités du vallon, et les neiges de l'Atlas semblaient fuir devant nous.

» A midi, nous nous arrêtâmes au sommet d'un tertre conique, de nature schisteuse, et nous nous orientâmes pour la première fois à 31 degrés 25 1/2 de latitude nord; le baromètre indiquant 4,600 pieds au-dessus de la mer.

» Au milieu de nos observations, nous nous vîmes entourés d'une foule de Shelluhs, qui nous regardèrent d'un air étonné. Ce qui paraissait surtout fixer leur attention, c'était notre costume, nos boutons dorés, et nos instrumens. Ils poussèrent un cri d'admiration en me voyant verser du mercure dans un de nos appareils pour obtenir un niveau artificiel. L'intelligence et la curiosité de ces montagnards contraste singulièrement avec l'apathie des

Maures : sans être très-grands, ils ont des traits communs, des formes athlétiques, une tournure dégagée, et un air indépendant qu'on ne rencontre pas chez les habitans de la plaine. Ils ne paraissent point sujets au goître. Notre interprète ne put rien comprendre à leur idiome, et eux-mêmes n'entendent point l'arabe. Heureusement nous avions avec nous le scheik des juifs qui habitent dans ces vallées, et avec son assistance il nous fut possible de retenir exactement les mots les plus usuels de la langue des Shelluhs. Leurs chaumières, toutes bâties en pierre et argile, sont surmontées d'une toiture d'ardoise. Leur grande occupation est la chasse; ils ont peu de relations avec les Arabes et les Maures de la plaine, et cultivent avec soin tous les terrains de la vallée susceptibles de production.

» Chaque village compte plusieurs familles juives qui s'y sont réfugiées pour échapper aux taxes et aux avanies qu'elles avaient à subir dans les villes. La vallée contient dix villages, et une population de 4 à 5,000 habitans, dont un quart de juifs. On y trouve du salpêtre, et on y fabrique d'assez bonne poudre. On nous a dit qu'une mine de cuivre était exploitée au point le plus élevé du vallon. Nul doute que la chaîne de l'Atlas ne renferme des peuplades qui nous sont inconnues, et dont le caractère et les mœurs sont dignes du plus grand intérêt.

» Au-delà du point où nous avions fait halte, on marche près de deux heures sur un terrain presque aride, où végètent misérablement quelques cèdres. Parvenus à la région des neiges, nous continuâmes notre route jusqu'au moment où nos guides refusèrent d'aller plus loin. En effet, nous étions menacés à chaque pas de nous ensevelir dans la neige, dont la surface, jusqu'au pic le plus élevé, n'offre la trace d'aucun sentier; le baromètre indiqua sur ce point une hauteur de 6,400 pieds. Le sol se compose d'un grès

rougeâtre, dont les couches courent de l'est à l'ouest, sans autres vestiges de roches primitives que des fragmens de granit et quelques veines de quartz mêlées de schiste. Les masses de grès sont disposées en couches horizontales, à vive arête et à calotte sphérique. On ne rencontre d'ailleurs dans cette région aucune trace d'action volcanique, et rien dans les contours extérieurs de l'Atlas ne révèle l'existence primitive d'un cratère. »

De toutes les découvertes géographiques de notre époque, la plus importante est celle qui vient enfin de résoudre le problème du cours du Niger, au centre de l'Afrique. Cette découverte est due à un modeste voyageur qui, sans préventions systématiques, est allé droit à son but, et a traversé hardiment les difficultés et les périls au milieu desquels tous ses prédécesseurs avaient succombé. Cet homme, c'est Richard Lander, le fidèle serviteur, le digne compagnon de l'infortuné Clapperton, dans son second voyage à Soccatou. On sait qu'après avoir recueilli comme un frère désolé les derniers soupirs de son maître, il conserva fidèlement son trésor le plus précieux, la relation de son voyage enrichie de ses propres observations; on sait aussi que de retour à Londres, il offrit à la Société de Géographie de continuer les découvertes de Clapperton sur le cours du Niger, ou plutôt du Quorrah; car c'est le véritable nom du fleuve, improprement désigné jusqu'ici par le nom de Niger. Ses instructions lui prescrivaient de suivre la même route que son maître, jusqu'au point où il pourrait s'embarquer sur le fleuve, et d'explorer ainsi son cours par eau, jusqu'à son embouchure dans la mer ou dans le lac de Tsac : les deux seuls réservoirs qu'on puisse lui assigner dans toutes les hypothèses.

Richard Lander, accompagné de son frère John, dé-

barqua à Badagri, le 31 mars 1830. Il suivit, à quelques légères déviations près, son premier itinéraire jusqu'à Boussa. Là, il eut l'occasion de relever une erreur de Clapperton. Boussa n'est pas située dans une île, mais bien sur la rive droite du Quorrah. Clapperton a pris pour un bras du fleuve la petite rivière de Menaï qui y débouche, au-dessus de Boussa, et qu'il faut traverser en venant du sud pour entrer dans cette ville.

Arrivé au bord du fleuve, Lander fut très-étonné de le trouver si étroit. Des roches noirâtres s'élèvent au milieu des eaux, entre deux gouffres indiqués par la rapidité du flot. A cet endroit, on pourrait lancer une pierre d'un bord à l'autre. « Le rocher sur lequel je m'assis, dit ce voyageur, domine le passage où furent égorgés Mungo-Park et ses malheureux compagnons. »

C'est à Boussa que Lander et son frère commencèrent leur périlleuse navigation. De cette ville à Yaoury, la rivière est semée de rochers, de bancs de sable et d'îles basses couvertes de joncs, le long desquelles leur canot engravait à chaque instant. Immédiatement après la saison des pluies qui durent quatorze jours de suite, ces écueils disparaissent, couverts par les hautes eaux, et l'on peut sans danger descendre la rivière sur toute la largeur de son lit.

Le royaume d'Yaoury a pour limites, à l'est, celui de Haoussa; à l'ouest, celui de Borgou: au nord, le Cubby, et au sud, le Nyffé. Le gouvernement y est despotique et la couronne héréditaire. Le dernier sultan fut déposé à la suite d'une insurrection provoquée par ses violences et son injustice. Le souverain actuel règne depuis trente-neuf ans; il est à la tête d'une armée formidable qui a repoussé avec succès les perpétuelles attaques des Fellatahs. Il s'occupe en ce moment, dans une de ses provinces, à répri-

mer un soulèvement occasioné par le refus de payer certains tributs, et par les mesures vexatoires employées pour les percevoir. La ville d'Yaoury est extrêmement peuplée ; elle est entourée d'une haute et épaisse muraille d'argile, et a de vingt à trente milles de tour : on y entre par huit portes fortifiées d'après le système du pays. Le meilleur produit manufacturé dans le Yaoury est une espèce de poudre de guerre de mauvaise qualité ; on y fabrique encore de la sellerie, des étoffes, etc. ; on y cultive l'indigo, le tabac, les oignons, des céréales et du riz d'une qualité supérieure. On y nourrit des chevaux, des buffles, des moutons et des chèvres ; mais malgré leur industrie, les habitans ont un extérieur misérable, et se plaignent sans cesse du malheur des tems.

Au sortir de Layaba, dans le royaume de Nyffé, le Quorrah suit majestueusement son cours pendant l'espace de douze à quatorze milles, jusqu'à Baïebo, sans être entravé par les îles ni par les écueils. Sa largeur varie d'un à trois milles, à travers une plaine semée de quelques tristes villages. « A Baïebo, dit Lander, nous vîmes pour la première fois, le 5 octobre, de grands canots ayant une hutte au milieu, et chargés de marchandises. »

Plus loin on découvre l'île de Modjie, couverte d'une végétation misérable, hérissée de broussailles et de rochers à pic dont les fentes tapissées de ronces servent d'asile aux bêtes fauves et aux oiseaux de proie. Au-dessous de Modjie on aperçoit une masse de rochers de trois cents pieds de hauteur, qui s'élève au milieu des eaux, sous le nom de mont Kesey ; cet ilot est l'objet de la vénération superstitieuse des habitans. A cet endroit le fleuve tourne à l'est au pied d'une chaine de montagnes, et court ensuite dans la direction du sud-est, jusqu'à Raba, ville populeuse et florissante qui possède un grand marché d'esclaves.

De là il se dirige à l'est. Au-dessous de Raba, il reçoit une rivière considérable venant du nord-est; c'est la Coudonia que Richard Lander avait traversée dans son premier voyage en revenant de Soccatou. A quelques milles de son embouchure on arrive à Egga, ville assez considérable, dont les habitans ont pour vêtement des étoffes portugaises provenant de Benin, ce qui suppose qu'ils communiquent avec les côtes de l'Océan à l'aide de leurs grands canots. D'Egga le fleuve se dirige au midi; et, après quatre jours de navigation, on arrive à l'embouchure d'une grande rivière nommée Tshadda venant du nord-est. Elle était débordée lors du passage de nos voyageurs, et paraissait avoir près de trois milles de largeur. On leur apprit que la ville de Funda, dont parle Clapperton à l'occasion de son séjour à Soccatou, était située sur les bords de cette rivière, à trois journées de distance de son embouchure; le sheikh arabe, qui affirma à Clapperton que le Quorrah passe à Funda et tourne ensuite à l'est, entendait parler du Tshadda; c'est cette méprise qui a fait croire au major Denham que le Sharry pourrait bien être la continuation du Quorrah.

Après la jonction du Tshadda, le Quorrah traverse une chaîne de montagnes qui s'élèvent progressivement vers le sud-est, et vont aboutir à ces pics gigantesques qui bornent l'horizon de la baie de Benin, et dont on a calculé la hauteur à douze ou treize mille pieds. En sortant de ces montagnes le fleuve vient baigner les murs d'une ville appelée Kirrie. C'est là qu'il commence à former un grand Delta s'étendant au sud-ouest jusqu'aux bouches de la rivière Formose ou de Benin, et au sud-est à celles du vieux Calbary. La distance entre ces deux bouches est de près de 240 milles. Les branches de ce Delta se divisent sur une immense plaine qu'elles inondent fréquemment. Tout ce pays n'est qu'un marais où végète une population mi-

sérable, et où Lander rencontra plusieurs marchands d'esclaves dans l'exercice de leur infâme trafic de chair humaine.

Voilà donc le problème résolu, et il faut en rendre grâces à cet esprit de système dont les ingénieuses fictions ont tenu si long-tems en haleine la curiosité publique. Depuis que Mungo-Park a découvert le fleuve qu'il nomma *Joliba*, tous les géographes se sont occupés à rechercher sa direction ultérieure. Le géographe allemand Reichard bâtit d'abord sur cette donnée une hypothèse assez ingénieuse, sans s'appuyer d'aucun fait : il imagina, au centre de l'Afrique, un vaste lac, où il fit déboucher le Joliba, ainsi que quelques autres rivières de l'intérieur. Il calcula le volume d'eau du lac, celui de ces rivières, la quantité perdue par l'évaporation, l'absorption, etc.; et, par divers canaux, il déversa le surplus dans la baie de Benin. M. Mac-Queen a bâti plus tard un système aussi ingénieux, mais aussi dénué de preuves que celui de M. Reichard. C'est à Richard Lander, et à lui seul, qu'on doit l'importante découverte du cours du Quorrah jusqu'à son embouchure; et il a bien mérité le prix royal de cinquante guinées, qui lui a été décerné par la Société de Géographie.

Le Quorrah est-il la continuation du Joliba de Mungo-Park ? Le Joliba et le Quorrah n'ont-ils rien de commun avec le Niger ?

A la première question nous répondrons sans hésiter : *oui*; à la seconde, *non*.

La preuve irréfragable que le Quorrah et le Joliba ne sont qu'un, résulte des témoignages les plus positifs, les plus concordans. Le prêtre mandingue, envoyé pour s'assurer du sort de Mungo-Park, après que le bruit de sa mort se fut répandu, rapporta que son canot avait sombré à

Boussa, et qu'il y avait été égorgé avec ses compagnons; jusque-là cette place était inconnue. Clapperton, dans sa seconde expédition, la reconnut sur les bords du Quorrah, et on lui raconta le naufrage et la mort de Mungo-Park, avec les mêmes détails qu'on avait fournis au prêtre mandingue; on lui montra le théâtre de la catastrophe, et on lui dit que ses livres et ses papiers étaient entre les mains du sultan de Nyffé. Lander, à son retour, après la mort de Clapperton, fut chargé par le sultan de Boussa de nétoyer des fusils dont la marque indiquait qu'ils provenaient de la tour de Londres. Voici une preuve plus décisive encore: Le vieux sultan de Boussa a fait cadeau aux frères Lander d'un livre de logarithmes, et d'un beau livre de prières, sur lesquels est gravé le nom de M. Anderson, l'un des compagnons de Mungo-Park. Le premier de ces livres renfermait un billet d'invitation à dîner, d'un gentleman du Strand. Si donc Mungo-Park a fait naufrage à Boussa, lorsqu'il explorait le cours du fleuve, ce fleuve, de quelque nom qu'il l'ait appelé d'abord, ne peut être que le Quorrah.

Quant au Niger, ni Hérodote, ni Pline, ni Ptolémée n'ont rien écrit qui eût le moindre rapport avec le Quorrah ou le Joliba. Hérodote raconte, sur des ouï-dire, que de jeunes voyageurs traversèrent le désert de Libye, qu'il suppose s'étendre depuis l'Égypte jusqu'au promontoire de *Soloeis*, et qu'ils marchèrent *directement à l'ouest* (προς Ζηφυρον ανεμον). Ils auraient marché cent ans dans cette direction sans rencontrer le Joliba ni le Quorrah. Quant au grand désert de Saara, Hérodote n'en dit rien. Il raconte seulement qu'au delà du désert libyque, qui s'étend au sud de l'Atlas mauritanien, ces voyageurs trouvèrent une ville aux bords d'une grande rivière coulant de l'ouest au levant. En suivant la route signalée par l'historien grec,

on ne peut rencontrer que des rivières qui prennent leur source dans les chaînes de l'Atlas, au sud du royaume d'Alger, dont la plus considérable est celle que les Africains appellent *Ghir*, et qu'on trouve sous ce nom dans la dernière carte d'Afrique de Carey. C'est sans doute de cette rivière que Pline entend parler. Il raconte qu'un général romain, Suetonius Paulinus, qui le premier traversa la chaîne occidentale de l'Atlas, arriva jusqu'aux bords d'une rivière coulant vers l'est, et nommée le Niger; que cette rivière se perd dans les sables, et reparaît pour s'y perdre encore, après quoi elle continue son cours, sépare la Libye de l'Éthiopie, et se jette dans le Nil. Il est probable que le *Ghir* de Leo Africanus n'est autre que le Niger dont parle Pline, et le *Nigheir* de Ptolémée. Au reste, toutes les fois que ce dernier parle de la partie extra-libyque du continent africain, ce n'est que sur les rapports des pilotes de la partie des côtes septentrionales, à l'ouest de l'Égypte. Les Arabes sont les premiers qui, sur leurs chameaux, ont traversé le désert de Saara.

Ainsi le Niger des anciens doit être rayé de la carte d'Afrique.

(*Quarterly Review.*)

JOURNAL D'UN MÉDECIN (1).

N° IX.

LA CANTATRICE.

Une cantatrice aimée du public, et qui a reçu de la nature le génie de son art, le goût qui le dirige, surtout une de ces voix puissantes, dont l'étude augmente la séduction, est assurément quelque chose de plus qu'une femme. Il y a de l'idolâtrie dans le culte qui lui est rendu. Elle ne plaît, elle n'émeut pas seulement. Elle exerce un pouvoir magnétique, une ivresse morale.

L'actrice tragique fait couler vos larmes Mais le bon sens ne quitte pas son trône ; la critique conserve son droit. Vous êtes encore juge. Vous pleurez ; mais la situation, l'admiration que vous inspire le talent du poète, partagent avec la grande tragédienne, le succès qu'elle obtient. La cantatrice agit sur vos sens ; elle doit vous enivrer, vous faire perdre tout souvenir de la vie, vous plonger dans une atmosphère de sons délicieux, dans une mer de volupté. Et l'être qui produit ces merveilles, est doué de la vie et de la beauté ; c'est une femme ; une femme parée de tout ce que le luxe et la mode inventent de plus séduisant ! Étonnez-vous donc que de sages têtes aient tourné, que de jeunes héros aient sacrifié leur fortune à ces fées toutes-puissantes. Le bruit, la foule, l'éclat du théâtre, les applaudissemens,

(1) Voyez les articles précédens dans les Numéros 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 de la Revue Britannique (nouvelle série).

les murmures et les cris d'approbation, les *brava!* jaillissent de cette assemblée émue et palpitante. Que de prestiges ajoutés à cet enivrement irrésistible !

Dans le cours de ma pratique, j'ai eu l'occasion de donner des soins à une victime intéressante de cet être surnaturel, la cantatrice. Si l'on excepte le nom de mon héros que je dois altérer, et celui de l'ange funeste qui l'a perdu (ce dernier, je dois le taire; la cantatrice vit et triomphe encore), je n'omettrai, je n'altérerai aucun détail des scènes auxquelles j'ai assisté. Je l'ai dit souvent, mes prétentions ne sont pas celles du romancier; et les feuilles que je détache de mon carnet médical, toutes chargées encore des minuties de la réalité, ne sont que de simples matériaux pour l'observateur.

M. Warningham avait été élevé à Cambridge : avant d'être appelé près de lui dans une occasion que je ne tarderai pas à faire connaître, je ne l'avais jamais vu. Il était riche, bien né, fort instruit, et doué d'un de ces tempéramens ardens qui transforment tout en passion, même l'étude, même la géométrie et l'algèbre. De bonnes manières, un excellent ton, une politesse naturelle suppléaient en lui à l'habitude du monde. Il avait vingt-deux ans, et n'avait encore observé ni approfondi autre chose que les dramatiques grecs, nos vieux auteurs anglais et les tavernes de Cambridge. Son tems avait été partagé entre les folies un peu grossières dont nos jeunes universitaires se font un mérite, et des lectures savantes, dont il avait tiré grand profit. Sans être ce que l'on nomme vulgairement un *mauvais sujet*, il avait suivi tête baissée le flot de dissipation et de débauche qui emporte la vie des étudians. Il avait fait de la dissipation une affaire, de l'étude une passion.

On appréciera, d'après ce peu de mots, le caractère de

M. Warningham, et l'impression qu'a dû produire sur lui son entrée dans le monde qu'il ignorait : rien ne prépare moins à la société réelle, à l'usage ordinaire de la vie, que l'exigence de collége. Les beautés faciles de Cambridge et leur souvenir assez peu brillant, avaient laissé chez lui des traces fugitives. A cet enthousiasme maladif que l'on puise dans les livres, il joignait une inexpérience complète, la vanité qu'inspire la conscience du mérite, un caractère impétueux et irritable, et ce besoin de voir ses passions satisfaites dès qu'elles étaient nées, besoin assez commun chez les gens riches. Enfin, pour terminer ce portrait, l'expression de la physionomie la plus mobile, des traits animés ; un front haut et capace, un œil rayonnant d'intelligence et d'imagination, suppléaient à la régularité qui manquait à sa figure. On reconnaissait son mérite : mais il passait pour singulier. Sa famille résolut de le marier de bonne heure, et d'enchaîner toute cette fougue à l'autel d'hyménée, comme diraient les poètes d'opéras. Il vint à Londres, dans l'espoir d'y trouver la jeune personne qu'il devait épouser, et qu'il avait vue à Cambridge : elle était partie pour Brighton, et ne devait revenir que dans quinze jours.

M. Warningham avait fait du théâtre une étude spéciale. Il aimait surtout ces vieux auteurs dramatiques anglais dont l'énergique diction flattait ses goûts littéraires, et correspondait avec ses penchans naturels. Il alla au spectacle. On donnait ce soir-là *Une nouvelle Manière de solder les vieilles Dettes* (1), œuvre excellente de notre vieux Massinger (2). Un opéra en un acte servait de petite pièce : miss ***, cantatrice célèbre, dont je ne veux indi-

(1) *A new Way to pay old Debts.*

(2) Auteur qui vivait sous Charles Ier.

quer ni le nom ni la patrie, ni les succès nombreux, était la *prima donna* de la soirée.

Miss *** n'est pas d'une beauté régulière; mais elle a du charme, de la gentillesse, de fort beaux yeux et une voix qui pénètre l'ame. L'émotion du jeune homme, qui n'avait vu jusque-là d'autre théâtre et d'autres acteurs que ceux de Cambridge, fut extrême. Le lendemain elle devait encore jouer. Il loua d'avance la loge d'avant-scène, et vint s'y établir. Il revit ces yeux, qui *l'affolaient* (1), comme il me le dit lui-même plus tard, et imagina que leur lustre velouté, leur clarté caressante s'arrêtaient sur lui. Elle jouait un rôle naïf et intéressant. Warningham, penché sur le bord de la loge, ne respirait pas. Son regard intense et passionné la suivait toujours. Cette imagination qui avait sommeillé jusqu'alors, ce cœur où les émotions abondaient sans avoir trouvé leur essor, s'élancèrent et s'enflammèrent tout-à-coup. Il crut que ses yeux rencontraient ceux de miss ***, et qu'embarrassée et pudibonde elle se retournait pour échapper à son regard. Elle chanta une mélodie italienne, pleine de langueur et de mélancolie; cette mélodie exquise émanant des lèvres de miss ***, acheva de perdre Warningham. Son extase bruyante força le public à intervenir, et à réduire au silence son admiration trop éclatante. *Encore! encore!* criait-il en battant du pied le plafond, et de la main le velours qui lui servait d'appui. L'attention de la cantatrice se porta sur cette loge; l'espèce de reconnaissance et de plaisir que son sourire exprimait, pénétra jusqu'au fond de l'ame son nouvel admirateur. Dès ce moment, c'était fait de lui; sa fiancée était oubliée, son sort fixé, la fascination complète. La cantatrice s'était emparée de toutes ses facultés.

(1) *Maddening eyes.*

A peine fut-il capable d'écouter le reste de la pièce; son corps tremblait; l'haleine lui manquait. Lorsque le rideau tomba, il s'élança hors de la loge, sortit en courant, alla se poster auprès de la petite porte des acteurs, où il espérait voir apparaître bientôt miss ***. En effet, un manchon, un voile, un long cachemire se montrèrent; c'était la cantatrice. Elle donnait le bras au capitaine C..., dont les campagnes de coulisse et les exploits d'opéra ont accru la renommée. Une voiture élégante attendait la cantatrice et le capitaine, qui lui prêta son secours pour y monter, et se plaça près d'elle. Le cocher toucha; la voiture partit.

C'était en hiver. Une pluie fine, pénétrante et glacée tombait du ciel. Le cocher et le valet-de-pied eussent donné une bonne part de leurs gages pour s'exempter ce soir-là de leur service. Croira-t-on que M. Warningham, après avoir gagné à prix d'or le valet-de-pied, eut le courage ou la folie de monter avec lui derrière la voiture qui portait son idole? La pluie continuait; et pendant que les habitans de la berline causaient paisiblement, tendrement peut-être, voici la conversation qui s'engageait, à demi-voix, entre Warningham et le valet, suspendu derrière le jeune homme, et dont une guinée avait gagné le cœur.

« Où demeure votre maîtresse?

— Près de New-Road (1).

— Mais, vous n'en prenez pas la route.

— Elle va chez le capitaine C..., près du Parc-Hyde.

— Elle y passera la nuit?

— Oui, et sans doute la journée de demain.

— Cela lui arrive souvent?

— Oui, personne ne l'ignore. »

La voiture s'arrêta enfin devant l'hôtel du capitaine;

(1) Boulevard de Londres.

Warningham quitta son poste et s'éloigna rapidement. Il rentra chez lui, mouillé, fatigué, la tête brûlante, menacé d'un gros rhume, et plus follement amoureux qu'on ne le fut jamais. Un espion qu'il plaça devant la maison de la cantatrice lui apprit que la femme-de-chambre de cette dernière était rentrée, mais qu'on n'avait pas vu sa maîtresse : on disait dans le voisinage qu'elle était chez le capitaine.

Qu'une liaison de la nature la moins équivoque existât entre ce dernier et la jolie cantatrice, ce ne pouvait être l'objet d'un doute. L'extravagante passion du jeune homme, au lieu de reculer devant tant d'obstacles, s'en irrita. Miss *** devait chanter le soir ; Warningham voulut aller l'entendre ; mais un de mes amis qui le soignait et qui, par hasard, lui rendit visite, le trouva dans un état trop alarmant pour lui permettre de quitter la chambre. Il avait la fièvre ; il avait maigri en deux jours ; et l'excitation la plus intense, augmentée par l'insomnie, faisait affluer le sang vers le cerveau. Warningham se mit au lit, après avoir envoyé à la cantatrice une élégie passionnée ; sa nuit fut plus calme ; le lendemain, on vint lui apprendre que miss *** était rentrée chez elle. En dépit de la médecine et de ses ordonnances, il résolut de retourner à Drury-Lane, le soir même, et d'occuper la loge où il s'était placé les jours précédens.

Une famille avait loué d'avance la loge que désirait Warningham, et qu'il avait déjà occupée. Il fut obligé de se contenter de celle qui se trouvait vis-à-vis. Il avait pensé à demander à cette famille l'échange des deux loges ; on lui fit sentir l'extravagance de cette idée, à laquelle il renonça, mais difficilement. Il alla donc s'installer à son poste, et s'enivrer encore des chants et de la beauté qui lui ôtaient la raison.

Le rôle que miss *** remplissait ce soir-là, lui prêtait le charme du roman. La singularité de son costume, l'intérêt de la situation où elle se trouvait placée dans le drame, agirent puissamment sur l'imagination de Warningham. Il s'associait à tous les événemens de la pièce, et se laissait emporter à l'illusion du théâtre. Quand la rampe s'abaissa; lorsque la demi-clarté répandue sur la scène laissa voir l'héroïne sortir en tremblant d'une forêt où elle s'était égarée; lorsque, dans sa terreur et son trouble, elle jeta les yeux autour d'elle, comme pour échapper au séducteur qui la poursuivait, la tête du jeune homme se pencha, il croisa les bras; il oublia tout. Puis la lumière reparut et éclaira la cantatrice : on vit resplendir les velours et les pierreries qui la couvraient, les boucles de cheveux noirs qui tombaient sur ses épaules nues, le manteau écossais qui l'enveloppait : bientôt ce manteau rejeté en arrière, laissa voir et permit d'admirer sa beauté; rien, dans son costume et sa démarche n'offensait réellement la pudeur; mais tout appelait la volupté; le public enthousiaste témoigna par l'unanimité de ses applaudissemens, sa surprise et son plaisir. Imaginez l'extase où l'admirateur de miss *** resta comme anéanti; les forces lui manquèrent; son agitation lui fit perdre un moment connaissance.

Le rideau tomba, il était revenu à lui-même. On rappela l'actrice, qui fut obligée de reparaître sur le théâtre. Elle rentra par la coulisse voisine de la loge de Warningham; un cri involontaire lui échappa; puis comprimant l'expression de son enthousiasme, il prononça ces paroles à voix basse, mais assez haut pour qu'elle les entendît :

« Tu es un ange! »

Elle s'arrêta, émue et surprise; un sourire se dessina sur ses lèvres; un léger mouvement de tête sembla dire à l'interrupteur qu'il y avait de l'indiscrétion dans son élan.

Warningham tremblait. A ses yeux, c'était un commencement d'intelligence, une sympathie établie, un encouragement donné à ses avances : Dieu sait comment il se mit tout cela dans la tête! Bref, il ne douta même pas qu'elle n'eût reconnu l'auteur de l'élégie, et le martyr de ses charmes.

A la fin de la pièce, il se hâta d'aller, comme la première fois, se mêler au groupe de curieux qui se forme ordinairement à la porte des acteurs. Miss *** sortit accompagnée d'une femme de chambre, qui portait un carton, et monta dans une voiture de place. Le jeune homme, arrêté dans son projet, paralysé, glacé, comme foudroyé par la vue de l'objet aimé, n'eut pas même la présence d'esprit de l'aider à monter dans la voiture; ses genoux tremblaient; ses dents claquaient; un second fiacre approcha; il ordonna au cocher de suivre son camarade, en quelque lieu qu'il allât. Les deux voitures arrivèrent ensemble au logement de la cantatrice. Warningham descendit, et se dirigea vers cette maison où miss *** allait entrer.

En voyant un étranger qui la saluait et lui offrait son bras, elle témoigna de la surprise, de la crainte, du mécontentement. Puis, arrêtant ses regards sur le jeune homme, elle se rappela les traits et la démarche de celui qui avait attiré déjà son attention pendant la soirée, en proférant une étrange exclamation. La figure de l'actrice exprimait la gêne et le déplaisir. Il la pressait vivement de ne pas refuser son bras.

« Ma femme de chambre est là, monsieur, répondit-elle d'un ton froid; et elle se dirigea vers la porte, dont elle souleva le marteau.

— Chère madame (1), reprit l'insensé en balbutiant,

(1) *Dear madam*, terme de politesse.

permettez-moi d'avoir l'honneur de me présenter chez vous demain matin, et de m'informer de l'état de votre santé, que la fatigue de cette soirée a pu altérer. »

Elle répondit d'un ton de voix sec et décourageant, qu'il lui était impossible de deviner ce que signifiaient ces paroles et ces témoignages d'intérêt que lui prodiguait un étranger; qu'elle ne devait y répondre autrement que par l'expression de son étonnement; qu'il était bizarre et fort peu convenable de l'arrêter ainsi dans la rue, par une nuit d'hiver, et qu'elle était blessée plutôt que flattée de ces bizarres prévenances.

« Quant à la visite que vous m'annoncez, monsieur, continua-t elle, vous êtes libre de la faire, mais si vous comptez être reçu, vous serez désappointé, je dois vous en avertir. »

Tout cela n'était pas encourageant. La porte s'ouvrit; miss *** fit à son triste adorateur une froide salutation et le laissa en proie aux tourmens d'un amour malheureux.

La fiancée de Warningham, ses projets, ses espérances, tout avait disparu, tout s'était effacé de sa pensée. Depuis minuit jusqu'à six heures du matin, il resta dans la rue, marchant de long en large devant la maison de sa belle, les yeux attachés sur une lumière qui scintillait à une fenêtre du premier étage, montant et remontant les degrés que le pied de la cantatrice venait de fouler. La neige tombait à gros flocons, le sol en était couvert, et l'infortuné Céladon s'amusait, sous cette neige glaciale, à rester debout à la même place que l'idole avait occupée, au moment où elle l'accablait de son dédain. Délire! insanité complète! Il fallait qu'une vie de collége et des antécédens pareils à ceux de Warningham l'eussent préparé à cette extravagance; il fallait une organisation comme la sienne, un entraînement aussi facile, une fougue aussi impétueuse, aussi aveugle,

pour expliquer de tels actes chez un homme de bon sens, qui (chose assez peu édifiante) allait contracter mariage! Quand je fis cette remarque à Warningham, il me répondit :

« Que voulez-vous? c'était plus fort que moi. Une impulsion aveugle m'emportait. »

Le watchman criait six heures du matin, quand le jeune homme fit arrêter un fiacre qui passait, et s'en servit pour rentrer chez lui. Ses facultés physiques et morales étaient bouleversées. Épuisé de fatigue, il se jeta sur son lit, tout habillé, ne se réveilla qu'à midi; et pendant quelques instans, il imagina que la cantatrice était debout près de lui : il crut revoir le sourire, entendre le chant de la syrène : la fascination était complète : il ne put s'empêcher de lui adresser la parole. A trois heures, il s'habilla et partit pour rendre visite à un jeune pair d'Angleterre, dont la vie facile et les mœurs légères traînaient un beau nom dans la poussière des coulisses. Ce fut le confesseur de Warningham, qui l'écouta gravement.

« J'ai quelque expérience de ces affaires, lui dit-il ensuite. Souffrez que je devienne votre mentor. Nous allons faire ensemble l'emplète d'un bijou, d'une bague, par exemple. Nous l'adresserons à miss ***; un billet poli l'accompagnera. Nous n'y parlerons que du plaisir qu'elle cause à ses auditeurs, de son admirable talent, et nous la supplierons d'accepter ce souvenir, comme un faible témoignage de l'enthousiasme qu'elle inspire. Vous signerez cette épître. Elle provoquera une réponse; vous répliquerez; on vous répondra de nouveau. Le fer une fois engagé, nous verrons. »

Le jeune conseiller de Warningham avait bien calculé. La magnifique émeraude qui ornait la bague ne brilla point impunément aux yeux de l'actrice, qui la garda. Le

lendemain, une petite lettre parfumée fut remise à notre héros, qui se trouvait encore au lit. Miss *** le remerciait du cadeau élégant qu'il avait bien voulu lui envoyer; elle le priait de croire qu'elle serait heureuse de porter sur la scène la bague choisie par un dilettante, dont les encouragemens avaient quelque chose de si flatteur! Qu'on me montre l'actrice assez stoïque, pour refuser un anneau, un diamant, des pendans d'oreilles.

Que faire ensuite? Il n'en savait trop rien: mais ce début n'était point malheureux. Déjà la cantatrice était devenue son obligée: il espérait lier bientôt connaissance avec elle; et sans la défense formelle de son médecin, il eût été lui rendre visite le soir même. Le lendemain, la même interdiction pesa sur lui, et le retint dans sa chambre. Sa santé s'améliora; il se consola de la sévérité avec laquelle on le traitait, en écrivant à l'objet de ses désirs: il avait, disait-il, quelque chose *d'important* à lui communiquer, et il lui demandait quelques instans d'audience. Vous cherchez, lecteur, quelle pouvait être cette importante communication; elle ne vaut, en vérité, pas la peine de vous être confiée. Je ne sais pas même, si le pauvre Warningham s'était formé une idée nette de ce qu'il prétendait dire à la cantatrice: l'important pour notre amoureux, c'était de la voir et de lui parler.

Au surplus, le stratagême, tout grossier qu'il fût, réussit. Warningham reçut une invitation polie, où miss ***, en le priant de venir déjeûner avec elle, le dimanche suivant, lui laissait entendre qu'elle le recevrait seul, et témoignait la curiosité que lui inspirait la communication importante que l'épître de Warningham avait lancée comme un appât. Quelle joie pour Warningham! Comment exister depuis le jeudi jusqu'au dimanche! Comment sa vie ne se brisa-t-elle pas, dans cet intervalle, dans cet

abîme, dans ce mortel espace de trois journées! Que ne pouvait-il anéantir les heures qui le séparaient de la félicité suprême!

Enfin, le moment arriva : le moment si impatiemment attendu, si vivement, si ardemment désiré. Il quitta sur les neuf heures du matin son hôtel, et le cœur palpitant d'espoir et de crainte, il se rendit chez la cantatrice.

Une femme de chambre ouvre et introduit Warningham dans une élégante salle à manger. Près d'une table servie avec somptuosité, une dame âgée, chaperon inséparable de toute actrice à la mode, est occupée à lire un journal. Miss *** occupe le piano : elle essaie ces vocalisations brillantes, ces points d'orgue éloquens et interminables qui ont si souvent pénétré d'enthousiasme ses auditeurs ravis. Sa parure est simple, mais d'une coquetterie et d'une grâce raffinée. Pâle et un peu flétrie, elle n'a plus cet éclat factice, dont le fard, les lustres du théâtre, le prestige de la scène, environnent une actrice; mais sa langueur intéresse; l'expression de fatigue qui s'empreint sur ses traits amaigris, ont un nouveau charme pour le jeune homme : il n'était que son adorateur; il devient son amant; il est touché de cette mélancolie. Ces beaux yeux, si souvent admirés d'un public que leur éclat séduisait, s'arrêtent doucement sur Warningham. Elle l'accueille avec aisance et surtout avec cette politesse affable qui n'est plus la simple civilité. Ces douces manières, ces sourires enchanteurs, cette voix caressante et animée font naître dans son sein des émotions profondes, rapides, impossibles à définir, à décrire, à réprimer. Voilà celle de qui son destin dépend, la voilà près de lui; il la touche; il lui parle; elle l'engage à s'asseoir à table : elle, la perle du théâtre! la cantatrice à la mode!

Quand Warningham lui rappela l'exclamation qu'il

avait laissé échapper et qui avait interrompu la rentrée de la cantatrice, elle rougit légèrement ; il s'aperçut de cette émotion ; et ses veines où courait à flots pressés un sang plus brûlant et plus rapide furent sur le point de se briser. A peine pouvait-il conserver le calme extérieur d'une visite de politesse. La conversation s'anima. Il fut brillant, varié, plein de feu, d'ame, d'éloquence ; miss *** savait causer, et lui répondit sur le même ton ; les heures qui s'écoulaient augmentèrent le délire du jeune homme. Pauvre Warningham ! Miss *** avait lu ses auteurs favoris. Elle les aimait ; c'eût été assez pour l'enivrer et le perdre. La cantatrice écoutait avec une attention réelle ou simulée les plus poétiques passages de *Roméo et Juliette*, récités d'une voix mélancolique et agitée, quand une voiture légère s'arrêta devant la porte. A ces coups pressés du marteau qui battait la plaque d'airain, on ne pouvait méconnaître l'arrivée et la visite d'un haut personnage ; l'aristocratie anglaise ne s'annonce pas autrement (1). Miss *** tressaillit et parut mécontente. La femme âgée, dont le rôle avait été muet jusqu'alors, se leva.

« Mon Dieu, ma chère, s'écria cette dernière, est-ce que vous recevrez cet homme ? »

Miss *** s'était approchée de la persienne, à travers laquelle son œil pénétrait dans la rue.

« Ce n'est que lord Ellington ; reprit-elle, en affectant un air d'indifférence. Je ne veux pas le voir. Il m'assomme ! »

Sa physionomie mobile exprimait un de ces caprices d'enfant, une de ces bouderies taquines, dont les femmes se font une arme de défense et d'attaque. Renvoyer un

(1) On sait que les diverses classes de la société anglaise s'annoncent en frappant d'une manière qui diffère pour chacune d'elles.

lord, refuser de le recevoir, tandis que l'on m'accueille et me reçoit! idées enivrantes, qui se pressaient dans l'esprit de Warningham. Un domestique présenta à sa maîtresse la carte du lord.

« Je n'y suis pas, dit languissamment et froidement la cantatrice. On ne peut pas recevoir tout le monde, n'est-ce pas? » et en disant ces mots elle se tourna vers le jeune homme, qui s'approchait de la fenêtre.

« Ah! je vous prie, lui dit-elle à demi-voix, ne vous montrez pas; attendez que cet homme et son phaéton soient partis! »

La jolie main de la cantatrice frappa légèrement l'épaule de Warningham; l'émeraude dont il lui avait fait cadeau brillait sur cette main blanche, aux doigts minces et effilés. Que pouvait-elle ajouter à tant de prestiges? Comment aurait-elle pu s'y prendre pour augmenter la folie du jeune homme? Elle l'acheva en se mettant au piano, en jouant et chantant tous les airs qu'il aimait. Cet instrument, à ce que la femme âgée se plut à répéter, était un cadeau du célèbre lord R. : cadeau magnifique, dont les ornemens étaient aussi précieux et aussi rares que la forme en était élégante et la structure intérieure parfaite.

A plusieurs cavatines et grands airs, chantés avec tout le goût, l'ame et la puissance d'exécution que miss *** possédait, succéda un allégro brillant, dont le style, par sa naïveté piquante, convenait admirablement à son genre de talent. Une ritournelle rapide terminait chaque couplet. La musicienne semblait se jouer à-la-fois des difficultés vocales et de celles dont elle semait comme à plaisir son instrumentation. Je n'essaierai pas de peindre l'ivresse de Warningham. Quelques arrangemens domestiques forcèrent la femme âgée dont j'ai parlé à quitter la chambre. Warningham, entraîné par la passion qui le dominait,

saisit la main de la cantatrice, et incapable de prononcer une seule parole, il tomba à genoux devant elle, en couvrant sa main de baisers. Alors il eût fallu voir les paupières de la cantatrice s'abaisser, un sourire coquet relever les coins de sa bouche, et ses traits exprimer l'étonnement et le triomphe orgueilleux de son sexe. Elle dégagea sa main sans trop de vivacité; et continuant à toucher le piano, les yeux toujours fixés sur Warningham, elle fredonna ce fragment d'un opéra-comique anglais :

A mes pieds il soupire
Et je l'entends me dire,
Que d'amour il expire!
Vraiment il m'attendrit;
Voyez comme il gémit!
Oyez comme il redit
Son douloureux martyre!
Tra la la la! tra la la! tra la la! etc.

« O la plus séduisante des femmes, s'écrie Warningham! Toute beauté, tout esprit, toute grâce! Comment vivre sans vous!

— Mais... vous auriez fait un très-bon acteur, monsieur Warningham, interrompit l'actrice. Songez-y donc un moment : votre nom n'irait pas mal sur une affiche. *Aujourd'hui, pour les débuts de M. Warningham, Roméo et Juliette!*..... Mais, continua-t-elle avec une espiéglerie charmante, Roméo voudrait me persuader que je suis Juliette, et que son amour est chose sérieuse... n'est-il pas vrai? »

Warningham, pour qui c'était chose très-sérieuse que ce fol amour, parlait avec éloquence. L'extravagance, dans ces importantes occasions, ne déplaît pas aux femmes; et miss *** était touchée. Elle fixait sur lui un regard où l'admiration se mêlait à l'attendrissement, et gardait le si-

lence. On entendit frapper plusieurs fois à la porte de la rue. La cantatrice pâlit.

« Ah mon Dieu! mon Dieu! c'est le capitaine ***. Comment faire? Pourquoi revient il de la campagne? Ah! ciel! Qui aurait pu se douter de cela? »

Warningham quitta l'humble posture qu'il avait choisie.

« Pourquoi, madame, cette visite vous trouble-t-elle? Puis-je le savoir? Si l'arrivée de ce capitaine et sa présence vous inquiètent et vous troublent, il est facile de le congédier. Je vous en supplie, madame, ne me privez pas du plaisir le plus vif que j'aie goûté de ma vie. Dites que vous n'y êtes pas! »

Elle ne l'écoutait point. Sa mutinerie, sa vivacité, sa gaîté avaient disparu.

« Ah bon Dieu! s'il vous voit ici!... Le voilà! Il entre. Souvenez-vous que vous êtes... un directeur de province... entendez-vous?... un engagem... »

Elle n'acheva pas; Warningham, qui ne connaissait point la vie de coulisses, ne comprit point les paroles que la cantatrice avait prononcées à voix basse et toute tremblante. Un militaire, en pantalon blanc et en uniforme, tenant une badine à la main, entra sans apercevoir Warningham, que la porte cacha, en s'ouvrant. Le capitaine, d'un pas rapide et leste, s'avança vers la cantatrice.

« Eh bien! mon ange, comment vous trouvez-vous? »

Puis il reconnut qu'elle n'était pas seule, et toisa d'un air fort insolent le pauvre Warningham.

« Qui diable avez-vous ici? Quel est ce monsieur? »

Il quitta la main de miss ***, qu'il avait saisie, et laissa tomber sur *le monsieur* un regard mécontent, sombre, presque menaçant.

« C'est, interrompit à demi-voix la cantatrice, c'est un directeur de province... Il venait... il... »

Elle balbutia, s'embarrassa et ne put continuer.

Malheureusement notre jeune homme était peu endurant. Sa naïve ignorance d'érudit n'avait pratiqué aucune des roueries de l'intrigue; le ton du capitaine l'offensait; il ne savait ce que voulait lui dire la cantatrice. Il eut peine à se contenir.

« Capitaine, s'écria-t-il, en boutonnant sa redingote, que signifie donc tout ceci? Que veut dire l'insolente manière dont vous vous conduisez envers moi? »

Warningham étouffait de colère; il se modérait pourtant. Le capitaine le toisa de nouveau.

« Vous, monsieur! vous! Et savez-vous à qui vous parlez?

— Non; et cela m'embarrasse peu. Apprenez, qui que vous soyez, que vous ne m'effrayez pas, et que je ne suis pas fait pour subir patiemment vos insultes! »

Une exclamation, trop énergique pour être répétée, sortit des lèvres du capitaine, qui semblait aussi étonné qu'irrité. La cantatrice, pâle, immobile, respirant à peine, restait appuyée sur le piano. La stupeur où elle était plongée lui ôtait l'usage de la parole.

Le capitaine qui avait, si je puis employer ce terme, couvé sa colère pendant une ou deux minutes, proféra de nouveau son juron formidable, qu'il fit lentement résonner.

« Cela ne se passera pas ainsi, s'écria-t-il! »

Puis sautant sur Warningham, et faisant siffler sa badine, il la brisa sur l'épaule du jeune homme. Warningham était robuste, et le plus vigoureux soufflet répondit à l'attaque de son adversaire. Miss *** appelle au secours; l'officier, adepte dans le grand art de boxer, se met aussitôt en position. Warningham, peu exercé dans ce genre d'escrime, reçoit sur la tête, sur les épaules, sur la poi-

trine, une grêle de ces coups de poings anglais qui assommeraient un bœuf, et que les *habiles du moulinet* (1), comme on les appelle, savent distribuer avec une adresse et un luxe si merveilleux.

Le jeune adorateur de miss *** resta donc étendu sur le tapis, qu'il souillait de son sang; immobile, privé de connaissance, il était comme un cadavre aux pieds du boxeur son rival. Il ne retrouva l'usage de ses sens que vers le milieu de la nuit suivante. On l'avait rapporté chez lui; sa tête était entourée de linges et de compresses; la garde-malade veillait au chevet de son lit. Une fièvre nerveuse le dévorait; cette fièvre augmenta le lendemain. Il eut le délire. Au lieu de céder à la diète et au régime, ce délire devint permanent. Le médecin ordinaire de Warningham, effrayé de cette situation critique, vint me trouver, me raconta cette étrange histoire, et me pria de l'aider de mes conseils. Je me rendis avec lui chez le jeune homme.

Sa chambre à coucher était en désordre : les tables gisaient renversées; les fioles et les vases brisés jonchaient le parquet. Deux domestiques venaient, à grand' peine, d'emprisonner Warningham dans cet instrument de torture que l'on nomme chemise de force. Il était assis sur le coin de son lit, tout défait; la sueur ruisselait sur ses joues. Ses yeux, dont l'éclat hagard se portait tour-à-tour sur tous les coins de l'appartement, sortaient de sa tête; ses secousses et ses convulsions ébranlaient le lit et la chambre : son visage défiguré par une convulsion violente n'avait plus rien d'humain. Après avoir lancé contre le capitaine un torrent d'invectives et d'anathèmes, après avoir épuisé ses forces dans la lutte terrible qui fatiguait

(1) *Millers.*

ses gardiens, il retomba, haletant, silencieux, morne, vaincu par la lassitude. Sa respiration ressemblait au bruit que fait un homme qui ronfle; ses veines, grossies et rouges, se montraient sur ses mains et sur son front, comme des muscles puissamment tendus. Il finit par cacher et ensevelir sa tête sous son oreiller. Je m'approchai; et je touchai ses tempes qui étaient brûlantes.

« Ah! dit-il en se retournant, *Kean*(1) chez moi! Je ne m'attendais pas à cette visite. Monsieur, ayez l'extrême bonté de vous asseoir. »

Il me prenait pour l'acteur Kean, avec lequel j'ai en effet quelque ressemblance éloignée.

« C'est un honneur que vous me faites, continua-t-il, mon cher monsieur Kean... »

Il balbutiait et semblait embarrassé. Je ne le contrariai pas; je pris, si je puis le dire, l'accord et l'unisson de sa folie; seul moyen que l'on doive employer en de telles circonstances. Je le saluai et je m'assis.

« Quels yeux, quels yeux, continua le fou, en me regardant fixement! Où les avez-vous pris ces yeux-là? Quel démon vous a prêté ces prunelles ardentes? Ce ne sont pas là des regards d'homme?

— Vous croyez? lui demandai-je froidement.

— Non, non; je les ai vus à travers les grilles de l'enfer; vous les avez pris là-bas, au grand brâsier que Satan alimente... Ah! ah!... je parle bien.. n'est-ce pas?... qu'en dites-vous... éloquemment, dramatiquement? »

Il riait à gorge déployée. J'avais l'air de l'écouter avec la plus profonde attention.

« Demain, je vous dirai des nouvelles du Tartare et du Phlégéton, mordieu! Car j'y vais, voyez-vous? (*baissant*

(1) Le célèbre Kean, acteur énergique et souvent vulgaire.

la voix.) j'y descends en droite ligne ; j'apprendrai le dialecte qu'on y parle : et je reviendrai... je reviendrai te l'apprendre, Othello (1), mon ami!... si tu n'y gagnes pas cent mille livres sterling par année, je veux qu'on me pende. »

Puis, s'adressant à lui-même, il ne murmura plus que des mots inintelligibles, et sa voix, quittant le diapason élevé où elle s'était soutenue, s'éteignit dans un murmure. Une ou deux minutes s'écoulèrent en silence; puis il reprit:

« J'avais besoin de vous parler, mon cher Kean. Je vous ai fait demander : on vous en a instruit ?

— Assurément.

— Très-bien, très-bien... c'est aimable à eux... Mais si vous pouviez me regarder moins fixement, vous me feriez plaisir. Il y a de la flamme dans vos regards. Détournez-les, détournez-les. »

Je lui obéis.

« Maintenant, écoutez-moi. Ma tragédie... vous ai-je dit quel en est le sujet ? C'est une œuvre immense, empreinte de la férocité la plus atroce, elle est achevée ou à peu près. Je vous destine le premier rôle ; caractère qui ne convient qu'à vous; mélange de Shylock (2), de Richard III (3) et de Sir Giles Overreach (4); personnage où vous serez sublime, et qui réunit la profondeur à l'audace. M'écoutez-vous, grand homme ?

— *Oui certes, je t'écoute et connais ta pensée!* »

Cette citation de Shakspeare frappait la note sensible, la fibre la plus délicate de son intelligence. Il me regarda :

« Diable! voici un à propos très-heureux, mon cher Kean. Ah çà! vous avez trop d'esprit pour vous montrer

(1) Un des rôles de *Kean*.

(2-3-4) Trois rôles de Shakspeare dans lesquels Kean excellait.

rebelle à la critique. Je n'aime pas votre *Macbeth.* Rôle manqué, tout-à-fait manqué. Vous n'y entendez rien, rien, rien. »

Il recommençait à rire de ce rire démoniaque qui m'avait épouvanté.

« Je souscris à votre jugement, lui dis-je.

— A la bonne heure. Macready (1) est meilleur que vous dans *Macbeth.* Le Macbeth de Shakspeare n'est pas un brigand comme toi, Kean; un écumeur de mer, un bœuf, un taureau furieux, un maniaque, un bandit, comme toi, Kean. C'est un gentilhomme. Vas à l'école de Macready : écoute-le, quand il prononce à demi-voix :

Est-ce le roi qui vient? »

Je me taisais.

« Pourquoi m'interrompez-vous, monsieur? continua-t-il en secouant violemment ses gardiens. Ne m'interrompez pas; c'est très-malhonnête... vous disiez... qu'est-ce que vous disiez? Vous me parliez de ma tragédie.

Oui, c'est la tragédie... oui c'est la tragédie,
Qui de l'ame du roi fait jaillir le remords (2)!

— Eh bien! m'interrompre toujours, toujours!... Qu'est-ce donc que je disais? »

Je n'avais pas ouvert la bouche; et le malheureux avait abandonné la trame de ces pensées errantes qui s'échappaient de son cerveau en désordre. Il reprit d'un air triste :

« Je suis donc fou; il faut que je sois fou... Shakspeare a dit que la mémoire est la pierre de touche du bon sens :

(1) Acteur anglais que l'on a vu à Paris.

(2) Vers prononcés par Hamlet dans le drame de Shakspeare.

il y a là, monsieur Kean, bien de la philosophie ; c'est d'une profondeur qui effraie. Vous rappelez-vous ce passage ?

— Non, monsieur.

— La peste vous étouffe ! acteur sans ame, perroquet de vers blancs ; trois rôles lui suffisent ; il ne sortira jamais de là. Tels sont les acteurs ! des automates qui parlent. Mais pardon ; je vous semble sévère, mon cher Kean ; et je suis juste. Malédiction ! ce passage sur la... sur quel sujet ? »

Il s'arrêta de nouveau.

« Diable ! le fil de mes idées... où est-il ? Ah ! la mémoire, la mémoire !... Shakspeare... Dieu soit loué ! le voici ! le voici ; écoutez-bien. C'est dans *le Roi Léar* :

> Moi, fou ! mettez-moi donc à l'épreuve, seigneur !
> Ce que nous avons dit, je vais vous le redire
> Sans faillir d'un seul mot... Si j'étais en délire,
> Ma mémoire bientôt trahirait mes efforts :
> Qu'en pensez-vous?

« Grand philosophe que Shakspeare?

— Oui, monsieur.

— Eh bien, il n'y a plus qu'un seul Shakspeare au monde. C'est moi, moi seul !... je dirai... Falstaff et le prince... Ah ! »

Un cri bizarre sorti de sa gorge, et que je ne puis comparer à aucun bruit connu, interrompit sa narration. J'étais peiné de ce spectacle ; et j'observais, non sans terreur, ce mélange de mémoire et de folie, ces débris de raison, ensevelis sous l'insanité, cette étrange alliance de ce qui fait le maniaque et l'homme sage.

« Ma pensée, ma pensée... je crois la tenir... elle fuit, elle m'échappe comme une anguille... l'anguille, monsieur Kean, c'est un serpent... la manger c'est brutal, c'est abominable... Je parlais donc des anguilles... Au nom du ciel, d'où vient que je parle des anguilles.

— Vous disiez que votre pensée vous échappait.

— C'est vrai, c'est cela, ma tête n'y est plus. O mon Dieu! quel tourment de courir après ses propres idées qui s'évanouissent devant vous comme des spectres. De quoi parlions-nous au commencement de la conversation ?

— D'une tragédie que vous aviez faite.

— Ah! oui ; je vous disais que le rôle principal vous est destiné ; étudiez-le, morbleu ! étudiez-le et rendez-le bien ; je serai dans un coin du parterre, et je vous sifflerai comme vous n'avez jamais été sifflé, comme un serpent à sonnettes, comme un boa d'Amérique... le boa... est un animal... Mais la chaîne des idées où est-elle ? Arrêtez ma pensée qui s'échappe, empêchez-la de s'enfuir.

— Il s'agissait de votre tragédie, monsieur.

— J'y suis, maintenant... J'ai un autre rôle pour miss ***, actrice incomparable, merveille du monde... reine, ange du ciel...

Daigne abaisser vers moi tes regards, Juliette ;
Que leurs rayons charmans consolent mes douleurs,
Un seul, un seul regard...

A cette citation élégiaque succéda un hurlement hideux, qu'on entendit de la rue et de la place voisines. Les assistans étaient glacés d'effroi. Je repris d'un ton calme :

« Soyez plus paisible, monsieur Warningham, vous la reverrez. »

Il recommença le même cri, et se débattant dans les bras de ses gardiens :

« Allez vous-en tous! allez vous-en..... Voulez-vous m'assassiner ? »

La lutte recommença entre lui et les deux domestiques qui le retenaient avec peine. C'était un spectacle affreux à voir.

« Où est-il? reprit Warningham d'une voix sourde et étouffée; où est-il celui qui m'a frappé? et qui m'a frappé devant elle!..... Oui, elle était là; a-t-elle pâli? a-t-elle tremblé quand elle a vu couler mon sang? et je n'aurais pas le sien! le ciel et la terre ne m'en empêcheront pas... »

Il serrait ses poings l'un contre l'autre avec une violence effrénée.

« Dites-moi, dites-moi, vous qui m'entourez! une tache pareille se lave-t-elle? Oui, dans le sang, dans le sang!... J'y baignerai mon outrage. Laissez-moi donc; lâchez mes mains; que je puisse le saisir, l'atteindre, le terrasser. Que ce brutal subisse la punition de son insulte! Il a des épaulettes, un uniforme, une épée! Eh bien! qu'il me regarde en face! Qu'il ose, qu'il vienne; que sa vie ou la mienne reste sur le champ de bataille; viens donc, viens donc! je te provoque! »

Plus d'une demi-heure se passa ainsi; ce paroxisme avait été trop violent pour ne pas laisser sa victime dans un état d'affaissement complet; on entendait la respiration bruyante de l'infortuné; on voyait d'énormes gouttes de sueur dégoutter de son front pâle.

Quel spectacle! Une organisation si forte complétement abattue! La passion, née d'un seul instant, condamnant au naufrage et à la ruine une intelligence élevée et puissante!

Il ne fallait, pour conduire ce malheureux jeune homme à la mort la plus douloureuse, que cinq ou six accès de ce délire effrayant. Je le saignai; on coupa ses cheveux; j'ordonnai que le plus grand silence régnât autour de lui. Les mugissemens et les cris dont sa fureur avait fait retentir les voûtes troublaient le voisinage, et étaient le sujet de plaintes continuelles. Nous fûmes obligés de le faire transporter dans une maison de santé, située hors de Londres,

Il n'avait plus figure humaine. Partout il croyait voir le capitaine qui l'avait insulté si gravement, et qui se trouvait son rival heureux. J'écoutais ses extravagances avec un intérêt de curiosité singulière. Je n'ose pas les reproduire ici; le lecteur se fatiguerait de cette absurdité quelquefois sublime, de ce terrible dithyrambe en prose. Pour moi, observateur par état, c'était un objet d'études. Un flot d'érudition, de passion, de souvenirs confus, de poésie fantastique, de rêves germaniques, d'images funèbres, de pensées incohérentes et disjointes, s'échappait de ce cerveau fêlé, comme si une digue brisée eût donné tout-à-coup passage à ces trésors d'imagination et de science que le tems et l'étude y avaient accumulés.

Quelques-unes de ses expressions étaient sublimes : que l'on ne croie pas que j'exagère. Cette pensée ivre et vagabonde rencontrait parfois d'admirables élans. Warningham avait beaucoup lu; les auteurs allemands avaient été pour lui un délassement de prédilection. Il fallait l'entendre donner l'essor à cette imagination effrénée que le bon-sens ne modérait plus : évoquant les fantômes; faisant jaillir à-la-fois toutes les images diaboliques, et mêlant à sa poésie de maniaque des gémissemens et des éclats de rire. Quelquefois, après lui avoir rendu visite, je croyais l'entendre encore; l'écho de ses folies me poursuivait; il se représentait dans mes songes; il hantait ma pensée comme un spectre funèbre et grotesque.

Humiliation profonde pour la nature humaine! Plus elle est active et puissante, plus elle offre de prise et de pâture à la folie. Le sot tombe dans l'idiotisme; il devient brute; l'homme d'imagination devient furieux, son insanité fait horreur : à travers la nuit épaisse dont son intelligence est voilée, vous découvrez des restes de grandeur, de beaux débris, de magnifiques ruines. Ces nobles ves-

tiges sont là, souillés de poussière et de fange, jouets sans valeur, déshonorés et avilis.

Il n'y a de remède possible, pour l'aliénation mentale, que le repos et une complaisance sans bornes de la part des médecins et des assistans. Donnez au fou la liberté de sa folie : qu'il ait ses coudées franches ; gardez-vous bien de l'irriter, de l'exalter, de le contrarier, de le heurter, de le contredire. Abondez dans son sens. Une responsabilité immense pèse sur vous. Pour sauver ou détruire l'homme intellectuel, il suffit d'un mot dit à propos, d'une démarche, d'un geste. A ces monstrueuses extravagances, n'opposez que froideur. Ne soyez surpris de rien ; ayez l'air de croire à tout ce qu'il vous dit, de l'écouter, de le respecter, de vous complaire à l'entendre. L'état normal renaîtra de lui-même quand tout lui persuadera qu'il n'est pas sorti de son bon-sens, et qu'il ressemble à tout le monde. La plus légère impatience de la part de ceux qui l'entourent peut le replonger dans l'abîme, et l'y laisser à jamais englouti. L'opposition, la contradiction lui sont mortelles. Il faut que cette tempête épuise sa propre fureur, qu'elle se lasse et finisse par retomber sur elle-même ; de l'espace, de l'air, liberté complète à cette fougue immodérée, à cette violence qui deviendra funeste, si vous tentez de la comprimer. Trop souvent des médecins sans expérience et des domestiques ignorans traitent avec rudesse le malheureux dont le délire les fatigue. Cet incendie intérieur, au lieu de s'éteindre, grandit, s'accroît, redouble d'intensité, dévore tout ce qui constitue l'existence intellectuelle et morale de l'homme, et finit par ne laisser qu'un débris, un corps où l'ame n'est plus, un squelette vivant, les murs noircis d'un édifice que la flamme a rongés sans pouvoir les anéantir. Et qui n'a pas vu de ces êtres misérables ! Qui n'a pas frémi devant un fou incurable, fan-

tôme dont le peuple se moque, caricature de notre espèce, jouet de la canaille ;

De l'homme, être pensant, affreuse parodie !

Mais revenons au pauvre Warningham. Les soins qu'on lui donna chassèrent enfin le démon qui l'obsédait : il avait reconquis l'intelligence ; mais la santé s'était évanouie. Le malheureux, suspendu entre la vie et la mort, ne retrouvait sa raison que pour voir le tombeau ouvert sous ses pas. Énergie physique et morale, tout était détruit. Plus d'imagination, plus de force, plus de facultés. Son ouïe et sa vue s'étaient affaiblies. Sa voix était un murmure ; sa parole un lieu-commun sans valeur. De jeune homme, il était devenu vieillard. Il pleurait, il s'effrayait sans raison.

Une jeune sœur, avertie de la maladie de son frère, était venue le soigner. Elle n'avait point quitté le chevet de son lit ; sur le point de contracter elle-même une alliance honorable, et qui réunissait toutes les convenances, elle avait subordonné cet intérêt si puissant au salut de son frère. Imaginez le chagrin de ce dernier, quand il apprit que sa sœur avait entendu de sa propre bouche l'aveu humiliant pour lui de son étrange aventure ; que la chasteté de la jeune fille avait été flétrie de tous ces étranges discours ; qu'elle n'ignorait rien, ni le nom de la cantatrice, ni l'affront que le capitaine avait fait subir à Warningham. Il voulut qu'on lui répétât tout ce qu'il avait dit. Puis il tomba dans un silence morne, et croisant ses bras :

« Allons, docteur, c'est une punition... J'ai bu le calice jusqu'à la lie... Je donnerais la moitié de ma fortune pour que ma famille ignorât ces tristes particularités. Libertinage, débauche, excès de tous genres m'eussent été moins mortels que ce fol enthousiasme, cette débauche de la pensée, cet entraînement qui a prostitué mes sentimens et

mon amour. Hélas! pendant les trois jours qui m'ont conduit là, j'étais très-heureux, j'étais ivre. Je sens que cette épreuve que j'ai subie a changé tout en moi. J'ai quatre-vingts ans. »

Il pleurait amèrement.

Warningham reçut les excuses les plus complètes et les plus satisfaisantes du capitaine ***, qui se fit un devoir de les rendre publiques, et d'effacer tout ce qui pouvait blesser l'honneur de son adversaire. Il se rétablit lentement; alla passer deux mois dans une retraite éloignée, et revint à Londres en octobre. Il épousa la jeune personne qui lui était destinée; mais le coup qui l'avait frappé avait trop profondément ébranlé sa constitution, pour que les ressources de l'art en réparassent le choc. Une affection de poitrine, qui se développa rapidement, le força de partir avec sa femme pour le midi de l'Europe; il languit pendant quelques tems à Gênes. Deux années après l'époque de son rendez-vous fatal chez la cantatrice, Warningham avait cessé de vivre.

(*Blackwood's Magazine.*)



UN ÉPISODE
DU RÈGNE DE MARIE-THÉRÈSE.

Quel règne plus fécond en événemens mémorables et imprévus que celui de la fille de Charles VI? mais aussi quelle tête mieux organisée pour en tirer parti, que celle de cette jeune souveraine, appelée sur le trône à l'âge de vingt ans? Aussi dissimulée que Marie de Médicis, mais plus profonde; aussi hardie que Catherine, mais moins cruelle, Marie-Thérèse, seule, sans armée, sans trésor, tient tête à-la-fois aux électeurs de Bavière et de Saxe, et aux rois d'Espagne et de Sardaigne, qui réclamaient chacun quelque partie des vastes états dont la *pragmatique sanction* l'avait rendue héritière. Nous ne la suivrons pas dans sa longue lutte contre tous ces princes ligués, et soutenus par les armées françaises et prussiennes : on sait assez que c'est à l'élan chevaleresque qu'elle excita chez les palatins hongrois, et à l'intérêt qu'elle sut inspirer au roi d'Angleterre qu'elle dut en partie ses triomphes ou du moins la fin des guerres sanglantes que, dès le commencement de son règne, lui avaient suscitées ses nombreux ennemis. L'épisode que nous allons retracer se rapporte à une époque moins brillante du règne de Marie-Thérèse, où, pour réussir, cette princesse n'employait plus que la ruse ou l'intrigue : c'était alors que, par ses relations avec la marquise de Pompadour, elle préludait à son alliance avec la France, que devait sceller le mariage de Marie-Antoinette et de Louis XVI, et qu'elle méditait de concert

avec Catherine et le grand Frédéric, le démembrement de la Pologne.

L'Italie, que l'Autriche a toujours convoitée, allait en partie passer sous les lois du duc de Parme, par le mariage que ce prince était sur le point de contracter avec la fille unique du duc de Modène; mais à peine Marie-Thérèse apprend-elle ces dispositions, qu'elle songe à en arrêter le cours; et son ambassadeur favori, le prince de Kaunitz, est chargé de seconder ses desseins. L'habile diplomate part aussitôt pour l'Italie; il menace le duc de Modène des armées impériales, fait entrevoir au duc de Parme les nombreux avantages que lui offre une alliance avec la maison d'Autriche, et finit par triompher de la résistance de ces deux princes. Le duc de Modène consent à donner sa fille unique à l'archiduc Ferdinand d'Autriche, et le duc de Parme accepte la main de l'archiduchesse Caroline, fille aînée de l'impératrice. Par cette double union la cour de Vienne se ménageait un nouveau pouvoir en Italie, consolidait celui dont elle jouissait déjà dans le duché de Toscane, et empêchait le duc de Parme d'agrandir sa puissance. Il ne restait plus qu'à consommer tous ces mariages.

Le duc de Placentia, ministre plénipotentiaire du duc de Parme, se rend aussitôt à Vienne pour recevoir le serment de la fiancée et la ramener auprès de son maître; mais à peine est-il arrivé dans le palais des Césars, que la jeune archiduchesse succombe à ce mal affreux que la vaccine a fait disparaître de nos cadres noséologiques. Ainsi se trouvaient évanouies, détruites, confondues ces froides combinaisons de la diplomatie autrichienne. Mais Marie-Thérèse, l'altière reine de Hongrie, ne voit dans cet événement douloureux qu'un nouvel obstacle à vaincre, et ne songe qu'à le surmonter. Le duc de Placentia est aussitôt

chargé d'annoncer à son maître la mort de Caroline, et de lui proposer la main de l'archiduchesse Joséphine sa sœur; cette offre était un ordre pour le trop faible duc de Parme; aussi sa réponse ne se fit pas attendre. Ici se borne notre tâche; nous laisserons parler mistriss Jameson, qui, dans son Histoire des Souveraines de l'Europe, ouvrage neuf, plein de goût et de faits curieux et peu connus, s'est plu à retracer les moindres détails des tristes fiançailles de la jeune archiduchesse Joséphine, que sa mère destinait à être auprès du duc de Parme le docile instrument de la cour de Vienne.

L'impératrice et sa fille étaient ensemble, dit-elle, debout toutes les deux. C'était la même taille, la même finesse de traits, le même caractère de figure. L'une et l'autre remarquables par l'azur de leurs yeux et la fraîcheur du teint saxon; toutefois cette ressemblance, si frappante au premier aspect, dégénérait en contraste après une observation profonde. Ce n'était pas la différence de l'âge, car les yeux de la mère n'avaient pas moins de vivacité, et l'incarnat de son teint n'était pas moins pur, mais la douceur qui paraissait seulement dans le sourire de Marie-Thérèse, s'épanouissait dans tous les traits de l'archiduchesse. Les yeux de celle-ci, miroir fidèle du cœur et de l'esprit, dévoilaient toute son ame; ceux de l'impératrice, dans leur franchise mensongère, livraient moins de secrets qu'ils n'en dérobaient. Toutes deux avaient le front large et uni, mais une contraction du sourcil, devenue habituelle, ridait légèrement celui de la mère. On reconnaissait à la noblesse de leur démarche, à la dignité de leur maintien, le noble sang qui coulait dans leurs veines; mais l'impératrice semblait fouler aux pieds un monde esclave, tandis que sa fille se fût détournée pour ne pas écraser la plus humble des créatures.

La jeune princesse était en habits de fiancée; un bouquet

de fleur d'orange surmontait sa couronne de diamans, des barbes de velours blanc brodées de perles et un voile tissu d'argent tombaient presque à ses pieds. L'air vif et enjoué de l'archiduchesse, la sérénité et la grâce de sa physionomie, contrastaient avec le reste de la scène. La salle où elle se trouvait, grande et sombre, était tendue de damas cramoisi ouvré d'or, sur lequel se détachait une longue suite de cadres massifs, noircis par le tems, portraits de vénérables personnages la plupart vêtus en noir, selon le goût espagnol; mais dont le front bas et l'épaisseur des lèvres trahissaient l'origine allemande. Au fond de la chambre on remarquait un dais de pourpre dressé au-dessus d'un autel provisoire; l'impératrice y conduisit sa fille, et le rideau jeta son ombre noire sur les grâces de la jeune archiduchesse. Un groupe peu nombreux circulait à l'entour, groupe d'hommes graves et empesés, qui savaient de longue main bannir de leurs visages immobiles l'expression des sentimens que recelait leur cœur, si toutefois ce mot peut se dire des courtisans. La figure de l'empereur, qui se tint debout au pied de l'estrade jusqu'au moment où on l'avertit qu'il était tems de tendre la main paternelle, était la seule qui parût appartenir à un homme; encore cette expression de bonté n'était-elle en réalité que le cachet d'une incurable faiblesse. — Mais où donc est le fiancé? loin, bien loin de cette scène. Un royal amant fait sa cour par ambassadeur et plaît par fondé de pouvoir. A sa place figurait un vieillard de noble extraction, qui, ayant passé sa vie dans l'étude et la pratique de l'étiquette, considérait la science des formes comme le chef-d'œuvre de l'esprit humain.

A la fin de la cérémonie, l'ambassadeur s'agenouilla et baisa la main de la duchesse de Parme. Joséphine se détourna vers sa mère et allait tomber à ses genoux, quand

celle-ci la prévint, et, la prenant dans ses bras, la baisa au front en lui souhaitant de longues années de bonheur. L'empereur à son tour l'embrassa gauchement, mais d'un air si affectueux, que l'on vit bien qu'en ce moment il oubliait les avantages de cette noble alliance pour ne songer qu'à la perte de sa fille chérie. Cette explosion de tendresse parut déplaire à Marie-Thérèse. Un coup-d'œil sévère avertit l'empereur qu'il s'écartait des convenances. Docile à ce regard qu'il avait appris à comprendre, il fit trêve à sa tendresse et rentra incontinent en lui-même. Un geste du vieil ambassadeur, marquis de Placentia, mit en mouvement un jeune page qui s'avança en portant dans ses deux mains une petite cassette garnie de diamans. L'ambassadeur fléchit une seconde fois le genou pour en faire hommage à sa souveraine. Elle contenait le portrait du duc de Parme, suspendu à une chaîne de brillans. L'impératrice le prit elle-même et le plaça autour du cou de sa fille. Une collation était préparée dans la salle voisine, il fallait la subir. Après ce festin d'apparat, la foule des courtisans fut admise à présenter ses félicitations, et ce ne fut que fort avant dans le jour que la duchesse de Parme put se retirer. Accablée de fatigue et oppressée par la chaleur, elle s'empressa d'ordonner à ses femmes de la dégager de ses habits de fête :

« Donnez-moi, dit-elle, ma robe de chanoinesse ; » c'était le costume le plus ordinaire de l'archiduchesse et de ses sœurs.

« Quelle idée! s'écria Pauline, sa femme de chambre favorite ; ne mettez point de noir un jour de mariage, c'est de mauvais augure. »

La princesse insista, et sa femme de chambre lui passa une robe de soie noire ; elle alla s'asseoir à la fenêtre et regarda pour la première fois la miniature qu'elle portait.

La figure du duc était d'une beauté peu commune, et sa physionomie annonçait un esprit distingué ; la finesse de l'émail et le talent du peintre pouvaient bien avoir ajouté quelque chose à la grâce du modèle, mais on voyait que l'expression avait été prise sur la nature et non dans l'imagination de l'artiste. La fiancée sentit le bonheur et la sécurité passer dans son ame, à la vue de ces yeux pleins de douceur qui semblaient répondre aux siens. Peut-être aussi l'air pur du soir disposait-il la princesse à de tendres pensées, en lui apportant le parfum des fleurs du jardin et la fraicheur de la rosée. Tout-à-coup une musique délicieuse se fit entendre : c'étaient les musiciens du palais qui jouaient un air italien d'un mouvement lent et mélancolique. Il y avait des paroles sur cet air ; Joséphine les connaissait ; elles peignaient un amour tendre et passionné. Elle rougit en jetant un regard sur le portrait qu'elle tenait à la main. Sa tête se penchait soit pour écouter les sons lointains qui venaient mourir à son oreille, soit pour rêver à l'avenir, comme rêve la jeunesse quand l'imagination donne de la réalité à ses brillantes illusions. Ces images de bonheur, charmaient et maîtrisaient son cœur, lorsque la porte de son appartement s'ouvrit tout-à-coup : c'était l'impératrice.

Joséphine se leva avec émotion à la vue de sa mère. Marie-Thérèse était froide et hautaine dans ses manières ; elle ne souffrait aucune entrave à sa volonté ; il n'était donc pas surprenant que sa fille montrât à son aspect un certain embarras qui témoignait plus de déférence que d'affection. Cette fois cependant l'impératrice s'était adoucie jusqu'à la tendresse ; et lorsque sa fille lui présenta pour s'asseoir un fauteuil à bras, elle le refusa, et lui prenant affectueusement la main, elle se plaça avec elle sur une causeuse dans l'embrâsure de la fenêtre. Lors-

qu'elles furent assises : « Ces livres sont italiens, dit l'impératrice, et cette musique que j'entends est italienne. Ah ! mon enfant, vous tâchez déjà de nous oublier. Hélas ! ces liens si doux, que la médiocrité resserre, notre condition les relâche ou les brise trop souvent ; combien de fois, fille chérie de mon cœur, n'ai-je pas dû vous sembler froide et sévère ! mais les soucis du trône permettent si rarement à mon front de s'épanouir, à mon cœur de s'épancher ! Chère fille, quand vous penserez loin de nous à votre mère, songez aux soins qui l'accablent. » Pour toute réponse, Joséphine, émue jusqu'aux larmes, prit la main de l'impératrice qui se jouait dans les tresses de ses cheveux et la couvrit de baisers. « Un départ comme le vôtre, reprit Marie-Thérèse, c'est aussi presque une mort ; qu'il soit plein d'amour et de charité ; oubliez mes torts, et, si votre mère a mérité de vous quelques reproches, pardonnez-lui. » La duchesse se jeta aux pieds de l'impératrice : « Ma mère, s'écria-t-elle, c'est à moi d'implorer l'oubli de mes fautes, si la légèreté de mon âge m'a quelquefois écartée de mes devoirs envers vous, n'en gardez pas le souvenir ! Ma mère, donnez-moi votre bénédiction. — Ma fille, Dieu vous bénisse, » reprit Marie-Thérèse, d'un ton à-la-fois tendre et solennel. Cet élan de noble sensibilité fut suivi d'un moment de silence que l'impératrice interrompit après avoir jeté les yeux sur le portrait du duc de Parme. « J'aime l'expression de cette figure ; elle répond à ce qu'on dit du caractère du prince. Cependant, à cette distance, je tremble en songeant que votre bonheur cessera d'être sous ma sauve-garde. Vous connaissez si peu les dangers et les difficultés de votre nouvelle position. — Mais, ma mère, vos conseils pourront sans doute éclairer mon inexpérience. — Les jeunes gens ne prennent pas volontiers les conseils de l'âge mûr. La

jeunesse n'a qu'une idée incomplète des choses, elle nè les connaît que sous leur côté brillant, et elle ne voit pas les ombres du tableau. Combien de fois ai-je vu de sages conseils qui auraient prévenu bien des disgrâces, je ne dis pas négligés, mais rejetés avec dédain. — Ce n'est pas moi du moins, reprit vivement la duchesse ; vos paroles je les dépose en mon cœur comme un trésor inestimable. — Ma chère Joséphine, je doute aussi peu de votre déférence que de votre amour pour moi ; mais je crains l'étourderie naturelle à la jeunesse ; je suis bien près de regretter aujourd'hui d'avoir ménagé les illusions de votre ame généreuse, et de ne vous avoir pas appelée, par égard pour votre âge, au partage des soins qui pèsent sur moi. J'ai eu trop de prudence, et je crains que le rôle que vous êtes appelée à remplir ne soit au-dessus de vos forces. Belle comme vous l'êtes, avec un esprit tel que le vôtre (j'en connais mieux que votre modestie l'empire irrésistible) ; votre influence sur votre mari peut, je ne dis pas assez, doit être absolue. Ne pensez pas, ma chère fille, que je veuille vous détourner de l'accomplissement de vos devoirs ; je désire seulement vous donner un peu de mon expérience. — Ne savez-vous pas, ma mère et ma souveraine, avec quel respect j'écoute vos conseils, avec quel soin je m'essaie à les suivre ? »

C'était à ce point que l'impératrice voulait amener sa fille. Elle baisa d'abord ce visage si doux et si confiant, où se peignait l'impatience de l'entendre, et se mit à parler. Ses moyens de persuasion étaient puissans, sa voix souple et assurée, son sourire..... c'était celui qui provoqua le serment de la noblesse hongroise. D'abord sa fille sembla l'écouter avec une attention confiante et naïve, mais bientôt sa physionomie se modifia par degrés, et passa de la surprise au doute pour éclater enfin en indignation.

« Non, non, s'écria-t-elle en tombant aux pieds de sa mère, enregistrer toutes ses actions, pénétrer dans ses pensées les plus secrètes pour en rendre compte à la cour d'Autriche! Provoquer sa confiance pour la trahir, non ce n'est pas là mon devoir, mon amour serait donc... — Tout-beau ! ma fille, interrompit l'impératrice, en comprimant non sans peine la colère que trahissait le feu de ses yeux, je n'étais pas préparée à cette bouffée d'amour romanesque. — Madame, reprit la duchesse en se relevant avec dignité, le rôle d'espion ne convient point à la fille de Marie-Thérèse. »

Dans ce moment de généreuse colère, sa figure prit un nouveau caractère de grandeur; ce front toujours si posé se contracta, on l'eût prise pour l'impératrice. Marie-Thérèse, en la voyant si semblable à elle-même, perdit tout espoir d'en faire le docile instrument de ses volontés.

« En vérité, reprit-elle, avec un sourire railleur, ce petit colonel vous a tourné la tête ! Vous, ma fille, vouloir et désobéir! Qu'est-ce donc? ne parlons plus de cela. — Ma mère, s'écria Joséphine, en essayant de la retenir, au nom de Dieu, ne me quittez pas en colère. » L'impératrice dégagea froidement sa main des mains de sa fille, leurs yeux se rencontrèrent; à la vue du visage pâle de sa mère où se peignait un mortel ressentiment, la jeune princesse sentit son cœur faillir, et tomba à la renverse sur son siége.

« Le voilà brisé ! » s'écria douloureusement Joséphine en voyant tomber en morceaux, à ses côtés, la chaîne qui soutenait le portrait du duc de Parme. Elle s'était accrochée à la robe de l'impératrice qui en avait forcé le ressort en se retirant. La duchesse se retourna pour s'appuyer sur le balcon de la fenêtre, et pleura.

C'est une douleur bien poignante pour les jeunes ames,

de s'apercevoir qu'on n'a provoqué leurs meilleurs sentimens, que pour les faire tomber dans un piége; mais ici le chagrin et la confusion disparaissaient dans l'effroi d'un pressentiment vague et terrible. Le soir était venu, et la nuit commençait à répandre l'obscurité. Dans l'ombre qui l'environnait, Joséphine voyait toujours le front sourcilleux de l'impératrice pâlissant de colère; son imagination la lui montrait toujours menaçante. La solitude lui devint insupportable, et elle appela ses femmes. Mais ni la vue de ces figures bienveillantes, ni la douceur de ces voix, ni l'éclat des lumières, ni même les chants de sa chère Pauline, ne purent dissiper la terreur qui pesait sur son ame. Ne sachant où porter ses pas, elle marchait au hasard dans sa chambre, lorsqu'un coup frappé à la porte interrompit sa promenade. C'était Martini, le confesseur de l'impératrice. Les traits de ce prêtre étaient modelés comme ceux d'une statue antique; son front élevé donnait à sa physionomie une expression sévère et intelligente; son maintien était humble et bienveillant; sa voix était lente et douce, et cependant nul ne pouvait se défendre en sa présence d'un sentiment de crainte. Jamais on ne regarda en face cet œil froid et impitoyable, si calme, si terne, sans se dire : « Cet homme se plaît aux misères de l'humanité. »

Il s'approcha de la duchesse, et la voyant vêtue de deuil: « Ma fille, lui dit-il, je vois avec plaisir que vous n'avez pas attendu ma venue pour vous préparer au devoir que vous avez à remplir cette nuit. — Que voulez-vous dire? reprit la princesse, j'ai changé de vêtemens à cause de la chaleur. — J'avais espéré, ma fille, que c'était volontairement et par humilité, car les habits de noces, les parures mondaines contrastent trop visiblement avec les prières qu'on offre en présence de la mort. — Expliquez, je vous prie, votre pensée, s'écria Joséphine aussi pâle que

le marbre. — Votre altesse royale n'ignore pas que son tour l'appelle à veiller et à prier cette nuit près de la tombe de l'archiduchesse Caroline. » Joséphine tomba évanouie contre le lambris de la chambre. « Jamais, s'écria Pauline en essayant de soutenir sa maîtresse, jamais l'impératrice ne le permettra ; nous savons tous que la duchesse est morte de la petite-vérole, et personne ne peut entrer dans la chapelle. — Les ordres de sa majesté ne permettent pas qu'on néglige ce soin pieux. C'est elle qui m'envoie ici pour conduire sur-le-champ la duchesse de Parme auprès du cercueil de sa sœur. — Appelez donc votre père, murmura la jeune camériste ; mais qu'attendre de sa volonté !... je vous en conjure, courez vous-même aux pieds de votre mère.— Je l'ai vue, reprit la duchesse, nous nous quittons. »

Pauline se cacha le visage dans ses deux mains.

« J'attends, continua le prêtre, qu'il plaise à votre altesse de me suivre à la chapelle. »

Joséphine se leva, disposée à marcher derrière lui. « J'y veux aller avec vous ! seule et pendant la nuit, vous n'y résisteriez pas, » s'écria Pauline. Le prêtre répliqua « la veillée de son altesse doit être solitaire ; l'usage le veut ainsi. »

Martini parlait encore quand un jeune enfant se précipita dans la chambre de l'archiduchesse, et courut près d'elle pour chercher dans ses bras les caresses accoutumées. « Ma sœur, puisque vous allez nous quitter, je veux aujourd'hui plus de baisers qu'à l'ordinaire. — Chère petite Marie, tu n'as point de soucis, tu vas bien dormir toute cette nuit. — Vous, ma sœur, vous serez moins tranquille que moi, mais plus heureuse ; demain je ne vous verrai plus. — Demain ! » A ce mot, qu'elle répéta, des larmes roulèrent dans les yeux de la jeune fiancée. « Qu'est-ce

donc, s'écria l'enfant, vous pleurez! on dit pourtant que vous allez régner. — Chère enfant, puisse le ciel t'épargner une alliance royale! » L'enfant mêla ses larmes à celles de sa sœur, comme si elle eût pressenti qu'elle devait monter un jour sur le trône de France, et plus tard..... Pauvre Marie, l'avenir te cachait d'étranges destinées!

La duchesse descendit au caveau; ses femmes la suivirent jusqu'aux portes, qui laissèrent voir en s'ouvrant une obscurité humide et profonde, que la lueur de quelques pâles flambeaux perçait à peine. Joséphine se retourna pour embrasser Pauline, et entra seule dans la chapelle; ses femmes la virent s'agenouiller au pied de l'autel, et les portes se refermèrent. Cependant le conseil était assemblé, et la malheureuse Pauline fut obligée d'en attendre l'issue pour annoncer à l'empereur que la plus chère de ses filles passait la nuit dans un caveau infect auprès d'un cadavre. Plus de la moitié de la nuit s'était écoulée... L'empereur courut lui-même à la chapelle. On trouva la duchesse dans l'attitude où on l'avait laissée, agenouillée devant l'autel et la tête inclinée pour prier, seulement son corps s'était un peu affaissé et portait tout entier sur les dalles. On lui parla, elle ne répondit pas. On voulut la relever. Elle avait cessé de vivre..... Quelques mois après, sa seconde sœur était duchesse de Parme!

(*Literary Journal.*)

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE, DES ARTS INDUSTRIELS, DE L'AGRICULTURE, ETC.

Sciences Naturelles.

La Caverne Saint-Pierre, près Maëstricht. — Il est peu de curieux qui, dirigeant leur course à travers les Pays-Bas, se soient dispensés de faire une visite à cette caverne, que son étendue et les phénomènes géologiques qu'elle renferme, signalent à l'attention du voyageur et surtout du naturaliste. M. John Murray, éditeur distingué de Londres, et à qui les sciences et les lettres doivent une partie de leur popularité en Angleterre, dans le voyage en Hollande et en Belgique, qu'il vient récemment de publier, a donné une description très-détaillée de cette caverne, et de toutes les curiosités qu'elle renferme; c'est à son livre que nous empruntons le récit suivant :

« Après avoir franchi les nombreux ouvrages fortifiés qui défendent Maëstricht, et suivi pendant une demi-heure le cours pittoresque de la Meuse, nous arrivâmes au pied de la colline sur laquelle est construit le nouveau fort qui défend de ce côté les approches de la ville. Il nous restait encore à traverser un petit bocage pour nous trouver en face de l'ouverture de la caverne Saint-Pierre, lorsque la rencontre d'un grand nombre de curieux faillit nous faire rétrograder; car nous pensions bien que leur présence nous empêcherait de nous livrer aux observations que nous avions l'intention de faire : cependant, sur l'invitation de nos guides, nous allumâmes nos torches et

nous nous élançâmes avec eux dans les entrailles de la terre.

» La fraîcheur de la température nous surprit d'abord, mais ne nous étonna pas ; car la transition était un peu brusque ; notre thermomètre, au soleil, indiquait 23° Réaumur, et il tomba tout-à-coup à 11° dans l'intérieur de la caverne. Après avoir accoutumé nos yeux à l'obscurité que les feux vacillans de nos torches dissipaient à peine, nous remarquâmes une grotte de 52 pieds de large, sur 44 d'élévation. De là nous suivîmes un sentier taillé horizontalement dans le roc, et qui avait tantôt vingt pieds, tantôt six de hauteur. A droite et à gauche, nous distinguions des galeries semblables dont les murs sont contigus, et sans ouvertures latérales : le fond de ces excavations présente un vide ténébreux et horrible qui, tantôt donne à la voix un son aigu ou rocailleux, et tantôt la projette en un sifflement aigu, suivant les inégalités des surfaces répercutives. Après une demi-heure de marche, nous aperçûmes de longues voies plus ou moins larges, mais dont la voûte avait de vingt à trente pieds d'élévation. Ces espèces de rues souterraines creusées par la main des hommes depuis deux mille ans, et qui deviennent continuellement plus nombreuses, s'étendent sur un rayon de six lieues de long et deux de large ; leurs lignes se coupent et se croisent en sens si divers que l'homme le plus hardi est saisi de frayeur en présence de ce labyrinthe affreux ; les ouvriers qui travaillent dans ces carrières, s'y perdraient eux-mêmes, et ne pourraient jamais retrouver leur chemin sans l'instinct de leurs chiens et de leurs chevaux. Aussi, nous ne nous hasardâmes pas à en parcourir toute l'étendue. L'obscurité et le silence qui règnent dans ces lieux sont si profonds, si absolus, qu'on se croirait au-delà des bornes de l'univers ; c'est le

néant, c'est un immense tombeau; tout une nation pourrait s'y loger, si elle avait des vivres et de la lumière. On assure que pendant les guerres sanglantes qui ont désolé les Pays-Bas, les habitans de Maëstricht et des environs vinrent plusieurs fois s'y réfugier.

» A mesure que nous nous avancions, nous faisions nos remarques sur la nature des parois de galeries : les unes offraient des surfaces raboteuses et irrégulières; les autres, au contraire, lisses et brillantes, semblaient être taillées avec art. Souvent nous rencontrions des cavités où, à travers le sable des pierres extraites par les mineurs, nous découvrions des incrustations de coquillages, de plantes et de poissons fossiles, débris d'un ancien monde, qui nous apprenaient que la mer avait autrefois recouvert ces lieux. La configuration particulière de la plupart de ces objets nous révélait aussi une haute antiquité, et la destruction probable d'anciennes races d'animaux, d'anciennes espèces de coquillages et de plantes. Il nous eût fallu un tems immense pour analyser et classifier cette multitude de testacés, de mollusques, de poissons, de madrépores, de polypes, d'astroïtes, etc.; nous nous contentâmes d'en prendre plusieurs échantillons. Les restes d'une espèce de saurien gigantesque arrêtèrent seuls notre attention; nous en prîmes le dessin, et d'après les diverses parties que nous avons pu en réunir, nous pensons que cet amphibie devait avoir au moins de 35 à 40 pieds de long.

» Nos guides nous firent arrêter en un lieu appelé *la Fontaine :* nous nous assîmes au bord d'un assez grand bassin, taillé par la nature dans un banc de mica, où venait s'épancher un léger filet d'eau qui s'échappait du pied d'un arbre fossile comprimé par deux roches énormes : cette image du chaos, le silence que nous gardions, les feux de nos torches reflétés par les eaux mobiles du

bassin, donnaient à cette scène quelque chose de magique plus facile à sentir qu'à décrire. Les pierres dont se compose l'intérieur de cette caverne sont formées d'un sable quartzeux à petits grains faiblement liés par un ciment calcaire. Cette pierre réduite en poudre est l'objet d'un grand commerce : on l'envoie en Hollande et en Allemagne, où elle est employée à marner les terres et à une foule d'autres usages. Après quelques instans de repos, nous entrâmes dans une galerie dont les parois revêtues de brillantes stalactites semblaient devoir nous fournir de nombreux sujets d'observation; mais la rencontre que nous y fîmes ne nous permit pas de donner un plus long cours à nos explorations géologiques.

» Nous cheminions tout en discourant, lorsque la lueur de nos torches nous fit apercevoir, au milieu de la galerie, un objet que nous prîmes d'abord pour un rocher tombé de la voûte ; notre guide, qui ne connaissait pas cette galerie, quoique depuis vingt ans il servît de cicérone à tous les visiteurs, s'avance hardiment; mais à peine distingue-t-il l'objet, qu'il s'écrie, en reculant d'effroi : c'est un homme ! Nous nous approchâmes aussitôt pour lui apporter quelques secours; mais nous ne trouvâmes qu'un squelette, une véritable momie desséchée, que l'air sec de la caverne et l'absence de toute espèce d'insecte avaient parfaitement conservé : ses vêtemens étaient intacts; un chapeau à trois cornes était auprès de lui, et à la main droite il tenait un chapelet fortement serré. La contraction de ses membres nous a fait supposer que ce malheureux, après s'être égaré dans ce dédale épouvantable, avait succombé aux angoisses de la faim. Autant que la forme de son habit nous permit d'en juger, nous pensons que l'époque de sa mort doit être placée vers le milieu du dix-huitième siècle. Malgré les assurances de notre guide,

nous nous empressâmes de retourner sur nos pas, dans la crainte d'éprouver un sort semblable.

» Absorbés par les réflexions que nous suggérait cette fâcheuse rencontre, nous ne songeâmes pas à reprendre le cours de nos études; nous nous retirions lentement et silencieux, lorsque l'interpellation de notre guide nous arracha de notre rêverie : « Voyez, nous dit-il en brandissant sa » torche; c'est ici que chaque visiteur inscrit son nom. » Jetez les yeux sur cette longue nomenclature, et vous y » verrez, au milieu d'une foule de noms inconnus, les si- » gnatures autographes des célébrités de tous les âges. » En effet, nous parcourûmes ces tables immenses, véritables annales de la caverne Saint-Pierre, qui nous fournirent encore de nouveaux sujets d'observation, et auxquels nous étions bien loin de nous attendre.

» Cette multitude d'inscriptions, accompagnées de dates qui embrassent une période de plus de dix siècles; cette variété de caractères, cet accouplement bizarre de noms appartenant à des personnes et à des époques si dissemblables. Le moyen-âge rehaussé par ces lettres imposantes et magiques *S. P. Q. R.*; les sentences du philosophe; les vers prétentieux du poète; la phrase ampoulée du prosateur; la strophe mystique de l'Allemand; l'épigramme railleuse et fanfaronne du Français; tout ce griffonnage, tout ce pêle-mêle de noms et de choses, d'abstractions et de réalités, offrait à nos esprits une image complète de la société moderne et de ses mœurs. Au milieu de cette confusion de noms propres, nous cherchâmes vainement celui de Napoléon : notre guide nous apprit, en nous en indiquant la place, qu'en 1815 une main ennemie l'avait effacé. Les hommes et le tems ont cependant respecté les noms du duc de Parme, ce destructeur de la population de Maëstricht, ainsi que celui du duc d'Albe, ancien fléau des

Pays-Bas. Eux-mêmes les ont tracés sur ces parois, et à leur suite on distingue encore des milliers de noms d'officiers espagnols des armées de ces deux princes. On croirait les voir en personne à la tête de leur soldatesque sanguinaire : ce lieu ténébreux était assurément le seul susceptible de conserver d'une manière digne d'eux, leur infernale mémoire.

» Nous augmentâmes la liste des visiteurs, de nos deux noms ignorés, et nous nous empressâmes de sortir de ce lieu vraiment étonnant, où nous avions passé près de quatre heures, emportant avec nous une riche collection géologique, dont nous publierons plus tard le catalogue. »

Le ver à soie et ses différentes métamorphoses. — Non-seulement notre attention est appelée à l'examen des diverses métamorphoses de cet insecte par le désir de satisfaire notre curiosité comme entomologistes ; mais nos besoins artificiels nous excitent aussi à l'étude de sa nature et de ses habitudes, afin que nous puissions tourner de la manière la plus profitable son industrie instinctive à notre propre avantage. Ainsi que toutes les autres espèces de la même classe, il ne peut vivre que sur un arbre particulier ; le mûrier seul peut lui fournir une alimentation capable de le soutenir et de le mettre à même de se propager ; mais comme les sept espèces de mûrier admises par les botanistes ne possèdent pas exactement les mêmes qualités, la nature paraît avoir donné à ce ver délicat un instinct et un goût appropriés à la distribution des différentes propriétés que possèdent ces sept espèces de mûrier (1). Les pro-

(1) Voici la désignation de ces sept espèces : 1° Le *morus niger* ou mûrier à fruit noir ; 2° l'*alba* ou mûrier à fruit blanc, et dont la baie est petite, douce et sans valeur ; 3° le *rubra*, mûrier rouge de Vir-

priétés nutritives des feuilles sont représentées par cinq substances, qui sont la solide ou fibreuse, la saccharine et la résineuse, puis l'eau et la matière colorante. La première et les deux dernières ne peuvent contribuer à l'alimentation des vers; mais elles sont d'un grand secours pour le but et l'objet de son existence. La substance saccharine est celle qui soutient l'insecte, et la résineuse est celle qui, séparée de la feuille, est reçue dans les deux réservoirs ou vaisseaux à soie; mais l'âge de la feuille doit être encore en rapport avec l'âge des vers. La jeune feuille, remplie de matière aqueuse, fournit à l'évaporation du corps du jeune ver, tandis que la vieille feuille, contenant plus de matière solide, se trouve plus en rapport avec les nouveaux besoins de l'insecte arrivé à un âge plus avancé.

Les œufs des vers à soie sont déposés pendant l'été par un papillon : d'abord ils sont jaunes ; mais en peu de jours ils prennent une teinte bleuâtre. Ils peuvent être conservés pendant l'hiver et le printems, et l'époque où ils doivent être animés peut être réglée par des moyens artificiels, de manière à coïncider avec la saison favorable pour leur nourriture. Le ver éprouve trois états ou trois modes successifs d'existence, celui de ver ou de chenille, celui de chrysalide ou de nymphe, et celui de papillon; mais dans celui de chenille, il passe par trois périodes d'existence distinctes qui méritent toute notre attention. Lorsqu'il vient d'éclore, il paraît sous la forme d'un petit ver noir d'environ un quart de pouce de longueur. En général, le besoin de

ginie; 4° l'espèce de *tortori;* 5° le *papyrifère* ou mûrier à papier; 6° le *tinctoria,* 7° l'*indica;* les deux dernières espèces ne sont point employées à la nourriture de ce ver délicat. Si l'on place devant lui des feuilles du mûrier blanc, du rouge et du noir, il mange d'abord le blanc, ensuite le rouge et enfin le noir, dans l'ordre de leur mollesse; mais le blanc est son mets favori et attire toujours l'insecte.

changement est si faible chez ces insectes, que leur volonté spontanée les porte rarement à traverser, pendant toute la durée de leur vie, un espace qui excéderait l'étendue de trois pieds. Même lorsqu'il est tourmenté par la faim, ce ver reste fortement attaché au squelette de la feuille sur laquelle il vient de se nourrir. Si à la fin les besoins continuels de son appétit l'excitent à se déplacer, quelquefois il s'écartera jusqu'à approcher du bord de la boîte dans laquelle il sera renfermé, mais jamais il ne sera assez aventureux pour se hasarder à le dépasser; l'odeur des feuilles fraîches suffirait d'ailleurs pour le rappeler aussitôt en arrière. Si les vers à soie étaient doués d'une disposition plus vagabonde, les travaux et les soins de ceux qui s'en occupent seraient infiniment augmentés; cette particularité de leur naturel est si utile, que l'on est irrésistiblement tenté de la considérer comme le résultat d'un dessein et comme une partie de ce beau système du rapport général et de la convenance mutuelle des êtres, que celui qui s'occupe de l'étude de l'histoire naturelle a tant d'occasions de contempler.

Huit jours après qu'il est éclos, sa tête commence à augmenter de volume, et c'est alors qu'il éprouve sa première maladie; elle dure trois jours, pendant lesquels il refuse la nourriture et reste sans mouvement dans une espèce de léthargie. Après cette crise, le ver augmente si rapidement et si considérablement de volume dans l'espace d'un mois, que s'il n'avait reçu qu'une seule peau, pour tout le tems de son existence à l'état de chenille, cette peau aurait pu difficilement se distendre assez pour suivre les progrès de la croissance de l'insecte; la nature l'a donc pourvu, avec une prévoyance admirable, d'autres peaux ou enveloppes qu'il emploie successivement; et cette maladie, ce dégoût qu'il éprouve pour la nourriture, sont

probablement causés par la pression de la peau, devenue trop étroite pour le corps qu'elle enveloppe.

A la fin du troisième jour depuis que l'animal a refusé la nourriture, il paraît beaucoup maigri, circonstance qui l'aide beaucoup dans l'opération douloureuse de rejeter sa peau; c'est ce qu'il commence alors à faire : pour faciliter ce dépouillement, le ver sécrète une espèce d'humeur qui, se répandant entre son corps et la peau qu'il doit abandonner, facilite leur séparation. L'insecte émet aussi de son corps quelques filamens soyeux qui, adhérens à l'endroit où il se trouvait, servent à maintenir la peau dans la position où elle est au moment où il la quitte. Ces préparatifs semblent exiger de lui des efforts considérables; car lorsqu'ils sont terminés, il reste en repos pendant un court espace de tems, comme pour se remettre de sa fatigue. Il continue ensuite, en se frottant la tête contre les fibres de la feuille qui l'entourent, à se débarrasser de son enveloppe écailleuse; ensuite il est obligé de faire de grands efforts pour sortir la partie qui se trouve le plus rapprochée de la tête; mais aussitôt qu'il en est venu à bout, et que les deux jambes de devant sont dégagées, la partie inférieure du corps sort facilement de la peau, qui reste attachée à l'endroit où elle se trouve, par le moyen que nous venons d'indiquer.

Le changement est si complet, que la peau entière qui recouvrait les pieds, le crâne, les mâchoires et les dents est rejetée : dans quelques cas cependant, l'enveloppe extérieure ne peut se détacher entièrement; mais une compression aussi forte détermine de l'inflammation, et les efforts de l'insecte pour se dégager finissent quelquefois par la mort.

Après ces divers changemens, quand le ver à soie est arrivé à son développement complet, il offre l'aspect d'une

chenille longue d'environ trois pouces; à cette époque, le désir qu'il éprouvait pour la nourriture commence à diminuer. On reconnait le premier signe de cette diminution dans l'état des feuilles qu'on lui a servies, et qui sont hachées en petits fragmens et détruites. Bientôt après, il cesse même complétement de toucher les feuilles de mûrier; il paraît inquiet et souffrant, lève la tête, et se porte de côté et d'autre, avec un mouvement circulaire, cherchant un endroit où il puisse commencer à filer. Sa couleur est alors d'un vert léger avec un mélange d'une teinte plus sombre. Vingt-quatre heures après le moment où il a commencé à s'abstenir de nourriture, les matériaux propres à façonner la soie sont digérés dans leurs réservoirs; sa couleur verte disparaît; la peau a pris un certain lustre et est devenue un peu transparente vers le cou.

La substance dont se compose la soie est sécrétée sous la forme d'une gomme transparente d'un beau jaune, dans deux vaisseaux séparés, qui sont tournés autour de deux espèces de cerceaux dans l'estomac, et qui, dévidés, ont environ dix pouces de longueur. La matière de la soie qui, lorsqu'elle est tirée, semble n'être qu'un seul fil, est composée de deux fibres qui sortent par les deux orifices déjà décrits; ces deux fibres sont réunies l'une à l'autre au moyen de deux crochets disposés pour cet objet dans la bouche du ver à soie. Le ver, pendant tout le tems que dure son opération, repose sur son extrémité inférieure, et emploie la bouche et la jambe de devant à diriger et à attacher le fil, qui n'est pas tourné en cercles concentriques autour de la surface intérieure du cocon, mais est attaché tantôt en avant, tantôt en arrière, sous forme d'ondulations : cette manière, en apparence irrégulière, dont le ver dirige son fil, devient très-perceptible lorsque le cocon est dévidé; car ce dernier ne fait pas plus d'une ou

deux révolutions entières, tandis que dix ou douze entours de soie sont appliqués sur la roue.

Lorsque l'insecte a fini son travail, il enduit toute la surface intérieure de son cocon d'une espèce particulière de gomme d'une nature très-analogue à celle avec laquelle il forme la soie elle-même; et qui sert à mettre la chrysalide à l'abri de la pluie. Enfin, lorsque le cocon est tout-à-fait achevé, l'insecte se repose un instant de son travail et quitte ensuite son vêtement de chenille. Si l'on ouvre alors le cocon, on trouve son habitant sous la forme d'une chrysalide ou nymphe, ressemblant à un haricot, mais pointue par un bout et couverte d'une peau brune et douce. Son ancien vêtement, si différent de celui qu'il vient de prendre, est alors à côté de lui.

Sciences Médicales.

De la chaleur considérée comme moyen de désinfection, propre à remplacer la quarantaine.— Si la crainte des maladies contagieuses remplit d'effroi les populations qui redoutent leurs funestes effets, il faut bien le reconnaître aussi, les moyens employés jusqu'ici pour les en mettre à l'abri, imposent au commerce d'immenses sacrifices par la lenteur et les embarras qu'entraîne nécessairement l'application des lois de quarantaine. C'est pour remédier à ce grave inconvénient que M. William Henry propose d'exposer les substances que l'on veut désinfecter à un degré de chaleur assez élevé pour détruire tous les virus contagieux qu'elles peuvent contenir sans nuire cependant à aucune de leurs propriétés.

Le fait sur lequel s'accordent la plupart des auteurs, que la peste cesse de sévir dans les contrées où elle règne,

aussitôt que le tems devient très-chaud, était déjà une forte probabilité en faveur de la supposition que l'on pourrait détruire le principe contagieux par une température inférieure à celle de l'eau bouillante. Nous sommes, il est vrai, dans une ignorance complète sur la composition de la substance qui transporte la contagion ; mais on peut supposer que ce n'est point un corps simple ; qu'étant le produit de la vie organique et de l'état morbide du corps, elle doit être d'une nature complexe, et que, comme toutes les substances qui proviennent d'une origine analogue, ses parties doivent se séparer ou passer par d'autres combinaisons sous l'influence d'une température peu élevée. Ainsi la farine est convertie par une chaleur médiocre et à l'aide d'agens chimiques faibles en sucre, en une substance qui ressemble à la gomme. Pour démontrer l'utilité des moyens qu'il propose, M. Henry avait donc deux séries d'expériences à établir.

L'une pour s'assurer que le coton et les autres substances que l'on peut supposer contenir la matière contagieuse, n'éprouveraient aucune altération de la température jugée nécessaire pour leur désinfection ; l'autre, pour prouver d'une manière positive qu'à cette température la matière contagieuse est détruite. Pour s'assurer du premier point, il fit un grand nombre d'expériences sur le coton, la soie et la laine, et sur les étoffes fabriquées avec ces différentes matières, sur celles dont les couleurs sont les plus fugaces, et le tissu le plus délicat : il arriva à cette conclusion que ces substances, après être restées exposées pendant trois heures à une température de 180 degrés Fahrenheit, et avoir été laissées ensuite pendant quelques heures dans une chambre sans feu, n'avaient éprouvé aucune altération et possédaient toutes leurs propriétés, et au même degré qu'avant l'expérience. Les objets les plus déli-

cats, les fourrures, les plumes supportèrent bien ce degré de chaleur sans éprouver aucun changement. Les expériences sur le coton en rame ont offert une singularité remarquable, c'est qu'au moment où cette matière venait d'être soumise à la température de 212 degrés, elle avait perdu généralement de deux à trois onces de son poids par livre, et paraissait si altérée qu'elle ne pouvait à cet état, être employée dans les opérations auxquelles elle est destinée; mais après avoir été laissée deux ou trois jours dans une chambre sans feu, elle avait éprouvé de nouveau un grand changement et repris ses propriétés premières. Ce fait, établi par un grand nombre d'expériences, prouve qu'en recouvrant son état hygrométrique ordinaire, le coton qui a été chauffé regagne sa tenacité, et est aussi propre qu'avant pour tous les usages auxquels il est employé.

Le point dont il était le plus important de s'occuper, celui sur lequel repose uniquement l'utilité de ces recherches, c'était de s'assurer si une température inférieure à 212 degrés Fahrenheit peut détruire les principes contagieux. L'investigation est d'une haute importance, et offrait de nombreuses difficultés : il était impossible d'essayer l'action de la chaleur sur les principes qui propagent les maladies formidables, le choléra, la peste, la scarlatine, le typhus, etc. Le seul moyen de s'assurer de l'action de la chaleur sur ces virus était donc l'analogie, en commençant par déterminer l'action de cet agent sur une matière contagieuse dont la forme fût tangible, et susceptible d'être soumise aux expériences, et qu'ensuite on pût essayer sur des personnes saines. Le virus vaccin offrait tous ces avantages. Le projet de M. Henry fut soumis à M. Robertson, l'un des médecins de l'hôpital des femmes en couches de Manchester, qui offrit de fournir du vaccin pris sur des pustules d'un caractère non-

équivoque. Après que la matière obtenue eut été soumise à de hautes températures, elle fut appliquée suivant la méthode ordinaire sur des enfans sains; ces essais furent faits et les résultats recueillis par M. Gea, le pharmacien de l'hôpital.

1° Le vaccin séché à la température de l'atmosphère, sur de petits fragmens de verre, fut exposé à une chaleur de 180 degrés durant quatre heures. Trois enfans sains, et d'un âge convenable, inoculés avec ce vaccin, n'en éprouvèrent aucun effet; vaccinés ensuite avec du vaccin frais, ils eurent tous trois la maladie.

2° La lymphe chauffée durant le même espace de tems à une température qui varia de 120 à 140 degrés, ne produisit aucun effet chez deux enfans sains qui furent ensuite vaccinés avec succès.

3° Quatre plaques de verre sur lesquelles on mit du vaccin frais, furent chauffées durant des intervalles qui varièrent de deux à trois heures, à une température qui ne fut jamais au-dessous de 160 et au-dessus de 165 degrés. Les essais furent judicieusement variés par M. Gea, qui inocula chaque espèce de vaccin obtenu par ce moyen sur un bras seulement, tandis que sur l'autre bras il employait du vaccin frais. Dans aucun cas le vaccin chauffé n'a produit de résultat, tandis que celui qui avait été séché à la température de l'atmosphère déterminait la production des pustules.

4° Un échantillon de vaccin, exposé pendant deux heures, et un autre pendant quatre, à 150 degrés Fahrenheit; un troisième pendant deux heures, et un quatrième pendant quatre à la température de 172 degrés, employés suivant la méthode ordinaire, ne produisirent aucun effet.

5° Descendant alors l'échelle de la température, on exposa du vaccin pendant trois heures à une chaleur uni-

forme de 120 degrés seulement. Deux enfans qui furent inoculés avec ce virus, reçurent l'infection, et dans les deux cas les pustules furent très-bien caractérisées, et fournirent du vaccin avec lequel on vaccina plus de quarante enfans avec les résultats ordinaires.

On peut dès-lors considérer comme démontré par les expériences précédentes : 1° que le vaccin n'est pas détruit par la température de 120 degrés Fahrenheit, et que même il supporterait, sans perdre de son efficacité, une chaleur plus élevée de plusieurs degrés ; 2° que le même virus est rendu tout-à-fait inerte par l'exposition à une température de 140 degrés Fahrenheit.

Si l'on admet que la chaleur aurait le même effet sur les autres virus, on concevra que rien ne sera plus facile et moins dispendieux que la construction d'un appareil convenable pour soumettre les objets venus des lieux où l'on sait que règne une maladie contagieuse à l'action désinfectante d'une chaleur sèche incapable de leur nuire. Un double vaisseau en cuivre ou en fer battu, d'une forme convenable, avec un espace assez large entre les deux parois pour recevoir la vapeur et une cavité intérieure d'une dimension proportionnée au volume des objets à désinfecter, formerait la pièce importante de l'appareil. Pour éviter le danger que quelque portion de virus ne vînt à échapper à l'action de la chaleur, un tuyau, ouvert par ses deux extrémités, traverserait le réceptacle et irait se rendre dans la cheminée ou plutôt dans le foyer de la chaudière, ce qui assurerait la destruction de tous les principes contagieux. Les marchandises ne seraient pas introduites en ballots ni fortement serrées, mais exposées de manière à ce que toutes leurs parties fussent accessibles à la température nécessaire.

Voyages.

Cannibalisme des habitans de la Nouvelle-Zélande. — On a acquis aujourd'hui la certitude que les habitans des Nouvelles-Hébrides, de la Nouvelle-Zélande, des Marquises et des autres îles de la Polynésie sont cannibales; cependant ce n'est que chez ceux de la Nouvelle-Zélande que l'on trouve l'usage de conserver les têtes de leurs ennemis comme des trophées de leur victoire. Ils conservent aussi les têtes de leurs amis; mais, comme on le conçoit, dans un but différent : pour honorer la mémoire du mort.

La préparation que les Zélandais font subir aux têtes qu'ils appellent *mochos*, non-seulement parvient à empêcher leur destruction, mais conserve parfaitement la pureté de tous les traits. Voici la méthode qu'ils ont adoptée. Après que la tête a été séparée du tronc, ils brisent la base du crâne avec un morceau de bois ou une pierre, afin d'en enlever le cerveau. Ils lavent et nétoient ensuite la cavité, puis plongent pendant quelques minutes la tête dans l'eau chaude, pour en détacher l'épiderme. Ils évitent alors, avec beaucoup de soin, de toucher aux cheveux qui se détacheraient très-facilement, mais qui, par le refroidissement, prennent une adhérence plus forte qu'auparavant, ainsi qu'on peut s'en convaincre par l'examen des têtes qui ont été apportées de ce pays. Deux petits morceaux de bois sont placés dans les narines pour soutenir les parois du nez, mais ils arrachent les yeux et ils cousent les paupières, aussi bien que la bouche, pour leur conserver leurs formes. Après avoir fait un creux dans la terre, ils y mettent des pierres chaudes, disposées de manière à représenter un four entièrement recouvert, à l'exception

d'une ouverture qu'ils laissent au milieu, assez large pour recevoir et supporter la base de la tête qui est placée au-dessus, ainsi que la vapeur qui se dégage de l'eau et des feuilles humides qu'ils jettent sur les pierres : ces dernières sont renouvelées autant de fois qu'il le faut pour entretenir le degré de chaleur nécessaire, par la personne chargée de cette préparation, et qui a bien soin, lorsque la peau se gerce ou se contracte sur un point, de la frotter, et de lui rendre sa forme première. Cette opération dure de vingt-quatre à trente heures. La tête, retirée ensuite du four, est placée sur un bâton et exposée au soleil, puis ensuite huilée à différentes reprises ; mais cette dernière opération n'est pas considérée comme nécessaire pour la conservation des têtes. Si ce procédé, aussi simple qu'efficace, était pratiqué sur tous les points du globe, on pourrait former une collection de têtes qui serait très-utile pour l'étude des variétés de l'espèce humaine.

Les habitans de la Nouvelle-Zélande ne cherchent pas à cacher qu'ils sont cannibales. Ils racontent avec le plus grand sang-froid et sans aucune apparence de honte ni de remords, les atrocités dans lesquelles les entraîne cet horrible usage. Cependant il est vrai de dire qu'ils ne mangent que les corps de leurs ennemis, ceux de leurs parens sont brûlés ou ensevelis. Lorsqu'un ennemi de distinction a été tué, ils présentent au chef le plus élevé en dignité du parti vainqueur ses yeux, ses mains et ses pieds, parce que, disent-ils, c'est avec ses yeux que leur ennemi voyait ses adversaires, avec ses mains qu'il les combattait, avec ses pieds qu'il envahissait leur territoire. On montra à M. Bennet le chef d'un district voisin de la rivière la Tamise, qui avait tué le fameux chef Atoi ou Pomar, et qui avait mangé ses yeux et bu son sang ; car ces sauvages croient qu'en mangeant les corps des hommes vaillans,

ainsi que sont supposés tous ceux qui meurent sur le champ de bataille, ils héritent de leur courage et de leur valeur. Comme on voit, ce n'est pas la faim qui les porte à ces actes barbares, car dans les contrées les plus fertiles la cannibalisme est aussi en usage; c'est plutôt la vengeance qui les entraîne à ces excès; quoique la faim puisse quelquefois ne pas y être étrangère. On a la coutume, après une bataille, de réunir tous les corps des ennemis morts, et l'on donne les têtes qui doivent être préparées aux personnes qui sont habituées à cette opération. Elles ouvrent alors les corps; en retirent les viscères, et le reste est coupé par morceaux, qu'elles préparent de différentes manières pour le banquet. Les Zélandais ne mangent jamais ou du moins très-rarement la chair humaine crue; mais lorsque un ennemi tombe sur le champ de bataille, son adversaire, tourmenté par la fureur de la vengeance, se précipite sur lui pour sucer le sang de sa gorge avant que la dernière étincelle de la vie ait disparu. Ils déssèchent aussi les mains de leurs ennemis, et les fixent à leurs huttes, après avoir toutefois fait sécher les doigts dans un état de contraction, afin de s'en servir comme de crochets pour suspendre leurs paniers. Ils conservent aussi la graisse dans des calebasses, après l'avoir fait fondre à l'aide de pierres chaudes, et ils la mangent avec leurs pommes de terre. Les os des chefs sont seulement conservés, ceux des bras et des jambes servent à faire les flûtes qu'ils nomment *lisen* ou *butrua*. Les naturels de la Nouvelle-Zélande assurent que la chair humaine est préférable à celle du porc : aussi attaquent-ils souvent des vaisseaux européens pour en manger l'équipage. Un chef du district de la Tamise, auquel on demandait s'il avait quelquefois mangé de la chair des hommes blancs, et s'il

lui avait trouvé un meilleur goût qu'à celle des Zélandais, répondit qu'il en avait mangé; qu'il l'avait quelquefois trouvée bonne, d'autres fois mauvaise, mais généralement très-salée. On a coutume, lorsqu'un chef est malade, de tuer un esclave pour l'offrir aux esprits, dans cette circonstance son corps n'est pas mangé; mais si un chef est tué ou offensé par le chef d'un autre district, et que ses parens aient en leur possession quelques esclaves appartenant à ce district, ils les tuent et les mangent par vengeance.

« Pendant mon voyage à la Nouvelle-Zélande, en juin 1829, dit M. Bennet, dans une excursion botanique que je fis sur la rivière la Tamise, j'observai au milieu de joncs qui croissaient sur les bords d'un ruisseau, quelques os qui faisaient une saillie, et que je jugeai, après les avoir examinés, avoir appartenu à la même personne. Je pensai qu'il y avait eu en ce lieu un festin de cannibales, et j'en emportai plusieurs; mais les ayant montrés à un chef, il me dit qu'ils étaient d'une personne morte naturellement; que s'ils avaient appartenu à une personne qui eût été tuée et mangée, ils seraient dans un état de conservation moins parfait. D'ailleurs, ajouta-t-il, si ces ossemens étaient ceux d'un ennemi, on aurait enlevé l'os de la mâchoire inférieure pour en faire un hameçon. »

On suppose à tort qu'en achetant les têtes conservées par ces habitans, on les encourage à se faire la guerre et à massacrer leurs esclaves. C'est une erreur. Ils les conservent depuis un tems immémorial, et si les Européens ne les leur achetaient pas, ils n'en continueraient pas moins à tuer et à manger leurs prisonniers, jusqu'à ce que la civilisation ait pénétré parmi eux, et ait adouci leur caractère féroce, mais qui n'est pas dépourvu de noblesse.

Horticulture.

De la culture du dahlia. — Le dahlia est, sans contredit, l'une des plantes les plus brillantes de la création, considérée sous le rapport de la vivacité et de la variété des couleurs de sa fleur, de la durée de sa floraison, de la noblesse et de l'élégance de ses tiges. Il ne connaît pas de rival, et mérite une place dans tous les jardins; si l'on ajoute que sa propagation et sa culture sont également faciles, on concevra combien il mérite l'attention et la préférence dont il est l'objet depuis plusieurs années. Bien que les méthodes de culture et de propagation ne manquent pas plus pour les dahlias que pour les autres fleurs, cependant comme celle que donne M. Harrisson lui a fourni des sujets qui ont vivement excité l'admiration d'un grand nombre d'amateurs, nous la ferons connaître, en rapportant les propres expressions de cet habile jardinier-fleuriste.

« On obtient, dit-il, les nouvelles variétés par des semis; pour les avoir plus belles, j'ai recours à l'imprégnation artificielle, que je pratique au moyen d'un pinceau fin et terminé en pointe, avec lequel je transporte la farine (le pollen) d'une fleur sur une autre. Si j'ai une belle fleur bien double dont je désire relever la couleur ou la forme, j'ai recours au pollen d'une autre qui a la nuance ou la forme que je désire, et il est facile de calculer ce qui résultera du mélange des deux espèces. J'ai soin de couvrir avec une poche de gaze fine la fleur que je désire imprégner, un jour ou deux avant l'expansion des pétales; lorsque la première et la seconde rangée de pétales sont ouvertes, c'est alors que je les féconde, et je laisse la poche de gaze au-dessus pendant huit jours; ensuite, ayant soin de mar-

quer par un signe la fleur sur laquelle jai opéré; lorsque je recueille la graine, en automne, je ne prends que celle des deux rangées que j'ai fécondées; les graines des rangées extérieures sont toujours les plus belles et mûrissent le mieux. L'emploi de la poche de gaze sert à préserver la fleur du contact des abeilles, des papillons et d'autres insectes. Lorsqu'une fleur est demi-double, je l'écarte soigneusement pour qu'elle ne me fournisse jamais de pollen; du reste je n'en conserve point les graines. Je sème ces dernières, au commencement de février, sur une couche chaude à châssis. Lorsque les plantes sont assez fortes pour être transplantées, elles sont mises chacune dans un petit pot que l'on place dans une serre. A la fin de mai, elles sont plantées dans une terre riche et profonde où elles fleurissent abondamment à la fin de juillet. »

—

REVUE

BRITANNIQUE.



NOUVELLES OBSERVATIONS

SUR LES FINANCES DES ÉTATS-UNIS,

EN RÉPONSE

A UNE BROCHURE PUBLIÉE PAR LE GÉNÉRAL LAFAYETTE.

Un illustre général, doublement attaché à l'Union américaine par la grandeur des services qu'il lui a rendus, et par sa reconnaissance pour des rémunérations magnifiques, s'est offensé de quelques objections que nous avions proposées, dans ce recueil (1), en les appuyant par des chiffres, contre l'économie que l'on attribue généralement à la gestion des divers gouvernemens qui la régissent. Au milieu des ombrages de son patriotisme américain, ces objections faites de bonne foi, dans un morceau d'étude administrative, lui ont presque paru une agression contre les États-Unis, et il a convié à leur défense deux champions habiles, avec lesquels une lutte, même malheureuse, serait

(1) Voyez le 12e Numéro de la Revue Britannique (nouvelle série).

encore un honneur : l'un, le général Bernard, distingué par un grand homme qui l'avait appelé près de lui, destiné à fournir la plus brillante carrière militaire, si les malheurs de Napoléon ne l'eussent pas prématurément fermée, et qui, lorsqu'il ne lui fut plus possible d'offrir ses services à sa patrie, alla les porter à la liberté du Nouveau-Monde ; l'autre, Fenimore Cooper, heureux imitateur de Walter Scott, qui a rajeuni les cadres un peu usés de son modèle, en y plaçant des paysages où respire je ne sais quel parfum sauvage, quelle grâce transatlantique pleine de charme et de nouveauté. En ouvrant la lice où je descends pour joindre mes adversaires, le général Lafayette l'a fait avec cette courtoisie de langage qui distingue sa polémique habituelle ; avec cette politesse de bon goût, tradition d'un autre âge, que le nôtre eût bien fait de conserver. Ne peut-on, en effet, différer d'opinion sur des points de fait ou de doctrine, sans être ennemis ? Est-ce en les offensant, qu'on peut convaincre ses adversaires ? Singulier apostolat que celui qui s'exerce par l'outrage !

M. Cooper se demande, en commençant, dans quel intérêt a été composé l'article dont il a entrepris la réfutation ? La réponse est facile : cet intérêt, c'est celui de la vérité. J'ai voulu rétablir des faits mal connus ou mal compris, et dont on tirait de fausses inductions. Né avec la révolution, élevé dans ses écoles, nourri dans les traditions du dix-huitième siècle par un oncle qui fut l'ami de l'illustre général à qui je réponds, personne ne s'intéresse plus que moi aux grandes expériences sociales que fait aujourd'hui l'Union américaine, et je ne saurais avoir à son égard aucun sentiment hostile. Je me félicite de voir devant elle le tems et l'espace qu'elle sait si bien mettre à profit. J'admire ces institutions qui concilient à-la-fois la plus grande somme de liberté dont ait joui l'espèce hu-

maine, et la paix d'une société sans orages ; mais, tout en les admirant, je suis convaincu que, transportées en Europe, elles y fonctionneraient d'une manière très-différente; et cette conviction, mon adversaire la partageait sans doute, quand, présentant au peuple un prince éclairé et homme de bien, il s'écriait : « Voilà la meilleure des républiques ! » Sur le sol américain, ces mêmes ressorts font des prodiges, ils assurent déjà la prospérité d'un peuple nombreux et préparent celle d'une postérité immense. Profondément instruit des formes de notre langue, dans laquelle il avait composé ses premiers essais littéraires, et séduit par son universalité, Gibbon avait d'abord voulu composer en français son histoire de la longue agonie de l'empire romain. « N'en faites rien, lui écrivait Hume, avec cet instinct prophétique du génie. Ces populations si rares, dispersées maintenant sur les rivages de l'Atlantique, s'augmenteront et se dirigeront incessamment vers l'Ouest. Un jour viendra où l'on jouera les drames de Shakspear jusqu'au milieu des monts Alleghanis. » Cette prédiction est aujourd'hui vérifiée à la lettre ; mais grâce aux États-Unis on les jouera bien plus loin encore ; on les jouera jusqu'au sein des Montagnes Rocheuses, jusque sur les côtes de la Pacifique, vers lesquelles s'avance à grands pas la civilisation américaine, éclairée par les pionniers qui renversent devant elle les pans de forêts séculaires qui gênent sa marche. Qui n'admirerait aussi la promptitude avec laquelle l'Union, libre des mille entraves dont nous chargent nos vieilles mœurs et nos vieux procédés, adopte toutes les découvertes industrielles, toutes les applications des sciences aux besoins des sociétés. Le gaz n'était connu en France que par les malheureux essais de Lebon, que déjà il inondait des flots de son éblouissante lumière les rues de New-York et de Philadelphie. Quand

nos bâtimens ne naviguaient encore qu'à la rame ou à la voile, la vapeur faisait remonter rapidement aux bâtimens des États-Unis les grands fleuves qui les arrosent, en surmontant la violence de leurs courans. En même tems cette puissance nouvelle faisait voler, comme la foudre, les chars américains sur les traces de fer des routes à rainures, lorsqu'à peine nous connaissions ces routes par les récits de la Revue Britannique. Enfin, pour compléter le panégyrique de l'Union, j'ajouterai que, démentant l'adage qui fait de l'ingratitude un vice propre aux républiques, elle s'est montrée reconnaissante et même généreuse.

Mais à côté de ces sujets de légitimes éloges se trouvent aussi plusieurs sujets de blâme. Il est possible cependant que M. de Lafayette ne les ait point aperçus. Malgré les excursions qu'il a faites aux États-Unis, à diverses époques de sa vie, il serait facile de prouver qu'il n'a pas été en position de s'en rendre un compte rigoureux. Lorsqu'à dix-huit ans, preux républicain, il marchait à la conquête de la liberté, comme ses ancêtres marchaient sans doute à celle du Saint-Sépulcre, l'Union Américaine ne ressemblait guère à ce qu'elle est aujourd'hui. Quand ensuite, sur ses vieux jours, il la traversait en triomphe au milieu des transports populaires, juste tribut de la reconnaissance d'un monde qu'il avait contribué à affranchir, pouvait-il bien le voir à travers les fleurs qui tombaient sur sa tête et les flots d'encens qui volaient autour de lui! Le juger alors, c'eût été comme si on eût voulu juger la Tauride au milieu des pompes et des villages improvisés par Potemkin.

Pour moi, il me semble que la raison humaine a encore bien des progrès à faire dans un pays où tant de sectes insensées trouvent des prosélytes. On répondra peut-être que la multiplicité de ces sectes est une preuve de la ferveur

du sentiment religieux ; il vaudrait mieux que cette ferveur se manifestât par le respect pour la sainteté des engagemens et des promesses, par la bonne foi dans les transactions privées et mercantiles, que par des rites extravagans. Je voudrais aussi que les citoyens de ce monde nouveau montrassent moins de goût pour les titres et les hochets dont s'amusent nos sociétés vieillies. Ce n'est pas sans beaucoup de surprise qu'en arrivant aux États-Unis, par l'anomalie la plus inattendue, on aperçoit de tous côtés des armoiries ; sur les panneaux des voitures, sur l'argenterie des tables. Qui ne sourirait en voyant ces démocrates blasonnés comme les patriciens de Venise ou comme les chevaliers qui régnaient à Malte !

Des reproches plus graves pourraient leur être adressés. L'humanité est en droit de leur demander compte de ce qu'ils ont fait des races indigènes. Un jour viendra où ces races infortunées seront entièrement éteintes, et où l'on n'en verra plus d'autres vestiges que quelques tombeaux indiens dispersés çà-et-là dans ces grandes terres qui furent leur domaine. D'année en année on resserre leurs chasses par des contrats surpris à leur innocence sauvage ; et, de cette manière, on réduit toujours davantage leurs moyens d'existence. On accélère aussi leur destruction par l'eau-de-vie, *l'eau de mort*, comme disent les Indiens, pour laquelle ils ne sauraient modérer leur folle ardeur, qui brûle leurs entrailles et qui les tue. Enfin, quand ils résistent, on les achève avec le fer. C'est à peine aujourd'hui s'il en reste trois cent mille dans toute l'étendue du territoire des États-Unis. « La race rouge, y dit-on, disparaît devant la race blanche, comme la neige devant les rayons du soleil. » C'est là un triste sujet de félicitations. Il serait plus beau, plus juste, plus humain, de la conserver et de la faire vivre. Nulle part, peut-être, la con-

quête n'a été accompagnée de plus d'horreurs que dans l'Amérique du Nord, car indépendamment de ses moyens accoutumés, elle a eu pour auxiliaires la faim et le poison, puisque l'eau-de-vie en est un pour ces malheureuses tribus. Dans plusieurs parties de l'Amérique du centre ou du Sud, les conquérans espagnols se montrèrent moins impitoyables. A côté de leur postérité vit encore en grand nombre celle des aborigènes qui, au Mexique, fait le tiers de la population, et qui en fait le quart au Pérou. Aux États-Unis, ces moissons superbes, jetées sur des déserts par des mains industrieuses, recouvrent trop souvent des cadavres. Sans doute il était plus facile de détruire les Indiens que de les soumettre aux arts de la civilisation; mais l'exemple des Cherokis a montré cependant que cela n'était pas impossible. On a vu, dans la Revue Britannique, que cette peuplade, qui vit sur les bords du Haut-Alabama, renonçant à la vie sauvage, était devenue agricole; qu'elle avait créé un alphabet pour sa langue, qu'elle possédait une imprimerie et qu'elle publiait un journal. Ces plaintes, ces récriminations que nous reproduisons ici, c'est dans les écrits des philantropes américains que nous les avons puisées, et malheureusement il serait bien difficile d'invalider leur témoignage.

Un autre reproche, non moins sérieux, peut également être adressé à une partie des républiques de l'Union, c'est d'avoir, comme les anciens, fondé la liberté sur l'esclavage; et un esclavage d'autant plus dur que ceux qui le subissent n'ont pas la même couleur que leurs maîtres. Les esclaves américains ne font pas partie de la famille, comme à Athènes, comme à Rome, et même comme dans le Levant, où, à plusieurs égards, la servitude est moins dure que la domesticité en Europe. Ce sont des malheureux achetés bien cher, dont on tire tout le parti possible, et

que l'on flagelle, quand, accablés par un soleil brûlant, ils mettent moins d'activité dans leurs travaux. Ils forment plus du tiers de la population totale des états du sud. J'avoue que j'aimerais mieux la demi-liberté également répartie des vieilles monarchies européennes, que cette liberté sans limites d'une part, et cette abjecte servitude de l'autre. La Convention avait figuré la statue de la liberté s'appuyant sur la hache du licteur. Cette hache, l'Union ne l'a que bien rarement saisie. Il n'y a pas de sang sur les plis de sa robe, ou du moins il n'y en a pas d'autre que celui des combats. Mais il me semble que dans les états du sud, on pourrait représenter la liberté américaine tenant d'une main les chaînes dont elle charge ses esclaves, et dans l'autre les lanières avec lesquelles elle les fustige. Si le christianisme, qui a déjà émancipé une partie de l'espèce humaine, n'est pas assez puissant, dans le Nouveau-Monde, pour y poursuivre son œuvre de charité, un jour, peut-être, le succès de nos cultures de sucre indigène fera tomber leurs fers. Ce succès, je le désire bien plus vivement encore dans l'intérêt de l'humanité, que dans celui de notre prospérité nationale. Il faut le dire, les états du nord rougissent de cette souillure du corps politique de l'Union ; au congrès, leurs mandataires en témoignent souvent une indignation généreuse ; et ils appellent de tous leurs vœux le moment où elle sera effacée.

C'est peut-être du sein des habitudes qui naissent des rapports du maître à l'esclave, qu'est sorti ce régime pénitentiaire, si vanté en Europe, par ce qu'on ne le connaît pas. Dans ce régime, dit un voyageur, on a ajouté à toutes les horreurs de la séclusion, en armant chaque gardien d'un bâton, et en lui attribuant le droit d'en frapper les malheureux prisonniers. On observe que les repris de justice sont rares aux États-Unis et on en conclut que la mo-

ralité des détenus s'améliore dans les prisons. Pour moi, je doute fort que le bâton soit propre à relever les ames. Si les cas de récidive sont peu nombreux dans l'Amérique du Nord, c'est sans doute par la même raison qu'en France les forçats libérés sont plus rarement atteints une seconde fois par les tribunaux, que les simples réclusionnaires. Le souvenir d'un châtiment cruel y empêche sans doute la reproduction du délit ou du crime.

Avant de relever le gant que m'a jeté M. de Lafayette, qu'il me soit permis d'aborder encore un point préjudiciel. On me contestera peut-être le droit de parler des États-Unis que je n'ai pas visités. A mon tour, je pourrais contester à des hommes étrangers à l'administration, le droit d'en discourir; mais ce serait là déplacer la question, et non pas y répondre. J'observerai seulement, que les deux séries de la Revue Britannique sont remplies d'articles sur l'Inde, l'Afrique centrale, l'Amérique du Sud, les colonies anglaises de l'Australie, etc., articles qui ont vivement excité la curiosité publique, et qui avaient cependant été composés par des hommes qui n'avaient pas quitté l'Europe. Les anciens, qui avaient peu de livres, étaient obligés de voir beaucoup par eux-mêmes. Hérodote, Ctésias, Diodore avaient visité une partie des contrées dont ils parlaient, et cependant leurs écrits sont remplis d'erreurs et de contes monstrueux ou absurdes. Chose étrange! les modernes savent mieux l'histoire des anciens que ceux-ci, parce qu'ils se sont éclairés par des rapprochemens multipliés, tandis que les historiens de l'antiquité étaient disposés à s'en rapporter à leurs propres observations, ou à un nombre circonscrit de témoignages. Au fond, le meilleur moyen de se rendre compte d'un pays, c'est de réunir et de comparer les observations dispersées dans les livres de ceux qui l'ont vu. On dira probablement que si j'étais allé

à Washington, je n'aurais pas avancé que le président avait une maison de plaisance près de cette ville. Cela peut être. J'ai puisé ce fait controuvé dans un livre que mon adversaire estime comme moi. Voici, m'a-t-on dit, le principe de cette erreur : Il paraît que, pendant sa présidence, M. Jefferson possédait, près de Washington, une maison de campagne ; c'est cette maison que l'on a prise pour un lieu de plaisance affecté aux présidens. Dans ses lettres au général Bernard et à Fenimore Cooper, M. de Lafayette revient à deux reprises sur cette faute légère. Je n'ai pas reconnu, dans cette insistance un peu maligne, sa hauteur d'ame accoutumée. Qu'importe cette faute de détail ! change-t-elle les résultats généraux d'un travail consciencieux ? Pourquoi donc en parler avec affectation ? Serait-ce parce qu'il ne serait pas bien sûr de l'argumentation des champions qu'il s'est choisis. Non, sans doute. Malgré tous les liens qui attachent mon illustre adversaire à la fédération des États-Unis, et quelque soit son dévoûment pour leur gloire, une chose doit encore lui être plus chère ; c'est la vérité. A défaut de moyens de convaincre, il ne voudrait pas séduire ou surprendre des esprits inattentifs, et tâcher ainsi de faire prévaloir des méthodes vicieuses ou imparfaites sur l'admirable mécanisme de notre administration. Je m'étonne aussi, quoiqu'il ait visité les États-Unis, au milieu de circonstances peu favorables à l'observation, que cette remarque soit l'unique secours, la seule arme qu'il ait fournis à ses auxiliaires.

Arrivons maintenant aux questions débattues, dont une erreur insignifiante ne change pas la position. Avec ce ton austère et un peu rauque, qui était celui de la tente de Napoléon, le général Bernard débute par dire que je ne comprends pas le système des finances américaines. Sans attribuer une importance exagérée à ce que j'ai fait à ce

sujet, il me semble qu'au contraire je suis le premier qui les ait placées sous leur véritable point de vue, car jusqu'au travail dont le général Bernard attaque les résultats, en Europe comme en Amérique, on n'avait jamais fait entrer en ligne de compte que le budget fédéral, c'est-à-dire une fraction seulement des recettes et des dépenses publiques des États-Unis. Dans ce travail, je m'étais proposé trois buts principaux, savoir :

1° De prouver que le personnel des fonctionnaires publics aux États-Unis est en général beaucoup plus chèrement rétribué qu'en France.

2° De faire voir que, pour connaître le montant total des dépenses publiques de l'Union, il fallait ajouter au chiffre des dépenses fédérales, en premier lieu : celui des dépenses de chacun des gouvernemens des vingt-quatre républiques de l'Union ; puis les dépenses des comtés qui représentent nos dépenses départementales ; les services personnels ou corvées ; et enfin, quelques autres dépenses qui figurent dans nos budgets et qui, aux États-Unis, se paient directement et sans l'intermédiaire des collecteurs publics.

3° J'ai voulu, autant que possible, apprécier, par un chiffre approximatif, le montant total de ces dépenses.

Le premier point n'est déjà plus controversé ; je l'avais mis à l'abri de toute espèce de doute par des chiffres irrécusables, puisés dans des documens officiels. Le général Bernard et M. Cooper reconnaissent qu'en effet les fonctionnaires publics sont mieux rétribués aux États-Unis qu'en France. Ils en font même un sujet d'éloge pour les États-Unis. Voici dans quels termes :

« Il convient de remarquer, dit le général Bernard, que l'auteur de l'article de la Revue Britannique insiste beaucoup sur les traitemens des fonctionnaires publics aux

États-Unis; et il trouve, en effet, que les employés y sont plus rétribués qu'ils ne le sont en France. En cela, les États-Unis agissent tout-à-fait dans des vues même d'économie; car si l'on veut que le fonctionnaire apporte le talent et l'intégrité nécessaires pour bien remplir sa gestion, il faut qu'il soit raisonnablement payé. »

M. Cooper ajoute : « On savait que le gouvernement américain imposait des charges bien moins onéreuses que ceux d'Europe, et jusqu'à présent on attribuait cette épargne à un peu de parcimonie. Ce reproche a été si longtems et si constamment répété, que beaucoup de personnes même en Amérique le croient fondé. En point de fait le gouvernement des États-Unis, à peu d'exceptions près, paie les employés mieux qu'aucun autre gouvernement. Ceux qui travaillent pour l'état sont bien récompensés; ils sont au-dessus des tentations de mal faire, de recevoir des présens, d'abuser de leur situation pour se procurer les moyens d'existence. En reconnaissant que l'homme n'est pas plus parfait en Amérique qu'ailleurs, j'ajouterai que cette politique produit un excellent résultat. »

Mais malgré l'élévation actuelle du taux des salaires attribués aux fonctionnaires publics, le gouvernement fédéral propose de les augmenter en 1833; et cette demande, ainsi que les considérations par lesquelles il l'appuie, paraîtront sans doute bien extraordinaires, dans un état républicain, au moment où, en France, l'on réclame si impatiemment des réductions sur les traitemens; comme si ces traitemens et l'exagération qu'on leur attribue, étaient le principe de nos embarras. Dans son rapport du 6 décembre dernier, le secrétaire d'état du trésor de l'Union dit:

« Il convient de mettre la solde de l'armée navale sur le même pied que celle de l'armée de terre, à laquelle elle est inférieure. Dans plusieurs districts, il y aura lieu d'aug-

menter les rémunérations des employés de la douane, parce que ces rémunérations sont insuffisantes pour assurer leur bien-être, et ne sont pas proportionnées à l'importance des services rendus par ces conservateurs du revenu public. Les traitemens attribués à nos ministres près des gouvernemens étrangers, sont aussi tout-à-fait au-dessous de ce qui convient pour assurer la dignité de leur position et l'aisance de leurs familles. Dans quelques cours, et précisément près de celles avec lesquelles les États-Unis entretiennent le plus de relations, les dépenses que leur situation impose à nos ministres, sont si onéreuses, qu'il faut que leur fortune personnelle supplée à l'insuffisance de leur traitement. La tendance d'un pareil état de choses serait de faire attribuer exclusivement aux riches l'exercice de ces hautes missions : ce qui est en désaccord avec le génie de nos institutions. Des traitemens moins parcimonieux feront cesser ces inconvéniens, en même tems qu'ils permettront à nos ministres de remplir les devoirs de l'hospitalité envers leurs compatriotes ; en facilitant les rapports sociaux des citoyens des États-Unis avec ceux des autres nations, l'augmentation de ces traitemens relèvera le caractère américain aux yeux de l'étranger, et contribuera au succès de nos négociations à venir. »

C'était à-peu-près ce que je disais dans l'article que l'on attaque. J'observais que des économies parcimonieuses sur le personnel n'auraient aucun résultat sensible pour le contribuable, et qu'en les poussant outre mesure, on finirait par n'avoir, dans les fonctions publiques, que des hommes riches qui constitueraient dans l'état ce que les anciens appelaient une *plutocratie,* ou des hommes de bas aloi, qui consentiraient à se mettre au rabais, parce qu'ils ne pourraient pas trouver, dans une situation indépendante du gouvernement, d'honorables moyens d'existence. Un jour-

nal, en parlant de mon débat avec le général Lafayette, observait que j'appartenais à l'administration. C'est, ce me semble, une raison pour en parler avec quelque connaissance de cause. Si, en faisant cette remarque, il a voulu jeter de la défaveur sur mon témoignage et le rendre suspect, je répondrai que le dévoûment est par sa nature désintéressé; or, il en faut un peu pour garder des magistratures onéreuses, dans lesquelles il est indispensable d'ajouter aux ressources que l'on tient du gouvernement ses ressources personnelles. C'est du moins le seul moyen de vivre d'une manière conforme aux obligations que l'usage impose et impose avec raison; car un fonctionnaire qui s'isole des classes les plus éclairées et les plus honorables de ses administrés, quelque laborieux qu'il soit dans son cabinet, ne saurait satisfaire entièrement aux devoirs de sa position.

Le général Lafayette conviendra sans doute qu'il a été un peu surpris de la concession que m'ont faite également le général Bernard et M. Cooper. Si ma mémoire ne me trompe pas, c'était surtout, dans nos précédens débats parlementaires, quand il était question du personnel, qu'il accusait la prodigalité du gouvernement français, en lui présentant pour modèle les exemples d'un gouvernement à bon marché. Dès le moment où il est reconnu, au contraire, que le personnel de l'administration est relativement plus cher aux États-Unis que parmi nous, il est clair qu'il faut, pour que sa gestion soit plus économique, ou que ce personnel mieux rétribué soit moins nombreux qu'en France, ou que la dépense du matériel y soit moins forte. C'est ce que nous aurons occasion d'examiner tout-à-l'heure.

Enfin, mes deux adversaires me font encore une autre concession, en convenant que, pour connaître la situation

financière des États-Unis, il faut totaliser le chiffre des dépenses spéciales de chaque république avec celui des dépenses collectives de la fédération. Procéder autrement, c'est presque comme si on eût voulu apprécier les dépenses publiques des états qui étaient représentés au tribunal des Amphyctions, lien fédéral, il est vrai, fort détendu, qui unissait quelques portions de la Grèce, en ne comptant que les dépenses de ce tribunal ; ou plus exactement comme si on prétendait que les Suisses ne paient que 536,000 fr. d'impôt, parce que c'est à ce chiffre que se réduit la dépense collective de la confédération helvétique, et qu'on ne tint aucun compte des dix millions de taxes qu'ils supportent dans leurs cantons respectifs.

J'avoue que je suis tenté de croire que M. de Lafayette n'aura guères été moins surpris de la seconde concession que de la première. Il aime les États-Unis avec une tendresse presque paternelle ; et cette affection comme celle dont elle est l'analogue, est mêlée d'un peu de faiblesse et de quelques illusions. Il rêve tout le bien qu'il leur souhaite. On lui aura dit, et il aura vu dans des statistiques, qu'ils défrayaient toutes les dépenses du gouvernement avec un seul genre de taxes, les douanes, et que cette taxe n'imposait pas une charge moyenne de plus de 11 fr. sur chaque contribuable. Il l'aura cru. Il ne se doute pas que l'Union est aux prises avec le monstre aux cent mains de notre vieille fiscalité ; que la plupart des états supportent à-la-fois la capitation, la taille, la corvée, la loterie même ; qu'ils paient des épices à ceux qui les jugent, et qu'à New-York, on vient de rétablir l'impôt sur le sel. Au milieu des acclamations qui saluaient sa bien-venue, il n'aura pas entendu les plaintes des contribuables, plaintes qui retentissent cependant à chaque session, dans les assemblées nationales des vingt-quatre républiques.

D'accord sur ces deux points, mes adversaires et moi, nous ne différons plus que sur le troisième, c'est-à-dire, dans l'évaluation du montant total des dépenses spéciales et collectives. Ils m'accusent de les avoir exagérées; de nouvelles recherches m'ont, au contraire, fait voir qu'à plusieurs égards je les avais trop réduites, en commettant quelques erreurs involontaires, bien excusables dans le premier essai qui ait encore été fait pour débrouiller le chaos des finances américaines. Malgré la clarté parfaite de nos comptes, on en fait chaque jour de bien plus graves dans la discussion de notre budget, car ces erreurs sont souvent de plusieurs centaines de millions. Celles que j'ai commises sont en générale des omissions, et par conséquent au lieu d'être favorables à notre système, elles lui sont contraires.

Dans ma réfutation, je suivrai de préférence la marche tracée par le général Bernard, parce que son argumentation, plus méthodique que celle de M. Cooper, se prête davantage à la discussion. Toutefois, je ne laisserai sans réponse aucune des observations de mon second adversaire qui ne me paraîtra pas fondée.

Le général Bernard commence par rapprocher le chiffre de tous les services du budget fédéral de celui du budget de la France. Il est évident que ce dernier doit être supérieur, mais j'avoue que je n'aperçois pas quelle conclusion l'honorable général prétend en tirer en faveur de son opinion. Et d'abord le budget de la France comprend les frais de perception ou la recette brute, tandis que le budget fédéral ne contient que la recette nette. En second lieu, ce dernier budget ne comprend qu'une partie seulement des dépenses des républiques confédérées, tandis que dans le nôtre se trouve la totalité de celles de la France. Enfin, il est fort naturel qu'il en coûte moins pour administrer treize mil-

lions d'individus, dont deux millions d'esclaves, que pour en administrer trente-deux. M. Cooper estime, il est vrai, qu'il faut prendre en considération l'étendue du territoire; mais une grande partie de ce territoire est occupée par des déserts qui, s'ils ne rapportent rien à l'Union, ne lui coûtent pas davantage. Pense-t-on que l'administration des steppes de la Haute-Asie soit bien chère pour le gouvernement russe; non sans doute. C'est dans la Russie européenne, c'est dans ses acquisitions les plus récentes, qu'il dépense la plus grande partie de son revenu public, parce que ce sont ses provinces les plus peuplées. Toutefois, même en suivant le général Bernard sur le terrain qu'il s'est choisi, quelque avantageux qu'il paraisse lui être, j'espère démontrer que l'administration française a presque toujours le mérite de l'économie sur celle de l'Union. C'est entre les budgets de 1830, que le général Bernard établit ses comparaisons.

A cette époque, le service de la dette française coûtait 247 millions, y compris la dépense de l'amortissement; la dette fédérale seulement 65 millions. Cette dernière dette, si les propositions du gouvernement sont accueillies, doit être entièrement éteinte en mars 1833, c'est-à-dire dans une année. Pour arriver à ce résultat, il faudra cependant que le trésor de l'Union négocie pour 8 millions de dollars (42,000,000 fr.) d'actions qu'il possède dans la banque du Nord. Mais sans recourir à cette ressource, elle pourrait encore être entièrement éteinte à la fin de 1833, et non pas en 1835, comme le dit le général Bernard. Il en conclut qu'après ce remboursement les États-Unis n'auront plus de dettes. Il fallait dire seulement qu'ils n'auraient plus de dette fédérale. Alors ils auront encore leurs dettes spéciales; dettes tellement considérables dans quelques-uns de ces états, que leur crédit en a souvent

été ébranlé. C'est ainsi, par exemple, qu'en 1829 le gouvernement de la Pennsylvanie a été dans l'impossibilité de trouver des capitalistes qui voulussent lui prêter sur d'autres gages que sur des obligations à échéance fixe et à court terme.

Le chiffre de notre dette est sans doute énorme, surtout quand on y joint celui de la dette viagère, de la dette flottante et des pensions. Mais il serait deux fois plus fort, qu'on ne serait pas pour cela autorisé à taxer de prodigalité le gouvernement actuel, à cause des charges que cette dette le mettrait dans la nécessité d'imposer sur la nation pour en servir les arrérages. Ce n'est pas lui, en effet, qui, à deux reprises, a attiré sur la France des nuées d'ennemis qui jetaient leurs épées dans la balance où se pesait notre rançon ; qui a dirigé contre l'Espagne une guerre criminelle dont d'indignes friponneries ont doublé la dépense ; qui a spolié les ressources du domaine extraordinaire ; qui a doté d'un milliard l'émigration triomphante. Il a fallu qu'il prît la France, telle qu'elle se présentait, même sans bénéfice d'inventaire. Au surplus, lorsque la dette fédérale sera entièrement remboursée, il sera loisible de réduire la dépense annuelle de la nôtre, d'environ 50 millions, montant de la portion de cette dette qui sera amortie en 1833. A cette époque, toutes les autres parties de notre dette auront aussi éprouvé quelque diminution.

Le général Bernard passe ensuite à la dépense de la liste civile. Il évalue celle de la France, en 1830, à trente-deux millions ; mais par le fait elle n'a dû être que de 27,700,000, savoir : 18,700,000 pour les sept premiers mois, et 9 millions pour les cinq autres. En 1832, elle sera réduite à 13 millions. Sous ce titre assez bizarre, que nous aurions bien fait de laisser à l'Angleterre, car il

n'a en français aucun sens raisonnable, se trouvent compris, dans le budget fédéral, beaucoup d'articles de dépense qui n'ont nulle analogie avec celles de notre liste civile, et qui forment ensemble un total de 1,323,966 doll. (7,265,895 fr.). L'honorable général n'en détache que le traitement annuel du président de l'Union qu'il oppose à la somme affectée, en France, à soutenir la splendeur du trône. A cet égard nous ne pouvons que répéter les observations que nous avons déjà faites dans l'article qui a été l'occasion de ce débat :

« Les sociétés politiques, disais-je, qui, en Europe, se sont récemment reconstituées sur de nouvelles bases, ont toutes jugé indispensable au maintien de leur repos, de placer un roi au haut de leur hiérarchie sociale. Elles ont dû, en même tems, consentir à supporter une assez forte dépense pour environner d'une splendeur nécessaire la famille investie de l'hérédité du pouvoir suprême. Le génie américain, qui a, en quelque sorte, l'espace pour exercer son ardeur, ne paraît pas, jusqu'à ce jour, avoir besoin de cette condition, pour ne pas être turbulent et inquiet. Il a des pans de forêts à abattre, des tribus sauvages à dompter, des champs immenses, innombrables à mettre en culture. Aucune dépense analogue à celle que nous nommons liste civile, ne figure donc dans le budget fédéral, quoiqu'il y en ait une qui porte le même nom, mais qui désigne des dépenses d'une autre nature. Comme on l'a dit, un roi constitutionnel, dont aucun acte n'est valide sans le contreseing d'un ministre responsable, règne et ne gouverne pas. Le président des États-Unis qui gouverne, ne trouve donc d'analogie en France que dans le président du conseil, placé comme lui à la tête des affaires. Son traitement est de 132,500 fr.; celui du président du conseil, en France, est fixé à 120,000 fr. »

M. Cooper observe qu'aux États-Unis, c'est le président qui représente la majesté de la nation; que c'est lui qui reçoit les ambassadeurs, les ministres étrangers, etc. Sans contredit, mais ces derniers sont reçus également, et plus souvent encore chez le président du conseil. D'ailleurs quelle comparaison peut-on faire entre le modeste corps diplomatique accrédité à Washington, et que composent en partie de simples chargés d'affaires, et celui qui réside à Paris, formé presque exclusivement de l'élite de l'aristocratie européenne, et se parant de tout le lustre dont elle brille encore. Observons également qu'il est bien plus dispendieux d'habiter une capitale de 7 à 800,000 ames qu'une petite ville de 18,000 comme Washington. Il est incontestable au reste qu'une monarchie doit avoir un ressort de plus qu'une république et un ressort assez cher. Ce ressort n'est pas trop payé quand il est une condition nécessaire du repos public.

La dépense du ministre de la justice n'a pas d'analogue dans le budget fédéral. Si on excepte celle de la cour suprême de l'Union (1) et des cours dites de district et de circuit, les frais de justice ne figurent que dans le budget spécial de chaque république. Mais il s'en faut bien qu'ils y figurent en totalité; plus loin je réparerai une erreur grave que j'ai commise, en ne tenant aucun compte, dans mon premier travail, de l'indemnité accordée aux jurés qui décident même dans les contestations civiles.

Le budget du département dit de l'état supporte : 1° Les

(1) Cette cour se compose d'un *chief justice* ou président, qui a un traitement annuel de 27,100 fr. et de douze juges qui en ont un de 24,390 fr. Les traitemens des juges des cours de district sont aussi très-élevés. A la Nouvelle-Orléans, où ce traitement est le plus haut, il est de 16,000 fr. Ces traitemens sont, comme on voit, bien supérieurs à leurs analogues en France, surtout depuis les nouvelles réductions imposées par la chambre des députés.

frais du service des affaires étrangères (1); 2° Quelques-unes des dépenses du ministère de l'Intérieur et de ce-

(1) Voici l'indication des traitemens du corps diplomatique de l'Union et des fonctionnaires qui les reçoivent :

DÉSIGNATION DES PUISSANCES près lesquelles LES ÉTATS-UNIS ONT DES REPRÉSENTANS.	NOMS ET GRADES des DIVERS REPRÉSENTANS.	TRAITEMENT non compris les droits de chancellerie.	ÉVALUATION en francs; le dollar, calculé à 5 fr. 42 c.
	MINISTRES PLÉNIPOTENTIAIRES.	Dollars.	Francs.
Grande-Bretagne.....	Van Buren.......	9,000	48,780
France.............	C. Rives.........	9,000	48,780
Russie.............	Buchanan........	9,000	48,780
Espagne............	Van Ness........	9,000	48,780
Hollande...........	Pitt Preble.......	9,000	48,780
Colombie...........	P. Moore........	9,000	48,780
	CHARGÉS D'AFFAIRES.		
Portugal...........	L. Brent.........	4,500	24,390
Suède..............	C. Hughes.......	4,500	24,390
Danemarck..........	Wheaton.........	4,500	24,390
Mexique............	A. Butler........	4,500	24,390
Brésil.............	E. Brown........	4,500	24,390
République centrale d'Amérique.......	N***............	4,500	24,390
Buénos-Aires........	N***............	4,500	24,390
Chili..............	John Hamm......	4,500	24,390
Pérou..............	Samuel Larned...	4,500	24,390
Constantinople.....	David Porter.....	4,500	24,390

NOTA Les secrétaires d'ambassade reçoivent un traitement de 10,840 fr.

En France, la moyenne du traitement des ministres près des cours

lui des Travaux Publics en France. Mais à quoi serviraient des rapprochemens entre des élémens si peu comparables? Quelle conclusion utile à la solution de la question qui nous occupe pourrions-nous en tirer? La plus grande partie des dépenses comprises au budget du ministère des Travaux Publics, et que le général Bernard comprend à tort dans celui de l'Intérieur, est payée aux États-Unis par le ministre de la guerre, par les budgets spéciaux de chaque république, par ceux des comtés, par celui des villes, ou remplacée par la corvée. Cette charge énorme, comme on le verra plus loin, a été omise dans notre précédent travail; car ce n'est que pas à pas, et par des recherches lentes et laborieuses, que nous approchons de la connaissance du chiffre total des charges publiques de l'Union; chiffre que nous n'avions trouvé écrit nulle part, et que nous avons hasardé pour la première fois. Il est clair que ce serait en vain que l'on chercherait les rapports de matières si peu homogènes, et que toute tentative à cet égard ne pourrait conduire qu'à l'erreur. Je ne suivrai donc pas le général Bernard dans cette partie de son travail, à laquelle la rigueur de son esprit mathématique ne lui permet pas sans doute de mettre beaucoup plus d'importance que moi. Ce serait une mauvaise guerre que d'ergoter sur des détails, car ce n'est que dans les masses que nous pouvons trouver la fin de notre débat. Les comparaisons sont heureusement plus faciles entre les ministères de la Guerre et de la Marine des deux pays, attendu que les dépenses de ce double service sont également centralisées par le gouvernement

étrangères, est de 54,000 fr., et celle des chargés d'affaires, de 20,000 fr. On voit que l'Union accorde une rétribution plus considérable à ces derniers fonctionnaires, rétribution qui sera encore augmentée en 1833.

de l'Union. C'est cette comparaison que nous allons faire ; nous commencerons par celle du Ministère de la Guerre.

L'Union n'a que 6,000 hommes de troupes régulières. Le général Lafayette a vu sans doute, dans ce fait remarquable, une preuve de plus de la puissance des institutions qu'il admire. Élevé à une école positive, le général Bernard explique ce phénomène d'une manière fort différente; c'est qu'à proprement parler, les États-Unis n'ont pas de voisins. Ce n'est qu'avec les plus grands frais que la Grande-Bretagne peut envoyer une armée dans l'Amérique du Nord; et depuis que son gouvernement commence à ouvrir les yeux aux lumières de l'économie politique, il est peu disposé à faire encore couler le sang anglais, pour augmenter les milliers d'arpens de neige qu'il possède au Canada. Toutefois, cet état de choses peut se modifier et même se modifie déjà. Et d'abord, il n'est pas impossible que les liens qui unissent les républiques confédérées ne se brisent un jour. Les états du sud ont, sans contredit, des intérêts fort différens de ceux du nord. Ceux-ci voient avec honte et impatience l'esclavage flétrir, aux yeux du monde, une partie des états de l'Union, tandis que les autres considèrent sa perpétuité comme une garantie nécessaire de leur prospérité à venir. Les états du Nord déjà industrieux, et qui compensent la cherté de la main-d'œuvre qu'ils emploient par la perfection de leurs machines, et la prompte adoption des méthodes de travail les plus perfectionnées, voudraient le plus possible favoriser leurs produits sur les marchés américains, en frappant de gros droits les produits étrangers. Comme ils dominent au congrès, ils y font accueillir les tarifs qu'ils proposent. Les états agricoles du sud, qui désirent au contraire acheter au meilleur prix les produits industriels, protestent sans cesse contre l'élévation de ces tarifs, et

quelquefois du ton le plus menaçant. Ils calculent d'ailleurs que l'abaissement des droits de douanes, aux États-Unis, faciliterait l'introduction de leurs cotons, de leurs sucres, de leurs cafés, sur les marchés du dehors. A ces causes de désunion se joint l'étendue des distances. Mais, il faut le dire, ce principe de dissolution va perdre de sa force par ces innombrables routes à rainures qui commencent à rayonner dans toutes les directions. Ces routes ne sont pas, en général, construites comme en Angleterre, avec des matériaux dispendieux; la plupart le sont avec le bois des forêts américaines; il faudra probablement les refaire, après chaque période de dix ans; mais, à cette époque, le prix de leur construction aura été couvert par le produit des péages. Que si, malgré ces liens nouveaux qui tendent à resserrer l'intimité de l'Union, elle se scindait un jour, il faudrait que ses diverses sections se missent en défense les unes contre les autres; et pour cela qu'elles eussent des armées permanentes, poids si lourd en Europe, et qui, comme on peut le voir, par ce que coûte à l'Union les 6,000 hommes qu'elle entretient, serait accablant en Amérique. C'est vainement que les causes de guerre seraient affaiblies par l'immensité du territoire. « S'il ne restait plus que deux hommes au monde, a dit un moraliste éloquent, ils en viendraient bientôt aux mains, quand ce ne serait que pour les limites. »

Et déjà n'est-ce pas une querelle de limites que celle qui a occasioné un refroidissement entre le Mexique et l'Union américaine. Le gouvernement des États-Unis paraît attacher un grand prix à la possession du Texas, qu'il avait proposé au Mexique, de lui vendre pour dix millions de piastres (52,500,000 fr.). Le congrès mexicain ayant refusé son offre, il tâcha d'arriver au même but par une autre voie.

Le Mexique éprouvait les plus grands embarras financiers, et ne trouvait pas de prêteurs ; le colonel Poinsett, ministre de l'Union, offrit de lui fournir la somme dont il avait besoin, sur l'hypothèque de la province du Texas, qui serait restée comme gage à la disposition des États-Unis, jusqu'à libération entière du Mexique. Mais cette puissance, persuadée que le cabinet de Washington ne désirait si vivement la possession du Texas que pour se rapprocher de la province ou de l'état de San-Luis du Potosi, où se trouvent les mines les plus riches du monde, après celles de Guanaxuato, refusa cette nouvelle proposition malgré sa détresse. Pour sortir d'un embarras momentané, elle ne voulait pas compromettre dans l'avenir la possession de ces riches montagnes aux entrailles d'argent. Aujourd'hui elle voit avec ombrage des migrations d'Anglo-Américains s'établir au Texas. Elle paraît craindre que ces migrations ne soient provoquées par le cabinet de Washington, afin d'y avoir une population qui lui soit dévouée et qui facilite le succès de ses vues ultérieures. Elle a aussi d'autres sujets de plaintes, par suite des actes de ces étranges magistrats nommés *régulateurs* aux États-Unis, qui repoussent sans cesse vers les frontières du Mexique où ils vont corrompre des populations innocentes, les malfaiteurs qui infestent le territoire anglo-américain (1). Voilà un principe d'hostili-

(1) Voici le compte qu'a rendu le naturaliste Audubon des attributions, et de la manière de procéder de cette magistrature :

« Les solitudes de l'Amérique se peuplent du rebut du monde : vous trouvez épars, dans ces prairies sans limites, des assassins de Vienne et de Leipsick, des escrocs de Paris et de Londres, des aventuriers italiens, des mendians écossais. Réduits à vivre du travail de leurs mains, leurs vices, qui n'ont plus d'alimens, s'amortissent et leurs mœurs s'améliorent. Quand ils reviennent à leurs penchans criminels, on les chasse, on les refoule dans des solitudes plus éloi-

tés, et d'hostilités qui éclateront peut-être, sitôt que le Mexique sera sorti de ses embarras intérieurs. Dans cette hypothèse, les États-Unis seraient obligés de faire marcher des troupes réglées ou du moins de mobiliser des milices tirées de fort loin ; car ils sont très-vulnérables de ce côté, tandis qu'au contraire, les provinces nord-est de la confédération mexicaine renferment une population créole fort aguerrie par ses engagemens continuels avec les Apaches,

guées ; on les rejette, comme des bêtes fauves, dans d'impénétrables tanières. Des magistrats nommés *régulateurs* sont chargés de cet office ; voici comment ils procèdent.

» Lorsqu'un des membres des nouvelles colonies a violé les lois, commis un meurtre ou un larcin, outragé ouvertement la décence et la probité, les notables de l'endroit choisissent dans leur sein plusieurs personnes chargées d'examiner et de punir le coupable. Ce sont les *régulateurs*. Un premier délit est puni d'exil. Le criminel doit quitter, dans un laps de tems déterminé, le pays où le crime a eu lieu. S'il ose reparaître dans les environs et y commettre de nouvelles violences, malheur à lui. Les *régulateurs* le déclarent hors la loi. On brûle son habitation ; le délinquant, attaché à un arbre, est fouetté sans pitié ; s'il est meurtrier avec préméditation, on le fusille, et l'on plante sur un pieux sa tête sanglante et détachée du tronc.

» J'ai assisté à plusieurs de ces exécutions, moins sanglantes il est vrai. C'était un singulier spectacle que de voir une quinzaine de *régulateurs*, à cheval, formant un cercle, la carabine sur l'épaule, et, au milieu du cercle, le délinquant à demi nu, soumis à une fustigation plus ou moins longue. Un jeune homme entre autres, qui n'était coupable ni de vol ni de meurtre, mais qui avait cherché à répandre, dans le canton, les habitudes de débauche infâme qu'il apportait d'Europe, ne reçut pas la mort ; mais le supplice que les *régulateurs*, à-la-fois juges, législateurs, bourreaux, geoliers et gendarmes, lui infligèrent, est assez bizarre pour être cité. On le fit parcourir tout nu un champ d'orties ; et cette promenade, sans lui causer aucun mal réel, le mit pour quelques jours hors d'état de faire aucun mouvement. »

les Coumanches, etc., tribus intrépides, qui protestent à main-armée contre l'envahissement de leur territoire, depuis les conquêtes de Cortès.

Revenons à l'armée permanente des États-Unis, forte de 6,000 hommes, en 1830, et formant, indépendamment de l'état-major général, quatre régimens d'artillerie, et sept régimens d'infanterie.

L'état-major, l'armée, les fortifications, le matériel de l'artillerie coûtaient 20,601,900 fr. En France, à la même époque, une armée de 231,000 hommes, y compris le matériel de l'artillerie et du génie, ne coûtait que 185,623,000 fr., malgré la haute-paie des corps de la garde et des corps suisses et la profusion avec laquelle on avait prodigué les grades d'officiers généraux. La dépense moyenne de chaque homme avec les frais du matériel était donc de 803 fr., tandis qu'aux États-Unis elle était de 3,433 fr., quoique dans son armée permanente il n'y ait point de cavalerie. Le général Bernard explique parfaitement bien pourquoi les dépenses de l'armée fédérale sont relativement si supérieures à celles de la France. Mais, certes, il ne résulte pas de ces explications que l'administration de la guerre de l'Union soit plus économique que la nôtre. Comment cela pourrait-il être, quand la solde des officiers de son armée est plus du double de celle des officiers des grades correspondans en France? On prétend, il est vrai, qu'aux États-Unis, si le gouvernement paie davantage les fonctionnaires qu'il emploie, ils sont proportionnellement moins nombreux; c'est encore là une assertion dépourvue de preuves et même contraire aux faits. En ce qui concerne le service de la guerre, rien, certes, n'est moins exact; 4 ou 5,000 hommes d'infanterie forment sept régimens, et ont sept colonels pour les commander. En France, ces hommes ne feraient pas deux régimens, et

auraient tout au plus deux colonels. On sent comme cette multiplicité de hauts grades et de grades si chèrement rétribués, augmente la dépense (1).

Une circonstance qui est aussi très-défavorable à l'U-

(1) Nous reproduirons ici le tableau comparé du traitement des officiers américains de l'armée de terre, et de ceux des officiers français du même grade, inséré dans notre premier article :

DÉSIGNATION DES GRADES.	TRAITEMENS aux ÉTATS-UNIS, y compris les fourrages.		TRAITEMENS en FRANCE y compris les fourrages.
	Dollars.	Francs.	Francs.
Major-général, ou Lieutenant général commandant	6,535	35,419	25,128
Brigadier-général, ou Maréchal de camp	4,441	24,068	16,952
Adjudant-général	3,234	17,528	»
Inspecteur-général	2,796	15,154	»
Commissaire-général des subsist., ou Directeur des subsistances	3,138	16,905	8,000
Colonel d'artillerie	3,138	16,905	7,514
Lieutenant-colonel d'artillerie	2,460	13,333	6,614
Colonel	2,958	16,032	5,900
Lieutenant-colonel	2,460	13,333	5,200
Major, ou Chef d'escadron	2,117	11,474	4,876
Chirurgien-major	1,510	8,184	3,700
Chirurgien-aide-major	1,228	7,635	2,800
Capitaine d'artillerie	1,714	9,289	2,500
Lieutenant *id.*	1,390	7,533	1,500
Capitaine d'infanterie	1,594	8,639	2,400
Lieutenant *id.*	1,350	7,317	1,350
Sous-lieutenant *id.*	1,290	7,191	1,200

nion, c'est que lorsqu'elle a la guerre, elle est obligée d'augmenter son armée dans une proportion bien plus forte que la France; car elle la porte au sextuple, tandis que nous n'augmentons pas la nôtre de plus de moitié en sus. En 1830 même, avec une armée sur le pied de paix, nous avons conquis tout un royaume sur les côtes d'Afrique. Ainsi donc, si la guerre est pour les États-Unis un événement beaucoup plus rare que pour la France, par les raisons que nous avons déjà expliquées, elle est aussi beaucoup plus dispendieuse.

Le rapprochement entre le service de la marine des deux nations, est encore plus facile à faire, parce que les milices ne compliquent pas la question. Dans le tableau qui suit, nous avons disposé les bâtimens dans les trois colonnes qui représentent les trois états dans lesquels ils se trouvent, savoir : les bâtimens en construction, les bâtimens à flot, les bâtimens armés.

DÉSIGNATION des différentes espèces DE VAISSEAUX.	MARINE FRANÇAISE. NOMBRE DE BATIMENS			MARINE DES ÉTATS-UNIS. NOMBRE DE BATIMENS		
	En construction.	A flot.	Armés.	En construction.	A flot.	Armés.
Vaisseaux de ligne	20	28	2	5	6	1
Frégates.................	26	26	13	7	2	5
Corvettes de 24 à 32 canons.	7	7	4	»	2	2
Corvettes-avisos de 18 canons	»	6	3	»	7	8
Bricks de 20 à 16 canons...	4	15	30	»	»	»
Bâtimens inférieurs......	6	40	30	»	3	4
Totaux........	63	122	82	12	20	20
Total général comparé..	277			52		

En 1830, ce service coûtait aux États-Unis, d'après le général Bernard, 22,713,772 fr. 40 c. Le service de la marine française a coûté à la même époque 65,000,000 fr. Comparons l'effectif des deux marines et nous verrons de quel côté est l'économie. La somme de 22,000,000 fr., affectée en 1830 à la marine des États-Unis, fait plus du tiers des 65 millions que dépense annuellement la marine française. Or, pour cette somme, ils n'avaient pas le cinquième des bâtimens de la France. Ainsi donc ce ne sont pas eux, dans cette circonstance, pas plus que dans celles qui précédent, qui administrent à moins de frais. Leur marine sera encore plus dispendieuse quand, ainsi que le propose le secrétaire d'état du trésor, les traitemens de l'armée navale auront été élevés au taux exorbitant de ceux de l'armée de terre.

J'ai peu de chose à ajouter à ce que j'ai dit de la trésorerie des États-Unis, dans mon précédent article. Nos lecteurs ont vu, dans cet article, que la moyenne des traitemens que reçoivent les employés de l'administration centrale, est de 5,512 fr., tandis qu'en France, elle n'est que de 2,695 fr. au ministère des finances. Toutefois le général Bernard assure que les frais de l'administration centrale ne sont que de 1/17 de la dépense totale. En France, elle est de 1/19; ainsi la France aurait encore, à cet égard, l'avantage de l'économie. Mais je suis disposé à croire que cette économie est beaucoup plus forte; peut-être le général n'aura-t-il compté que les frais du personnel. Comme il n'explique pas comment il est parvenu à établir ce chiffre, il nous est impossible de le discuter.

Il est vrai que M. Cooper parait croire que si les dépenses du budget fédéral étaient le double de ce qu'elles sont maintenant, les frais de l'administration centrale resteraient à peu près les mêmes, ou du moins seraient bien loin d'augmenter dans une proportion correspondante

à la recette. Il résulterait de là que, dans cette hypothèse la France cesserait, sous ce rapport, d'avoir une administration plus économique; mais cette supposition est inadmissible. En effet si les dépenses portées au budget fédéral étaient doublées, il deviendrait impossible de les couvrir, comme elles le sont à peu près exclusivement, par les douanes; car en élevant de 100 pour °/₀ les droits du tarif actuel, ces droits équivaudraient presque à une prohibition des produits étrangers; et dès-lors les recettes seraient nulles. Si donc on voulait augmenter les recettes dans une forte proportion, on serait obligé de recourir à d'autres natures de contribution. Ces nouvelles taxes auraient nécessairement besoin, pour être régies, d'administrations spéciales qui élèveraient beaucoup le chiffre du personnel et du matériel de la trésorerie de l'Union.

Les erreurs de détail que le général Bernard a commises et que j'ai relevées, ne modifient pas son chiffre total, et par conséquent n'ont qu'une importance secondaire. Je pourrais encore en indiquer d'autres du même genre; par exemple, il prétend que la douane a produit en 1828 un revenu de 135,654,000 fr., tandis qu'elle n'a produit que 23,205,000 doll. (126,771,100 fr.). Ces erreurs prouvent qu'il a quelquefois tort, probablement parce que, dans cette circonstance, il a travaillé avec une légèreté un peu hâtive; mais non pas que j'aie raison, et c'est là cependant ce que je dois établir.

Il me reste à signaler des fautes plus graves et qui ont faussé le résumé de l'honorable général. Il me reproche de n'avoir porté le chiffre des contribuables des États-Unis qu'à une somme ronde de 11,000,000, qui, d'après le dernier recensement, était de 12,856,000. L'erreur de mon adversaire provient de ce qu'il a compris, dans son chiffre, les nègres esclaves, tandis que je n'ai porté,

dans le mien, que celui des personnes libres, comme cela devait être. Dans quelques états du sud, ces infortunés sont taxés; mais ils le sont comme des têtes de bétail, comme le sont également, dans les mêmes états, les bœufs, les chevaux, les moutons, etc.; d'ailleurs, le produit de cette taxe, acquittée par les propriétaires de noirs, n'est pas versé au trésor fédéral.

Une autre erreur qu'il a commise, mais que j'avais faite avant lui et que je dois réparer dans l'intérêt de la vérité, comme dans celui de la cause que je défends, c'est qu'il n'a pas mis en ligne de compte les frais de perception des États-Unis, tandis qu'il les compte pour la France. Cette faute est d'autant plus grave, qu'il prétend en connaître le chiffre, et qu'il évalue ces frais à 4,563,053 fr. pour les recettes des douanes. A cette somme il faut ajouter aussi les 9,341,000 fr. (1) qu'a coûté l'administration des postes fédérales en 1830, indépendamment de la somme de 321,772 fr. portée au budget et qui représente les dépenses de l'administration centrale. Ainsi donc, par le fait, les recettes de la trésorerie fédérale se sont élevées, en 1830, à 144,335,884 fr., ce qui fait une moyenne de 13 fr. 15 c., au lieu de 10 fr. 15 c., comme le suppose le général Bernard, en comptant d'une part environ 2,000,000 de contribuables de plus, et en réduisant, de l'autre, la contribution de 13,904,053 fr.

La portion la plus facile de ma tâche, est maintenant terminée. J'ai fait voir que la moyenne de chaque contri-

(1) Le chiffre de la dépense des postes s'accroît rapidement aux États-Unis, avec la viabilité de ses divers états et la multiplication des relais. En 1831, cette dépense a été de 1,997,811 dol. (10,828,135 fr.). Dans quelques années, la somme nécessaire pour ce service dépassera, dans l'Union, celle qui y est affectée en France, à cause de la longueur toujours croissante des distances à parcourir.

buable, dans les recettes du budget fédéral, était plus considérable que je ne l'avais supposé dans mon premier travail. Je vais passer maintenant aux dépenses spéciales de chaque république. Elles consistent dans les traitemens du gouverneur, du secrétaire de la république et de quelques autres fonctionnaires; dans celui des juges et des membres de la législature; dans le coût des travaux entrepris pour le compte de l'état, en vertu d'un vote de la législature locale; dans les frais d'entretien des prisons de l'état et de quelques écoles publiques. Les voies et moyens les plus ordinaires pour couvrir ces dépenses, sont : la capitation, la taille ou contribution foncière, la patente, les droits sur les enchères, les successions, les esclaves, les têtes de bétail, les voitures de luxe, etc., etc.

Sans être en mesure de donner encore des renseignemens complets sur les finances de chaque état, je suis cependant, sous ce rapport, plus avancé que je ne l'étais quand je rédigeais mon premier article. Plusieurs citoyens honorables des États-Unis, qui veulent bien me savoir quelque gré des efforts que je fais pour débrouiller le chaos de leurs finances, m'ont fourni des documens authentiques sur la recette et la dépense du plus grand nombre des républiques qui composent l'Union. Le tableau qui suit, se rapporte à l'année 1828; à côté de chaque chiffre, j'ai placé l'autorité qui en garantit l'exactitude.

TABLEAU COMPARATIF

Des Recettes et des Dépenses spéciales de chacune des vingt-quatre républiques de l'Union, et de leur population respective en 1828.

DÉSIGNATION DES ÉTATS ET TERRITOIRES.	POPULATION libre DE CHAQUE ÉTAT en 1828.	MONTANT des Recettes DE CHAQUE ÉTAT en francs. (Le dollar à 5 fr. 42 c.)	MONTANT des Dépenses DE CHAQUE ÉTAT en francs. (Le dollar à 5 fr. 42 c.)	FRAIS de PERCEPTION, évalués à 10 p. 100.	MOYENNE payée par CHAQUE HABITANT pour les dépenses de l'État. Fr.	C.	SOURCES AUXQUELLES ONT ÉTÉ PUISÉS CES DOCUMENS.
Maine	345,420	727,282	729,587	72,928	2	03	Rapport du Trésorier........ (Décembre 1828.)
Massachussets	557,003	1,508,808	1,725,943	150,380	2	07	— — (1826, 1827 et 1828.)
New-Hampshire	268,065	384,820	377,522	38,482	1	57	*New-Hampshire Journal*........ (Juin 1828.)
Vermont	270,820	329,774	306,249	32,977	1	33	*Burlington Free Press*....... (Octobre 1828.)
Rhode-Island	86,540	102,817	98,620	10,281	1	30	Rapport du Trésorier... (Octobre 1827 et 1828.)
Connecticut	284,477	446,488	427,952	44,648	1	72	*Connecticut Courant*.......... (Juillet 1828.)
New-York	1,611,307	10,234,651	10,842,527	1,028,465	6	98	Rapport du Contrôleur........ (1826 et 1828.)
New-Jersey	292,721	223,304	208,956	22,330	»	83	Lettre particulière.
Pennsylvanie	1,193,589	12,786,392	12,378,639	1,278,639	11	78	Rapport de l'Auditeur.......... (1827 et 1828.)
Delaware	72,448	432,000	442,527	43,200	6	55	Communiqué par M. Balbi.
Maryland	319,379	1,184,640	1,278,466	118,464	4	08	— —
Virginie	683,410	4,866,992	4,827,952	486,699	7	83	Rapport du Trésorier.......... (1827 et 1828.)
Kentucky	525,397	860,782	845,726	86,078	1	80	— — (Décembre 1828.)
Caroline du Nord	466,626	480,764	446,282	48,706	1	13	Lettre particulière.
Caroline du Sud	270,233	1,720,798	1,802,344	172,079	7	»	Rapport du Contrôleur............... (1828.)
Géorgie	223,544	1,167,711	1,325,627	116,771	5	74	Compte rendu du Contrôleur........... (1828.)
Tennessee	430,176	539,468	517,203	53,946	1	38	Rapport du Comité des finances.
Ohio	826,905	1,026,983	1,127,945	102,698	1	35	*Ohio State Journal*......... (Décembre 1828.)
Alabama	160,733	364,158	340,240	36,415	2	49	Rapport du Contrôleur....... (Novembre 1828.)
Mississipi	55,679	?	?	?	»	»	On n'a pu encore se procurer de renseignemens.
Louisiane	101,572	1,682,091	1,702,456	168,209	18	21	*New-Orléans-Argus*............. (Mai 1828.)
Indiana	196,506	152,000	163,246	15,220	»	85	Communiqué par M. Balbi.
Illinois	83,820	497,989	482,840	49,798	6	28	*Illinois Intelligencer*....... (Décembre 1828.)
Missouri	85,400	?	?	?	»	»	On n'a pu encore se procurer de renseignemens.
Michigan	11,806	»	»	»	»	»	Les dépenses de ces quatre territoires sont comprises dans le budget fédéral.
Arkansas	29,400	»	»	»	»	»	
Floride	25,000	»	»	»	»	»	
Colombie	32,331	»	»	»	»	»	
TOTAUX	9,514,347	41,720,712	42,398,849	4,172,893	4	95	Les territoires sont des divisions politiques de l'Union américaine, qui n'ont pas encore une population assez forte pour être élevées au rang des états, et que régit provisoirement le gouvernement fédéral.



Il résulte de ce tableau, que la moyenne des charges imposées à chaque contribuable par les budgets spéciaux, y compris les frais de perception, est de 4 fr. 95 cent. En réunissant cette somme à celle du budget fédéral, on a une cote totale pour chaque contribuable de 18 fr. 10 c. Je manquais de données pour établir les frais de recouvrement des états; en les estimant à 10 p. °/₀ de la recette brute, j'ai pris un chiffre très-faible, et qui doit être au-dessous de la réalité, car cette évaluation est inférieure aux frais de recouvrement du trésor en France. Or, la grandeur des distances et l'élévation des traitemens doivent porter ces frais plus haut aux États-Unis.

On dira peut-être, que toutes les recettes indiquées ci-dessus ne proviennent pas de l'impôt; qu'une partie résulte de propriétés territoriales ou d'intérêts dans des compagnies financières qui appartiennent soit à l'Union, soit aux différens états. Mais cette même observation serait applicable au gouvernement français, qui est aussi un grand propriétaire. Que si on observe qu'une portion de ces recettes est le produit d'emprunts, je répondrai qu'il est préférable pour un pays d'être en mesure de défrayer ses dépenses par l'impôt, que par le crédit public, qui n'est en définitive qu'une taxe sur l'avenir, avenir incertain auquel suffisent, le plus souvent, ses propres embarras. Les sommes que les états se procurent par ce moyen, sont sans doute appliquées aux emplois les plus utiles, en travaux bien conçus, qui doivent augmenter, dans une proportion plus ou moins forte, la prospérité des républiques qui les font exécuter. Mais les sommes que le ministère des travaux publics dépense annuellement sur nos routes et dans nos villes, ne sont pas moins favorables à la grandeur et à la prospérité de la France.

Ces 45,892,605 fr. seraient sans doute bien loin encore des 131,000,000 fr. auxquels j'avais évalué approximativement les dépenses des états. Mais à cette somme, il faut joindre le montant des dépenses des comtés et des districts, qui ne figurent pas plus dans les budgets spéciaux des vingt-quatre républiques que dans le budget fédéral. Les comtés et les districts sont des divisions administratives qui correspondent à celles de nos départemens et arrondissemens. Aussi leurs dépenses sont-elles à peu près les mêmes que nos dépenses départementales, dont le chiffre collectif fait partie du budget de l'état. En effet, elles se composent des articles suivans : 1° l'entretien et la construction des routes qui les traversent; 2° les frais des établissemens de bienfaisance et des hospices; 3° le traitement des fonctionnaires publics des comtés; 4° la dépense des prisons; 5° celles des écoles et des pauvres, car, de même que la vieille Angleterre, la jeune Amérique a déjà ses pauvres, malgré ses grandes terres et sa rare population.

Je n'ai pu recueillir aucune donnée exacte sur le montant total des dépenses des comtés. Jusqu'à ce jour ce chiffre n'existe nulle part; car la statistique administrative, dans l'Union, n'est pas assez avancée pour se rendre un compte semblable, et sans doute on n'en sera pas surpris, puisqu'elle ne peut pas même constater les dépenses de toutes les républiques. Dans l'*Useful Repertory*, qui nous a souvent servi de guide, on trouve, il est vrai, le montant des taxes perçues dans un petit nombre d'états pour couvrir les charges des comtés. Ces impôts sont en général assez faibles; et si ils doivent être considérés comme la moyenne de ceux qui se perçoivent dans les autres états, pour le même objet, il n'en résulterait guère qu'une dé-

pense annuelle de 4 fr. par tête pour chaque individu libre de l'Union, y compris la taxe des pauvres (1). Ainsi donc, même avec le produit de cette taxe, nous serions encore éloignés du chiffre de notre estimation. Malheureusement pour le contribuable des États-Unis, ce chiffre s'augmente dans une proportion très-forte par la corvée, au moyen de laquelle on entretient les routes. Nulle part, ce moyen barbare, et qui atteste l'imperfection où se trouve l'administration des pays qui l'emploient, n'est plus onéreux qu'aux États-Unis; car nulle part la main-d'œuvre n'est plus chère.

(1) Les indications ci-jointes pourront donner quelque idée de l'étendue du *paupérisme* aux États-Unis. Les philantropes américans attribuent, en général, cette calamité sociale à l'intempérance. Le nombre de pauvres, admis dans les hospices de Philadelphie, était :

			Dollars.	Francs.
En 1823 de	4,908	, et leur dépense s'élevait à	144.557	783,498
1824	5,251	....	198,000	1,073,160
1825	4,394	....	201,000	1,089,420
1826	4,272	....	129,000	699,180

On calcule que dans ce comté la taxe pour les pauvres s'élève à près de 5 fr. par contribuable.

D'après le compte rendu, en 1821, à la législature du New-Hampshire, la dépense des pauvres s'est élevée, de 1799 à 1820, à 726,547 doll., ou 36,327 doll. (196,892 fr.), année moyenne.

Au Massachussets, le nombre des pauvres est de 7,000, et la dépense annuelle de leur entretien coûte 470,582 dol. (2,550,654 fr.). Or, la population de cet état étant de 610,000 ames, la dépense moyenne des pauvres équivaut à une dépense de plus de 4 fr. par contribuable. Ainsi donc, en portant à 4 fr. la totalité des dépenses des comtés et des districts, j'ai dû faire une évaluation plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité.

La dépense des écoles est aussi très-considérable, mais elle est supportée à-la-fois par l'état, les comtés, les villes et les contributions volontaires des particuliers. En 1831, les instituteurs ont reçu, en Pennsylvanie, de ces diverses sources, 605,729 doll. (3,283,051 fr.).

J'ignore le parcours total de leurs grandes voies. Le général Bernard estime à 41,000 lieues celui des routes sur lesquelles circule la malle-poste ; ce serait peut-être une évaluation assez faible que de porter au quart en sus les autres routes non encore desservies par la poste. D'après cette évaluation, les routes des États-Unis auraient plus de 51,000 lieues de parcours, ce qui serait fort insuffisant pour la viabilité d'un pays aussi vaste que l'Union, dont la surface est dix fois plus étendue que celle de la France. Le seul parcours des routes royales est, dans ce dernier pays, de 8,631 lieues, et ce nombre, réuni à celui des routes départementales, est cependant bien loin de suffire; car il n'y a guère de portion du territoire où il ne soit indispensable d'ouvrir plusieurs voies pour compléter l'ensemble des communications. Quoi qu'il en soit, nous n'établirons notre calcul que sur 41,000 lieues, ce qui certes est faire une large concession à nos adversaires.

Voyons ce que doit coûter aux États-Unis l'entretien annuel de ces 41,000 lieues. En France, il faut presque un cantonnier pour entretenir une lieue de route; il en faudrait donc environ 40,000, pour 41,000 lieues; la solde de ces cantonniers étant de 1 fr. 50 c. par jour, une somme annuelle de 18,000,000 fr. environ serait nécessaire, rien que pour couvrir la dépense du personnel employé sur ces routes. Suivant de nouvelles indications que j'ai reçues, aux États-Unis le prix de la main-d'œuvre est d'un dollar, là où elle est le plus cher, et de 60 *cents* (1) sur les points où elle est au plus bas prix ; la moyenne doit être d'environ 4 f. 50 c. ; d'où il résulte que 40,000 cantonniers coûteraient aux États-Unis une somme annuelle de 54,000,000 fr. Mais, par le fait, ce service exécuté au moyen de la corvée,

(1) Le *cent* est la centième partie d'un dollar, qui vaut 5 fr. 42 c.

ne peut pas l'être avec la même économie, et doit coûter bien plus cher au contribuable. D'abord, les réparations ne sont pas quotidiennes; et par cette raison, elles doivent être beaucoup plus considérables, attendu que l'eau séjourne davantage dans les ornières; en second lieu, ces réparations sont faites par des mains inexpérimentées, et dès-lors il faut compenser par le nombre la maladresse de celles qu'on emploie.

En France, ce fut M. Turgot, dont la puissante intelligence pouvait embrasser à-la-fois les détails les plus minutieux et les vues d'ensemble les plus larges, qui fit sentir le premier que la corvée était le moyen le plus dispendieux, et en même tems le plus imparfait de pourvoir à l'entretien des routes. Il observa que non-seulement le corvéable perdait tout le tems de son travail sur les routes, mais en outre celui qui était nécessaire pour se rendre, souvent de plusieurs lieues de distance, sur le point où il devait travailler, et ensuite pour en revenir. On ne réclamera pas sans doute contre l'évaluation que je viens de faire, en ce qui concerne les États-Unis; il convient d'y ajouter environ un tiers en sus pour le prix des matériaux d'empierrement et celui de leur transport, et pour les travaux de grosses réparations. Ainsi donc, en calculant au plus bas, cet article de dépense ne peut pas coûter moins de 72,000,000 aux contribuables des États-Unis, ou, ce qui revient au même, 6 fr. 54 c. par tête. Un jour, sans doute, l'entretien des routes des États-Unis s'y fera comme il se fait en France; à cette époque le budget des états et des comtés aura grandi; mais, par le fait, la dépense des contribuables sera réduite; car la taxe qu'on leur imposera ne sera point l'équivalent du préjudice que leur fait la corvée. Je me rappelle qu'à l'époque où je me trouvais à la tête d'une administration municipale, à Paris, il

était question d'abolir le corps des sapeurs-pompiers, et de le remplacer par un corps spécial tiré des rangs de la garde-nationale, et qui n'aurait point reçu de solde. On présentait sérieusement cette mesure comme économique; attendu qu'elle ferait cesser une dépense annuelle de 5 à 600,000 fr. On ne réfléchissait pas que chaque sapeur-pompier ne coûtait qu'environ 2 francs par jour; et que la journée que l'on ferait perdre aux ouvriers que l'on aurait incorporés dans les compagnies de sapeurs, vaudrait au moins 3 à 4 fr.

Dans ce qui précède, je n'ai point parlé des chemins à barrières. Quoique plusieurs de ces routes doivent aussi servir de routes de poste, je les porterai collectivement en ligne de compte; ce sera une espèce de compensation, fort insuffisante sans doute, pour les routes sur lesquelles il n'y a pas encore de relais et que j'ai négligées dans mes évaluations, parce que je n'avais aucune indication sur leur nombre et leur longueur. Le général Bernard n'estime le parcours des chemins à barrières qu'à environ 4,000 lieues. Je ne suis point en mesure d'opposer des chiffres positifs à cette évaluation; mais je suis convaincu qu'elle est au-dessous de la vérité, car dans l'état de Pennsylvanie, il y a déjà plus de 800 lieues de routes de cette espèce, ce qui ferait le cinquième de 4,000, tandis que le territoire de cet état ne fait que la cinquantième partie de celui de toute l'Union. Les routes à barrières n'ont au contraire aucun analogue en France. C'est une contribution très-forte non-seulement sur la circulation des individus, mais encore sur celle des denrées alimentaires et généralement de toutes les espèces de marchandises. Aussi je ne puis m'empêcher de sourire, quand je vois qu'en Angleterre, où il y a beaucoup de routes de ce genre, on se récrie sur nos octrois, sur nos droits de circulation, etc., comme si cette circulation n'était pas bien

plus gênée par les barrières qui l'interrompent et par les droits qui s'y perçoivent. Il est donc indispensable, pour l'exactitude, de compter le produit de ces péages. Ce compte est d'ailleurs plus facile à établir approximativement, qu'on ne le suppose; en le faisant, j'ai reconnu que mon évaluation primitive, loin d'être exagérée, était inférieure à ce qu'elle devait être.

En effet, 4,000 lieues exigent pour leur entretien le travail de 4,000 cantonniers par jour; chaque cantonnier devant recevoir aux États-Unis un salaire moyen de 4 fr. 50 cent.; c'est, chaque jour, une somme de 18,000 fr. nécessaire pour ce service, ou 5,400,000 fr. par an. A cette somme il faut ajouter un tiers en sus, comme plus haut, pour le coût des matériaux destinés à entretenir l'empierrement, pour la location des voitures qui les transportent, et pour la main-d'œuvre employée aux travaux de grosses réparations, ce qui fait pour l'année une autre somme de 1,800,000 fr.

Le général Bernard dit que ces routes sont faites le plus souvent par des compagnies ou d'opulens propriétaires qui se contentent de l'intérêt le plus modéré pour les sommes employées à leur construction. Supposons que celle de ces 4,000 lieues n'ait pas coûté plus qu'elle ne coûterait en France, supposition assurément bien peu probable, à cause du haut prix de la main-d'œuvre aux États-Unis; dans cette hypothèse, la moyenne étant de 32 à 33,000 fr. par lieue, la construction de la totalité de ces routes a dû occasioner une dépense de plus de 132,000,000 fr., dont l'intérêt à 4 p. % seulement ferait une somme annuelle de 5,280,000 francs. Ainsi, pour que les entrepreneurs se remboursent de leurs frais, il faut que leurs péages produisent chaque année : 1° pour couvrir l'intérêt de leur capital, 5,280,000 francs; 2° 5,400,000 fr. pour le salaire des cantonniers; 3° 1,800,000 fr. pour les

matériaux de l'empierrement et leur transport, etc. A ces frais il convient d'ajouter un doll. (5 fr. 42 c.) pour le salaire journalier d'un millier de préposés à la recette des péages, ce qui fait une dépense additionnelle de 5,420 francs par jour, et pour l'année de 1,626,000 fr. ; en tout 14,106,000 f., et par conséquent une moyenne de 1 fr. 28 c. par contribuable. Il suffit, pour se convaincre que le chiffre de cette évaluation est très-faible, et même qu'il doit être fort au-dessous de la réalité, de se rappeler qu'en France la moyenne des frais d'entretien et de grosse réparation des routes est de plus de 2,000 fr. par lieue ; ainsi donc, 4,000 lieues de route y coûteraient annuellement au moins 8,000,000 fr. A cette somme il faudrait ajouter encore plus de 5,000,000 fr. pour l'intérêt des capitaux employés à la construction de ces routes, et en outre les traitemens annuels des receveurs des péages : ce qui ferait une somme à-peu-près équivalente à celle de mon évaluation. Mais pour se convaincre qu'elle doit être au-dessous de la vérité, on ne doit pas perdre de vue que le prix de la main-d'œuvre, aux États-Unis, est le triple de ce qu'il est en France. Au surplus, il n'est pas exact de dire qu'en général les routes à barrières de l'Union sont exécutées par des entreprises privées. Les états en font souvent les frais, et perçoivent le produit des péages pour s'indemniser. Le général Bernard prétend, il est vrai, que ces péages ne doivent pas être considérés comme une taxe : « Sur un certain nombre de ponts en France, dit-il, il se fait aussi des perceptions du même genre. » Mais ces ponts ont leur équivalent, et bien au-delà, dans les ponts à péage des États-Unis ; ainsi donc, cette objection est sans valeur. La France pourrait facilement faire disparaître de son budget les quarante-un millions que coûte le service des Ponts-et-Chaussées, et les remplacer par des péages dont elle ne porterait pas le produit en recette. Faudrait-il en conclure,

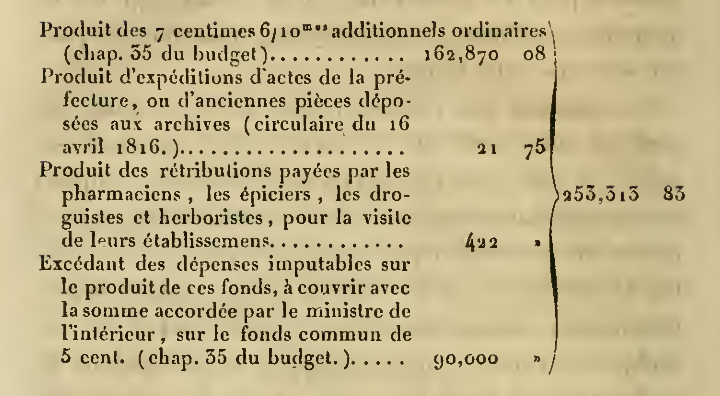
en raisonnant de la même manière que le fait le général Bernard pour les États-Unis, qu'elle serait dégrevée de quarante-un millions? non sans doute; seulement elle paierait sous une autre forme.

En attendant que l'administration des États-Unis emploie un autre mode que la corvée, pour entretenir ses routes, je vais soumettre au bon sens américain, toujours si empressé d'accueillir les exemples utiles, un moyen de se rendre un meilleur compte des autres dépenses de ses comtés. Ce modèle de compte sera un de nos budgets départementaux, quoiqu'à plusieurs égards la forme de ces budgets me paraisse encore susceptible d'améliorations. Ils se divisent en deux parties, savoir: la première celle des dépenses ordinaires et variables; la seconde, qui comprend les dépenses facultatives et extraordinaires auxquelles sont affectés 5 centimes facultatifs, et le produit des centimes extraordinaires, lorsque le conseil général juge à propos de voter ces dépenses. Il n'y a, comme on voit, que les dépenses de la première partie qui soient obligatoires.

État sommaire des Recettes et des Dépenses variables ordinaires, pour l'exercice 1831.

DÉPENSES PRÉSUMÉES OU CRÉDITS OUVERTS.

Chap. 1	Hôtel de la préfecture	2,100	»
2	Prisons départementales	38,422	»
3	Mendicité	»	»
4	Casernement de la gendarmerie	15,090	»
5	Cours et tribunaux	11,800	»
6	Bâtimens	2,533	»
7	Routes départementales	42,900	»
8	Enfans trouvés ou abandonnés	61,100	»
9	Encouragemens et secours	9,750	»
10	Complément des dépenses des exercices 1829 et antérieurs	42,553	85
11	Dépenses diverses et imprévues	27,064	98
	TOTAL GÉNÉRAL des dépenses	253,313	83



FONDS AFFECTÉS AU PAIEMENT DE CES DÉPENSES.

Produit des 7 centimes 6/10mes additionnels ordinaires (chap. 35 du budget)............	162,870	08	253,313	83
Produit d'expéditions d'actes de la préfecture, ou d'anciennes pièces déposées aux archives (circulaire du 16 avril 1816.)......................	21	75		
Produit des rétributions payées par les pharmaciens, les épiciers, les droguistes et herboristes, pour la visite de leurs établissemens............	422	»		
Excédant des dépenses imputables sur le produit de ces fonds, à couvrir avec la somme accordée par le ministre de l'intérieur, sur le fonds commun de 5 cent. (chap. 35 du budget.).....	90,000	»		

État sommaire des Recettes et des Dépenses facultatives et extraordinaires d'utilité départementale, pour l'exercice 1831.

DÉPENSES FACULTATIVES.

Indemnité au clergé du diocèse......	6,200	»	108,580	06
Réparation aux édifices départementaux, acquisitions, etc................	13,136	92		
Travaux des routes départementales, ponts, etc.....................	11,700	»		
Ateliers de charité.................	25,095	14		
Supplément pour les enfans trouvés et abandonnés..................	38,900	»		
Instruction primaire...............	3,000	»		
Secours et encouragemens de toute nature.........................	8,548	»		
Fonds de retraite pour les employés de la préfecture................	2,000	»		

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

Construction d'une caserne de gendarmerie.........................	5,600	»	65,148	03
Idem d'un hôtel de sous-préfecture.	5,000	»		
Idem d'un hôpital pour les aliénés..	22,000	»		
Routes départementales et chemins...	32,548	03		
TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES..........			173,728	09

PRODUITS SPÉCIAUX AFFECTÉS AU PAIEMENT DES DÉPENSES CI-DESSUS.

1° Cinq centimes facultatifs, votés par le conseil général, en vertu de la loi de finances;

2° Trois centimes extraordinaires, imposés conformément à la loi du

Évaluation des centimes facultatifs et extraordinaires imposés, savoir :

Au principal de la contribution foncière,				
Centimes facultatifs.............	95,649	05	153,038	48
Centimes extraordinaires........	57,389	43		
Au principal de la contribution mobilière,				
Centimes facultatifs.............	12,931	»	20,689	60
Centimes extraordinaires........	7,758	60		
Total égal aux charges.........			173,728	08

Toutes les espèces de dépenses, comme toutes les natures de recettes sont soigneusement distinguées dans ce budget. Si je le rapprochais de celui de New-York, pour l'année 1832, que je viens de recevoir, on serait confondu du désordre qui règne dans ce dernier; ce n'est qu'avec beaucoup d'efforts qu'on peut parvenir à le comprendre. Il est vraiment singulier qu'un peuple qui a aussi éminemment le génie du commerce, ne mette point plus d'art et de soins dans la rédaction de ses comptes publics.

Grâces à la centralisation, création admirable d'un grand homme, que l'on calomnie sans la connaître, tous nos budgets départementaux sont dressés sur un plan uniforme et avec la même clarté que celui qu'on vient de voir. Il en est de même des budgets municipaux qui, d'un bout du royaume à l'autre, ceux des grandes villes comme ceux des plus humbles communes, ne présentent pas moins d'ordre et de méthode. La statistique n'est vraiment qu'un jeu en France, car l'administration y fait les quatre cinquièmes de sa besogne. On observera peut-être que je n'ai rien dit des recettes et des dépenses communales. Il

m'eût été impossible d'en hasarder l'évaluation. Au surplus, si le chiffre n'en figure pas dans les budgets généraux des Etats-Unis, il ne figure pas davantage dans les nôtres. Je remarquerai seulement que ces dépenses et ces recettes sont très-considérables dans la plupart des grandes villes de l'Union. C'est ainsi, par exemple, qu'à Philadelphie les propriétaires de maison paient, rien qu'à la caisse municipale, de 12 à 15 p. % de leur valeur locative.

A ces dépenses déjà très-fortes il faut ajouter la charge qui résulte pour les citoyens de l'Union du service de la milice. Le général Bernard reconnaît qu'elle doit être comptée; mais il me reproche de ne pas avoir rangé également parmi les charges du contribuable français, celle de la garde-nationale. A cet égard, voici mes raisons : je n'ai considéré la garde nationale que comme une charge temporaire, déterminée d'une part par les embarras d'une paix remplie d'ombrages, comme parle Tacite; et de l'autre, par toutes ces agitations intestines que provoque incessamment cette foule de pétitionnaires éconduits, qui tantôt se couvrent de la toge républicaine, et tantôt viennent se grouper autour d'une bannière féodale. Au milieu de cette multitude d'embarras, la garde nationale a tout sauvé, car sans elle nous ne serions plus. Mais les citoyens qui la composent, avec un instinct admirable, pleins de zèle, quand ils sentent la nécessité de leur concours, répugnent, dans les jours paisibles, à consacrer leur tems qui a une valeur et souvent une très-grande, à un service inutile. Dès-lors l'existence de la garde nationale devient en quelque sorte nominale. Comme nous l'avons observé plus haut, même en tems de guerre, elle n'en avait pas d'autre, quand la plus belle des régences est tombée dans nos mains.

Il n'en est pas de même de la milice aux États-Unis. Avec une armée de 6,000 hommes, il leur serait impossible de s'en passer. L'analogie est donc bien loin d'être exacte. Au surplus, dans l'article qui est le sujet de notre débat, j'avais évalué à une centaine de millions la charge annuelle du service de la garde nationale en France, mais sans la porter en ligne de compte, par la raison que je ne la considérais que comme une charge extraordinaire. Je réparerai, si on le veut, cette omission volontaire; il en résultera une augmentation moyenne d'environ 3 fr. pour chaque contribuable français. Mais, de son côté, M. Cooper me fait un autre reproche, c'est d'avoir exagéré les charges du service des milices aux États-Unis. Selon lui, en tems de paix, ce service se bornerait à quelques heures d'exercice, pendant deux jours de l'année. A cela je n'ai qu'une réponse à faire. C'est que plusieurs Américains m'ont représenté cette charge comme très-incommode et très-lourde; et leur témoignage se trouve confirmé dans le message adressé, le 6 décembre dernier, par le gouverneur de la Pennsylvannie, à l'assemblée nationale de cette république.

« Il est reconnu universellement, dit-il, que notre système de milice est aussi vicieux dans son ensemble que dans ses détails. Les charges oppressives qu'il impose à ceux qui y sont assujétis ne sont pas compensées par les services qu'on en retire. »

En conscience, peut-on supposer que le magistrat suprême de la Pennsylvanie signalerait comme oppressif un service qui consisterait seulement en quelques heures d'exercice, pendant deux jours de l'année? M. Cooper n'ignore pas que les corps de cette milice, appelés *volontaires*, montent des gardes dans les prisons et dans les ports. Dans le même message, le gouverneur de la Pennsylvanie re-

commande l'augmentation de ces corps pour suppléer à l'insuffisance des milices ordinaires. Enfin on pourrait aussi considérer comme une corvée, représentant une valeur en argent, l'obligation de prêter main forte aux magistrats, quand ils réclament le concours de la population pour faire cesser une rixe, pour arrêter un malfaiteur, pour l'escorter et le conduire en prison. Chose étrange! tandis que naguère on récriminait en France contre l'intervention de masses populaires dont on prétendait que l'autorité avait provoqué le concours; aux États-Unis la susceptibilité républicaine ne supporterait pas en pareille occurrence celui de corps armés, alors même que ces corps feraient partie de la milice. Il en résulte que le service de la gendarmerie est fait en quelque sorte par les citoyens; mais il nous serait impossible d'apprécier, même approximativement, le chiffre de cette charge d'ailleurs très-réelle. Toutefois, si on la réunit à celle qu'impose la milice, on trouvera juste sans doute de maintenir l'évaluation que j'avais faite, dans mon premier travail, de la dépense déterminée par ce service. Le chiffre de cette évaluation était de 50,000,000 fr.

Il me reste à parler d'une autre dépense que j'avais omis de compter dans cet article; celle des juris. En France les juris ne statuent qu'en matière criminelle; aux États-Unis ils décident, en même tems, les contestations civiles, et les juges ne font que diriger les débats et appliquer des lois importées de l'Angleterre, et qui conservent l'empreinte des temps barbares où elles ont été formulées. Dans beaucoup de comtés, chaque juré reçoit 75 *cents* (4 fr. 06 c.) par vacation; j'ignore si cette taxation est partout la même, ou si on peut la considérer comme une moyenne. Quoi qu'il en soit, la somme totale de cette dépense imposée aux plaideurs doit être aussi très-considérable; nous l'estimerons

par aperçu à 1 fr. par chaque personne libre de l'Union, ce qui ferait une somme ronde d'environ onze millions. Ce n'est pas sérieusement, je suppose, que M. Cooper prétend que les frais de justice s'augmenteront très-peu aux États-Unis avec l'accroissement de la population ou des justiciables. Quoiqu'aujourd'hui les citoyens des vingt-quatre républiques puissent en quelque sorte se mouvoir dans l'espace, ils se font déjà remarquer par la multiplicité de leurs contestations judiciaires. Que sera-ce quand, avec les progrès de la population, les contacts se multiplieront sans cesse? M. Cooper pense-t-il qu'en France le tribunal civil d'une ville de troisième ou de quatrième ordre ait le même nombre de juges que le tribunal de Paris. Que si au contraire, ce qui est plus probable, à mesure que le nombre des citoyens des États-Unis augmentera, ils continuent à se répandre sur un territoire dont ils peuvent à leur gré reculer les bornes vers l'ouest, il est clair qu'il faudra multiplier les siéges de juridiction.

A l'égard de la dépense des cultes, le général Bernard me reproche d'avoir omis le casuel du clergé catholique, en France, dans mon premier travail. Il me sera facile de réparer cette omission, au moyen de la REVUE BRITANNIQUE, qui, dans un de ses précédens Numéros, en a fait l'appréciation (1). Ce casuel s'élève annuellement à environ une somme de 15,700,000 fr.; ainsi le chiffre porté au budget doit être augmenté d'une somme égale : à son tour M. Cooper prétend que l'évaluation que j'ai faite des frais du culte doit être réduite aux États-Unis. Suivant lui, la moyenne des traitemens du clergé américain n'est que de 400 dol. (2,168 fr.); j'y consens; ces concessions auront si peu d'influence sur les résultats gé-

(1) Voyez, dans le 8e Numéro de la REVUE BRITANNIQUE (nouvelle série), l'article intitulé : *Richesse du clergé de la Grande-Bretagne.*

néraux de mon travail, que je me résigne facilement à les faire. Que si on observe que cette charge et l'impôt qui en résulte sont volontaires, et par cette raison ne devraient pas être mis en ligne de compte, je répondrai que faire une objection semblable, c'est méconnaître la puissance des mœurs aux États-Unis. Quiconque voudrait se soustraire aux charges du culte y serait flétri à jamais. On l'y désignerait comme un infidèle, comme un athée. Ces mœurs d'origine puritaine sont si sévères, qu'elles en sont intolérantes : la catholicité célèbre le dimanche par des fêtes ; le culte réformé par la retraite et le recueillement. Si, dans ce jour, des catholiques se réunissaient pour un bal, un concert, la police locale y mettrait obstacle. Une dame française à New-York, qui jouait du piano le dimanche, fut sommée de se taire par des coups impérieux que ses voisins donnaient aux cloisons de son appartement. Les catholiques français, allemands, italiens, trop peu nombreux dans les états du nord, pour résister à cette insupportable oppression, sont obligés de fermer leurs boutiques les jours fériés. En les privant d'un gain légitime, c'est aussi une taxe qu'on leur impose. Dans quelques états il est même défendu de voyager le dimanche. A Philadelphie et dans plusieurs autres villes on tend des chaînes dans les rues, pendant l'office divin, pour empêcher les voitures d'y circuler. A New-York, il a fallu un soulèvement populaire pour faire rapporter une ordonnance de police qui interdisait aux patrons des bâtimens à vapeur de se mettre en route le dimanche. Toutefois il y a, dans ce système, autant de calcul que de fanatisme ; en effet, les ministres protestans tirent une partie de leurs revenus de leurs sermons. Or, comme ils connaissent l'ardeur des Anglo-Américains pour les plaisirs, ils calculent que si le dimanche il y avait des fêtes champêtres, des spectacles, etc., cette concurrence leur serait très-préjudiciable, et

que le revenu se réduirait de moitié. N'est-ce donc pas un véritable impôt qu'une perception protégée par des réglemens qui ferment les théâtres pour forcer d'aller au prêche, et qui font barricader les rues avec des chaînes. Au surplus, on comprendra mieux toute la puissance des habitudes religieuses aux États-Unis, quand on saura qu'encore aujourd'hui, dans quelques états, les gouverneurs prescrivent des jeûnes à l'occasion de certaines solennités. Que dirait-on, en France, grand Dieu, si jamais l'autorité civile s'avisait de prescrire des jeûnes!

Maintenant, résumons cette trop longue discussion qu'il n'a pas dépendu de moi d'abréger, et voyons à combien s'élèvent, par individu, les charges publiques de l'Union, soit que l'impôt, la corvée ou le produit du domaine public en supportent le poids.

		Francs.	Francs.
Charges fédérales.	Budget	130,431,475	
	Frais de perception des recettes du budget	4,563,053	
	Droits perçus par les postes pour couvrir leurs dépenses	9,341,356	
	Total	144,335,884	144,335,884
Budget des états y compris les frais de perception		45,892,605	45,892,605
Charges des comtés et des districts.	Impôts	44,000,000	
	Corvée	72,000,000	
	Total	116,000,000	116,000,000
Routes à barrières		14,106,000	
Juris		11,000,000	
Milice		50,000,000	
Clergé		25,000,000	
	Total	100,106,000	100,106,000
Total général			406,334,489

Cette somme, divisée entre les onze millions d'individus libres habitant les États-Unis, donne une moyenne de 36 fr. 94 c., chiffre un peu plus élevé que celui de mon premier travail. Voyons maintenant quel est le total général des charges ordinaires de la France.

	Francs.
Budget comprenant à-la-fois les recettes faites pour l'état et celles des départemens........................	960,000,000
Service de la garde nationale........................	100,000,000
Casuel du clergé..................................	15,700,000
TOTAL GÉNÉRAL.........	1,075,700,000

D'où résulte pour le contribuable français une moyenne de 33 fr. 60 c. Ainsi donc, même en comptant le service de la garde nationale comme un service permanent, quoique une expérience de quarante années fasse voir qu'il n'a jamais été que temporaire, la moyenne des charges publiques en France est inférieure à celle des États-Unis.

Ces chiffres n'ont pas sans doute, et ne sauraient avoir une précision rigoureuse. D'abord, les données dont je dispose ne sont pas suffisantes; et ensuite il n'est pas possible d'établir une assimilation exacte entre nos budgets si clairs, si méthodiques, si uniformes dans toutes leurs parties, qui ne négligent aucune recette comme aucune dépense, et ces comptes des États-Unis, remplis de disparates, d'anomalies, de confusion, dans lesquels on entasse des revenus et des capitaux, et qui, d'ailleurs d'un état à l'autre, diffèrent plus les uns des autres, que ne diffèrent entre eux, par exemple, ceux de la France et de la Prusse. Mais, malgré les difficultés qu'offrait ce travail, le nouvel examen que je viens de faire m'a convaincu que mes résultats devaient se rapprocher beaucoup de la vérité. Les chiffres qui présentent quelque exagéra-

tion doivent être compensés, et au-delà, par ceux qui sont trop faibles. Toutefois, pour arriver, dans le rapprochement que je viens d'essayer, à une exactitude encore plus satisfaisante, il y a plusieurs déductions à faire du budget français.

En effet, moyennant les recettes de son budget ordinaire, la France est défrayée de la dépense qu'elle aurait à faire pour acheter du tabac, des cartes à jouer, de la poudre, dont le gouvernement s'est réservé le monopole. Aux États-Unis, au contraire, lorsque le contribuable a satisfait à toutes les exigences du fisc, il a encore à acquérir chez le marchand en détail tous les articles que je viens d'indiquer. Au fond, on ne peut considérer comme un impôt que l'excédant que paie le contribuable français, en sus du prix qu'il eût donné pour ces divers articles, si le commerce en eût été livré à la concurrence. Pour établir cet excédant il faut déduire : 1° l'achat de la matière première ; 2° les frais de manipulation ; 3° un bénéfice de 10 à 12 p. % pour le commerce en gros ou en détail.

Les recettes du Trésor sur ces articles sont, savoir :

	Francs.
1° Pour le tabac..	67,300,000
2° Pour les poudres.	4,180,000
3° Pour les cartes à jouer.	505,000
TOTAL.	71,985,000

Ce serait beaucoup que d'évaluer à une trentaine de millions l'excédant de profit résultant du monopole de ces trois articles. Mais, même en comptant de cette manière, il y aurait encore une quarantaine de millions à déduire des charges publiques de la France. Nous aurions pu aussi déduire des vingt-cinq millions perçus par le timbre, la valeur du papier qu'il livre, et que le consommateur eût

été obligé d'acheter chez le marchand, si le timbre ne l'eût pas fourni. Mais dans un travail où nous ne procédons que par grandes masses, ces détails seraient trop minutieux et absorberaient en pure perte trop de tems et d'espace. Une réduction plus importante à faire, c'est celle d'une somme de 42 millions comprise pour ordre au budget, et qui représente des non-valeurs, des remboursemens, etc. Cette somme et celle portée plus haut diminuent de 82,000,000 fr. le budget ordinaire, et réduisent, par conséquent, la cote moyenne du contribuable français à 31 fr. 04 c., c'est-à-dire de 5 fr. 90 c. au-dessous de celle des États-Unis.

On va répondre sans doute que, pour bien connaître leur situation financière, il faut se placer en 1833, lorsqu'ils auront opéré entièrement le rachat de leur dette fédérale; rachat qui déterminera une énorme réduction dans le montant de leurs charges publiques. C'est ce que nous allons examiner; et cet examen fera voir qu'à cette époque même, la cote moyenne des États-Unis sera encore supérieure à celle de la France.

La dette fédérale absorbe actuellement à-peu-près la moitié du revenu public de l'Union; mais quand elle sera acquittée, le gouvernement central se propose de porter à quinze millions de doll. (81,300,000 fr.) les dépenses qui actuellement ne s'élèvent qu'à douze millions (65,040,000 fr.). Ainsi donc la réduction ne sera que de neuf millions de doll. (48,780,000 fr.) ou 4 fr. 43 c. par contribuable. Mais, à la même époque, nous aurons environ cinquante millions de rentes amorties, qu'il nous sera loisible d'annuler; ce qui réduirait de 1 fr. 56 c. la cote moyenne que nous payons actuellement; ainsi la réduction de la cote des États-Unis surpassera de 2 f. 87 c. la diminution de celle de la France. Mais comme nous avons vu qu'actuellement la moyenne des charges publi-

ques dans l'Union dépasse de 5 fr. 90 c. celle des nôtres, il est clair qu'après cette double opération, elle sera encore la plus élevée.

Au surplus, je crois que le gouvernement fédéral, pour arriver à sa libération immédiate, fait une très mauvaise opération. On a vu, dans mon précédent article, que les douanes composaient plus des quatre cinquièmes de son revenu net. Or, comme les guerres des États-Unis sont toutes des guerres maritimes, et que les divers produits du dehors lui arrivent par la mer, les perceptions de ses douanes se réduisent environ au tiers du revenu ordinaire, lorsqu'il est obligé de prendre les armes pour repousser quelque agression. Il résulte de là que la plus forte partie de son revenu se détruit, quand il a le plus besoin de le voir grandir. Est-il sage d'après cela, pour rembourser plus rapidement une dette fort légère, de négocier pour sept à huit millions de doll. (37 à 43,000,000 fr.) des actions de la banque des États-Unis, qui lui procurent un revenu annuel de 2,600,000 fr. N'était-il pas bien plus à propos de maintenir intégralement toutes celles de ses branches de revenu qui ne peuvent pas être atteintes par la guerre? D'ailleurs il me semble qu'il y avait convenance à conserver une portion quelconque de la dette, afin de ne pas faire perdre au public l'habitude d'être créancier du gouvernement fédéral; habitude bien nécessaire, puisqu'en cas de guerre, les emprunts constituent le principal moyen qu'ait l'Union d'en supporter le poids. Aggravant cette faute, le gouvernement fédéral voudrait encore vendre en masse aux divers états dans lesquels elles se trouvent placées, les terres qui lui appartiennent et dont la vente successive lui procure un revenu annuel de 7 à 8,000,000 fr. Au surplus, comme ces opérations ne sont pas consommées, on peut espérer que la sagesse du congrès

y mettra obstacle et saura prévenir la dilapidation des capitaux de l'Union.

Mais au fond, comme je l'observais plus haut, pour savoir si le gouvernement français est moins dispendieux que celui des États-Unis, il faut dégager son budget des dettes énormes que lui ont imposées les fautes des gouvernemens précédens, et partant de plus de 345 millions. Ces réductions diminuent la cote moyenne d'environ 10 fr. 75 c., et la mettent à 20 fr. 29 c. En 1833, lorsque le remboursement de la dette fédérale sera entièrement effectué, la cote moyenne des citoyens des États-Unis sera encore de 32 fr. 51 c.; et il leur restera à amortir la totalité des dettes spéciales des vingt-quatre républiques, dettes qui n'ont point d'analogue en France, ou du moins qui n'en ont pas d'autres que notre dette publique. Celle de l'état de New-York était, au 1er janvier 1832, de 8,055,645 doll. (43,661,595 fr.), suivant le message du gouverneur de cette république adressé à la législature de New-York, le 3 janvier dernier. Quant à l'état de Pennsylvanie, depuis 1820 il a emprunté 37,000,000 doll. (200,540,000 fr.); mais je n'ai pas de données sur la quotité de ses remboursemens. Comme nous retranchons de notre budget, dans cette dernière évaluation, le montant des arrérages de la dette, il est juste de retrancher aussi celui des arrérages des dettes spéciales des états. Nous les estimerons, par aperçu, à 33 millions de francs; ce qui ferait une réduction de 3 fr. par contribuable. C'est beaucoup, et cependant, dans cette hypothèse, le contribuable français paierait encore 9 fr. 22 c. de moins que celui des États-Unis.

On voit que de quelque manière que l'on établisse ce compte, on arrive toujours au même résultat. Après avoir donné mes raisons, je vais maintenant citer mes autorités. J'en ai une imposante :

« La fréquence et le montant des contributions pour des objets d'utilité publique, dit un citoyen américain, qui ont lieu dans toute l'étendue de l'Union, induisent quelquefois l'étranger en erreur au sujet des impôts, surtout si ses recherches sont dirigées dans un esprit d'hostilité, soit contre les institutions, soit contre le pays. Par ces cotisations, j'entends les sommes levées sur la propriété réelle, afin de défrayer les dépenses de l'ouverture et du pavage des rues nouvelles, de l'établissement des routes et de la construction des ponts; en un mot, afin de faire tous les ouvrages nécessaires pour transformer un désert en une contrée civilisée. Eu égard à l'agrandissement progressif des États-Unis, il est probable que ces contributions excèdent matériellement celles qui sont payées dans d'autres, pour les mêmes objets. »

Et de qui est ce passage si conforme à tout ce que j'ai dit? de M. Cooper lui-même, qui a pris soin de réfuter sa brochure en la terminant. Il est vrai que quelques lignes plus bas, il estime à 2 fr. la cote moyenne du citoyen de New-York, tant pour sa part dans les dépenses fédérales que dans celles de l'état. Mais il ajoute qu'il ne comprend pas, dans ce chiffre, la dette, l'armée, la marine, les pensions, les Indiens, le clergé, les pauvres et les écoles. C'est, il faut l'avouer, une étrange manière de calculer les frais de gouvernement d'une nation, que d'exclure les trois quarts ou les quatre cinquièmes de ses dépenses. Au fond, une argumentation de ce genre ne mérite pas une réfutation sérieuse.

Je ne ferai pas d'efforts pour le mettre d'accord avec lui-même pas plus qu'avec le général Bernard, car ils diffèrent sur tous les points, même sur la valeur du dollar, que l'un porte à 5 fr. 25 c. et l'autre à 5 fr. 35 c. et qui vaut 5 fr. 42 cent. Tandis que M. Cooper estime la cote du contribuable aux États-Unis, tantôt à 14 fr. 15 c.,

et tantôt à 2 fr., le général Bernard l'estime à 11 fr. 47 cent. Celui-ci évalue, comme le dernier recensement, la population totale, y compris les esclaves, à 12,856,000 ames; et M. Cooper la porte à 13,500,000. On voit d'après cela qu'ils ne sont pas plus d'accord entre eux qu'ils ne le sont avec moi. Ils ne le sont pas non plus avec M. Galatin, autrefois ministre des États-Unis en France, et qui antérieurement avait été ministre des finances de l'Union. Un jour il disait, en ma présence, que le peuple des États-Unis était peut-être le plus imposé, après les Anglais. Cette assertion me surprit beaucoup; j'ai pu depuis en reconnaître l'exactitude. C'est par suite de ces énormes taxes qu'un habit qui, en Europe, vaut 90 ou 100 fr., en vaut 200 à New-York ou à Philadelphie; qu'un chapeau, qui cependant est formé de matières indigènes, en coûte 45 ou 50. Quand les étrangers se récrient sur ces prix exorbitans, les marchands américains observent qu'ils sont accablés d'impôts de toute espèce; et dans le fait, il faut qu'ils paient à-la-fois les taxes fédérales, celles des états, des comtés, des communes, les péages des routes à barrières, qu'ils satisfassent aux corvées de la milice et des chemins, etc., etc. Bon gré mal gré, il faut renoncer à la phrase toute faite de *gouvernement à bon marché*; cette phrase ne serait plus que ridicule; le gouvernement des États-Unis n'est point à bon marché; il ne peut pas l'être. Si sa position lui permet de se passer d'une grande armée permanente, cet avantage est compensé et au-delà par la cherté de la main-d'œuvre qu'il emploie.

Au fond, c'est un rêve de croire que l'on peut régir une grande société des tems modernes, sans beaucoup de frais, et appliquer des lois spartiates à des mœurs sybarites. Cela serait bien plus difficile encore dans un pays comme l'Amérique du Nord, que la civilisation européenne a pris tout sauvage des mains de la nature, et où il reste tant de

choses à faire. D'ailleurs, à plusieurs égards, un gouvernement républicain doit être plus cher qu'une monarchie, parce qu'il a besoin d'un personnel plus nombreux, car il est de sa nature de substituer partout aux fonctionnaires isolés des états monarchiques, des administrations collectives. C'est ce qui explique pourquoi un département dont l'administration centrale coûtait 74,000 fr. sous le directoire, est administré aujourd'hui pour 62,000 fr. (1). La modicité primitive des appointemens se trouve bien plus que compensée par la réduction du nombre de ceux qui les reçoivent. Qu'est-ce, lorsque, comme aux États-Unis, il y a, en même tems, exagération dans le nombre des rouages administratifs, et élévation dans les traitemens, que cependant l'on veut encore augmenter? Il n'y a guère en effet que celui du président et ceux des ministres qui y soient réglés avec parcimonie. Mais ces derniers ont beaucoup de loisirs : il faut peu de tems pour administrer une armée de 6,000 hommes, une marine qui est le cinquième de la nôtre, un revenu public qui n'est pas le sixième de celui que perçoit la trésorerie française, surtout quand on est secondé par un personnel aussi nombreux que bien rétribué. Il en résulte que les secrétaires

(1) Nous croyons devoir reproduire ici le tableau que nous avons déjà inséré dans un Numéro précédent, de ce que l'administration du même département a coûté, à différentes époques, depuis la constitution de l'an III, jusques et y compris l'année 1831 :

			Francs.
Administration centrale, de l'an III à l'an VIII (année moyenne).			74,250
Préfecture sous le Consulat			61,000
Id.	sous l'Empire	(1806, 1807, 1808 et 1809)	78,000
Id.	*id.*	(1810)	81,000
Id.	*id.*	(1811)	93,100
Id.	sous la restauration,	de 1816 à 1822	80,100
Id.	*id.*	de 1822 à 1830	76,800
Id.	depuis la révolution de juillet	(en 1831)	62,980

A la suite de ce tableau nous observions qu'attendu que les préfets

des divers départemens, car tel est le modeste titre des ministres américains, en même tems qu'ils satisfont aux devoirs de leurs places, surveillent de grandes exploitations agricoles, ou se livrent à de vastes opérations mercantiles.

Avant de finir, je relèverai une allégation de M. Cooper. Entraîné peut-être par la vivacité de la polémique, il nous accuse d'appartenir à un système de politique stationnaire. M. Cooper est étranger; il ne connaît probablement la Revue Britannique que par le Numéro que le général Lafayette lui a envoyé, en lui en confiant la réfutation; peut-être même ignore-t-il que nous y avons dernièrement inséré une brillante appréciation de son caractère et de ses œuvres (1). Mais au besoin, nos lecteurs habituels se chargeraient de repousser son attaque. Dans les encouragemens que nous recevons d'eux, ils nous font surtout un mérite des faits inconnus, des idées nouvelles que nous avons jetés dans la circulation, soit dans les textes empruntés à la littérature anglaise et quelquefois à la littérature américaine, soit dans les notes que nous y avons jointes ou dans les articles originaux que nous avons publiés. L'idée de protester contre les États-Unis, n'a pu venir à aucun de nous, car ce serait en quelque sorte protester contre la civilisation elle-même; une pareille protestation serait à jamais une souillure pour notre recueil. Nous aimons bien mieux nous associer aux espérances des citoyens de l'Union, qui placent leur gloire, non comme d'autres nations, dans un passé barbare, mais dans un avenir plein de grandeur et de prospérités. J'entrevois, avec eux, l'époque où les

ne reçoivent plus ni frais de tournée, ni frais de premier établissement, frais qui leur étaient accordés en l'an VIII, l'administration est donc encore moins dispendieuse qu'à cette époque, malgré le prodigieux accroissement des affaires et celui de la population qui, depuis l'an VIII, a grandi, dans ce département, de plus de 30,000 ames.

(1) Voyez le 7e Numéro (nouvelle série).

flancs des Rocheuses, comme aujourd'hui ceux des Apalaches, se couvriront de riches moissons, de cités riantes, de villages innombrables ; où les fleuves qui descendent de leurs versans de l'Ouest et qui roulent maintenant des ondes inconnues, dans des solitudes, seront battus par les roues des bâtimens à vapeur. En même tems, je fais les vœux les plus ardens pour que les nations qui rempliront un jour tout l'espace qui sépare le double rivage de l'Amérique du Nord, sachent conserver le pacte fédéral, et réalisent ainsi, dans cette vaste part d'un hémisphère immense, le souhait d'une ame philantropique qui rêvait la paix universelle.

Aujourd'hui même les États-Unis donnent déjà d'utiles exemples. Ils font un emploi admirable des ressources qu'ils se créent par l'impôt ou par l'emprunt. En même tems qu'ils augmentent la richesse des particuliers, ils s'assurent pour l'avenir d'énormes revenus, en jetant çà-et-là les rameaux des routes à rainures, en creusant leur territoire par des canaux. Déjà ceux de l'état de New-York lui procurent un revenu annuel de plus de cinq millions de francs. Je voudrais voir l'administration française prendre de même l'initiative de ces grands travaux que personne ne peut faire à moins de frais, si elle se sert des moyens indiqués dans un article du précédent Numéro de la REVUE BRITANNIQUE (1). En procédant ainsi, au lieu de laisser faire de gros bénéfices par des compagnies particulières, elle en fera profiter la généralité des contribuables, c'est-à-dire toute la nation. Je suis loin de contester nos embarras, ils sont très-grands ; je crois cependant qu'il est possible de les faire disparaître. Mais c'est vainement qu'on en attendrait la fin d'une économie

(1) Voyez dans le 15e Numéro (nouvelle série), l'article *sur les moyens de conserver le chiffre de l'armée sans augmenter les charges des contribuables.*

parcimonieuse qui découragerait la probité, forcerait le talent à quitter les services publics, et tenterait tant de demi-consciences si communes dans le monde. Chose étrange! tandis qu'on réduisait, en France, à de modestes honoraires les traitemens des plus hauts fonctionnaires de la magistrature, on élevait encore, aux États-Unis, ceux des juges de plusieurs cours. Il est vrai que si on pouvait les augmenter, on ne pouvait pas les réduire, car, afin de donner plus de garanties à l'indépendance du pouvoir judiciaire, la constitution des États-Unis dispose que, dans aucun cas, ces traitemens ne seront diminués, tant que les titulaires qui les reçoivent continueront d'exercer leurs fonctions (1).

C'est, il faut l'avouer, une singulière anomalie que de soumettre les agens de l'autorité à ces rigueurs somptuaires, quand la société s'environne d'un faste toujours croissant; quand on loge les fabriques dans des palais; lorsque les magasins de détail sont des boudoirs; et que les journaux se régissent par des administrations dispendieuses que défraient à peine 4,000 souscripteurs. Au surplus l'opposition rationnelle, par ses organes quotidiens les plus estimés, a elle-même désavoué un système de réductions mesquines. Sans foi dans le succès de ces réformes puritaines que l'on dirait renouvelées de cette confrérie de moines guerriers qui vivait à Lacédémone, je place ailleurs mon espoir. Depuis cinq ou six ans, il semble que l'esprit humain se repose. Aucune grande découverte commerciale ou industrielle n'a signalé ce période; un si long stage n'est pas naturel et ne saurait se prolonger. La machine à vapeur qui a donné à l'Angleterre, par l'accroissement de richesses dont elle a été le principe, les moyens de sortir des embarras créés par les campagnes aristocrati-

(1) Voyez le 1[er] paragraphe de l'article III de la Constitution fédérale.

ques de M. Pitt et de ses successeurs, aujourd'hui suffit à peine, dans ce pays, aux difficultés du moment, et n'a reçu en France que des applications restreintes et souvent malheureuses. Je m'étonne toujours que la science n'ait pas encore découvert les moyens de faire servir à nos besoins la force prodigieuse que développe l'*acide carbonique*, quand il reprend l'état gazeux; force qu'il s'agit seulement de modérer et de contenir, et dont la nature a partout placé les élémens. Mais j'espère que cette grande découverte est réservée à notre tems, et qu'elle créera des ressources inattendues qui nous permettront de supporter avec plus d'aisance le faix de toutes ces charges publiques, résultat des longues contentions de l'Europe.

Ainsi donc, c'est bien plus sur l'accroissement de ces ressources que sur la diminution de nos charges que je compte. Cet accroissement, je l'attends, à-la-fois, des nouvelles combinaisons de nos arts, et d'une administration sagement novatrice qui saura également créer et conserver. Les lois sur le transit et sur les entrepôts prouvent que déjà l'administration est en progrès en France. Toutefois, je suis loin de contester la convenance de plusieurs économies. Il faut, sans contredit, poursuivre les dépenses inutiles, partout où elles se présentent. Bientôt même, je serai en mesure d'en signaler plusieurs qui ne paraissent pas avoir attiré encore l'attention de l'administration supérieure, ni celle des chambres. Mais je voudrais qu'on fît bénéficier les budgets dont les ressources sont inférieures aux besoins, des économies qu'on obtient sur les autres. Que de bien, par exemple, ne ferait-on pas à la France, en donnant une dizaine de millions de plus au budget des Ponts-et-Chaussées! Toutes les députations sont sans cesse en instance pour faire augmenter sur ce budget les allocations des départemens qu'elles représentent. Il n'y a

pas, peut-être, une seule de ces réclamations qui ne soit convenablement motivée. Mais comment y satisfaire avec un budget de 41 millions? Et cependant à quel haut denier ne seraient pas placés les 9 ou 10 millions qu'on dépenserait de plus sur nos routes! Quel bien n'en résulterait-il pas pour la propriété foncière et industrielle, pour le consommateur comme pour le producteur! Je m'étonne qu'aucune voix ne se soit encore élevée dans les chambres pour réclamer une augmentation si nécessaire. On a évalué à sept milliards le montant des revenus de toute espèce en France. Supposons que dix millions de plus, dépensés sur nos routes, augmentent dans un avenir prochain, seulement d'un pour cent, la totalité de nos revenus, supposition presque ridicule par sa modération; il en résulterait un accroissement annuel de 70 millions dans l'aisance de tous les contribuables, ou du moins de 60 millions, défalcation faite des 10 millions pris par l'impôt. En d'autres mots, ce sera de l'argent placé à 600 p. %, et qui ne pourrait pas l'être, terme moyen, à plus de 5 p. %, employé d'une manière différente.

En terminant ce travail, je regrette vivement d'avoir été forcé de le rédiger d'une manière trop hâtive. C'était un désavantage de plus dans cette lutte où trois champions se présentaient contre un seul. Mais, quoique l'article dont on conteste les résultats ait paru en septembre; que les observations du général Bernard soient datées du 13 décembre; et que celles de M. Fenimore Cooper soient plus anciennes; M. de Lafayette n'a jeté sa brochure, au milieu des débats du budget, que dans la seconde quinzaine de janvier. Comme j'appartiens à l'administration, il paraît croire que j'avais pris son mot avant de faire mon premier travail. Plusieurs journaux, dit-il, l'ont reproduit avec une sorte d'affectation. Il n'y a eu, dans cette reproduc-

tion, aucune affectation, car les mêmes journaux ont reproduit également d'autres articles que j'ai publiés depuis, et dans lesquels je proposais une série de mesures administratives que le ministère ne songe nullement à adopter. L'honorable général appartient à une église militante. Une partie de sa vie s'est passée en luttes généreuses; d'abord, avant la révolution, contre une métropole oppressive; puis, sous les états-généraux, contre les abus de notre vieux régime et ceux qui voulaient les défendre; et, sous la Convention, contre une tyrannie sanglante. C'étaient des puissances formidables qu'il prenait à partie, et quelle que fût sa valeur propre, il avait besoin d'être secondé par des auxiliaires. Ces habitudes de sa vie publique l'empêchent peut-être de comprendre un homme isolé, qui n'a inféodé sa raison à personne ni à aucun parti; qui, dans des travaux spéculatifs en rapport avec les devoirs de sa position, cherche la vérité, de bonne foi, pour elle-même et sans arrière-pensée. Du reste, profondément pénétré des doctrines de l'économie politique, et persuadé que la guerre est la plus grande des calamités sociales, je suis loin de disconvenir que je me rattache par conviction à une administration pacifique. Je pense que la France ne pourra échapper à des embarras trop réels, qu'en conservant la paix sur sa frontière et le repos dans l'intérieur. Je crois d'ailleurs que cet épouvantable amas d'homicides dont se compose la guerre, ne peut être justifié que par les nécessités les plus impérieuses. Comment, au reste, pourrait-on accuser avec justice le gouvernement actuel d'entretenir un mauvais vouloir contre les États-Unis? N'est-ce pas lui qui, malgré tant de nécessités qui le pressent, vient de s'engager à payer une créance de vingt-cinq millions de francs, que tous les gouvernemens antérieurs avaient refusé de reconnaître. De mon côté,

j'ai pensé qu'on servirait plus utilement l'Union américaine, en signalant tout ce qu'il y a encore d'imparfait dans ses procédés administratifs, qu'en lui prodiguant d'inutiles éloges. « Il faut, me disait un de ses citoyens, des amis sévères aux peuples libres, et surtout aux peuples souverains, et non pas des courtisans. »

Au surplus, d'ici à quelques mois, je serai en mesure de donner des renseignemens beaucoup plus complets sur l'état financier de l'Union, et de substituer des chiffres rigoureux à ce que mes évaluations ont aujourd'hui d'hypothétique. Mon premier article y est parvenu; et je sais qu'il a fait entreprendre des recherches dont j'attends les résultats. Mais je crois pouvoir garantir à l'avance que ces résultats seront conformes en masse à mes calculs, et qu'ils ne rectifieront que des détails. Remarquons, en passant, toute la puissance de la presse, et aussi la manière dont les distances disparaissent devant la promptitude de nos nouveaux moyens de communication! Écrivain obscur, je publie en Europe quelques observations sur l'administration d'un peuple transatlantique. A quelques égards, et surtout en ce qui concerne la forme des comptes qu'il se rend, ces observations renfermaient plusieurs critiques. Les paquebots américains, si fins voiliers, avec la vitesse qui leur est propre, transportent, en quelques jours, le livre où elles se trouvent consignées aux États-Unis. Aussitôt des recherches statistiques sont entreprises, des réformes proposées. Ainsi, quand bien même les résultats de ce travail eussent été erronés, et je crois avoir démontré le contraire, je n'aurais pas cependant lieu de m'en repentir, puis qu'il n'a pas été inutile, en provoquant des réformes ou du moins des enquêtes.

IGNACE DE LOYOLA,

FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS.

Voyons quel fut ce personnage singulier, fondateur d'une société puissante qui, pendant deux siècles, a exercé tant d'ascendant sur les affaires d'Europe et d'Amérique, et qui, malgré la grande muraille et les douaniers de Canton, a étendu son influence tracassière jusqu'en Chine.

Il existe trente-deux biographies de Loyola. Voltaire et Bayle ont commenté sa vie, sans la comprendre. Tous les écrivains qui se sont occupés d'hagiologie ou d'histoire ecclésiastique, ont parlé d'Ignace. Les superstitieux l'ont porté aux nues. Les jésuites l'ont assis auprès du Père Éternel; les jansénistes l'ont rejeté dans les limbes. Les philosophes se sont moqué de lui. Est-il jugé cependant? Connaît-on cette étrange existence? Sait-on combien de vertu se cachait sous cette folie, combien d'extravagance s'alliait à cette haute vertu? Non. La plupart des sentences historiques appellent une révision. Dictées étourdiment par les passions et les préjugés, c'est leur empreinte qu'elles portent, non celle d'un examen candide et sévère.

Ignace est un Don Quichotte réalisé; il est à la religion ce que le héros de la Manche est à la chevalerie. Ce dernier n'a existé que dans le cerveau créateur de Cervantes. Ignace a fondé une immense république chrétienne. D'autres feront l'histoire du jésuitisme et analyseront les préceptes qui ont favorisé ce développement. C'est le maître, le chef, l'organisateur de cet institut, qui nous semble digne de toute notre attention. Au moment où le christianisme, attaqué dans ses dogmes mystérieux, voyait éclore la critique rationnelle sous laquelle il devait succomber, Ignace naissait,

chevalier de la Vierge, soutien du christianisme chancelant, animé d'un enthousiasme aussi ardent que celui dont le paladin le plus dévoué au culte de sa belle et de son roi, fût embrâsé au moyen-âge. Son berceau était l'Espagne, pays de chevalerie et de catholicisme ; la seule contrée qui pût donner au monde un pareil exemple. Pélerin ridicule, fanatique insensé, poursuivi d'hallucinations extatiques, mais persévérant, hardi, imperturbable dans son dessein ; il se livre à la risée : digne sujet de comédie et de satire ; vous pouvez, philosophes, nous montrer ses haillons, son scapulaire, sa raison troublée, ses ballades à la mère de Dieu, son bourdon et ses sandales souillées. Mais, en dépit de tant de ridicule et de déraison, il a rempli sa tâche ; il a dépassé même le but de sa vocation : ce fou a raffermi la tiare, ébranlé des trônes, tué des rois ; utile ou malfaisant, il a laissé une trace profondément historique. Aujourd'hui que le monde n'a rien à craindre des idées superstitieuses qui ont établi sa puissance, on peut le dire sans danger et sans scrupule, la carrière que César et Mahomet ont parcourue n'est pas plus merveilleuse que celle d'Ignace de Loyola.

C'était à l'époque de ce grand renouvellement religieux et politique, qui remua, pour ainsi dire, le monde endormi ; c'était au commencement du seizième siècle que devait naître le héros bizarre, mais puissant, dont nous allons parler. Antagoniste de Luther, il fut le champion de la foi, comme le moine allemand fut le type de la critique appliquée aux matières religieuses. D'autres traceront le portrait de cet athlète qui, du fond d'un cloître, sapa les bases du trône papal ; notre tâche, plus difficile peut-être, sera de montrer quelles circonstances permirent à son adversaire Ignace de préparer l'arc-boutant immense dont il étaya le catholicisme. Force magique de la

pensée! Un mendiant et un moine sont les deux moteurs de ce grand drame. A Luther et à Loyola se rapportent tous les événemens dont cette époque est remplie : autour de Loyola se groupent la ligue, la révocation de l'édit de Nantes, la prépondérance de l'Espagne. Autour de Luther, l'influence du protestantisme, le développement des études bibliques, le progrès de la critique moderne, enfin le rationalisme de Locke et les doctrines philosophiques dont le dernier résultat nous presse et nous agite. La richesse et la puissance de l'institut que fonda le gentilhomme espagnol, ne sont rien, si vous les comparez à son influence secrète : Luther lui-même et ses sermons disparaissent, si vous comparez cet homme et ses œuvres à la flamme terrible allumée par lui, à l'impulsion énorme donnée par ses mains.

Écartons de la biographie de Loyola les légendes menteuses dont les jésuites modernes l'ont embellie; le roman de cette vie offre plus d'intérêt dans sa réalité que toutes les fictions d'une imagination de poète ne pourraient en présenter au lecteur.

Ce fut dans un château ou manoir espagnol, situé près d'Aspeytia, dans la province de Guypuscoa, l'an 1491, qu'Ynigo de Loyola y Onez reçut le jour, de Beltran Ianez de Loyola y Onez et de Marina Saenz de Licena y Balda; son éducation se fit dans le castel de son père, gentilhomme sévère, de race noble, inexorable sur la discipline et fier de ses aïeux. A vingt ans il se rendit à la cour de Ferdinand et d'Isabelle, prit du service et porta l'épée jusqu'à l'âge de trente ans. Les jésuites qui ont écrit sa vie sont embarrassés de ces dix années passées à la cour et dans les camps; ils voudraient, dans leur maladresse, transformer Ynigo en saint, dès le bas-âge. D'après sa propre confession et les mémoires contemporains, Ynigo de

Loyola était un vrai chevalier espagnol du seizième siècle; brave et dévôt, galant et entêté, amoureux de la gloire, scrupuleux dans ses pratiques religieuses et dans le culte du point d'honneur, laconique dans ses discours, ardent et tenace dans ses desseins, sévère dans son extérieur et mêlant à de fréquentes austérités toute la licence militaire.

Il servait en qualité de simple soldat, mais estimé par sa bravoure, dans la garnison de Pampelune, quand les Français assiégèrent cette place et réduisirent la garnison aux abois. Les assiégeans offraient aux assiégés de leur laisser *vie et bagues sauves;* et le gouverneur était sur le point de consentir à cette capitulation, quand Ynigo se présenta devant lui, pour lui déclarer que la place était encore en état de se défendre. Son opinion prévalut dans le conseil, et officiers et soldats résolurent de refuser toute capitulation : Ynigo prenant à part l'un de ses compagnons d'armes, lui fit sa confession générale, reçut à son tour la confession du soldat et alla se ranger sous sa bannière. Dans cette circonstance unique on peut déjà reconnaître les nuances principales de ce caractère, sa résolution, sa pertinacité, son pouvoir sur ses semblables, sa dévotion profonde, son mépris de la mort et du danger. Le sort qui aurait pu faire d'Ynigo un général célèbre, un autre duc d'Albe, voulut qu'il devînt un fondateur de secte.

On fit une sortie : Ynigo, qui se battait aux premiers rangs, tomba blessé d'une balle qui lui avait fracassé les deux jambes; la jambe gauche était légèrement blessée; la droite était cassée. Ses camarades, qui le virent tomber, capitulèrent. On les fit prisonniers avec Ynigo. Les Français rendirent honneur à sa bravoure : à une époque où la guerre n'était qu'une féroce boucherie, cet acte d'humanité fait plaisir. Loyola resta pendant une semaine dans le camp français, dont les chirurgiens lui prodiguèrent

leurs soins. On lui rendit la liberté; on le fit reporter chez son père. Malgré tant de précautions, sa blessure empirait; les secousses imprimées au brancard qui le portait, irritaient le mal et augmentaient la fièvre à laquelle il était en proie. Il fallut recommencer l'opération; il se soumit à cette nouvelle douleur avec son courage accoutumé. Cependant sa force diminua; il perdit l'appétit; et les médecins l'abandonnèrent.

La veille de Saint-Pierre et Paul, on déclara que si une crise favorable ne se déterminait pas avant minuit, il était perdu. Ynigo se résigna, composa un hymne à saint Pierre et s'endormit. La révolution si désirée eut lieu, et bientôt la convalescence du soldat fut assurée. Mais une autre maladie allait se développer dans son sein. La profonde solitude du château, les idées pieuses dont Ynigo se nourrissait, l'exaltation naturelle de son esprit, ce retour à la santé, qui lui paraissait être le résultat naturel de ses prières et de son hymne, l'ardeur d'une imagination qui s'élançait vers le merveilleux, et qui remplaçait par un enthousiasme profond, l'agitation de la vie militaire : toutes ces causes jetèrent Loyola dans un délire nerveux, dans une sorte de folie raisonnée, que nuls actes d'insanité apparente ne manifestaient, mais qui décida de sa vie et modela toute sa conduite. Sa jambe fracturée avait été mal remise. Une opération extrêmement douloureuse devenait nécessaire pour corriger la faute du premier chirurgien. Ynigo boitait. Soldat, et orgueilleux de sa beauté naturelle, en dépit de ses rêveries pieuses, il conservait encore cette fatuité militaire qui ressemble assez à la coquetterie féminine. Il se soumit à l'opération dont je viens de parler. On scia une partie du tibia; l'on força une partie de l'os à s'étendre, au moyen d'une machine disposée pour cet effet; Ynigo aima mieux souffrir cette torture que de rester

boiteux. Ce courage et cette résolution, il ne tarda point à en faire un autre usage.

Ici commence une nouvelle existence pour Loyola. Vous le voyez, Don Quichotte nouveau, prendre pour règle de sa vie une poésie mystique, héroïque et aventureuse, dont les lectures de sa retraite ne cessaient de le pénétrer et de l'enivrer. Il était faible. On le condamnait à une diète austère; il pouvait à peine marcher. Il demanda des livres, *Palmerin d'Angleterre, Amadis de Gaule,* toutes ces belles épopées de chevalerie, qui le ravissaient d'admiration. Ces livres ne se trouvaient pas chez son père. On lui donna une *Vie de Jésus-Christ,* par Landolphe, chartreux, et la *Vie des Saints.*

Telle est la ressemblance qui se trouve entre Ynigo, relégué dans son castel, et Don Quichotte solitaire dans son manoir, qu'un écrivain protestant soupçonne Cervantes d'ironie contre le fondateur des jésuites, et d'avoir transporté dans ses pages admirablement comiques, la piquante réalité que lui offrait la vie de Loyola. Nous ne le pensons pas : Cervantes a puisé dans son siècle et dans les mœurs de son pays les matériaux de son œuvre. Rien de plus commun en Espagne que cette existence farouche, cette exaltation solitaire, cette concentration de toutes les facultés sur un seul point, de toutes les forces de l'ame dans une seule pensée. La monomanie d'Ynigo se tourna vers la religion, faute de pouvoir s'attacher à la chevalerie. Avant sa maladie et l'époque de sa retraite, il avait pour Dulcinée, pour amante platonique, une princesse ou une reine, dont ses biographes ont oublié de conserver le nom. *No era condesa ni duquesa, mas era su estado mas alto que ninguna destas.* Elle n'était ni comtesse ni duchesse, mais son rang était plus élevé que celui des comtesses et des duchesses. Fait singulier que l'on a

essayé d'ensevelir et de cacher aux yeux, de peur de scandaliser les hommes dévôts, mais qui révèle d'un trait toute la situation morale et intellectuelle de Loyola.

Imaginez ce chevalier étendu sur son lit, dans le silence et le repos, au sein d'une retraite féodale. Privé de ses lectures favorites, il accepte, faute de mieux, ces Vies des Saints, aussi fabuleuses que tous les romans apocryphes, mais bien plus touchantes et plus persuasives. Loyola les regarde comme dictées par l'Esprit-Saint et croit à tous leurs miracles. Quelle pâture pour une imagination enfiévrée! Voici un autre héroïsme. Il est pur de sang et de larmes; il ne commande pas le meurtre et le crime; il promet une gloire éclatante et une félicité éternelle. Ynigo s'arma pour l'Éternel et pour l'église catholique, comme il se fût armé pour la dame de ses pensées. Le rêve ardent de sa convalescence fut le mobile de sa vie : l'institut des jésuites sortit de la chambre d'un malade à moitié fou.

Ce que saint François et saint Dominique avaient fait, ne pouvait-il pas le faire? Long-tems cette question, déjà résolue dans sa pensée, y fermenta pour donner bientôt toutes ses conséquences. Une image de la Vierge était placée devant son lit, il se leva au milieu de la nuit et se précipita à genoux devant elle. Là, il résolut et fit serment d'aller à pied à Jérusalem, d'étouffer à force de macérations et de douleurs, les souvenirs mondains et la voix des passions. Doué d'une persévérance tout espagnole et d'une ferveur concentrée, il se promit d'être le chevalier errrant de l'église. Une abstinence pythagorique, une abnégation complète, devinrent la règle de sa vie. Bientôt les visions et l'extase, suites nécessaires de cette situation mentale, le récompensèrent de son dévoûment et aggravèrent sa folie. Il crut voir la Vierge qui l'encourageait, il entendit des voix célestes. Ne tournons point en raillerie ces extases;

quand la faiblesse de l'homme veut se plonger à la source de l'être et dépasser sa propre nature, c'est ainsi que Dieu la punit : une hallucination invincible détruit cette raison si orgueilleuse; objets de pitié plutôt que d'ironie, les hommes que de telles pensées égarent ont droit à n'être pas confondus avec les fourbes.

Nous n'entrerons pas dans le fastidieux détail des extases séraphiques auxquelles Loyola s'abandonna, ni des folies systématiques qui trompèrent les ennuis de sa solitude. Nous ne dirons pas comment il s'y prit pour converser familièrement avec la Sainte Vierge, ni avec quelle angélique patience il copia la vie des saints, en trois cents pages in-quarto, volume admirable sous le rapport de la calligraphie, et où les passages relatifs à la Vierge étaient écrits en encre bleue, les endroits relatifs au Père Éternel, en encre rouge, et le reste en encre de diverses couleurs. Ces puérilités ne sont remarquables que par le nom de l'homme qui se les est permises, et par la renommée dont il a su environner son nom.

Martin Garcia, son frère, s'aperçut de la singularité de ses manières et en chercha vainement la cause. Effrayé de voir Ynigo, toujours à la fenêtre, contemplant les astres, parlant peu, jeûnant sans cesse, et se flagellant avec régularité tous les matins, il le prit à part et lui adressa ce discours :

« Mon cher Ynigo, notre maison est ancienne, notre naissance illustre; vous avez du courage et de l'esprit; vous pouvez relever notre famille et donner au nom de Loyola une nouvelle célébrité. Je vous avouerai sans feinte que la conduite tenue par vous est loin de me faire espérer ces résultats que je désire. Craignez de vous livrer à cette mélancolie, à cette rêverie, qui vous dominent. Au nom du ciel, n'abandonnez pas la gloire de votre

race; soyez homme et soldat; recommencez à parcourir cette carrière où vous avez acquis de la gloire, et que vos méditations oisives ne vous arrachent pas aux dangers et à l'honneur d'une vie active. »

La réponse d'Ynigo fut comme on s'exprimerait aujourd'hui, toute jésuitique. Il eut soin, dit un de ses biographes, de ne s'engager à rien, mais il rassura son frère. Il se débarrassa de ses poursuites, sans trahir la vérité : *Nihil a vero discedens, sese a fratre extricavit.* Qui ne remarquerait cette prédisposition de Loyola, cette théorie des réticences et des restrictions mentales, déjà mise en pratique par le chef de l'institut, long-tems avant que les Escobar et les Sanchez en eussent rédigé les préceptes? Le succès que Loyola obtint pendant sa vie, fut pour ainsi dire le premier type du succès dont sa création se couronna après sa mort : les qualités qu'il avait déployées furent précisément celles qui donnèrent à son ordre une extension si gigantesque : prudence, résolution, souplesse, humilité, persévérance.

Monté sur une mule, accompagné d'un de ses frères et de deux domestiques, il quitta le château de Loyola, rendit visite à une de ses sœurs qui demeurait à Onate, et poussa jusqu'à Navarette. Là il recueillit quelques sommes d'argent qui lui étaient dues, en fit des aumônes, congédia ses domestiques et se dirigea sur Montserrat. Là, il se livra à des austérités ascétiques tout-à-fait semblables à celles dont la Roche Douloureuse fut témoin, quand le chevalier de la Triste Figure en fit le théâtre de ses exploits. Tout ce que la Vie des Saints renferme de macérations, de flagellations, de jeûnes prolongés, de privations volontaires, Ynigo s'étudia à l'imiter. Un Maure, qu'il rencontra au milieu de ces exercices, lui adressa quelques reproches. Une controverse s'engagea. Le Maure avoua qu'il

ne pouvait comprendre ni le sacrifice de la messe, ni la Trinité, ni le Saint-Esprit, ni surtout la virginité de la mère de Dieu. Un combat entre le chevalier du christianisme et l'infidèle, fut sur le point d'ensanglanter les rochers de Montserrat. L'irritation d'Ynigo était à son comble; il ressentit, comme il l'avoue dans ses confessions autographes, un violent désir de poignarder son adversaire. Mais cette action était-elle louable ? était-elle criminelle ? En proie au tumulte que ce doute faisait naître dans son ame, Ynigo eut recours à un singulier moyen qui peint toute la bizarrerie de son caractère. Il monta sur sa mule et laissa flotter la bride sur le cou de cet animal. Le Maure, à cheval, suivait la même route : deux sentiers se présentèrent; si la mule eût tourné vers la gauche, le Maure eût été impitoyablement poignardé : heureusement il tourna vers la droite, et Ynigo, dont la résolution était prise, s'épargna un crime et un remords. Cette fanatique confiance, cet aveugle abandon d'un insensé, qui se livre aux sentences du hasard comme aux jugemens de Dieu même, se retrouve dans la vie de Rousseau et de Cardan, deux intelligences ardentes, puissantes, mais pleines d'exaltation et d'exagération. Ce phénomène psychologique mérite d'être observé (1). Si la mule d'Ynigo lui eût ordonné un assassinat, si le Maure eût péri sous son poignard, sans doute on eût renfermé dans une maison de fous le fondateur de l'ordre des jésuites, il y fût

(1) Il est assez étrange de rencontrer la même particularité dans la vie d'un homme que personne n'accusera de fanatisme, Jules Mazarin. Après que la Fronde eut réussi à l'exiler, il hésita long-tems s'il rentrerait en France. Au milieu de ces indécisions, il jeta sa canne, dit le comte de Brienne, sur un arbre au pied duquel il se trouvait et s'écria : « Si elle reste là-haut je reviendrai en France. » La canne y resta ; Mazarin revint.

mort obscur, et cette grande agrégation qui a pesé dans la balance de l'Europe plus que dix trônes à-la-fois, n'aurait jamais pris naissance.

Le voilà cependant couvert d'un cilice, vêtu en pélerin, les reins ceints d'une corde, une gourde suspendue à cette ceinture, les pieds chaussés de sandales de jonc; il s'avance vers le monastère célèbre de Montserrat. Il avait renoncé à jamais au monde et à ses pompes; il fit sa confession à un moine français, donna à un pauvre son costume militaire et ses armes, équipage splendide et coûteux, et fit devant l'autel de la Vierge un vœu de chasteté perpétuelle. On le vit passer des nuits dans l'église, et appliquant à son exaltation dévote, ses souvenirs militaires et chevaleresques, consacrer à la mère de Dieu cette veillée des armes, qui constitue l'un des rites les plus essentiels de l'investiture accordée au chevalier nouveau. Suivez toute la vie d'Ynigo, vous y trouverez partout le même mélange de folie et de puissance morale. Il part d'une idée fixe qu'il exagère; il en développe logiquement toutes les conséquences.

Le jour se lève; le chevalier de la Vierge, fatigué de sa veillée, part de Manresa, un pied chaussé l'autre nu. Sa blessure le faisait encore souffrir, et sa jambe malade exigeait des ménagemens.

Où va-t-il? à Jérusalem. Il mendie. Il apprend, chemin faisant, que l'homme auquel il a donné son équipage militaire, vient d'être arrêté comme voleur, et que la richesse des armes que l'on a trouvées entre ses mains a fait naître cette accusation. Ynigo attribue cet accident à ses propres péchés et redouble d'austérités pour se punir. Une dame, dont le nom est Inès Pascal, rencontre sur la grand'route ce singulier personnage, dont la figure noble et les manières polies contrastent avec son

extérieur malpropre, ses vêtemens en désordre, sa chevelure épaisse et hérissée : en lui donnant l'aumône elle le questionne et s'intéresse à lui. Mais Ynigo refuse tout ce qui pourrait adoucir sa situation; du pain et de l'eau lui suffisent. Dans les villes qu'il traverse, il visite les malades, il partage son pain avec les pauvres, il offre aux ames pieuses ses secours spirituels. Sa réputation ne tarde pas à se répandre. C'est un saint, crie le peuple. De toutes parts on accourt; Ynigo, exalté par cette existence si poétique et si misérable à-la-fois, commence à croire à sa sainteté. La hauteur sublime de sa mission se développe à ses yeux : il est prédestiné. La voilà cette palme réservée à l'héroïsme chrétien, à l'ascétisme, aux privations : sa main s'apprête à la cueillir.

Que l'on se reporte au seizième siècle; que l'on s'entoure un moment de la bourgeoisie et de la populace espagnoles, paresseuses, ardentes, crédules, profondément animées d'un enthousiasme et d'une foi sombres. Alors visions, spectres, oracles, choses surnaturelles, tout est vrai, simple, et, pour ainsi dire, journalier, aux yeux du Castillan. Un fantôme dans le cimetière et un saint dans la rue, ne l'étonnaient pas le moins du monde.

Loyola, dont l'hallucination avait commencé dans le manoir seigneurial, ne douta pas un moment des desseins que Dieu avait sur lui. Comme saint Antoine dans le désert, il fut poursuivi de visions étranges; comme tous les saints, il eut ses retours vers le monde et ses momens de repentir. Tantôt lorsqu'une faim ardente le tourmentait, un serpent de feu lui apparaissait au loin, se rapprochait de lui, charmait ses regards, puis le laissait plongé dans les ténèbres; tantôt une fantasmagorie terrible accourait pour l'obséder. Jamais de repos; toujours les mêmes craintes, les mêmes remords de ses péchés, la même douleur,

mêlée à une extase profonde. Une longue série de scrupules, de tentations, de découragemens, le mit aux portes du tombeau. Il voulut mourir de faim; ses extases redoublèrent.

Long-tems l'idée du suicide germa, se développa, grandit dans sa pensée, qu'elle finit par absorber. Ainsi se serait terminée misérablement cette tragédie intime dont Ignace était l'acteur et l'auteur; ainsi eût péri sans laisser de trace dans le monde, le fondateur du jésuitisme, si la voix d'un confesseur ne l'eût arraché à ses propres fureurs et n'eût fait pour lui un cas de conscience de cette mort volontaire. Il consentit à prendre quelques alimens. Hâve, maigre, semblable à un fantôme plutôt qu'à un homme, il se soutenait à peine. Quand son corps débile ressuscita pour ainsi dire, une révulsion soudaine et qu'il est aisé de comprendre, s'opéra en lui. Il désira le monde; il regretta la vie des camps, leur tumulte, leur éclat, leur gloire. Mais une fois engagé dans le sentier difficile qu'il suivait, revenir sur ses pas n'était plus possible. Les railleries de ses compagnons d'armes l'effrayaient. Il s'en tint à sa nouvelle profession, et continua, mais avec plus de suite, de persévérance, et des desseins mieux formés, le métier de fakir catholique.

Une troisième époque commence ici pour Ynigo. Ce n'est plus ni un soldat amoureux de gloire, ni un simple illuminé, dont la raison chancelle, perdue dans une mer d'extases. Le fou disparaît. Sur un fond d'insanité, qui a décidé de ses premières démarches, il bâtit, si je puis le dire, un des édifices les plus hardis que jamais homme ait conçus. Tout ce que ses visions et ses rêveries peuvent entraîner de périls et de fautes, il se hâte de le corriger. Il bannit ses vieux scrupules, cesse de se livrer à d'inutiles remords, chasse son serpent de feu et ses farfadets, ou-

blie les péchés de son ancienne vie, et exile de son imagination les spectres et les larves qui la troublaient. Depuis ce tems aussi l'on peut croire qu'il y eut, sinon moins de sincérité de sa part, au moins un mélange de fraude et de ruse vénielle, combinée avec le fanatisme réel qui l'animait. La poésie des extases qu'il raconte acquiert plus de netteté et de précision ; c'est une triple harpe suspendue au fronton d'une église, et qui représente symboliquement la Trinité ; c'est une disparution complète du serpent de flamme s'évanouissant devant la croix ; c'est une explication de la Cosmogonie, dictée par Dieu le Père : on découvre ici, non plus les traces de l'aliénation mentale, mais celles d'un système prémédité, d'une théorie que son auteur avait réfléchie et qui devait servir de base à toutes ses actions.

Devenu pour ses concitoyens un objet de vénération et de curiosité, Ynigo ne se laissa pas enivrer par l'éclat bizarre de cette situation. Au lieu de se plonger dans la folie mystique à laquelle il avait été long-tems en proie, il élargit le cercle de son intelligence et employa pour se guérir lui-même les remèdes que le médecin moral le plus habile lui eût indiqués. On l'avait vu déguenillé, couvert des livrées non-seulement de la misère, mais encore d'une malpropreté honteuse. Sans rien changer à la grossièreté de ses vêtemens, il eût soin de remplacer par un habit de laine et un capuchon de bure propre les haillons repoussans qui le couvraient naguère encore. Retiré dans une grotte solitaire située auprès de Manresa, il écrivit ses exercices spirituels, commentaires élégans et souvent éloquens d'un livre de Frédéric Garcia de Sisneros. Tout ce que l'ouvrage original contenait d'applicable aux vues et aux projets d'Ynigo, il s'en empara, mais avec une habileté infinie ; pliant et modelant le texte d'après ses doc-

trines particulières ; adaptant à ses vues les phrases et les expressions de l'auteur primitif avec un bonheur et une subtilité théologiques, que peu d'écrivains ont poussés aussi loin.

S'assouplir, sans rien perdre de son opiniâtreté, poursuivre un but à travers mille détours, tout rapporter au plan qu'on se propose ; forcer les idées, les paroles, les habitudes d'autrui à seconder ses propres efforts ; ne laisser échapper aucune circonstance sans en tirer parti, aucune subdivision de la durée sans en profiter avec adresse : tel fut le caractère de l'ordre des jésuites : on le retrouve empreint dans les moindres actions du fondateur. Les extravagances d'Ynigo et ses qualités ; ses folies et ses vertus, concentrées par une volonté puissante, servirent à-la-fois à son succès. Son séjour ascétique dans la roche creuse de Manresa, ses veilles, ses macérations, sa diète volontaire et forcée, avaient compromis sa santé, délabré son organisation, ébranlé son intelligence ; sa débilité le rendait incapable des devoirs même qu'il s'imposait. Il se corrigea encore de cette erreur et eut soin de prémunir les autres contre les fautes où il était tombé. Qui n'admirerait cette froideur de raison chez un homme si exalté, cet examen consciencieux de soi-même, ce retour à la sagesse pratique, chez un homme auquel le fanatisme avait été sur le point de commander un meurtre ? Jusqu'à ce jour, on n'a point observé la marche de cette puissante et simple intelligence, de ce caractère tout espagnol par la persévérance et l'unité des vues, mais si remarquable aussi par la flexibilité.

Quelques femmes pieuses le soignèrent pendant sa maladie. Déjà les disciples venaient recueillir la manne de la parole évangélique ; et l'éloquence d'Ynigo, simple soldat

qui ne savait pas même le latin, devint célèbre en Espagne.

Ce n'était pas assez pour Loyola. Sa réputation de sainteté ne reposait pas sur d'assez solides bases : ses exploits avaient été jusqu'ici l'abnégation, le mépris des choses terrestres, le triomphe remporté sur les sens et leurs exigences. Il voulut couronner sa vie par une expédititon plus glorieuse, et partit pour la Terre-Sainte. Il y avait dans ce dessein un mélange d'orgueil, de dévotion réelle et d'ambition. Un voyage en Orient n'était pas au seizième siècle chose aussi facile qu'aujourd'hui. La vieille haine des Sarrazins contre les Francs avait conservé toute sa ferveur primitive. Ynigo partit cependant. Sans argent, sans protection, sans amis, il se mit en route, aborda à Gaëte et se dirigea sur Rome. La peste régnait alors. On le prit pour un pestiféré. Pâle, mal vêtu, malade, il justifiait par l'extérieur le plus repoussant les craintes dont il était l'objet. On le chassait des hameaux; on le fuyait dans les villes. Il s'étendait sous le porche d'une église; il reposait sur une pierre de la route, ses membresnus et amaigris. La faim le dévorait; quelques ames charitables lui jetaient du pain et des débris.

Ce fut ainsi qu'il traversa l'Italie, le berceau et le chef-lieu du catholicisme. Quelques-uns de ses concitoyens eurent pitié de lui et voulurent lui faire accepter de l'argent. Il l'accepta pour le distribuer à des pauvres. « Long-tems, » dit son biographe Orlandini, il hésita, se demandant s'il » ne ferait pas mieux de jeter cet or dans le Tibre; mais » des réflexions plus mûres le décidèrent à en faire meil- » leur usage, à secourir les misérables et à offrir à Dieu ses » propres souffrances. » *Lœtior inde perrexit, œrumnis et mendicitate ditissimus.*

A Venise, un riche Espagnol qui le rencontra, le présenta au doge, le logea dans sa maison et obtint pour lui passage sur un navire qui mettait à la voile pour l'île de Chypre. Comment Ynigo n'aurait-il pas eu foi dans sa mission céleste? Dès que sa position devenait critique, un secours inattendu le sauvait. Le doigt du Très-Haut était là pour le protéger. Que les philosophoses, au lieu de tourner en ridicule les annales de la superstition, les étudient; ils y trouveront de curieux phénomènes. On voit clairement, dans tous les actes d'Ynigo, cette force d'esprit et cette profondeur de crédulité, ce courage et cette faiblesse, cette adresse et cette abnégation qui composent le caractère complexe et bizarre des gens de sa trempe et de son caractère. Il se fiait implicitement, d'une part, à la vénération qu'il inspirait, d'une autre à la Providence qui le conduisait par la main. Il roulait sans doute dans un cercle vicieux; mais on voit que définitivement le sort était complice de sa crédulité, ou si l'on veut de son hypocrisie.

Les matelots vénitiens le raillèrent; ces incrédules de l'Italie avaient déjà secoué à demi la domination papale. « Pourquoi, lui demandait le capitaine, faites-vous cette traversée sur mon bord? Un saint n'a pas besoin de ces moyens matériels et vulgaires. Il marche sur les eaux et imite le Christ. » Les matelots pour expérimenter la saintete d'Ynigo furent sur le point de le jeter à la mer. Quelques-uns d'entre eux opinaient à ce qu'on le laissât seul dans une île déserte. Cependant le tems devint orageux et la mer houleuse : il fallut s'occuper de la manœuvre; Ynigo fut oublié. Il visita les saints lieux, vit le mont des Oliviers, les traces du Christ, le lieu où reposa la crèche divine; et pour obéir au Père provincial des franciscains, chargé par le saint père de diriger les pélerins et de fixer

le tems de leur séjour et celui de leur départ; il revint en Europe.

L'Italie était le théâtre de la guerre. Il la traversa. Les Espagnols l'arrêtèrent comme espion. Ses vêtemens délabrés et sa mauvaise mine justifiaient ce soupçon injurieux. Ici trouve place une de ces étranges scènes dont se compose la vie humaine, drame tissu par notre volonté, notre caractère et le hasard. Le gouverneur d'une place-forte, Espagnol de Guypuscoa, vit une troupe de ses soldats amener un prisonnier enchaîné; c'était Ynigo. Le gouverneur était parent d'Ynigo. Ce dernier, dont l'esprit d'humilité et l'ardeur pour le martyre avaient augmenté pendant son pélerinage, ne crut pas devoir faire au gouverneur l'aveu de sa parenté. Après un assez long interrogatoire, le gouverneur réprimanda ses soldats, et leur dit de mettre en liberté ce misérable fou, ce mendiant, ce vagabond dont on n'avait rien à craindre ni à espérer. Loyola, ambitieux et avide de souffrances, reçut ces outrages comme des bienfaits du Très-Haut, avec gratitude. Les soldats, mécontens de s'être trompés et d'avoir encouru le blâme de leur chef, se vengèrent sur lui; on le mit presque nu; la populace, meute toujours prête à poursuivre et accabler un pauvre être sans défense, se joignit à la soldatesque. Il était couvert de sang et de boue, quand un de ces hommes, plus accessible à la pitié que ses confrères, le protégea, le recueillit, le secourut, et le renvoya sain et sauf. Des mains de ces Espagnols si barbares, il tomba entre celles des Français qui le traitèrent plus humainement. Un officier gascon lui fit donner des alimens et des habits et le renvoya. Ynigo, dont l'exaltation s'était reveillée plus ardente et plus vive, cherchait en vain la mort et la prison : toujours un incident nouveau le privait des palmes du martyre et le rendait à la liberté.

Le voici à Gênes ; puis à Barcelone. Son pélerinage est accompli. Mais de quelle utilité son apprentissage de sainteté a-t-il été pour le christianisme ? Il reconnait avec douleur que tant de privations et de labeurs ont bien pu le mettre dans la voie de la perfection, mais sans faire un seul prosélyte, sans concourir à l'affermissement de la sainte loi. Loyola est ignorant. Il entre dans sa trente-troisième année. Pour accomplir ses desseins, il se résout à s'instruire.

Il y avait plus de courage, selon nous, à redevenir écolier à cet âge, qu'à braver tous les dangers que notre héros avait courus. C'est une chose singulière et touchante que de lire dans ses confessions le récit de la peine qu'il éprouva, des obstacles qu'il surmonta, des combats qu'il fut obligé de livrer à son habitude de paresse mystique et rêveuse. Son esprit était devenu habituellement contemplatif. Il ne pouvait arrêter son attention sur aucun des détails de la grammaire. Des visions et des extases interrompaient ses déclinaisons et ses conjugaisons. La ferveur même de sa dévotion contrariait ses progrès. Un jour il tomba à genoux devant son maître, qu'il supplia de vouloir bien lui infliger la même punition qu'à ses condisciples : telle est enfin la puissance d'une énergique et persévérante volonté, qu'il dompta son indolence et parvint à lire l'Imitation du Christ, dans la langue originale. L'ouvrage d'Érasme, intitulé *Manuel du Soldat Chrétien*, ne l'édifia pas ; l'esprit, la grâce et l'élégance de cet auteur ne servaient qu'à le distraire ; il renonça donc à cette lecture et s'empressa d'avertir les fidèles du danger qu'un style agréable peut avoir pour leur salut.

Nous avons suivi pas-à-pas Ynigo : pendant son pélerinage d'Orient, sa santé s'est raffermie, l'ambition de

fonder un ordre monastique et de compléter ainsi sa tâche l'a engagé à s'instruire. Les folies dévotes ont fait place à une situation intellectuelle et morale, plus digne d'un homme sage. Il commence son apostolat, auquel il s'est long-tems préparé, et communique enfin sa science religieuse aux gens du peuple. C'est ainsi qu'il marche à son but, lentement, sûrement, avec une peine incroyable, avec une obstination que rien n'ébranle.

Il entreprit, à Barcelone, deux conversions, dont le rapprochement surprendra nos lecteurs, celle des religieuses et celle des prostituées de la ville. Les malheureuses que je viens de citer le raillèrent; mais les nones voulurent le faire assassiner. Ynigo qui avait obtenu accès dans le couvent s'était aperçu du relâchement introduit dans la règle. Les hommes y venaient danser et festoyer avec les sœurs : quelques-uns y passaient la nuit. L'honnête Ynigo représenta fortement à l'abbesse et à ses filles la nécessité de réformer ces abus : il ne fut pas écouté; mais on craignit qu'il ne révélât à l'autorité les scènes scandaleuses dont il avait été témoin. Deux esclaves maures furent payés pour l'attendre et pour l'assommer. Un soir qu'il allait entrer dans le monastère, accompagné d'un vieux prêtre, son compagnon et son conseiller dans cette mission périlleuse, les Maures, cachés derrière un arbre, sortirent de leur embuscade et laissèrent pour morts les deux réformateurs. Le prêtre expira. Ynigo garda longtems le lit. Le peuple, scandalisé de la conduite des nones, se porta en foule à leur couvent où il voulut mettre le feu. Ynigo sortit de sa chambre, et vint arrêter la fureur populaire. Peu de jours après, un jeune noble, rencontrant Ynigo dans l'église, se prosterna devant lui, baisa ses mains, embrassa ses genoux, s'accusa de complicité

avec les religieuses, et lui promit d'amender sa vie. Scènes étranges, pleines de passion, d'intérêt et de singularité, et qui caractérisent à-la-fois ce tems et ce pays.

Dona Ines Pascal, ancienne admiratrice de Loyola, celle qui l'avait protégé au commencement de sa carrière ascétique, lui resta fidèle ; il devint son commensal, et elle partagea ses exercices de piété. C'était elle qui l'accompagnait dans les maisons de prostitution qu'il visitait ; elle qui pourvoyait à tous ses besoins. Idole de la populace, vénéré des nobles et des femmes, notre apôtre eut des disciples ; les hommes portaient le nom d'*Ensayalados ;* les femmes celui d'*Ynigas :* tel était du moins leur sobriquet populaire.

Le nom de Luther, ce nom victorieux et puissant, traversait l'Europe. Le trône papal chancelait ; l'inquisition redoublait de vigilance et de sévérité. Les *Alumbrados*, ou illuminés d'Espagne, avaient péri dans les flammes. Ce fut au milieu de ce mouvement religieux, que le clergé apprit la naissance d'une secte nouvelle ; ainsi nommait-on les disciples d'Ynigo. S'ils eussent été riches, s'ils avaient discuté savamment les points de dogme, sans doute l'auto-da-fé aurait étouffé le jésuitisme dans son germe. Mais quand le vicaire Figueroa rendit visite à notre saint, il le trouva dans une chambre si délabrée, vêtu d'habits si mesquins, entouré de disciples si humbles, qu'il le prit en pitié. Il l'interrogea et le trouva peu instruit, dénué d'orgueil, étranger aux discussions théologiques. Il rassura les supérieurs qui avaient conçu des craintes sur les intentions d'Ynigo. Notre fondateur de secte dut la liberté, peut-être la vie au mépris qu'il inspira.

Cependant les inquisiteurs devinaient vaguement la puissance intime que renfermait cet ordre nouveau : ils ordonnèrent à Ynigo de changer de costume ; ils imposè-

rent à ses sectateurs diverses pénitences; ils leur défendirent de revêtir un uniforme qui les distinguât particulièrement. Déjà la réputation du nouveau saint se répandait de toutes parts. Manresa, Barcelone et Alcala étaient peuplés de ses admirateurs. Les femmes, surtout, séduites par la parole douce et les manières affables d'Ynigo, par son abnégation, par son éloquence, par sa sainteté extérieure et son ascétisme mystique, abandonnaient leurs parens, quittaient leurs familles, se mettaient en route pour de lointains pélerinages; venaient se placer sous la tutelle et la direction de Loyola. On se plaignit; plusieurs des plus nobles familles de Barcelone avaient vu de riches héritières s'exiler volontairement du toit paternel. Les unes étaient entrées en religion, les autres avaient fait vœu de se rendre, pieds nuds et chargées du bourdon des pélerines, à Notre-Dame-de-Lorette. On se récria, même dans ce pays de fanatisme, contre les prédications d'un fanatique et les effets terribles de ses suggestions. Les familiers du saint Office s'emparèrent de la personne de Loyola.

Escorté des sbires, il se rendait à sa prison, quand il rencontra dans la rue, un homme, très-jeune alors, et qui joua, dans l'histoire des jésuites, un rôle important. C'était le jeune duc Francesco de Borja. La figure pâle et vénérable d'Ynigo le frappa de surprise; il était à cheval, suivi d'un cortége de serviteurs. Il s'arrêta, descendit, questionna Ynigo; ce dernier répondit avec douceur, humilité, noblesse. Borja devint l'un de ses plus ardens sectateurs.

Ynigo, cependant, fut examiné, interrogé, questionné. On le mit en prison; vraie prison espagnole, dénuée de propreté, et à laquelle manquait tout ce qui peut rendre la captivité supportable. Le grand conseil s'assembla. L'existence de quelques misérables frères prêcheurs était devenue une affaire d'état; mais en vain les interrogateurs s'acquittèrent-

ils de leur office. Ils ne purent découvrir aucune faute dans la conduite d'Ynigo, et se contentèrent, par précaution, de leur défendre les prédications publiques, jusqu'à ce qu'ils eussent suivi, pendant quatre années, un cours de théologie; on leur ordonna aussi de porter le costume des étudians : et comme ils objectaient leur pauvreté, on leur fit cadeau des vêtemens nécessaires. Ynigo ne lutta pas contre ses supérieurs. Il prit une route plus directe et plus habile. Il alla droit à l'archevêque de Tolède Fonseca, lui demanda la permission de quitter Alcala pour Salamanque, et l'obtint, après l'avoir pleinement convaincu de son innocence et de son savoir. Ynigo échappa ainsi aux injonctions du vicaire, sans témoigner aucune désobéissance formelle, et donna aux membres de l'ordre qu'il devait fonder plus tard un exemple mémorable d'habileté dans l'art d'éluder le péril et de repousser la persécution sans l'affronter.

Autour de lui se pressait déjà une congrégation, armée d'une foi aveugle. L'humilité des loyolistes, leur indigence n'empêcha pas les moines espagnols de voir, avec une sorte d'effroi cette rivalité naissante. On tendit plus d'un piége à Loyola. Un jour qu'il avait été visiter un couvent de dominicains, on le reçut avec une aménité remarquable; il s'assit à la table des pères. On prodigua les éloges à son abnégation, à son dévoûment, à ses mérites. Calisto, disciple chéri d'Ynigo, accompagnait son maître. Entrons avec eux dans la chapelle où les conduisirent le pro-prieur, le confesseur et un moine : ce tableau d'intérieur ne peut avoir de modèles aujourd'hui; ces mœurs éteintes et disparues méritent d'être conservées. Voici comment le fils de Dominique commença la conversation :

« Mon frère, dit-il à Ynigo, quelle réputation de sainteté vous vous êtes faite! Combien j'estime votre renonciation au monde et votre austérité volontaire! Vous êtes

bien digne de vous ranger un jour parmi les héros de notre église. Dites-moi par quelles études et quels travaux vous édifiez votre prochain ; à quelles méditations vous vous livrez, et quelles lumières vous communiquez.

—Nous sommes des gens peu éclairés, répondit Ignace. Je cherche à m'instruire, et n'instruis pas.

— Cependant vous prêchez, interrompit l'adroit inquisiteur. Les fidèles vont vous demander des consolations : vous êtes un nouvel apôtre.

— Père, nous ne prêchons pas ; nous aimons à converser familièrement avec ceux qui nous invitent dans leurs maisons.

— Mais, sur quelles matières ces conversations roulent-elles ? sur des matières religieuses ?

— Oui, mon père. »

Le dominicain tressaillait de joie. Il voyait d'avance Ynigo captif dans les entraves de son argumentation ; il continua en souriant :

« Quelles sont ces matières religieuses ?

— Nous parlons des vices et des vertus ; des vices pour les montrer dans leur difformité naturelle ; des vertus pour y attirer ceux qui nous écoutent. Nous essayons, faibles que nous sommes, de combattre le péché, et de ramener à une vie sainte, les personnes qui nous accordent leur confiance.

— Ainsi, de votre propre aveu, vous êtes des ignorans et vous traitez en public des sujets religieux. Qui vous éclaire donc sur ces matières. Ce n'est pas l'étude : prétendez-vous que ce soit le Saint-Esprit ?

— L'humilité de nos intentions nous laisse espérer que le souffle du Tout-Puissant ne dédaigne pas ses plus modestes disciples.

— Eh quoi ! Dans un tems où les erreurs d'Érasme

et de tous les Allemands hérétiques versent leur contagion sur l'Europe ; vous, illétré, homme téméraire, vous osez instruire le peuple et prétendre aux inspirations directes du Saint-Esprit !

— Nullement, mon père... Mais vous n'êtes pas mon supérieur. Je répondrai à cette accusation lorsque ceux qui ont le droit de me juger m'interrogeront ; je décline votre juridiction, et refuse de vous répondre.

— En attendant, je vous retiens prisonnier. »

Ce dialogue, assaut de subtilité dans la défense et dans l'attaque, se termina par l'emprisonnement d'Ynigo, qu'on enferma dans la chapelle. Bientôt transféré dans un cachot, il fut chargé de menottes, et un anneau de fer attacha sa jambe gauche à celle de son camarade Calisto. Un piton d'airain, fixé dans le plancher, retenait la double chaîne des deux apôtres, auxquels on avait laissé la liberté d'une promenade assez restreinte. Quand on voulut l'interroger, il mit en œuvre cette facilité, cette souplesse de circonlocutions, cette adroite duplicité de discours qui lui avaient si bien servi. « Expliquez le premier commandement, lui dit l'interrogateur. » Il obéit ; et accumula sur ce commandement tant de paroles inutiles, un verbiage si sonore et si vide ; un amas de vérités si incontestables, qu'il fatigua de son élocution surabondante le moine chargé de cet office. On vit l'inquisiteur, ébahi et confondu, s'arrêter comme écrasé et englouti sous un déluge de mots. Personne n'eut plus le courage d'attaquer Ynigo sur ces matières : on savait trop ce qui résulterait d'une telle attaque : *Tandiu locutus est, tandiu eos detinuit, ut voluntatem ademerit quidquam postea rogandi* (1). C'est une excellente scène de comédie et la fourberie la plus adroite dont Ynigo pût s'aviser.

(1) *Vie de Loyola.*

Cependant un événement inattendu dont Ynigo profita très-habilement, hâta sa délivrance. Les prisonniers, retenus pour vol et pour meurtre, se révoltèrent, brisèrent les portes de leurs cachots, assassinèrent les geoliers et s'enfuirent. Ynigo et Calisto restèrent seuls dans leur chambre. Cet acte fut regardé comme une preuve évidente de leur innocence. On les mit en liberté. Mais Ynigo connaissait l'Espagne. Il savait par expérience que nul n'est prophète dans son pays. Déjà la superstition espagnole exploitée par des mains habiles, avait ses débouchés et ses régulateurs. Le chef des jésuites partit pour la France, et dit hautement que son intention était d'aller étudier à l'Université de Paris.

Cette résolution était digne de Loyola. Il allait puiser à la source de la science, les connaissances théologiques qu'on lui refusait et dont ses ennemis se faisaient une arme contre lui. S'il fût resté en Espagne, son projet aurait avorté ; ce projet si long-tems, si difficilement mûri, déjà entravé par tant d'obstacles. Ses disciples l'exhortaient vainement à ne pas quitter Salamanque ; il n'en fit rien. Un âne, chargé de ses livres de classe, fut son compagnon de route. Curieux et bizarre spectacle, que celui d'un pauvre écolier de quarante ans, gravissant les Pyrénées et poussant devant lui son baudet : cet homme allait à la gloire. La guerre, allumée entre l'Espagne et la France, rendait sa route périlleuse ; il fut pillé, rançonné, battu, rendit grâce à Dieu de ses misères et vint loger place Maubert, à Paris, en février 1528. Le collége Montaigu était alors un asile infect et scandaleux où les écoliers pauvres venaient recevoir dans les salles délabrées d'un bâtiment ruiné, quelques leçons de grec et de latin, à bon marché. Ynigo, que nous appellerons dorénavant Ignace, ne pouvait choisir d'autre sanctuaire. Il alla s'asseoir parmi les

gueux de Montaigu : ainsi se nommaient les ladres, les enfans de chœur, les vagabonds, les *mauvais garçons* qui peuplaient ce misérable collége.

Une souscription faite à Salamanque et à Alcala, par les ames charitables, pour subvenir aux besoins d'Ignace, avait garni sa bourse de quelques écus. Un des écoliers de Montaigu, qui logeait avec lui dans son taudis de la place Maubert, vola le petit trésor de son condisciple et partit pour Dieppe. François Ier régnait; la police était très-mal faite; les *mauvais garçons* étaient maîtres. Ignace ne porta aucune plainte et se réfugia dans l'hôpital St-Jacques. Les cours commençaient à six heures du matin; et la règle de l'hôpital, règle très-sévère, défendait à tous ceux que l'on recueillait de sortir avant l'aurore. Ignace, dans cet embarras, voulut se placer comme domestique auprès de quelque professeur, qui recevrait ses services en paiement des leçons que le docteur pourrait donner à son valet. Les professeurs ne voulaient ni l'instruire gratis, ni lui accorder, à titre de gages, la faveur de leurs enseignemens. Invincible dans ses résolutions, Ignace reprit le bâton de pélerin, traversa la France, passa en Flandre et en Angleterre, mendia son pain et quelque monnaie, pendant cette longue tournée, et finit par rapporter à Paris une cinquantaine d'écus récoltés de cette manière. Alors il entra au collége Ste-Barbe, se livra tout entier à l'étude du latin, et renonça pour quelque tems à la prédication et aux études théologiques. Quelle jouissance que l'étude, pour un homme qui vient de l'acheter à ce prix, et qui ne voit dans ses travaux qu'un instrument de puissance future!

On ne peut s'empêcher d'admirer cette force de l'ame et cette invincible énergie morale. Au seizième siècle, elles passèrent pour sublimes, et notre héros fut un saint. De

nouveaux disciples accoururent, baisèrent la trace de ses pas, essayèrent de l'imiter en exagérant sa conduite et poussant jusqu'au ridicule ce qu'il y avait d'étrange dans son extérieur et ses manières.

Pédro Ortez, docteur de l'université, et Diégo de Gorea, recteur de Ste-Barbe, se distinguèrent par leur ferveur parmi ces prosélytes nouveaux. La France avait aussi son inquisition : maître Mathieu Ory, inquisiteur pour la foi, voulut bien faire attention au pauvre écolier. Ignace l'apprit et n'attendit pas que l'on dirigeât contre lui des poursuites. Avec son audace et la décision de caractère qui lui appartenaient et que nous avons vues se déployer si souvent dans le cours de sa vie, il se présenta devant Mathieu Ory, homme fougueux, fanatique impitoyable, dévoré d'un zèle exterminateur que rien ne pouvait modérer. Ignace sut le conquérir en lui témoignant une confiance sans réserve, et finit par obtenir de lui un certificat d'orthodoxie. Le condisciple qui lui avait dérobé son trésor tomba malade à Dieppe et osa demander à Ignace des secours. Ignace partit à pied, lui porta quelque argent, veilla près de son lit, le soigna, le sauva, et fit de cet être vil un disciple dévoué. Ce dévoûment de Loyola est un des plus beaux actes que la charité chrétienne ait jamais inspirés.

Ainsi s'affermissait peu-à-peu le singulier pouvoir créé par ce mendiant et cet homme ignare. A Venise, à Rome, à Salamanque, à Barcelone, en Flandre, à Paris, il avait jeté les premières fondations de son édifice, sans trahir son secret, sans admettre aucun mortel dans le sanctuaire intime de sa pensée. Les élèves de Ste-Barbe le voyaient avec vénération. Les théologiens, séduits par sa modestie, sa douceur et la pauvreté de sa vie, croyaient n'avoir rien à craindre de lui. Sa gravité plaisait au peuple ; et les bizarres exploits de son fanatisme ajoutaient encore à l'admiration qu'on

avait pour lui. Un écolier de Ste-Barbe avait coutume de rendre visite pendant la nuit à une femme qu'il aimait, et de passer par les Gobelins, village auprès duquel se trouvait le logis de la dame. Ignace pria ce jeune homme de cesser ces entrevues et d'abandonner sa maîtresse : prières, menaces, représentations, tout fut inutile. Voici le singulier remède auquel Loyola eut recours, remède dont peu de personnes se seraient avisées. L'amoureux traversait un petit pont de bois jeté sur le ruisseau de Bièvre; c'était au cœur de l'hiver; neuf heures du soir allaient sonner. Une voix s'éleva tout-à-coup du milieu de l'eau : « Si tu ne reviens sur tes pas, s'écria Ignace, si tu ne renonces pas à ton péché, je resterai ici jusqu'à demain matin. Amende ta vie, ou sacrifie la mienne. » Ignace était dans l'eau jusqu'aux genoux : le jeune homme eut pitié de lui; et après une assez longue explication, il céda aux prières du fanatique, et rebroussa chemin. Sans doute, il prit une autre route. Cette ridicule prouesse est, il faut le dire, la seule du même genre dont le souvenir soit consigné dans les biographies de Loyola.

Luther grandissait : Loyola de son côté marchait à son but d'un pas ferme; Faber, aristotelicien érudit; saint François-Xavier, Espagnol, homme opulent, d'une famille distinguée et célèbre, d'un dévoûment sans bornes; Xavier, l'Amadis de cette croisade catholique; Diégo Lainez; Alonso Salmeron, qui sur un théâtre plus brillant a joué dans la suite un rôle remarquable; Bobadilla et Simon Rodrigues formèrent sous les ordres de Loyola le premier noyau de l'association jésuitique. Ils se réunirent dans l'église d'un monastère situé à Montmartre, où ils prononcèrent le serment solennel de travailler ensemble à l'affermissement du trône papal et de la foi chrétienne.

Tel est le berceau de cet institut théocratique, dont le fantôme épouvante encore l'Europe.

La destinée d'Ignace avait pris son cours, et rien ne pouvait plus l'arrêter; l'exemple du maître créa des disciples, aussi habiles, aussi patiens, aussi sagaces que lui. Cette longanimité, cette patience, cette adresse à mettre les hommes et les circonstances à profit; tout ce qui distinguait Loyola, toutes ces qualités dont nous avons admiré l'emploi pendant la première partie de sa carrière religieuse et prosélytique, devinrent les règles de son ordre. On vit, ses élèves parcourir les universités d'Italie, attirer à eux les jeunes gens riches, s'insinuer dans les familles, gagner la confiance du peuple par une apparence de sainteté. Bientôt la première ferveur de l'exaltation se dissipa; les fondateurs de l'association, maîtres d'un puissant levier, comprirent toute l'importance de la position qu'ils occupaient; Lainez, homme d'un jugement solide, et d'une pénétration intellectuelle admirablement énergique, disposa l'édifice dont Ignace avait creusé les fondations et jeté les premières assises. Dans cette épopée romanesque et dévote que l'imagination des jésuites à créée pour expliquer la formation de leur ordre, Ignace apparaît comme Dieu le père, et Lainez comme le Saint-Esprit. A l'un appartient la conception primitive, à l'autre la création matérielle. L'ame de Loyola s'est conservée et perpétuée dans le cadre que Lainez inventa, moule sublime, dont la durée atteste la force et le pouvoir.

Que l'institut des jésuites n'ait eu pour but que la fortune et les honneurs, acquis par la fraude; c'est une opinion populaire et fausse, comme la plupart des opinions populaires. Si nous étudions mieux les institutions de ses fondateurs et l'époque où vivait Ignace, nous reconnaî-

trions que cette création, à-la-fois politique et religieuse, visait plus haut, et n'est pas restée inférieure à sa mission.

Le catholicisme se mourait, la milice monacale plongée dans les abus et le désordre déconsidérait la cause qu'elle prétendait secourir. Du sein des couvens on ne voyait plus sortir que des nuées d'hommes ignares, prélevant sur la société qu'ils ne servaient en rien, une dîme exorbitante; criblés de vices, orgueilleux de leur prépondérance antique et dédaignés de tous; si quelques intelligences supérieurs se trouvaient mêlées à cette tourbe ridicule et méprisée, elles se hataient de jeter le froc et d'embrasser la réforme. Chaque monastère nourrissait une pépinière de réformateurs. Luther dominait déjà sur le nord de l'Europe: une immense impulsion était donnée, et le géant, assis sur le trône du Vatican, sentait à chaque nouveau mouvement des peuples, son vieux domaine vaciller, la pierre sur laquelle il reposait s'ébranler. Un contre-poids fut donné au protestantisme nouveau; ce contre-poids fut l'ordre des jésuites. La balance des destinées attendait cette puissance nouvelle qui l'équilibra. Telle fut l'influence de l'homme, dont nous n'avons prétendu dissimuler ni l'extravagance, ni la misère, ni les haillons, ni les hallucinations mentales, ni les fanatiques aberrations. Montrez-nous un conquérant d'empire, qui ait sillonné l'histoire plus profondément.

Quand les peuples étaient encore barbares, Rome catholique leur avait envoyé pour prédicateurs, ces cyniques du christianisme, armés du bâton, marchant pieds-nuds et portant la besace. Les moines mendians avaient accompli leur œuvre. Maintenant, la société modifiée exigeait d'autres soins; il fallait une milice inconnue, mêlée à toutes les clases, associée à toutes les professions, à-la-fois religieuse et laïque, revêtue de tous les costumes, susceptible

de toutes formes, malléable et ductile, moins occupée de pratiques dévotes, que de travaux vraiment utiles au catholicisme. Mais qu'aurait-on fait de cette armée éparse, si elle n'avait été parfaitement disciplinée ?

Le père Lainez se chargea de cette discipline, il établit pour premier principe l'obéissance aveugle. Etre esclave pour devenir maître, tel était le moteur unique de la machine redoutable dont nous avons vu le premier développement s'opérer. Le novice restait novice, tant qu'il plaisait à ses maîtres; l'humiliation la plus abjecte le forçait de ramper devant eux. On se plaisait à briser l'orgueil humain sous les coups d'une insulte permanente; plus de volonté, plus de dignité ; vous deveniez l'outil de la politique, l'instrument du bon plaisir de vos supérieurs. A cette profanation de la dignité de l'homme, se joignait une complète abnégation de sa raison. *Si l'Église prononce que le blanc est noir, nous devons dire avec elle que le blanc est noir.* Ainsi s'exprime Ignace lui-même : *Si quid, quod oculis nostris apparet album, nigrum definierit ecclesia, debemus itidem quod nigrum sit pronuntiare.*

Ainsi fut fondée cette société puissante, élastique, capable de tout, sublime création, complot détestable, qu'il est difficile de calomnier, car elle était propre à tous les crimes, comme par l'immense appareil de son institution primitive elle était propre à tous les dévoûmens. Grâce à cette souplesse d'extension, il n'est rien qu'elle n'ait embrassé, depuis le régicide jusqu'aux bouquets à Chloris. Ce phénomène, plus remarquable peut-être que toutes les conspirations, et toutes les fondations de cités, que l'histoire nous offre dans ses pages, a jailli, nous ne saurions trop le répéter, d'un cerveau malade; la cellule d'un soldat visionnaire a été le foyer primitif de cette merveille. Nous avons cherché à conduire pas à pas le lecteur, à travers ce

long pélerinage et cette éducation que Loyola fit subir à sa pensée enthousiate. D'abord fou, puis mystique, puis ascète à la manière des théosophes de l'Inde, il méprise l'instruction, et finit par en sentir le prix; il la conquiert avec une peine inouïe, joint à ses vues religieuses une profonde connaissance du monde, et de mendiant qu'il était, finit par devenir législateur.

A sa mort, Loyola voyait quatorze provinces composer son empire. Le jésuitisme était fondé en Portugal, en Castille, en Andalousie, en Arragon, en Italie, à Naples, en Sicile, dans l'Allemagne du nord et du midi, en France, dans le Brésil et dans l'Inde. Cet homme étonnant avait cent colléges établis, et son influence s'étendait des forêts du Brésil aux limites de la Pologne. Depuis seize années l'ordre, sous les yeux de son créateur et de Lainez, digne acolyte de Loyola, avait pris un accroissement gigantesque. Le pape semblait avoir admis un rival au partage de sa puissance. Déjà l'esprit d'Ignace s'était pour ainsi dire infiltré dans les veines de ce grand corps. La milice mobile de la papauté, l'armée jésuitique était organisée, on avait des confesseurs faciles pour les rois liberté ou tyranniques; des conspirateurs audacieux qui allaient se mêler aux mouvemens tumultueux de la ligue; des savans et des sophistes pour éclairer le monde ou égarer la faiblesse; d'héroïques missionnaires, apôtres dont rien ne faisait pâlir le courage; des assassins et des banquiers; des artistes et des fanatiques; des esclaves et des tyrans. On sait le reste; jamais république n'a joui d'une plus éclatatante destinée. Jamais les efforts d'un homme n'ont été couronnés d'un succès plus merveilleux. Aboli par le pontife, l'ordre a subsisté; le trône papal est à peine aussi solide que l'institut de Loyola.

N'attribuez pas au hasard cette organisation merveil-

leuse. Si vous consultez les cahiers des jésuites primitifs et les réglemens de leur ordre, vous y trouverez le secret d'un si incroyable succès. Si vous comparez à la vie de Loyola les préceptes écrits de ses disciples, vous reconnaîtrez que la doctrine jésuitique, fixée et systématisée par Lainez, n'était que l'imitation et la copie des actions et des principes de Loyola. Qu'on repasse dans son esprit toute la carrière que nous avons esquissée. Partout Loyola plie sous la nécessité, se soumet à la circonstance, attend les événemens, leur résiste par un courage de patience indomptable, tire parti de ce qui se présente, et prépare l'avenir. Si le bien ou le mal que font les hommes, si les traces qu'ils laissent sur le globe, doivent servir à leur appréciation, il sera difficile de juger cet homme remarquable dont nous venons de rappeler la vie anomale. Si la patience, la persévérance dans une seule idée, le talent de dompter et de séduire ses semblables, l'art de concilier et de capter, le mépris de la douleur, de la souffrance et des outrages, la hauteur et la fermeté des résolutions; enfin le succès des entreprises et la réalisation d'une pensée téméraire et colossale suffisent pour faire un héros, Ignace de Loyola, l'insensé, le visionnaire, le mendiant, fut un héros.

(*Foreign Review.*)

Voyages.

UNE SÉANCE

DU PARLEMENT D'OTAITI (1).

En reproduisant le procès-verbal fidèle d'une des séances mémorables de l'aréopage otaïtien dans laquelle s'est décidée l'une des questions les plus importantes de l'ordre social, question qui depuis le milieu du dix-huitième siècle occupe si vivement les intelligences les plus élevées de l'Europe, nous n'avons pas assurément l'intention de faire servir ces débats à l'enseignement de nos législateurs, ni d'établir un précédent. C'est plutôt comme curiosité, comme un exemple remarquable de cet esprit progressif qui domine aujourd'hui chez tous les peuples, que nous présentons à nos lecteurs ce tableau neuf et piquant.

(1) Note du Tr. Déjà dans le 8e Numéro de la Revue Britannique (nouvelle série), nous avons donné, sous le titre : d'*Insulaires de la Polynésie*, des détails très-curieux sur les mœurs actuelles des habitans des Iles-Amies. Ces documens, empruntés au voyage du capitaine Kotzebue, s'arrêtaient à 1825. On a vu qu'à cette époque les législateurs d'Otaïti s'occupaient de la rédaction d'une charte, qui devait être promulguée peu de tems après le couronnement de Pomar II. L'article qu'on va lire est extrait des Mémoires et Voyages du lieutenant Ridgley, qui a visité ces îles de 1827 à 1828. Il est inutile de rappeler à nos lecteurs qu'Otaïti fait partie des îles innombrables de la Polynésie, qui elle-même est une des grandes divisions de cette cinquième partie du monde, nommée Australie. Consulter à cet égard l'ancienne série.

L'abolition de la peine de mort, que tous les philantropes réclament avec tant d'instance, a été aussi le sujet des méditations des sages d'Otaïti ; mais chez ces peuples nouveaux dont la douceur fait le fond du caractère, et où les théories spéculatives se trouvent très-circonscrites, la question a été bientôt résolue. Trop peu versés dans la science du droit public, nous nous abstiendrons de prononcer sur la prompte décision du parlement d'Otaïti, car nous n'avons d'autre but, en écrivant ces pages, que d'être les narrateurs fidèles d'un spectacle qui a laissé dans notre esprit une impression profonde. On ne s'attendra pas sans doute à trouver dans la bouche des orateurs de la Polynésie cette logique serrée et pressante que possèdent si bien quelques-uns de nos hommes parlementaires. On ne verra pas non plus dans leurs simples discours la reproduction des argumens de Filangieri, de Montesquieu, de Beccaria, de Mabli, de Bentham ou de Rossi ; mais en se reportant à l'état de civilisation de ces peuples, on ne pourra s'empêcher de reconnaître dans leurs paroles une certaine éloquence franche et naïve, qui décèle beaucoup de finesse d'esprit et surtout beaucoup de bon sens.

Quel développement d'idées peut-on en effet espérer trouver chez des hommes qui, sortis d'hier des bras de la nature, n'ont eu d'autre guide que la Bible, que la plupart savent à peine épeler. Parmi eux la plus haute capacité consiste à savoir lire couramment, à comprendre assez bien quelques-uns des préceptes consignés dans ce beau livre, et à sentir la différence qu'il y a entre l'Ancienne et la Nouvelle Loi. Cependant dès leurs premiers pas dans la voie de la civilisation, quelle leçon éclatante ces enfans de la nature ne donnent-ils pas à la vieille Europe, qui jadis ne trouva dans l'Évangile que des inspirations sanglan-

tes (1)? Eux, au contraire, n'y ont encore su lire que ces mots : « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît, » résumé de cette philosophie douce et philantropique tracée sur chacune des pages de ce beau livre, et qui dans le moyen-âge ne fut que trop souvent méconnue.

En historien consciencieux, nous commencerons par donner la description du lieu où l'honorable assemblée se réunit. Rien de plus pittoresque, de plus ravissant, que l'aspect de cet édifice, qui sert à-la-fois de Temple et de Chambre du Parlement. Placé à l'extrémité sud de la ville d'Otaïti, il s'élève comme un kiosque gracieux sous un berceau verdoyant de bananiers et de cocotiers, qui semblent le protéger de leur épais feuillage. On dirait le temple de la nymphe Egérie où Numa venait recevoir ses inspirations. La couche blanchâtre de ses parois extérieures, et les tons chauds de sa toiture contrastent admirablement avec le verd sombre des arbres qui l'entourent. L'ensemble de cette construction est en bois et nous a paru être de forme octogone : le toit est composé d'un tissu léger de feuilles de bananiers et de tiges de bambou, si serré, que la pluie ne le pénètre jamais. Huit grandes croisées sans vitrage éclairent l'intérieur de la salle dans laquelle on ne remarque aucune espèce d'ornemens ; en face de la porte d'en-

(1) Note de l'Éd. Dans l'Album Britannique, sous le titre de : *Première Entrevue des Péruviens et des Espagnols,* nous avons consigné une des scènes qui ensanglantèrent le Nouveau-Monde. Alors la propagation de la foi servait de prétexte à la cupidité des conquérans, et une prétendue insulte faite à l'Évangile légitimait leurs cruautés. La vignette qui accompagne cet article, exprime surtout, avec un rare bonheur, la naïve franchise de l'Inca, et la perfidie de l'infâme Velarde, lorsqu'il s'écrie : « Aux armes, chrétiens ! la parole de Dieu est insultée ; punissez le coupable ! »

trée sont placés la chaire et le pupitre qui servent l'une de siége au président, et l'autre de tribune aux orateurs.

Un habitant de Londres, qui a assisté aux séances de nos chambres se figurerait difficilement le coup-d'œil que doit offrir le Parlement d'Otaïti. Qu'il se représente donc cent vingt personnages, non pas vêtus, mais emprisonnés dans quelques fragmens de vieux habits européens, ou embossés dans des couvertures de coton ; le chef ombragé de plumes d'autruche et de paon, ou coiffé de chapeaux de réforme de l'armée anglaise ; et il aura alors une faible idée de l'aspect bizarre de cette grotesque assemblée. On dirait plutôt un conciliabule de mendians et de saltimbanques qu'une réunion de législateurs. Cependant, il faut le dire, l'air grave et la contenance fière de ces patriciens, contraste avec la misère de leur accoutrement. En général les insulaires d'Otaïti ne conçoivent pas le ridicule d'une mise si étrange : par cela seul qu'ils sont vêtus à l'européenne, ou plutôt qu'ils portent quelques fragmens de nos habits, ils croient appartenir à une nation policée. Dans le cercle de leurs idées, l'état plus ou moins complet d'un costume européen est le signe du développement plus ou moins avancé du principe de la civilisation.

Le silence le plus profond règne dans la salle ; la voix seule de l'orateur y retentit. Jamais d'interruption, jamais le moindre chuchotement ; tout le monde est à son affaire : *arrectis auribus adstant*. La conduite des orateurs n'est pas moins digne d'éloges : toujours respectueux envers l'assemblée, lorsqu'ils combattent l'opinion du préopinant, leur controverse est tellement semée de phrases laudatives, que l'homme le plus irascible ne peut y trouver le moindre prétexte à demander la parole pour un fait personnel. Cette urbanité contraste avec les formes de la

polémique européenne, qui devient chaque jour plus irritante et plus grossière. Les expressions des orateurs otaïtiens sont toujours simples et franches, et leurs discours d'un laconisme extrême. En résumé, il n'est pas d'assemblée politique en Europe qui consacre moins de tems à des discussions oiseuses, et qui, surtout, respecte aussi scrupuleusement que les sénateurs d'Otaïti les convenances parlementaires.

Lorsque nous fûmes introduits dans la salle, un vieillard annonçait à l'assemblée que les débats allaient s'ouvrir sur la question de savoir si l'assassin doit être condamné à mort ou au bannissement à perpétuité. L'auditoire, après l'allocution du président, garda le plus profond silence, et quoique depuis plusieurs jours l'on sût que cette proposition devait être discutée, aucun orateur ne s'était fait inscrire. Cet usage, apparemment, n'est pas encore introduit dans les mœurs parlementaires d'Otaïti. Cependant tous les yeux se dirigèrent spontanément vers l'un des chefs, homme de sens et qui jouit d'une haute réputation : celui-ci, pour répondre à l'empressement de l'assemblée, se lève aussitôt, et d'un pas assuré monte à la tribune. C'était Hitoti, grand promoteur de la réforme religieuse et chef de la tribu des Papite. Comme historiographe de cette séance, je commettrais une faute grave si je passais sous silence la description du costume d'Hitoti : habit d'enseigne de vaisseau, jupon écossais, demi-bottes, chapeau rond. Vous croyez, vous autres Européens, que sous un pareil accoutrement il est impossible de conserver le sang-froid, et de discuter avec gravité les hautes questions législatives. Riez tant qu'il vous plaira, hommes frivoles, mais laissez parler Hitoti.

« Je ne doute pas, dit-il, après avoir salué le président et l'assemblée, qu'il ne soit convenable, aujourd'hui sur-

tout que nous sommes un peuple régénéré, de chercher à modifier le châtiment que nos anciennes lois infligent à l'assassin. Depuis que cette question s'agite, j'y ai réfléchi mûrement, et puisque vous m'avez témoigné le désir de savoir mon opinion sur ce grave sujet, je vais en peu de mots vous la faire connaître : les lois d'Angleterre, pays d'où nous avons tiré tant de bonnes choses, ne doivent-elles pas être bonnes? Ces lois cependant punissent de mort l'assassin; or ce qui est pratiqué en Angleterre peut fort bien l'être chez nous. Tel est mon avis. » Un profond silence succéda aux paroles de l'orateur; et comme il ne nous appartient pas de critiquer le discours d'Hitoti, nous nous bornerons à observer, que pendant cette séance, il n'y a jamais eu deux orateurs debout pour parler à-la-fois. Aussi, après avoir jeté un regard sur l'assemblée pour voir s'il n'y avait pas déjà quelqu'un prêt à prendre la parole, Utami, le grand chef de Buanama, s'avance et s'exprime en ces termes :

« Le chef des Papite a rendu un témoignage éclatant à la vérité, lorsqu'il vous a dit que nous avions reçu de grands bienfaits du peuple chrétien de la Grande-Bretagne. Ne nous a-t-il pas envoyé en effet l'Évangile! Mais cependant Hitoti est allé beaucoup trop loin en vous proposant de prendre pour modèle les lois anglaises. Puisque l'Évangile est devenu notre guide, qu'avons-nous besoin des lois d'Angleterre, lorsque nous trouvons dans ce livre des règles de conduite excellentes. L'Évangile nous dit-il de condamner à mort celui qui s'introduit furtivement dans une maison? celui qui signe un faux nom? celui qui vole des brebis dans un parc? Je vous le demande, quel est celui de vous qui condamnerait à mort l'homme qui se serait rendu coupable de semblables fautes, cependant telle est la peine que les lois d'Angleterre lui réservent. Non,

laissons à ce grand peuple ses lois, bonnes peut-être pour sa civilisation, mais trop cruelles pour nous : que l'Évangile soit seul notre guide. Telle est mon opinion. »

Après quelques instans de silence, Upuparu, surnommé le *Grand Lézard*, non moins remarquable par son éloquence que par la grâce de ses manières, se leva, et, après avoir fait l'éloge des précédens orateurs, traita la question de la manière suivante :

« Quoique j'adopte les conclusions de mon frère Hitoti, je suis loin cependant d'approuver les motifs qui les lui ont fait prendre. En effet, comme l'a très-bien démontré Utami, ce ne sont pas les lois anglaises, quelque bonnes qu'elles puissent être, qui doivent nous servir de guides ; c'est de nous-mêmes, aidés de ce livre sublime, que doivent émaner les lois destinées à régir notre ordre social. Ouvrez-le, vous tous qui savez déjà y puiser d'utiles enseignemens, et vous y trouverez ce passage : *Celui qui répand le sang d'un homme aura le sien répandu.* Ces paroles sont claires et significatives, et ne laissent aucune prise à l'interprétation ; j'ai voulu cependant, avant d'émettre mon opinion devant cette assemblée, prendre l'avis des missionnaires. Nous avons eu à ce sujet plusieurs entretiens avec Mitti Truttu, *le Pélican* (nom donné à l'un des missionnaires anglais), et il m'a assuré que c'était ce passage qui avait déterminé les législateurs anglais. Je le répète, ce n'est pas parce que les lois d'Angleterre condamnent à mort l'assassin, que je propose l'adoption de cette mesure, mais parce que la Bible veut que le sang de l'homicide soit répandu. » (*Salves d'applaudissemens.*)

Ce discours, prononcé d'une voix ferme et vibrante, produisit une grande sensation sur l'assemblée, parce que l'orateur avait fondé son opinion non pas sur l'existence des lois anglaises, mais sur l'autorité de la Bible. Bientôt des

groupes animés se formèrent; des entretiens particuliers s'engagèrent, et des signes d'intelligence et de satisfaction furent échangés de toutes les parties de la salle. Déjà même un bourdonnement entrecoupé d'accentuations gutturales assez incommode, commençait à se faire entendre lorsque le président réclama le silence, et annonça à l'assemblée qu'un de ses membres avait demandé la parole. Le calme se rétablit aussitôt, et nous vîmes monter à la tribune un homme dont la présence fit tout-à-coup oublier les discours des orateurs qui l'avaient précédé. Tous les regards se portèrent aussitôt sur lui, et la vive anxiété qui se peignait sur tous les visages, témoignait assez le désir qu'on avait de l'entendre.

Cet homme, c'était Tati, colonne de l'état et l'un des conseillers les plus habiles de la couronne; sa taille élevée, son corps musculeux, se dessinaient avec grâce sous une ample couverture de coton assez heureusement drapée. L'expression un peu dure de ses traits était tempérée par l'ombre que projetait sur son visage une coiffure de plumes d'autruche, qui rendait aussi plus supportable la vive étincelle qui s'échappait de ses yeux. Un collier formé de coquillages bleus et blancs, insigne des hautes fonctions dont il était investi, ornait son cou. Sur ses bras nus, on apercevait deux bracelets en cuivre, et à sa ceinture était attaché un tablier, tissu composé des fibres du bananier et de plumes de diverses couleurs. En un mot, Tati, par l'élégance de ses formes, la fierté de son maintien, l'aisance de ses manières et l'ordonnance de son costume, nous apparaissait comme un de ces types de beauté native si recherchés par les artistes et dont les peintres se plaisent toujours à orner leurs tableaux. A tous égards son costume était bien plus convenable que celui de ses collègues, maladroitement emprisonnés dans quelques débris incomplets de garde-robe, véritables re-

buts des friperies de Londres : lui du moins avait eu le bon sens de s'affranchir de cette gêne ridicule.

Après les félicitations d'usage adressées aux orateurs et à l'assemblée, Tati aborda ainsi la question. « Vous êtes sans doute étonnés que l'un des principaux chefs d'Otaïti, que l'allié de la famille royale, n'ait encore pris aucune part dans la discussion qui nous occupe. J'ai voulu avant de m'expliquer sur ce grave sujet, connaître l'opinion des hommes sages qui composent cette assemblée et qui m'ont déjà précédé à la tribune. Je me félicite d'avoir agi ainsi; car leurs paroles, leurs observations m'ont suggéré quelques pensées qui ne me seraient pas venues sans ces débats.

» Je suis loin de blâmer aucun des discours que vous venez d'entendre; mais je ne saurais partager l'opinion d'Upuparu ni celle de son frère Hitoti. Si nous ne pouvons adopter, pour tous les cas, les lois d'Angleterre, comme l'a très-judicieusement observé Utami, sans nous exposer à de graves inconvéniens, il me semble que la proposition d'Upuparu aurait les mêmes résultats. La Bible, dit-il, est notre meilleur guide; c'est incontestable; mais avant tout, il faut bien comprendre le sens de ces mots : *celui qui verse le sang d'un homme aura le sien répandu*. Si nous nous attachons à la lettre de ce précepte, nous serons inévitablement entraînés dans de fausses voies, d'où nous ne pourrons ensuite que difficilement sortir. Écoutez-moi : je suis juge, vous le savez. Un homme est amené devant moi; il est convaincu d'avoir commis un meurtre; j'ordonne qu'il soit mis à mort. C'est moi qui verse son sang ou qui le fais verser; eh bien! devra-t-on aussi me condamner à mort? Vous sentez tout ce qu'une telle interprétation aurait d'infâme, de barbare et d'impraticable; aussi, soyez-en sûrs, tel ne doit pas être l'esprit de ces paroles. D'ailleurs, depuis que plu-

sieurs des préceptes de l'Ancien-Testament ont été modifiés par Notre Seigneur Jésus-Christ, n'est-il pas à supposer que celui-ci est du nombre. (*Marques d'étonnement.*) Je ne puis l'affirmer ; car je ne connais pas encore assez bien les Saintes-Écritures ; mais quelqu'un de vous pourra peut-être nous en fournir la preuve. Quoi qu'il en soit, ce précepte se trouverait-il même textuellement consigné dans le Nouveau-Testament, je pense qu'il ne faudrait pas l'interpréter d'une manière absolue ; car ce serait se mettre en contradiction manifeste avec l'esprit de notre religion nouvelle, qui recommande la douceur et le pardon des injures. »

Cette réfutation hardie, cet appel évangélique sortis de la bouche d'un homme qui dans les débats parlementaires exerçait une si grande influence, produisirent sur l'assemblée une profonde sensation ; des groupes se formèrent autour de Tati pour le féliciter ; chacun s'empressait de lui témoigner par des exclamations un peu bruyantes le plaisir que son discours avait produit, lorsqu'on entendit une voix réclamer la parole en faveur de Pati, chef et juge d'Eimeo, ancien grand-prêtre d'Ora, qui le premier, au péril de sa vie, avait abjuré l'idolâtrie. L'ordre et le calme se rétablirent aussitôt ; et nous vîmes s'avancer à pas lents vers la tribune un vieillard soutenu dans sa marche par un jeune homme que l'on nous dit être l'aîné de ses quatorze enfans. Sa présence émut vivement l'assemblée, qui lui témoigna, par une triple salve d'applaudissemens, la satisfaction qu'elle éprouvait de le revoir dans son sein.

« Oh ! que ma joie est grande, s'écria-t-il, de voir les principaux chefs de la nation, réunis ici dans la maison de Dieu, s'occuper d'une réforme si utile aux progrès de notre civilisation naissante. Depuis long-tems, vous le savez, je ne prends aucune part à vos délibérations ; mais

cette fois j'oublie ma vieillesse et mes infirmités pour assister à une discussion dont les résultats me semblent devoir exercer une influence si grande sur nos destinées.

» Le grand-juge Tati vous a adressé une question à laquelle je suis en mesure de répondre ; aussi je m'empresse de vous apporter le faible tribut de mes lumières et de ma vieille expérience. Il a dit qu'il pensait que Notre Seigneur Jésus-Christ avait modifié plusieurs préceptes de l'Ancien-Testament ; c'est vrai. En effet, je connais dans la nouvelle Loi plusieurs passages qui défendent de tuer ; mais je n'en connais aucun qui recommande d'en agir ainsi, même envers des meurtriers. Mais pourquoi s'attacher à tous ces détails ? Considérez l'ensemble et l'esprit de notre religion nouvelle, et vous verrez qu'elle nous recommande dans toutes les occasions d'aimer notre prochain ; de ne pas faire du mal aux autres, et d'être indulgens envers les coupables. Or, continuer à punir de mort l'assassin, disposer d'une vie qui ne nous appartient pas, c'est mettre l'idolâtrie au-dessus de la vraie religion. (*Marques d'étonnement.*)

» Écoutez-moi, je ne dis pas qu'il faille laisser impuni le meurtrier ; que l'on doive le conserver au milieu de la société. Bien loin de là : l'homme qui a été assez peu maître de lui-même pour commettre un semblable attentat, doit être, à mon avis, séparé de la société, car il n'y aurait plus de sécurité, si les bons n'étaient pas protégés contre les méchans. Le devoir des chefs de la nation consiste à punir le criminel, et à empêcher que le mauvais exemple qu'il a donné ne se propage. Tant que nous avons été idolâtres, nous avons cru que le meilleur moyen d'atteindre ce but, c'était de mettre à mort le coupable. Erreur funeste, qui n'a eu que de déplorables conséquences. A la vérité Hitoti vous a dit que les lois d'Angleterre condam-

naient à mort le meurtrier, et que nous pourrions sans danger adopter les mêmes mesures que ce grand peuple. Mais il ignorait sans doute que, dans ce pays, chacun possède de grandes richesses, de beaux habits, des maisons, des bestiaux, etc., et que la plupart du tems, c'est pour s'approprier les richesses d'autrui que l'on tue son semblable ; que, pour se défaire de celui dont on convoite les biens, on y emploie mille détours, mille moyens qui entraînent la perte infaillible de la victime et assurent souvent l'impunité du coupable. Tandis que chez nous, vous le savez, ce n'est pas pour posséder le canot, la flèche, l'arc ou l'hameçon de son voisin ; ce n'est pas non plus pour lui ravir sa maison ou ses bananiers, que l'habitant d'Otaïti se rend coupable d'un meurtre : ce sont des choses trop faciles à se procurer pour qu'elles excitent jamais la cupidité de qui que ce soit. En général c'est à la suite de querelles ; c'est pour assouvir une haine implacable, ou pour tirer vengeance d'inimitiés personnelles, que ces crimes sont commis. Ces passions sont trop violentes pour que la crainte de la mort puisse détourner ceux qu'elles entraînent : dans ce cas, comme lorsqu'on marche au combat, on fait volontiers abnégation de sa vie, car il n'arrive pas toujours que l'agresseur sorte victorieux de sa tentative. En Angleterre, celui qui tue veut jouir du fruit de son crime ; à Otaïti, en le consommant, le meurtrier est satisfait.

» D'après cela, quelle est la punition, me direz-vous, que nous devons infliger au coupable ? la voici : que celui qui à l'avenir commettra un meurtre soit à jamais séparé de sa famille, de sa femme, de ses enfans ; qu'il soit transporté dans ces îles lointaines et désertes où la pêche est difficile, où la terre ne produit qu'à force de travail. Là, du moins, il ne pourra plus commettre de nouveau crime.

Pensez-vous que l'idée de cette existence solitaire ne sera pas plus puissante pour arrêter la main de l'homicide que celle d'une mort prompte à laquelle il doit nécessairement se résigner? car il la reçoit du glaive de la loi, s'il ne succombe pas dans son attaque. Si vous adoptez la mesure que je propose, quel est l'habitant d'Otaïti qui, ayant conçu un projet si criminel, n'en sera pas détourné en songeant à cette brusque séparation, à cet isolement perpétuel. Loin de son pays natal, privé de toutes les jouissances domestiques, le soir au retour de la chasse ou de la pêche, il ne verra plus sa femme accompagnée de ses nombreux enfans, chantant en chœur les hymnes qu'il leur a appris, venir à sa rencontre pour lui offrir la *taoutte* (1); en arrivant dans sa cabane, son front ne recevra plus le baiser de son vieux père; et le soir, après avoir fait la prière, il restera seul avec son crime et ses remords! Ah! croyez-moi, cette mesure aura les plus heureux résultats; et tout le monde vous bénira de l'avoir adoptée..... »

Ce tableau vrai et touchant de la vie des Otaïtiens avait ému l'orateur; des larmes abondantes ruisselaient de ses yeux; et les sanglots qui s'exhalaient de sa poitrine oppressée nous empêchèrent de recueillir ses dernières paroles. Au reste, toute l'assemblée avait partagé son émotion, et lorsque son fils s'approcha pour l'aider à descendre, plusieurs de ses collègues, vieillards comme lui, vinrent le féliciter; ils s'embrassaient les uns les autres, tandis que le reste de l'assemblée répondait à leur attendrissement, à leur effusion de cœur, par des applaudissemens et des *vivat* redoublés. Ce fut un véritable triomphe pour Pati, car son discours avait dissipé tous les doutes, avait entraîné tous les esprits.

(1) Liqueur rafraîchissante composée avec le jus de plusieurs fruits.

Après cette éloquente plaidoirie, la discussion nous semblait être épuisée, lorsqu'un *taata-rii* (chef de district) demanda la parole : le président hésitait à la lui accorder, car il se recueillait déjà pour résumer les débats et mettre la question aux voix. Cependant l'assemblée ayant témoigné le désir d'entendre ce nouvel orateur, nous sommes obligés de transcrire ici les paroles du chef de district.

« Les grands chefs, dit-il, ont déjà exprimé leurs opinions ; mais à mon avis il me semble qu'ils ont oublié quelque chose de bien important ; aussi je me trouve heureux de pouvoir réparer cette omission. En Angleterre, d'après ce que m'a dit un missionnaire, ceux qui sont condamnés à mort ne sont pas tous exécutés, on les transporte en grande partie dans des îles lointaines où ils expient leurs fautes. Ainsi, comme l'a dit Hitoti en ouvrant ces débats, et prenant en considération l'admirable discours du chef d'Eimeo, je pense que nous ferions bien de suivre l'exemple du peuple chrétien de la Grande-Bretagne. Voilà ce que j'avais à vous dire. »

Cette explication concise, terminée par une allusion piquante, fit plaisir à l'assemblée, et jeta sur la discussion une vive lumière. Quelques membres cependant présentèrent plusieurs objections : les uns demandaient la réclusion à perpétuité du condamné ; les autres voulaient qu'on lui coupât la main droite, ou bien qu'on lui crevât les yeux. Mais comme tous ces orateurs étaient sans influence, et que les esprits avaient été très-ébranlés par le discours de Pati et l'observation du *taata-rii*, le président demanda à l'assemblée si elle jugeait à propos de clorre la discussion : sur sa réponse affirmative, il annonça que dans cette séance on se bornerait à décider si la peine de mort devait être remplacée ou non par celle du bannissement à per-

pétuité ; « car, ajouta-t-il, c'est dans ce sens que tous les orateurs ont traité la question ; et je pense que tous les grands chefs, ainsi que les chefs de district, l'envisagent sous le même point de vue. Après ce résumé, Tati prit la parole, et fit observer de nouveau que ce n'était que sur l'ensemble de la proposition que l'assemblée était appelée à délibérer ; et que dans une autre séance les questions secondaires seraient discutées. »

Le président lut ensuite la loi ; mais sa voix était si faible qu'il nous fut impossible d'en recueillir la formule ; d'ailleurs ce texte était tellement surchargé d'expressions techniques et bizarres, qu'il aurait fallu un tems et des connaissances que nous n'avions pas pour en rédiger le commentaire. Alors chaque membre se leva avec beaucoup de solennité, et s'avançant vers le président, il prononçait ces mots en levant la main : *je dis oui*, s'il votait pour ; *je dis non*, s'il votait contre. Les premiers se rangeaient à la droite du président, et les seconds à sa gauche. Sur cent vingt membres, quatre-vingt-dix-huit dirent *oui,* sept dirent *non,* et le reste ne prit aucune part à la délibération.

Les derniers rayons du soleil couchant éclairaient encore la salle, lorsque le président annonça la fin de la séance, et la reprise de la discussion pour le lendemain. Nous nous retirâmes les premiers pour voir de plus près, à leur sortie, ces incomparables législateurs. Au dehors se trouvait un grand nombre de femmes et d'enfans qui étaient venus à la rencontre de leurs maris ou de leurs pères ; on y distinguait aussi quelques groupes d'hommes, sans doute les nouvellistes du quartier, qui attendaient le résultat de la délibération. Au sortir de la salle, chaque membre était reçu par les acclamations et les cris de joie de sa famille qui l'entourait pour lui offrir des fruits ou des

boissons rafraîchissantes. De là, elles se dirigeaient en petites divisions vers les différens quartiers de la ville qu'elles habitaient. Bientôt la foule se dissipa, et nous n'entendîmes plus que l'écho des cantiques chantés en chœur par les familles patriciennes.

(*Extractor.*)



DES TAXES SUR LA LITTÉRATURE

EN ANGLETERRE.

Dans une suite d'articles publiés dans la première série de notre recueil, nous avons fait connaître à nos lecteurs l'histoire de la presse périodique en Angleterre; nous l'avons suivie dans tous ses développemens; nous avons signalé les nombreux services qu'elle rend tous les jours au pays, ainsi que la puissante influence qu'elle exerce sur toutes les classes d'habitans du Royaume-Uni (1). Nous avons également indiqué les entraves nombreuses que lui a suscitées le gouvernement, la lutte acharnée qu'elle a eue à soutenir contre les administrations du fisc, du timbre et de la poste; nous avons fait connaître aussi toutes les ruses, tous les détours, tous les moyens qu'elle a employés pour se soustraire à la rapacité du monstre aux cent bras, depuis les proportions gigantesques adoptées par les éditeurs de l'*Atlas* jusqu'aux *Mouchoirs politiques*, que pendant quelque tems on a vendus dans les rues de Londres, en guise de journaux, parce que le calicot imprimé, disait-on, n'est pas soumis au timbre (2).

(1) Voyez les Numéros 9, 43, 45, 47 et 48 de la première série de la Revue Britannique, et le Numéro 9 de la nouvelle série.

(2) Il n'est pas étonnant que les éditeurs de cette singulière entreprise aient pu donner leurs exemplaires à meilleur marché que les journaux imprimés sur papier, puisque les fabricans de Manchester four-

L'article qu'on va lire est exclusivement consacré à l'examen des charges qui pèsent sur la littérature périodique, sur les brochures ou pamphlets, et sur les livres publiés dans la Grande-Bretagne; impôt monstrueux qui nuit à la popularité des lettres, des sciences et des beaux-arts, et qui dévore une partie des profits de l'éditeur. En France, du moins, la littérature est presque affranchie des impositions directes ou indirectes qu'elle supporte en Angleterre : la brochure n'est pas stygmatisée par la griffe du timbre; le papier n'est grevé d'aucun impôt, et les annonces ne sont pas surtaxées. Si l'esprit ombrageux de la restauration dicta la loi de 1816, qui soumettait indistinctement tous les ouvrages de moins de quinze feuilles, au timbre; il faut en convenir, dès son principe, cette loi tomba en désuétude; et lorsqu'à une autre époque, des hommes insensés et coupables voulurent la faire revivre et l'étendre, on les a vu succomber sous le poids de l'indignation publique, tant les peuples sont jaloux de conserver, dans toute son intégrité, leur émancipation intellectuelle! Il ne nous reste plus qu'un vœu à faire, c'est de voir affranchir du timbre, comme dans l'Union-Américaine, les journaux quotidiens et les publications hebdomadaires. En attendant que cette importante amélioration se réalise, jetons un coup-d'œil rapide sur les avantages qu'a retirés la France de l'absence des taxes sur la littérature.

Tandis qu'en Angleterre le prix d'un volume in-8° ordinaire réimprimé n'a jamais été au-dessous de 6 schelings (7 fr. 50 c.), en France on a pu reproduire non-seule-

nissent depuis quelque tems au commerce des tentures en toile de coton calandrée et lustrée, plus belles, plus durables, que celles en papier, et surtout à bien meilleur compte. Elles sont ornées de jolis dessins, et produisent dans les appartemens le plus agréable effet.

ment, les chefs-d'œuvre de la littérature du dix-huitième siècle qui se trouvent dans le domaine public, mais même publier des ouvrages d'auteurs vivans, et souvent des traductions remarquables (1), au prix de 2 fr. 25 c. le volume. Il existe même des collections in-18 très-bien exécutées au prix de 65 centimes le volume. Dès-lors le goût des livres s'est répandu ; la bibliothèque n'a plus été l'apanage exclusif du riche ; le commerce de la librairie s'est considérablement accru, et le tirage moyen d'un livre qui était sous l'empire de 600 à 1,000 exemplaires, est aujourd'hui de 1,500 à 2,000. Mais ce n'est pas seulement la publication des livres qui a gagné à cet état de choses. Grâce à l'absence de toute espèce de taxes sur la littérature périodique mensuelle en France, la médecine, la jurisprudence, la chimie, la physique, la peinture ; en un mot toutes les branches des sciences et des beaux-arts, ont leurs journaux spéciaux ; entreprises qui n'ont jamais pu se poursuivre en Angleterre avec autant de subdivisions ; car ces publications s'adressant à des spécialités ne peuvent avoir qu'un placement très-restreint ; et comme le bon marché est une condition nécessaire de leur réussite, elles ne peuvent y satisfaire à cause des taxes énormes qui les attendent. Enfin, grâce à cette absence de taxes en France, il a pu se former sous le patronage de véritables philantropes un journal mensuel, destiné à répandre les divers genres d'instruction parmi les habitans des campagnes, au prix modique de 4 fr. par an.

Hâtons-nous de le dire ; c'est à ce grand nombre de livres à bon marché jetés dans la circulation, que doit être

(1) Dans cette classe, on peut mettre au premier rang la belle traduction des *Œuvres complètes de Lord Byron*, publiée en 12 volumes in-8°, par MM. Dondey-Dupré, au prix de 2 fr. 25 cent. le volume.

attribuée la différence de caractère qui existe entre les classes industrieuses de la France et celles de la Grande-Bretagne ; l'artisan, en Angleterre, lit beaucoup plus les journaux que l'ouvrier français, mais ces journaux l'irritent ; et comme il n'a pas à côté de lui des lénitifs, il se livre sans réserve à la fureur lorsqu'il en trouve l'occasion ; en France, au contraire, Lafontaine, La Rochefoucauld, Racine, Molière, Buffon lui-même, devenus populaires, adoucissent les esprits, calment l'effervescence des passions ; aussi, tandis que Bristol était mis au pillage par les ouvriers anglais, la propriété à Lyon était placée sous la sauve-garde des ouvriers insurgés. Mais revenons au sujet qui fait le fond de cet article.

Il n'y a pas en Angleterre d'abus plus injuste, plus contraire aux véritables intérêts du pays, et qui appelle une plus prompte réforme que l'énormité des taxes qui pèsent sur la littérature. Ces charges proviennent des droits sur le papier et sur les annonces, et du dépôt gratuit de onze exemplaires en faveur des bibliothèques publiques, imposé aux éditeurs. Le droit sur le papier se lève dans la proportion suivante.

Papier 1re qualité..........	3 deniers par main	(30 cent.)
Id. 2e	1 1/2	(15 cent.)

Le produit total de ces droits s'est élevé en 1830 à 665,872 liv. st. (19,146,800 fr.) de revenu net. La législation qui règle la perception de ces droits est sans contredit la partie la plus oppressive des lois fiscales. Le terme moyen de cet impôt est de vingt à trente pour cent sur la valeur réelle du papier et du carton qu'on emploie pour imprimer et relier les livres. Cependant cette charge si lourde est fort légère, si on la compare à celle qui pèse sur les annonces. Le fisc, comme nous l'avons déjà dit,

prélève un droit de 3 sch. 6 d. (4 fr. 35 c.) sur toutes les annonces indistinctement, insérées soit dans les journaux, soit dans les ouvrages qui se publient par livraisons. Et comme le prix d'insertion d'une annonce de longueur ordinaire ne s'élève pas, déduction faite du droit fixe, au-dessus de trois ou quatre schel. (3 fr. 60 c. ou 4 fr. 80 c.), il en résulte que la taxe grève les annonces d'un impôt de cent pour cent. Or, comme en Angleterre, un livre n'a pas moins besoin, pour entrer dans la circulation, d'être annoncé que d'être imprimé, ce droit de cent pour cent tombe en réalité sur la matière première de la fabrication. Cependant si ce droit fournissait un revenu considérable, la fin justifierait en quelque sorte l'emploi des moyens; mais cette justification puisée dans l'utilité manque encore dans l'espèce. L'exaction est ici sans contrepoids suffisant, car elle est tout ensemble tyrannique et de peu de rapport. En 1830 elle a produit 157,482 liv. st. (3,772,576 fr.) pour la Grande-Bretagne, c'est-à-dire l'Angleterre et l'Écosse réunies, et 16,357 liv. st. (392,104 fr.) en Irlande, ce qui donne pour les trois royaumes un produit total de 173,839 liv. st. (4,164,681 fr.), somme assez misérable à laquelle nous pouvons affirmer que les annonces de livres concourent à peine pour un tiers.

Les tableaux qui suivent donneront à nos lecteurs une juste idée des droits qui entravent la fabrication et le commerce des livres. Ces tableaux, qui ont été dressés par un homme du métier, méritent toute confiance. Le calcul porte sur un volume in-octavo de cinq cents pages, imprimé sur beau papier, et établi de manière à être livré en détail au prix de 12 schelings (15 fr.) l'exemplaire.

Tableau comparatif des frais de fabrication et des droits sur un in-8° de 500 pages, tiré à 500 exemplaires (1).

	Frais. fr.	c.	Droits. fr.	c.
Impression et correction des épreuves....	2,222	50		
Papier..............................	950	50	216	»
Cartonnage...........................	250	»	78	75
Annonces.............................	1,000	»	600	»
TOTAL...............	4,423	»	894	75

Produit des 500 exemplaires.

11 exemplaires pour les bibliothèques.......	Mémoire.	
14 *Id.* pour l'auteur...............	*Id.*	
475 *Id.* livrés au commerce, au prix de 8 s. 5 d. (12 fr. 50 c.).............	5,937	50
Montant de la fabrication et des frais divers à déduire...........................	4,423	»
Il reste pour les bénéfices de l'auteur et de l'éditeur, et l'intérêt du capital, après la vente de tous les exemplaires...............	1,514	50

Tableau des frais et des droits pour la publication d'un pamphlet de 5 feuilles ou 80 pages, tiré à 500 exemplaires.

	Frais.		Droits.	
Impression (composition, tirage, corrections, remaniement..................	498	75		
Papier..............................	150	»	»	»
Brochure............................	15	60	»	»
Timbre..............................	18	75	18	75
Annonce.............................	375	»	187	50
TOTAL................	1,058	10	206	25

(1) Si l'ouvrage était tiré à 750 exemplaires, les frais s'élèveraient à 218 l. 1 s. 0 d. (4,451 fr. 25 c.) : en allouant 50 liv. (1,250 fr.) pour les annonces, droits du fisc et insertions, la somme des droits

Produit des 500 exemplaires.

25 exemplaires pour l'auteur et les bibliothèques.	Mémoire.
475 exemplaires livrés au commerce, au prix de 2 l. les 25 exemplaires, ou 4 sch. (6 fr.) l'exemplaire	2,850
Montant de la fabrication et des frais divers à déduire	1,058
Bénéfices après la vente	1,792

Il résulte des aperçus qui précèdent que, dans un tirage de 500, 750 ou même 1,000 exemplaires, le rapport des taxes, à la somme des frais, est de 1 à 5; c'est-à-dire que les taxes composent le cinquième ou 20 p. °/₀ de la totalité des déboursés. Le rapport serait même plus élevé si nous avions porté en ligne de compte les onze exemplaires déposés au profit des bibliothèques. Ces mêmes taxes, dans un tirage de 500 exemplaires, surpassent les bénéfices de l'auteur et de l'éditeur combinés avec l'intérêt du capital dont le libraire fait les avances, et dans tous les cas ils s'élèvent au-dessus de la rémunération que l'auteur doit légitimement attendre de son travail. Ainsi le fisc, sans prendre la moindre part à l'œuvre, est plus grassement rétribué que l'ouvrier principal.

Il ne faut pas perdre de vue que les tableaux précédens sont faits dans l'hypothèse d'une vente intégrale et sans rabais. Or, ce cas est extrêmement rare. Sans parler des pamphlets, dont la condition est encore plus défavorable, on peut affirmer en toute sûreté qu'il s'écoule à

monte à 42 l. 14 s. 11 d. (1,068 fr. 80 c.). Les bénéfices, après la vente totale, s'élèveraient à 87 l. 1 s. 5 d. (2,176 fr. 75 c.) Avec un tirage de mille, les frais montent à 259 l. 14 s. 60 d. (6,503 fr. 10 c.). Pour les annonces, 53 l. 13 s. 2 d. (1,341 fr. 45 c). Les bénéfices pour l'éditeur, l'auteur, etc. 150 l. 12 s. 3 d. (3,765 fr. 50 c.)

peine, pour la plupart des ouvrages, la moitié d'une édition, et que le reste se vend au poids ou demeure en feuilles dans les magasins de l'éditeur. Maintenant, si on suppose que sur un tirage de 750 exemplaires il ne s'en écoule que 625 au lieu de 725, l'auteur et l'éditeur ne retireront que 44 liv. 19 s. 5 d. (1,125 fr.) au-delà des déboursés, pour compenser leur travail et leurs avances sans compter la chance des débiteurs insolvables, péril trop réel en librairie. Si la vente ne s'élève qu'à 525 exemplaires, les déboursés et la recette se compensent exactement; de sorte que l'auteur en est pour son travail, et le libraire pour l'emploi de ses capitaux engagés sans profit extraordinaire. Mais si celui-ci ne peut pas écouler plus de 425 exemplaires, le gouvernement recevra toujours ses 42 liv. st. 15 sch. 11 d. (1,068 fr. 60 c.), pendant que l'auteur aura sacrifié en pure perte quelques années de travail, et l'éditeur 40 liv. 4 s. (1,005 fr.) sur son capital. Cette hypothèse ne se réalise que trop souvent; mais lors-même qu'elle serait simplement possible, ce danger serait un motif suffisant, sinon de suppression entière, au moins d'une révision immédiate du tarif des taxes.

Les économistes qui ont établi les droits sur la matière première des livres semblent avoir été déterminés par les plus grossières analogies. Ils auront sans doute pensé que le cuir étant imposé chez le tanneur, le sucre dans les magasins, et la drèche dans la chaudière, ils pouvaient, sans donner prise aux réclamations, traiter de la même manière le papier et les autres matériaux qui entrent dans la fabrication des livres. Ils n'ont pas songé, ou bien cette réflexion ne leur aura pas paru digne de les arrêter, qu'il y a une différence essentielle entre la demande des livres qui alimentent l'esprit, et celle des ali-

mens destinés à la pâture du corps ou des vêtemens qui doivent le couvrir. Pour ceux-ci la demande est à-peu-près constante; elle est toujours nécessaire. Si on surtaxait la bière, les chapeaux et les souliers, cette augmentation affecterait sans doute la demande d'une manière sensible, mais quoique moindre elle subsisterait toujours, et les brassseurs, les chapeliers et les cordonniers sauraient bien élever les prix de manière à retirer de la vente leur bénéfice accoutumé. Il n'en est pas de même pour les livres. Ce sont des objets de luxe dont la vente dépend de l'aisance et du caprice des consommateurs. L'inconstance du goût met en défaut les plus sages prévisions; aussi combien d'habiles spéculateurs trompés sur la fortune, non pas d'un livre, mais d'une nouvelle édition. Ce n'est pas tout. Un livre qui s'écoule lentement est une spéculation ruineuse, et l'éditeur se trouve alors fort aise de se débarrasser de sa marchandise au quart ou au cinquième de la valeur réelle, heureux encore de ne pas la voir passer, dans la boutique de l'épicier ou chez le marchand de tabac.

Il y a peu de tems, l'examen des livres d'une importante maison de la capitale a prouvé que sur cent trente ouvrages, publiés dans un tems donné, cinquante n'avaient pas fait leurs frais. Sur les quatre-vingts autres qui furent plus heureux, treize seulement arrivèrent à une seconde édition, encore, dans le plus grand nombre de cas, ces nouveaux tirages furent-ils sans profit. On peut établir qu'en général, le quart des livres qu'on publie ne rend pas les avances faites par l'éditeur, et qu'il n'y a guère qu'un huitième ou même un dixième des publications qui soient réellement avantageuses.

Quant aux pamphlets, nous affirmons, sans crainte d'être démentis, qu'il n'y en a pas un sur cinquante qui couvre les frais de publication. Il n'y a pas de spécu-

lations plus malheureuses que les affaires de ce genre. Sans doute, les vieilles maisons de librairie, assises sur des capitaux considérables, et possédant une clientelle nombreuse, sont, en général, assurées contre une déconfiture; mais si elles échappent au danger commun, ce n'est pas en s'abstenant de publier des livres impopulaires, car sur ce point il n'y a pas d'éditeur infaillible, mais en ayant soin de ne jamais éditer à leurs risques que des ouvrages d'auteurs connus, dont le nom seul provoque, indépendamment du mérite de l'œuvre, un débit qui suffit à couvrir les frais.

Les nouveau-venus qui désirent faire leur entrée dans le monde comme auteurs sont obligés de paraître sous les auspices d'un libraire, qui lui-même a besoin de se faire un nom. Ces débutans aventurent de concert leurs veilles et leur pécule; une chute enterre ordinairement l'éditeur avec le livre; l'auteur peut un jour prendre sa revanche. Un premier succès, qui coûte toujours fort cher, est complet s'il donne au libraire un nom dans le commerce, à l'auteur une place dans la faveur publique. C'est pour tous deux un droit de vie acheté par les chances d'une mort presque certaine. C'est principalement sur cette classe d'auteurs et d'éditeurs, qui trouvent au début de la carrière mille obstacles suscités par la rivalité, que pèsent les charges que nous avons énumérées. Ces malheureux ne disputent pas au fisc le prix de leurs soins; ils auraient mauvaise grâce. C'est l'acquit de leur bienvenue. Mais il arrive souvent que la crainte de ne pas rentrer dans des avances considérables soustrait aux suffrages du public des ouvrages qu'un éditeur intrépide aurait sauvés de l'oubli.

Nous le demandons à tous les hommes de bonne foi, maintenant qu'il est prouvé jusqu'à l'évidence, qu'un ou-

vrage sur quatre, et pour les pamphlets, quarante-neuf sur cinquante, ne rendent pas les avances qu'ils ont causées, n'est-ce pas aller à l'encontre des principes les plus simples de l'équité, que de les soumettre tous indistinctement aux mêmes droits? Dans un petit nombre de cas la taxe tombe sur la vente et peut être considérée comme un prélèvement légitime sur des bénéfices réels, mais la plupart du tems elle les absorbe entièrement; en sorte que le fisc se nourrit aux dépens des capitaux du libraire ou de l'auteur. Si les juges, appliquant à la décision des procès la méthode si naïvement mise en pratique par le Bridoie de Rabelais, rendaient la justice à coup de dés, ils ne risqueraient pas d'être moins équitables que le fisc dans la répartition des taxes littéraires. Si l'on essayait de traiter les débitans de café, de sucre et de thé comme les auteurs et les libraires, tout le pays serait en rumeur le lendemain, et l'injustice ne pourrait pas se consommer en présence de l'insurrection. Mais jamais on n'y songera. Si un marchand importe une certaine quantité de sucre, de blé ou de café, il peut la déposer dans un magasin public, et il n'acquitte le droit de six pences que sur la partie qu'il vend aux détaillans. Qu'y a-t-il donc de si funeste dans les entreprises des auteurs et des libraires, pour qu'on les mette hors du droit commun et qu'on impose leurs livres avant la publication, quand il est probable qu'ils resteront en grande partie entre leurs mains? N'est-ce pas pitié que dans un pays tel que l'Angleterre, un planteur de la Jamaïque trouve pour le sucre qu'il envoie sur nos marchés, une faveur qu'on dénie aux œuvres de Gibbon et de Smith? Si les livres doivent subir une taxe, mettez les éditeurs sous la surveillance de l'excise; forcez-les de tenir registre de leurs ventes et taxez-les en proportion, mais n'ajoutez pas aux pertes déjà si multipliées qu'entraîne une mauvaise spécu-

lation en librairie par un système, qui dans sa rigueur uniforme exerce une tyrannie dont on chercherait en vain le modèle à Constantinople.

La réduction proposée sur le droit des annonces allégera sans doute le fardeau qui pèse sur les publications littéraires, mais loin d'établir une répartition proportionnelle qui est la véritable égalité en matière d'impôts, le nouveau projet consacre un des vices inhérens au système que nous attaquons. Il frappe indistinctement toutes les spéculations, quel qu'en soit le succès. Le droit d'annonces ne doit pas être réduit mais supprimé ; le produit de cette taxe s'élèvera approximativement à 170,000 liv. ster. (4,080,000 fr.) par an, et il n'y a pas de doute que le déficit causé par cette suppression, sera dans peu de tems compensé avec avantage par l'accroissement du produit de la taxe sur le papier.

Un droit sur les annonces ne peut trouver place dans aucun système de finance fondé sur les vrais principes de l'économie ; l'égalité est en pareille matière la plus choquante des injustices. Une entreprise de 100,000 liv. st. peut être annoncée en aussi peu de mots que la publication d'un pamphlet d'un scheling, ou que la banqueroute d'une marchande de marée. Prendre les mêmes droits sur des annonces d'une importance aussi inégale, c'est imposer la bière à l'égal du vin de Champagne. Il est bien surprenant qu'une pareille injustice soit tolérée depuis si long-tems et surtout qu'elle ait pu s'introduire. Cet impôt a déjà tué les pamphlets en tant que spéculation, de sorte que le pamphlet est devenu un privilége aristocratique. Les moyens qu'on a proposés pour établir une apparence d'équité dans la fixation de ce droit n'atteignent pas leur but ; car on laisserait le droit fixe sur les annonces qui ne contiendraient qu'un certain nombre de

mots, et celles qui dépasseraient la limite fixée seraient assujéties à une surtaxe proportionnelle. Cette distinction ne repose sur aucune base solide; en effet, si on conçoit qu'un journal élève ou abaisse le prix de l'insertion en raison de l'espace que l'annonce occupe dans ses colonnes, on ne voit pas pourquoi le fisc l'imposerait extraordinairement parce qu'elle ne peut pas être réduite à certaines proportions. Ce surcroit serait légitime, si l'importance d'un avis était toujours en raison directe de son étendue. Cette innovation n'aurait d'autre résultat que d'occuper quelques dizaines d'automates à compter les lettres des annonces; nous doutons que la mesure proposée présente d'autres avantages. Au reste nous pensons que le parlement quel qu'il soit, avec ou sans réforme, puisse maintenir cet impôt qui grève les livres avant toute publication. Ajoutons que dans le cas même où la taxe ne porterait que sur les exemplaires qui entrent dans la circulation, la nécessité seule pourrait en justifier le maintien; car un impôt dont l'effet le plus sûr est de hausser le prix des livres, et de s'opposer ainsi à la diffusion des lumières dans la classe la plus pauvre et la plus ignorante, serait toujours injuste et funeste, fût-il également réparti.

Les considérations qui précèdent s'appliquent plus particulièrement aux taxes qui accablent la littérature politique. Mais une charge qui pèse sur tous les ouvrages indistinctement, sur les réimpressions comme sur les premières éditions, c'est le dépôt des onze exemplaires pour les bibliothèques publiques. Ce prélèvement est excessif sur les ouvrages dont le tirage est peu considérable; le prix de ces exemplaires suffirait presque à la rémunération de l'auteur, et il arrive souvent que d'importantes publications sont arrêtées parce que l'éditeur craint de se soumettre à un impôt aussi exorbitant.

Toutefois cette taxe, si pesante qu'elle soit, semblerait peut-être tolérable si elle tournait au profit du public; mais il n'en est rien; les bibliothèques que ces dépôts enrichissent, à l'exception du *British Museum*, n'ont de public que le nom; elles appartiennent toutes à des institutions ou à des corporations particulières, et ne sont ouvertes qu'aux membres qui les composent. De quel droit un auteur se trouve-t-il imposé au profit des légistes de Dublin ou d'Édinbourg et des universités? Sur quels principes ces corps privilégiés s'appuient-ils pour lui demander une part de sa propriété? En quoi d'ailleurs tous ces livres entassés pêle-mêle dans ces immenses dépôts servent-ils aux progrès de la science? Nous voulons bien admettre que pour assurer la conservation de tous les ouvrages qui paraissent, il serait peut-être convenable d'en déposer un exemplaire dans les bibliothèques de Londres, d'Édinbourg et de Dublin, encore serait-ce, à notre avis, un sacrifice énorme imposé aux pauvres auteurs; toutefois cette mesure trouverait sa justification dans l'intérêt général; mais dans l'état présent des choses le dépôt n'est-il pas le comble de l'iniquité? Nous pensons, au reste, que les universités échangeraient volontiers l'odieux privilége dont elles jouissent, contre une modique indemnité; car une rente annuelle leur permettrait d'acheter les livres nouveaux qui peuvent aider au progrès des études classiques.

Tous les bons esprits comprennent depuis long-tems combien sont préjudiciables aux véritables intérêts du pays ces taxes brutales qui arrêtent l'essor de l'intelligence. Mais cette guerre du fisc et de l'esprit ne s'en continue pas avec moins d'acharnement, et même elle n'est pas bornée à l'intérieur de l'Angleterre : le fisc, sous le nom de douane, attend encore sur nos côtes la science étrangère pour la

rançonner. L'usage de taxer les livres étrangers ne remonte pas au-delà du règne de Charles II, et le droit d'importation n'est même devenu une branche légale du revenu public que depuis l'acte du parlement passé le 10 mai 1787 dans la vingt-septième année du règne de Georges III. Ce droit fut alors fixé à 19 sh. 3 d. (24 fr.) pour le poids de cent livres sur les ouvrages reliés, et à 8 sh. 10 d. (11 fr.) pour le même poids de livres non reliés. La taxe resta ainsi fixée jusqu'à l'année 1809, époque à laquelle les besoins de la guerre forçaient le gouvernement à prendre partout et de toutes mains. Le droit sur les livres reliés fut porté alors à 4 l. 2 sh. (102 fr. 50 c.), et sur les livres non reliés à 3 l. 5 sh. 10 d. (77 fr. 25 c.). Enfin, en 1819, après cinq ans de paix on le modifia de nouveau pour l'augmenter encore, on éleva la taxe pour les uns à 6 l. 10 sh. (162 fr. 50 c.), et pour les autres à 5 l. (125 fr.). En 1825, le parlement revint sur cet acte; et depuis, les droits ont été fixés ainsi qu'il suit :

Sur les éditions antérieures à 1801, avec ou sans reliure, pour cent livres. . . . . 25 fr.

Sur les éditions postérieures à 1801, avec ou sans reliure, pour cent livres. . . . . 125 fr.

Ce nouveau tarif, qui a pour but de favoriser l'importation des anciens livres, paraît dressé à l'intention des hommes de lettres et des bibliomanes. Cette préférence accordée aux bouquins a quelque chose de bizarre et rappelle l'échange des lampes neuves contre des vieilles, dans Aladin; mais si l'intention du parlement était d'encourager l'ancienne littérature aux dépens de la nouvelle, ce but n'est pas atteint complétement. Car la plupart des auteurs célèbres antérieurs à 1801, tels que Lessing et Schiller en Allemagne, Molière et Voltaire en France, ont été

réimprimés avec profusion dans les derniers tems, et la plupart des éditions de leurs ouvrages aujourd'hui dans le commerce, sont postérieures à 1801; de sorte que la haute taxe frappe contrairement au vœu des législateurs une foule d'auteurs non contemporains. Au reste, il est possible que les vues du parlement aient été purement fiscales, et que la modification du tarif n'ait eu d'autre objet que l'augmentation des recettes. En effet, comme les vieux livres (nous entendons ceux que le goût ou les préjugés des amateurs ne mettent pas hors de la foule) arrivent en Angleterre pour passer directement au pilon après une vente aux enchères, le gouvernement aura pensé qu'en abaissant le droit d'entrée qui, au taux ancien, équivalait presque à une prohibition, il retrouverait avec usure sur les droits d'enchères ce qu'il perdrait à la douane.

Il y a certainement une sorte de matérialisme et comme un parfum de barbarie dans un système qui taxe selon le poids les produits de l'intelligence. Tout en admettant que les livres considérés comme matière première dussent être soumis à l'impôt, il resterait à examiner si une taxe proportionnelle à la valeur de l'objet ne serait pas assise plus équitablement. Il est vrai qu'en adoptant cette base on donnerait beau jeu à la mauvaise foi, et que l'on compliquerait singulièrement les difficultés de la perception. Mais tel est le sort du fisc dans un grand nombre de cas; s'il essaie à se faire juste, il se trouve aux prises avec la ruse et devient dupe; s'il agit matériellement, il risque presque toujours d'établir une répartition inégale et de tomber en flagrant délit d'injustice. Le comble de l'art serait, en matière d'impôts, de gouverner entre ces deux écueils sans échouer d'aucun côté. Quoi qu'il en soit, la taxe qui entrave l'importation des livres est non-seulement impolitique, mais trop pesante. Une taxe de dix pences trois

farthings (1 fr. 15 c.) sur une livre, équivaut pour certains ouvrages à un droit de cent pour cent, et dans tous les cas, il n'est pas au-dessous de dix pour cent. Si l'on ajoute à cette charge les frais de transport par terre et par mer, d'assurance et de courtage, on comprendra que toutes ces mesures doivent décourager l'importation, et, pour notre part, nous concevons difficilement que les libraires étrangers puissent, sous le poids de tant de charges, risquer quelques spéculations et surtout livrer leurs marchandises à un prix modéré. Au reste, les rigueurs de la douane ne tombent pas seulement sur le commerce, les simples passagers n'emportent pas impunément quelques livres avec eux. Cette sévérité contre le bagage intellectuel des voyageurs excite surtout de vives réclamations, d'autant plus que tous les souverains de l'Europe, à l'exception de Don Miguel et du pape, trop directement intéressés à mettre la lumière sous le boisseau; tous, disons-nous, entendent autrement les devoirs de l'hospitalité. On peut traverser toute l'Allemagne et les Pays-Bas sans avoir aucun démêlé avec la douane pour les livres à son usage, car dans ces pays de bonne science, on croit que les livres ne sont pas la partie la moins importante du bagage d'un voyageur. La France, qui lit moins nos livres que nous ne lisons les siens et dont les habitans nous rendent moins de visites que nous ne leur en faisons; la France, dont les représailles nous seraient sur ce point si préjudiciables, a établi un tarif qui devrait faire rougir ceux qui, chez nous, attaquent si vivement son système de douanes. Depuis 1817 le droit sur les ouvrages nouveaux importés en France est seulement de onze francs sur cent kilogrammes. Quant aux vieux livres qui appartiennent aux voyageurs, ils passent librement. Or, le kilogramme équivaut environ

à 2 livres 2 onces 1/2, *avoir du poids* (1); d'où il résulte que cent livres de matière imprimée paient en France environ 5 sh. (6 fr. 25), c'est-à-dire vingt fois moins que sur les côtes inhospitalières de l'Angleterre.

Nous allons reproduire le tableau officiel des importations de livres dans les trois royaumes, pendant les dix dernières années, avec le produit des droits.

ANNÉES.	POIDS.	PRODUIT.	
	Liv.	Fr.	cent.
1821...	229,471	324,685	90
1822...	232,358	325,679	15
1823...	288,167	383,560	80
1824...	335,604	430,946	55
1825...	465,166	427,698	10
1826...	315,453	269,629	55
1827...	334,503	278,328	00
1828...	327,013	275,672	60
1829...	301,914	275,010	20
1830...	344,188	296,630	40

Il est fâcheux que ce tableau ne fasse pas dans ce produit total la part des deux taxes; cependant, puisque la baisse du produit est proportionnellement plus considérable que l'abaissement de la taxe, on doit conclure de ce résultat, que depuis l'établissement du nouveau tarif, l'importation des éditions modernes a souffert, pendant que celle des vieux livres s'est élevée considérablement. Quant au déficit des recettes depuis 1826, il n'est qu'apparent,

(1) Note du Tr. On sait que les Anglais ont deux livres, la livre de Troyes (*Troy-Weight*), et la livre *d'avoir du poids*. Cette dernière est de seize onces, et on s'en sert pour peser les marchandises les plus grossières. La livre de Troyes est à l'usage des métaux, des perles et des pierreries.

puisque, comme nous l'avons déjà dit, le droit d'enchères versé au trésor a dû couvrir au moins la différence.

Les faits qui précèdent signalent un double inconvénient auquel il faut se hâter de porter remède ; c'est d'abord le ralentissement de l'importation des livres modernes si préjudiciable aux progrès des sciences ; et en second lieu la tyrannie exercée sur les étrangers qui abordent en Angleterre avec quelques livres pour compagnons de voyage. Nous n'y voyons, à vrai dire, d'autre moyen efficace que la suppression pure et simple de ces taxes illibérales. Un gouvernement ami de l'humanité ne peut pas mettre en balance un misérable produit de quelques cent mille francs contre les intérêts mêmes de la civilisation. Nous savons que la liberté absolue de l'importation, appliquée au commerce de la librairie, amènerait en Angleterre une foule de livres anglais imprimés au dehors ; mais cette rivalité donnerait à nos typographes un élan favorable aux progrès de l'art, et produirait sur le prix des livres une baisse qui, sans être ruineuse aux libraires intelligens, profiterait à la masse des lecteurs. Quant aux ouvrages grevés de droits d'auteurs, et par conséquent hors du domaine public, il y a des lois spéciales qui protègent la propriété des éditeurs, et les étrangers qui entreprendraient ainsi sur le bien d'autrui trouveraient dans les rigueurs de la loi une barrière à leur cupidité.

(*Edinburgh Review.*)

Miscellanées.

INTÉRIEUR D'UN MINISTRE.

Vous savez de quels élémens se compose l'éducation de l'homme comme il faut en Angleterre ; elle a pour premier stage, l'université où l'on n'apprend guère qu'à faire des dettes et à s'enivrer ; pour seconde école le monde, ou, quand on aspire à la gloire militaire, la caserne : enfin, pour complément d'éducation, la cour, où l'on apprend à se tenir droit, à se taire et à sourire.

Mon ami, Charles de Montfort, avait achevé à vingt-cinq ans ce triple apprentissage. Eton l'avait ébauché ; les gardes-du-corps avaient poli ses manières ; son séjour à Saint-James lui avait prêté cet aplomb et ce sang-froid, si nécessaires au dandy.

En sortant du collége, c'était un fat ; quand il abandonna les gardes, c'était un joueur. Vous le montrerai-je, écolier léger de savoir et blasé par la débauche? ou chargé des aiguillettes du page, habitué au silence, rompu à l'étiquette, et le front calme comme une belle eau que rien n'agite? ou bien enfin, dandy militaire, sentinelle obligée de toutes les promenades, inévitable ornement de la rue Saint-James, où on le voyait *parader* de onze heures à cinq. En vérité, vous pouvez choisir, et me dire sous quel aspect vous aimez mieux que je vous présente mon héros.

Ce triple personnage, le page, le dandy, le fils de l'université d'Eton se métamorphosèrent en un pauvre

officier, dont la Péninsule espagnole paya les exploits d'une mention dans la gazette. Une balle française ayant effleuré l'épiderme de son bras droit, lui donna les honneurs de l'héroïsme, la consécration du courage. L'avenir de Wellington ou de Napoléon s'ouvraient devant lui, quand son oncle expira.

C'était un excellent caractère que cet oncle. Jamais il n'avait dit à une puissance : *Non*. Jamais une débauche de vin de Porto, une danseuse, une cantatrice, une partie d'écarté, ne l'avaient trouvé rebelle. Oncle admirable! L'apoplexie glaça ce sang dont l'ardeur, entretenue par les mets les plus délicats, par les liqueurs les plus fines, contribuait au salut de l'état. Comme il criait : *Écoutez, écoutez !* lorsqu'un orateur de ses amis prenait la parole! Qu'il était brillant dans ses bravos, éloquent dans ses rappels à l'ordre; sublime dans ses *oyes* et dans ses *noes* (1)! Mais on n'attend pas de moi son panégyrique. Qu'il me soit permis d'essuyer les larmes patriotiques que sa mémoire me coûte, et d'en revenir à son neveu. La famille s'assembla. Charles de Montfort, bien que le second de ses frères, pouvait un jour arriver à la pairie. Laisser une tête si précieuse en butte aux batteries du maréchal Soult et de Junot! Les canons sont démocratiques et fauchent la noblesse comme la roture. Le ministère daigna s'intéresser à Montfort; la diplomatie déploya aux yeux de Charles sa carrière de roses, son chemin de velours, aujourd'hui moins commode. Charles accorda les larmes de l'adieu à son épaulette chérie, baisa l'index de la main royale, et fit

(1) Souvent la Chambre se divise en *oyes* et *noes*, *pour* et *contre* une loi. Les deux partis se rangent sur deux lignes; la ligne *oui* (*oye*, *oil* de l'ancienne langue occitanique); et la ligne *non*.

part à son tailleur du changement qui l'arrachait au génie militaire et le lançait dans la gloire civile. En un mot, le voilà secrétaire d'ambassade ; il roule sur la route de Toscane.

Considérée comme école diplomatique, la cour de Toscane, à cette époque, vaut la peine d'être décrite. On ne verra plus s'ouvrir aux secrétaires d'ambassade et à leurs patrons, une carrière aussi douce, aussi facile, aussi heureuse. Ce n'était que walses, quadrilles, ariettes, duos, appoggiatures, fioritures. Les travaux politiques se réduisaient à une ou deux dépêches que le commis brochait à la hâte, et que l'ambassadeur paraphait pour l'acquit de sa conscience. Toutes les dissonnances des intérêts publics allaient, pour ainsi dire, se résoudre en fêtes splendides et en délicieux routs. Vous admiriez un duc chef d'orchestre, une marquise douée du plus beau contralto, un prince chansonnant ses confrères, et dix comtes jouant de la contre-base et du hautbois. Je me trouvais alors à Florence et n'oublierai jamais la vie de dilettantisme, l'existence musicale, dansante, étourdissante, que l'on menait à cette cour. Hélas! tout a changé. La grande ombre des protocoles est venue épouvanter les muses et mettre en fuite la troupe des amours.

Montfort, homme aimable et d'une intelligence souple, facile, habile, s'accoutuma sans peine au rôle qu'il devait jouer. Il fut sigisbé, son bras héroïque soutint le schall élégant des dames florentines. Il consulta plus souvent le journal des modes françaises que Grotius, et dépensa devant sa toilette les heures qu'un diplomate d'une autre époque consacre à la discussion des intérêts publics. La guitare retentit sous ses doigts; quelques contredanses, qu'il apprit à jouer sur lé piano et qu'il accompagna de

basses équivoques, ajoutèrent au succès que sa belle figure et ses manières élégantes lui avaient fait obtenir. Son nom fut répété par des lèvres roses. Heureux tems, cent fois heureuse Florence!

Un nuage, léger il est vrai, troublait un peu la félicité de Montfort. Les concitoyennes de Dante et de Beatrice sont remarquables par....., lecteur, je n'ose dire le mot, qui déplaît toujours aux femmes. Nous autres Anglais, dont l'impolitesse est proverbiale, nous avons inventé une admirable circonlocution pour exprimer cette triste qualité; nous disons d'une femme laide, que sa beauté est *simple*. Or, pour me servir de cet euphémisme, la *simplicité* des Florentines est étonnante : ce ne sont que colosses sans grâce, formes viriles, traits énergiquement durs. Le patriotisme et la poésie sont aveugles; et si les filles de Florence ont joui de quelque réputation dans le monde, si ce bienveillant mensonge a eu cours dans d'innombrables sonnets et dans des livres de voyages, je réclame ici le témoignage de tous les voyageurs impartiaux. Mais l'imagination gouverne le monde. Florence a de brillans souvenirs; Florence est à la mode. Du nord et du midi, c'est là que tous les voyageurs se donnent rendez-vous. *Firenze!* ces trois syllabes sont magiques : tant la mélodie d'un mot a de puissance! Tant il y a de puérilité chez l'homme!

Au milieu du chaos et du tumulte causé par toutes les nations représentées à Florence, Montfort brillait d'un éclat incontestable; c'était le plus beau danseur, le plus imperturbable sigisbé de toute la ville; la comtesse Malvizzi avait accepté ses hommages; ses yeux étaient un peu plus grands, sa taille était un peu moins colossale, ses traits se rapprochaient d'un type moins irrégulier. Mais, hélas! son règne fut de courte durée. Une jeune Anglaise, lady Héléna Mowbray, entraînée par cette invincible attrac-

tion qui changeait alors la capitale de la Toscane en capitale du bon ton européen, apparut à ses yeux et tout s'éclipsa. Je ne m'arrêterai point à décrire la beauté d'Héléna. La description dont on a si cruellement abusé est aujourd'hui passée de mode.

Quoi qu'il en soit, une querelle inattendue et fondée sur je ne sais quel prétexte frivole, amena la rupture de Montfort et de la comtesse Malvizzi. Il fallait entendre les cavaliers florentins deviser sur ce grave événement et s'émerveiller de la barbarie d'un homme assez peu avancé dans les voies de la civilisation pour préférer aux charmes robustes, au coloris sombre et ardent, à la beauté de cariatide sculptée dans le marbre noir, qui distinguaient la comtesse, cette fade pâleur, cette souplesse et cette délicatesse de sylphide, dont Héléna offrait le modèle. Vaines clameurs! Non-seulement Héléna conserva sa conquête, mais l'exemple donné par son nouvel adorateur fut contagieux. Il eut des rivaux. Un prince allemand, monarque de dix lieues carrées; un comte polonais, riche d'un troupeau de trois cents têtes, et un ex-officier français se groupèrent autour de la jeune Anglaise. Belle et aimable elle possédait en outre cette beauté de tous les pays, ce talisman que toutes les latitudes reconnaissent; qui de la mer d'Azof, jusqu'au Gange, trouve des esclaves soumis; qui a traversé le moyen-âge sans se briser; et qui ne verra son pouvoir mourir, que le jour où une comète balaiera notre globe dans l'immensité de l'espace. Cinq mille livres sterling de rente! Réduisez, traduisez, analysez, transmutez ces paroles; rixdalers, dollars, francs, copecks ou bourses; c'est toujours la même influence, la même magie.

Le Français était un de ces aimables roués de l'ancienne école, armés d'une réputation redoutable et d'une bro-

chette de cordons de toutes les couleurs. Sa conscience avait servi tous les régimes. Après la défaite de la monarchie, il avait brillé au club; après la chute de Robespierre, l'armée des fournisseurs lui avait ouvert ses rangs; après le suicide définitif de la république française, il avait mendié fièrement l'honneur de saluer la nouvelle fortune impériale; après la retraite de Moscou et l'abdication du grand capitaine, on l'avait vu redevenir paladin; puis lorsque Napoléon débarqua sur les côtes de France, le chevalier Descourteilles avait caché sa gloire jusqu'au moment favorable; enfin ce Figaro-Gilblas, debout après tous les désastres, survivant à toutes les ruines, avait relevé la tête au bruit du canon de Waterloo; la restauration lui avait ouvert une belle carrière de spéculations et d'intrigue dont malheureusement il abusa; ruiné, poursuivi par ses créanciers, il avait cherché asile en Toscane; et Florence le retrouvait brillant, malgré son âge déjà très-mûr, toujours causeur, toujours aimable, paré de ces grâces légères que les femmes des pays étrangers apprécient d'autant plus qu'elles ont rarement occasion de les admirer ou de les récompenser chez leurs amans et chez leurs époux. C'était parmi les rivaux de Montfort le plus dangereux et le plus aimable.

Héléna n'était pas coquette. Son cœur était sincère et tendre; il y avait de l'élévation dans son esprit, comme dans ses manières. Si elle jeta sur cette troupe adulatrice un regard complaisant, si elle se livra aux délicieuses rêveries de la vanité, quelle femme n'en eût fait autant. Imaginez d'ailleurs une société toute dévouée à l'intrigue et au *far niente;* un climat qui oppose à l'activité humaine les cent cinquante degrés du thermomètre de Réaumur, un ciel bleu et dévorant qui vous condamne à fermer vos volets et vos rideaux dès huit heures du matin.

sous peine d'être incendié vivant; une atmosphère qui respire l'amour; des mœurs qui n'ont que lui pour mobile. En Angleterre, on a des devoirs. En Italie, la seule affaire est de tuer le tems. Il faut dormir six heures sur douze : le reste du tems se passe à déposer ses hommages au pied de la beauté qui vous accepte ou vous dédaigne. J'ai goûté ces délices, dont la félicité est mortellement ennuyeuse; paradis où l'on baille; harem où la passion meurt de satiété; où le sybaritisme éteint la volupté et l'étouffe sous les fleurs; où le pharaon, la roulette, l'impromptu que l'on médite, le sonnet que l'on récite, le madrigal que l'on combine, la frisure d'une moustache rebelle et l'attentive conservation d'un cachemire, absorbent la vie des chevaliers, comtes, marquis, lords, barons et princes de toutes les zones connues. Pauvre et triste félicité ! Pour les femmes, elle se réduit à la lecture de quelques mauvais romans français, à l'éternelle médisance, aux soins attentifs que nécessitent un carlin, un perroquet, un serin favori, mais surtout à cette longue et intime consultation avec la marchande de modes, Mme de Valrien, la déesse et la Vénus-Uranie de la parure féminine à Florence.

Je m'arrête ici, pour faire remarquer que tout Français ou toute Française, en pays étranger, est noble de race et porte un *de* devant son nom de famille.

Une contagion rapide, mais hélas ! trop naturelle, assimilait peu-à-peu la jeune Anglaise aux mœurs nouvelles qui l'environnaient. Toujours fidèle à ses principes austères, elle se laissait adorer et commençait à regarder ces hommages assidus comme un tribut nécessaire, un privilége inaliénable. Une altesse allemande portait sa lorgnette; le chevalier Descourteilles lui donnait des leçons de guitare; le seigneur polonais assistait à sa toilette, qu'il dirigeait

avec goût. Le chevalier, beau danseur, allait l'emporter sur ses rivaux ; déjà la riche héritière avait appris la mazourka et répété un pas turc avec lui ; une contredanse bien dansée, un quadrille parfait lui semblaient atteindre les dernières limites de la civilisation, quand Montfort apparut.

Les autres essayaient de séduire ; artistes plus ou moins habiles, intrigans plus ou moins adroits, ils se dirigeaient vers un but qu'ils voulaient atteindre ; ils prétendaient résoudre un problème. Montfort était amoureux. Sa légèreté s'évanouit. Toute son ame était occupée. Il aimait : et quoi que l'on en puisse dire, c'est là le grand, le véritable talisman, le philtre auquel on ne résiste pas. « L'homme qui rit, dit Voltaire, n'est pas dangereux. » Axiôme profondément vrai ; ne redoutez ni les conspirateurs de la Fronde, ni les amoureux sémillans. Cassius, à la figure pâle et au sourcil froncé ; Hamlet et sa sombre mélancolie, sont bien plus redoutables pour les maris et pour les empires. Montfort, dont une passion sérieuse envahissait la pensée, usurpait toutes les facultés, devint très-ennuyeux : dans un salon il ne causait pas ; dans une loge, il était distrait ; à table, il oubliait de servir la brillante marquise Caritella, que la maîtresse de la maison avait placée près de lui. C'était, pour toute autre que pour Héléna, un personnage fort désagréable. Aussi, en véritable Anglaise, le trouva-t-elle charmant. Son cœur battit plus vite ; la Pologne, l'Allemagne et la France furent détrônées ; plus Montfort était absorbé, distrait, ennuyé, ennuyeux, plus Hélena se promit de bonheur en l'épousant.

Montfort et Héléna étaient d'accord avant de s'être parlé. Grâce à cette sympathie préétablie dont Leibnitz et Platon nous entretiennent, leurs cœurs battaient à l'unis-

son ; et pas un mot n'avait encore trahi leur secret mutuel. Une déclaration, n'en déplaise aux anciens casuistes, est la plus sotte manière de procéder en amour. Le silence et la crainte, je ne sais quelle intelligence qui s'établit entre les gens qui s'aiment, sont les indices certains d'une passion naissante ou développée. Héléna savait trois langues ; Montfort avait reçu de la nature toutes les qualités qui font un habile orateur. Eh bien ! tous deux semblaient, d'un commun accord, reculer devant une explication qui aurait hâté le dénoûment. L'amour paralyse la langue ; le mariage la délie.

On remarquait seulement que Montfort et Héléna dansaient ensemble, soupaient à côté l'un de l'autre, et qu'une étrange similitude de mouvemens semblait régler à-la-fois leurs existences confondues et distinctes. Il y a dans cet essai d'une vie à deux, dans cet accord sympathique et involontaire, une volupté plus profonde, plus intime peut-être que le commun des hommes, étrangers à ces sentimens délicats, ne peuvent l'imaginer. Dante prétend qu'au sein de la félicité céleste les anges et les ames des bienheureux, mus par une force harmonique, s'élancent, glissent, planent, descendent, s'élèvent simultanément autour de l'éternelle lumière ; Dante avait aimé. Telle était la situation de Montfort et d'Héléna, quand un de ces incidens romanesques, que la civilisation de l'Espagne et de l'Italie n'a pas encore bannis, leur ôta l'embarras de s'expliquer. Le bal finissait. Le chaperon avait prononcé l'arrêt solennel : il fallait partir. Montfort, appuyé sur une des balustrades de la salle de concert, suivait d'un œil mélancolique Héléna, dont le dernier regard avait été un adieu expressif ; quand, au-dessous de lui, dans l'orchestre, une conversation singulière fixa son attention.

« Verrino, disait un domestique qui causait avec un musicien et l'avait attiré dans une encoignure, il est trois heures.

— Nous avons le tems, disait le musicien.

— Non, il faut que tu sois à trois heures et quart, près de la Casa Doralice. Les momens sont précieux, *per Bacco!* Change cet archet inutile en une bonne paire de pistolets, ce costume de bal en manteau long. Ferme ton cahier de musique : et vite à ton poste.

— Cinquante écus !

— Soixante, si le coup réussit! »

A ces mots, *la Casa Doralice,* Montfort avait tressailli. C'était là que demeurait Héléna ; les vingt-deux salles de marbre de cet antique palais n'avaient pas d'autre locataire. Son premier mouvement fut de s'élancer vers les deux interlocuteurs ; mais une balustrade élevée le séparait d'eux ; et une foule de gens à la mode groupés autour de la cantatrice nouvelle, obstruait le passage. On voyait s'agiter au-dessus de toutes les têtes le panache blanc de la virtuose, cadeau magnifique de l'autocrate des Russies. Se frayer un chemin à travers ce bataillon, était impossible ; autant aurait valu tenter une trouée dans un escadron de cuirassiers. Quand l'infortuné Montfort atteignit l'endroit où la fatale conversation avait eu lieu, le valet et le musicien avaient disparu. Montfort ouvrit une croisée. La pluie tombait par torrens. La foudre grondait. Une saturnale de tous les élémens conjurés ébranlait les voûtes et inondait les rues de Florence ; la capitale de la Toscane voyait les marbres sculptés de ses cheminées voler en débris qu'emportait l'orage. Plus de cabriolet, plus de carrosses, plus de chasseurs ; tout avait disparu. Montfort se hasarda cependant. Il sortit enveloppé d'un grand manteau, que l'eau du ciel pénétrait et que le rejaillissement des toitures

venait humecter à son tour. Mais Héléna pouvait courir quelque danger. Une prévision secrète avertissait Montfort. Il continua bravement sa route.

Avez-vous vu Florence, pendant la nuit? ses petites madones protégeant de petites lampes dont le rayon tremblotant et incertain ne s'étend pas à six pieds de distance? Son labyrinthe de rues dont les détours cachèrent si souvent les Gibelins et les Guelfes, les conspirateurs et les sbires? ses pavés inégaux et glissans; ses hautes maisons qui redoublent l'obscurité, qui épaississent les ténèbres? A peine la bacchanale céleste avait-elle commencé, toutes les lampes s'éteignirent. De portique en portique, de rue en rue, Montfort, armé d'une épée, poursuivait péniblement sa route, heurtant contre les colonades, arrêté par les pilastres, mouillé, tombant à chaque pas sur les dalles polies et humides; incertain du chemin qu'il devait choisir et éclairé de tems à autre par les lugubres clartés qui entrouvraient le ciel. Un Anglais, jeté dans une ville inconnue, offre un spectacle fort amusant; c'est de tous les animaux le plus perplexe. Jugez donc de la situation morale où se trouvait l'infortuné Montfort.

Depuis dix minutes il luttait contre les ténèbres et le mauvais tems, lorsqu'une faible lueur frappa ses yeux. Un carrosse renversé obstruait la rue. Deux ou trois hommes dont l'un tenait une petite lanterne sourde, entouraient une femme évanouie. Je suis fâché que ce tableau plein d'intérêt m'ait été dérobé par tous les romanciers mes prédécesseurs. J'écris une histoire réelle et ne puis rajeunir mon conte en altérant un fait dont toute la ville de Florence a connu les détails. Si Montfort n'avait pas été amoureux de bonne foi, c'est-à-dire complétement fou, il aurait, avant de se jeter dans cette mêlée, fait plusieurs réflexions que dictait la prudence. Mais la pru-

dence se tut; et un coup de pistolet tiré sur l'un des ravisseurs commença le combat : un large sabre de la manufacture d'Inspruck répondit à cette attaque violente; le bras de Montfort fut légèrement blessé; les cris, un second coup de pistolet, le tumulte de l'escarmouche, firent accourir un détachement de fusiliers; les fenêtres du palais s'ouvrirent, et une population de signori, de signore, de signorine en cornettes appelèrent du secours : on se battit avec la bravoure italienne; c'est-à-dire que les bandits prirent la fuite aux premiers coups de feu, et Montfort, maître du champ de bataille, aperçut à la lueur de la lanterne devenue sa dépouille et son trophée, le pauvre chaperon féminin, qui embrassait ses genoux; Matilde, sans mouvement, et appuyée sur son épaule, la voiture renversée, les lumières qui scintillaient à toutes les fenêtres, et les sbires aussi épouvantés que s'ils eussent soutenu le choc d'un bataillon suisse.

Bénissez une civilisation mieux réglée, où de tels événemens sont abandonnés au conteur et à l'auteur de mélodrames, heureux habitans de Paris et de Londres! Quant à moi, j'aime ces accidens, comme Mme de Sévigné aimait les grands coups d'épée d'Artamène; à Rome et à Florence, on parle encore une ou deux fois par an, d'abbés empoisonnés par leurs maîtresses, et de coups de stylet donnés et reçus : si la sûreté individuelle y perd, l'intérêt dramatique y gagne. Mais revenons à Montfort. Une aventure si brillante ne pouvait manquer d'avancer ses affaires; le voici paré d'une auréole toute poétique; dès neuf heures du matin, l'écho des boudoirs a répété son exploit; toutes les belles de Florence devisent avec leurs camaristes et commentent cette étrange histoire. La journée ne se passe pas sans que Montfort et Héléna reconnaissent qu'ils sont créés l'un pour l'autre; bientôt leur prochain mariage est le

bruit de la ville. Quelle femme eût repoussé les vœux de son libérateur ; depuis que les évêques grecs du bas-empire s'amusaient à retracer les historiettes d'amour, jusqu'à l'époque où nous sommes, on est convenu de la légitimité du titre que l'amant d'Héléna faisait valoir.

Je ne développerai pas longuement un fait dont toutes les conséquences sont rigoureusement déduites, comme les propriétés et la valeur d'une combinaison géométrique. Toute la bonne compagnie de Florence accourut chez Héléna et renouvela l'hommage dû à sa beauté et à sa richesse. Exceptons toutefois du nombre de ces vassaux fidèles, deux personnes, le chevalier Descourteilles et le prince allemand. Tous deux se contentèrent de laisser au concierge de la *Casa Doralice* leurs cartes et leurs excuses ; tous deux, à ce qu'ils faisaient dire, étaient fort enrhumés. Ce rhume ne tarda pas à prendre une forme singulière. Le chevalier boitait d'un pied ; un coup de feu au genou l'avait rendu incapable de figurer jamais dans un quadrille. Le landgrave se trouvait privé d'une de ses moustaches et de la moitié de sa joue, que le tranchant d'un sabre avait emportée ; tous deux partent en même tems. De conjectures en conjectures, de renseignemens en renseignemens, on apprit qu'ils avaient joué un rôle majeur dans la scène nocturne que nous venons d'esquisser. Le prince allemand l'avait inventée ; le chevalier français s'était offert comme auxiliaire ; l'un était passionné, l'autre était nécessiteux. Le landgrave avait résolu esthétiquement et métaphysiquement que la jeune Anglaise serait sa femme et viendrait admirer les détails pittoresques de son landgraviat : le chevalier dont tant de voyages et de quadrilles avaient épuisé la bourse, sentait la nécessité d'en remplir le vide. Les écus de l'un subvinrent aux nécessités de l'autre, et tout s'arrangea pour que lady Héléna quittât

Florence, de gré ou de force, escortée de ces deux seigneurs. Dieu et la bravoure de Montfort ne permirent pas qu'il en fût ainsi.

Huit jours après, une lettre datée et timbrée de Londres, instruisit Montfort d'un événement qui changeait sa position dans le monde et lui enlevait jusqu'à son nom. Son frère lord Castleton venait d'expirer.

La chasse au renard, une élection contestée, le vin de Champagne et le porter avaient assassiné ce pauvre lord. L'empire britannique perdit un législateur. Rien n'est moins difficile à remplacer. Montfort allait devenir lord. C'est ce dont l'instruisit une vieille cousine, fille de famille, que le célibat avait obstinément rangée au nombre de ses victimes; dans une épître bien froide, bien officielle, bien solennelle, cachetée de cire noire et illisible (tant les caractères étaient longs et minces, les lignes espacées, les lettres penchées et les intervalles entre les syllabes démesurément étendus par l'écriture cursive), elle avait conféré à Montfort le titre de lord Castleton. Écolier, garde-du-corps, page, envoyé diplomatique, lord, telle était l'échelle ascendante que le hasard et la mort présentaient au jeune homme : si son frère eût vécu, si son oncle eût redouté davantage l'indigestion et l'apoplexie, Montfort eût probablement suivi une marche fort différente : d'Eton aux gardes-du-corps, des gardes-du-corps au poste de sentinelle royale, de ce grade à celui d'officier dans la Péninsule, et de là dans la gazette, dont les colonnes eussent fort soigneusement enregistré son cadavre.

Ce changement de fortune n'altéra ni les dispositions de Montfort, ni celles d'Héléna. Le jeune lord avait à peine vu son frère. Il donna quelques jours aux convenances de la douleur; et un soir Montfort voulut savoir de la bouche

même de sa fiancée, si le mariage se ferait à Florence. « A Londres, si vous voulez, répondit-elle. » Il faut être né Anglais pour sentir ce que cette réponse avait de flatteur. C'était une déclaration, une promesse, un engagement de rester Anglaise, une préférence toute nationale. Bientôt l'armée des valets et des femmes de chambre chaperonnés, huchés sur les voitures et enveloppés de manteaux écossais, fendit l'espace et l'air, traversa Gênes, Nice, passa la mer et, faisant son entrée solennelle dans la capitale de l'aristocratie et du commerce, annonça aux marchands l'arrivée d'un lord.

Le mariage est, en lui-même, chose assez prosaïque pour que je ne m'arrête pas à la décrire. Voitures construites par le carrossier du roi, livrées éclatantes et déjeûner splendide, lieux communs de cette éloquence évangélique dont tous les mariages sont accompagnés; sourires des lords, chuchotemens de leurs femmes, aumônes vaniteuses et banales, rien ne manquait à la cérémonie. J'abandonne ces détails aux auteurs des romans à la mode. Qu'il me suffise d'apprendre au lecteur que le mariage de Montfort fut heureux, brillant, et que (prodige remarquable!) la troisième lune de miel commençait pour lui, quand deux nouvelles dépêches, l'une timbrée et scellée du cachet ministériel, l'autre écrite par le comte chef de la branche aînée de cette illustre famille, vinrent lui rappeler qu'il y avait au monde une opposition, un roi, deux chambres et des journaux. La lettre du comte lui apprenait qu'un bourg pourri, vieil héritage de la famille Castleton, venait de l'élire; quant au ministre, il n'avait oublié aucune des suavités caressantes du protocole, pour l'inviter à venir prendre place au nombre des membres de la chambre des communes. Pour l'explication de notre histoire, il

faut dire que le noble lord n'était que pair d'Irlande, et pouvait par conséquent siéger aux communes du Royaume-Uni.

Héléna aurait dû prévoir la révolution que cette note ministérielle pouvait opérer dans son intérieur. L'instinct féminin, si habile, si prompt, si délicat ordinairement, ne l'avertit pas que son règne allait s'évanouir, si l'ambition politique s'emparait une fois de son mari. Elle céda en aveugle à un autre instinct non moins puissant; l'amour-propre, qui l'emporta. Lord Castleton allait mettre au feu la dépêche ministérielle, et repousser l'avenir séduisant dont elle semblait contenir ou indiquer la promesse; sa femme l'arrêta, elle lui représenta qu'un Anglais se doit à sa patrie; elle lui rappela l'honneur de sa famille, la nécessité de transmettre à ses enfans un nom illustré par quelque gloire, riche de quelques souvenirs; les femmes qui tiennent de pareils discours se trompent elles-mêmes; elles commencent par s'abuser volontairement et à leur insu. Voici dans quels termes leur plaidoyer peut se traduire : « L'ambition de mon mari augmentera la somme de mes » jouissances; son crédit et sa richesse seront pour moi » une parure, une aigrette, un diamant de prix, que je » ferai briller et resplendir à tous les yeux. » Et les femmes ne savent pas que c'est leur bonheur qu'elles sacrifient, leur trône qu'elles abdiquent.

Montfort cède aux instances de sa femme; on part pour Londres; un coup-d'œil de regret, un long adieu sont donnés à ce beau paysage, à ces bois épais dont le manoir des Castleton était environné. Le législateur accourt, à la voix du ministre, renforcer l'armée active que ce dernier oppose à ses ennemis.

La voiture attelée de quatre chevaux roule sur les pavés aigus de Holborn et de Piccadilly. Lady Montfort promet

à son mari, dont l'ambition à peine née est encore faible et chancelante, de l'accompagner dans les offices ministériels. Pleine de confiance en son mari, et connaissant la force et l'étendue de son esprit, elle ne doutait pas qu'il ne parvînt à tout, pour peu qu'il le voulût. Les membres du cabinet partageaient cette opinion ; quoique la légation de Toscane eût offert à Montfort peu d'occasions de prouver son talent, le ministère l'avait deviné : une conception facile et prompte, une grande lucidité d'esprit distinguaient le jeune héritier des Castleton ; l'art de gouverner n'est que celui de choisir les hommes et de les appliquer. Le cabinet avait deviné la capacité de Montfort. On fit des démarches auprès de lui, on le circonvint, on le capta, on le flatta ; le système du gouvernement n'était point contraire à ses idées personnelles ; il céda ; il promit de lire l'adresse au roi.

Héléna ne voyait pas sans orgueil le succès de son mari ; elle s'associait à sa gloire ; elle le lançait de sa propre main dans cette arène. L'adresse fut lue par lord Castleton ; les deux côtés de la chambre accordèrent des éloges à la simplicité, à la vigueur logique, à la dignité et à la convenance dont l'orateur avait fait preuve. Le principal membre de l'opposition se leva et témoigna le regret qu'il ne pouvait s'empêcher d'éprouver, en voyant un talent si remarquable embrasser une cause fatale aux intérêts du pays. Le ministre serra silencieusement la main de Montfort ; les acolytes du pouvoir s'empressèrent autour de lui et le comblèrent de félicitations : un long murmure s'éleva sur son passage et charma son oreille. Lorsqu'il sortit sa destinée était fixée, il était homme politique.

La session était turbulente ; les débats devinrent orageux, les rangs de l'opposition se grossirent, son importance augmenta ; le banc de la trésorerie trembla sous les

efforts réitérés des athlètes qui l'assiégeaient; le ministère chancela un moment. Castleton s'arma de dialectique, d'épigrammes, de chiffres et de métaphores; il foudroya ses ennemis. On le regarda comme le sauveur du pouvoir régnant; tous les regards se tournèrent vers lui; sa femme jouissait de ses triomphes. On le vilipenda dans les journaux; des caricatures fort plaisantes l'attachèrent au pilori de l'épigramme; il avait fait trop de pas dans cette route pour s'arrêter ou reculer; il marcha en avant.

Hélas! quelle révolution dans sa vie! ce n'est plus cette sphère ardente et voluptueuse de la Toscane enchantée; cette existence composée d'ariettes, d'aventures galantes et de brillans plaisirs. Ce n'est plus ce couple paisible et doux, ce délicieux abandon, cette causerie charmante auprès du foyer domestique. Pendant que le mari s'exerçait à la chambre des communes et luttait contre les rappels à l'ordre, les interpellations, les réfutations, les dénégations de ses adversaires; Héléna, seule, lisait un roman nouveau, ou s'assoupissait sur un recueil moderne de poésies vaporeuses. Deux mois ainsi passés avaient maigri, décoloré, altéré complétement les deux époux. Quelques mots rares et froidement prononcés échappaient à l'homme politique, et tombaient négligemment de ses lèvres fatiguées, lorsque sa femme lui rappelait la nécessité du repos. Il s'enfermait dans sa chambre, un épuisement total avait succédé à cette élasticité, à cette activité qui faisaient de lui le plus aimable des hommes. Alors Héléna voulut l'arrêter; elle lui parla des plaisirs de la campagne, du bonheur qu'ils y avaient goûtés, des ennuis de la vie publique; mais c'en était fait, l'appât de l'ambition l'avait saisi; traîné à la remorque des événemens, il était forcé de les suivre; son amour-propre engagé s'opposait à sa retraite. Il répondit à sa femme qu'il ne

pouvait, sans compromettre son honneur, abandonner ses amis; et le combat, que son éloquence soutenait presque toujours victorieusement, continua.

La tunique fatale, dont Hercule se revêtit pour son malheur, n'était pas plus tenace, ne s'attachait pas aux membres de la victime par une étreinte plus terrible que le démon des affaires politiques, lorsqu'il enveloppe un homme et le circonvient tout entier. De discussions en discussions, de querelles en querelles, de discours en discours, de répliques en répliques, il arriva que Montfort devint, par la force même de son esprit et l'obstination de sa logique, le héros de la chambre des communes; six fois par jour, les messages de Downing-Street (1) venaient le harceler et lui enlever par lambeaux le misérable reste de ses loisirs. On ne pouvait plus se passer de lui; sa femme qui l'aimait tendrement dépérissait. Un jour, à deux heures du matin, après un débat violent, auquel avait succédé une séance du conseil, il rentra chez lui. Une bougie à la flamme vacillante jetait ses dernières clartés que la cire alimentait à peine; Héléna endormie, la tête appuyée sur une table, les cheveux flottans, le teint pâle, s'offrit à ses yeux. Elle avait essayé d'attendre son mari, mais l'assoupissement l'avait vaincue; le premier rayon de l'aube blanchissante traversait les rideaux de soie, et se jouait sur ces traits amaigris. Montfort recula de frayeur; la nuance livide de ce visage si régulier, et naguère éclatant de fraîcheur, l'épouvanta : il l'éveilla doucement, et la prenant dans ses bras; il lui promit que huit jours ne se passeraient pas avant qu'une résolution décisive l'eût arraché à Londres, à ce tourbillon dévorant, à cette vie sans repos et sans bonheur.

(1) C'est dans cette rue que se trouve le ministère des affaires étrangères.

Héléna tressaillit de joie ; déjà les préparatifs du départ étaient commencés ; le lendemain de cette scène domestique, le mari et la femme étaient assis à la même table, quand un valet de chambre du ministre remit à lord Castleton une lettre *confidentielle* qui l'invitait à se rendre immédiatement auprès de lui.

Il se rendit chez le ministre, qu'il trouva fort agité.

« Milord, lui dit ce dernier, vous êtes un homme d'honneur ; je ne dois pas avoir de secret pour vous. Harrowby nous trompe... Membre de mon cabinet, il intrigue avec nos ennemis. Il espère nous renverser ; je vais le prévenir. Il ne fera pas un jour de plus partie de l'administration dont je suis le chef. Son renvoi est indispensable.

— Sans doute, répondit Castleton ; ce n'est pas d'aujourd'hui que je m'aperçois de ses intrigues ; il y aurait folie à ne pas l'en punir ; je pense avec votre seigneurie qu'on ne peut trop tôt en prévenir les effets ; et dès demain je l'attaquerai directement à la chambre.

— J'accepte votre offre avec reconnaissance ; et j'ai une seconde faveur à vous demander en outre. Mes collègues et moi nous vous supplions d'accepter le titre et les fonctions qui vont lui être enlevés...

— Milord.....

— N'hésitez pas. Songez que vous êtes devenu nécessaire. Votre éloquence et votre loyauté peuvent seules soutenir avec succès le choc dont on nous menace. Venez donc prendre place au milieu de nous.

— Je me trouve forcé de me soustraire à l'honneur dont votre seigneurie veut bien me juger digne. »

Le ministre répliqua : Castleton se défendit. Le ministre qui ne voyait dans ce refus qu'une coquetterie politique, et qui avait un grand intérêt à la vaincre, n'oublia aucun

argument pour y parvenir. La discussion dura long-tems. Enfin Castleton enlacé des replis de cette éloquence, captif de ces séductions, céda, et revint apprendre à la jeune Héléna qu'un nouveau degré venait d'être franchi par son ambition; que, selon l'habitude, il avait conquis cette palme sans la chercher ni la désirer, et qu'elle était femme d'un secrétaire-d'état. Lady Castleton, entraînée par un mouvement d'amour-propre fort naturel, se réjouit de ce changement de position; et les projets d'établissemens champêtres, de vie paisible, de renoncement au monde furent oubliés.

Castleton justifia bientôt les prévisions du ministre. Son talent, animé par son élévation et par l'urgence des circonstances, brilla d'un éclat inattendu et dépassa toutes les espérances qu'on avait pu concevoir. Son adresse, son activité, ses ressources émerveillèrent amis et ennemis. Le flot populaire changea de cours, l'opposition s'avoua battue; le vaisseau ministériel obéissant à la main d'un pilote habile, énergique, patient, entra dans le port, et une majorité triomphante l'accueillit sur le rivage.

On pense bien que ces succès coûtèrent plus d'un effort à notre héros. Les affaires domestiques avaient été absolument négligées. Ce foyer de la famille, vers lequel il semblait se diriger avec tant de chaleur d'ame et un si vif désir de bonheur, était désert et abandonné. Sa femme avait pris place à la tête des dames à la mode. Membre de tous les comités fashionables, elle donnait le ton; on la voyait partout; sa présence était indispensable dans un grand bal; elle avait aussi ses devoirs publics; elle recevait; elle avait ses protégés, ses patronages, son cercle dont son mari n'approchait pas. Être admis dans ce sanctuaire, passait pour une faveur sans égale. Quiconque s'y trouvait

introduit avait droit à se regarder comme l'un des chefs du monde *fashionable*. Quelle vie de fatigue et de peine pour la malheureuse Héléna ! On admirait l'éclat dont elle brillait, et l'on ignorait sa souffrance. La jalousie des femmes la poursuivait. Les hommages de l'autre sexe lui laissaient peu de repos.

Si l'on savait ce que c'est au fond que cette existence de plaisir ! Héléna, mariée à un homme politique, était devenue membre du gouvernement. C'était elle qui recevait avec grâce et accueillait par un sourire les ennuyeux et les sots dont son mari était obligé de flatter la niaiserie ou l'importance. A peine apercevait-elle de tems à autre ce même mari, si désiré, si impatiemment attendu ; adieu, joies secrètes et douces, plaisirs domestiques, bonheur à peine goûté. Ce n'est plus la jeune fille brillante et légère que les adorations des Florentins environnaient, ni l'Anglaise gracieuse et aimable qui voyait dans un regard sévère de son mari la cause de ses plus vifs chagrins, dans une parole tendre, prononcée par lui, un bonheur et un espoir. Ce n'était pas non plus cette Héléna qui veillait pour l'attendre et dont la pâleur matinale attestait la fatigue. Le rouge couvrait ses joues ; les perles étincelaient dans sa chevelure. Elle donnait le ton ; elle décidait de la mode ; la troupe des dandys des deux sexes lui obéissait. Elle dictait des lois à cette foule bruyante dont l'exemple est si puissant, dont les fats et les coquettes, majorité redoutable, suivent si curieusement la trace. Quant à Castleton, il avait atteint le faîte que son ambition convoitait ; et le hasard avait aplani devant l'obscur officier, le pauvre cadet, la route des honneurs. Un tourbillon d'affaires l'entraînait, l'emportait, l'arrachait à lui-même.

Quelquefois il lui arrivait de réfléchir que ce n'était pas

là le bonheur. Quand l'ambassadeur d'un grand royaume venait de lui rendre visite; quand il fatiguait son esprit à le suivre dans le labyrinthe des fourberies diplomatiques; à la fin de ses nuits sans sommeil, quand l'aube le retrouvait assis près d'une table chargée de papiers et entourée de secrétaires qui recueillaient ses paroles à la volée, il pensait que toute cette influence, tout ce pouvoir ne constituaient pas la véritable existence de l'homme. A quoi bon tout cet appareil d'orgueil, si nos jouissances n'augmentent pas, si notre repos en est troublé, si cet incendie dévorant qui saisit et usurpe la pensée nous coûte le peu de félicité que Dieu a mêlée dans notre coupe amère. Castleton était un de ces rares mortels que Dieu a doués de facultés très-diverses. Vous diriez qu'au lieu d'une seule ame, deux ou trois ames différentes ont élu domicile dans son enveloppe corporelle. Il eût voulu joindre les plaisirs de la vie privée aux éclatantes séductions de la vie publique, mais en vain; il y a des choses qui s'excluent mutuellement; on ne se sacrifie pas à l'orgueil et à l'ambition, sans immoler son bien-être et son repos.

Savez-vous ce que c'est qu'un intérieur de ministre? Dès le matin, les journaux vous apportent un pesant fardeau de vérités et de mensonges, de calomnies et de médisances, aliment difficile à digérer, source d'irritation poignante pour l'ame la plus blâsée et la plus insensible. Viennent ensuite les secrétaires, les visites, les lettres à dicter, la correspondance étrangère à parcourir. La chambre des communes, celle des pairs vous attendent. Que d'ennemis dans ces deux arênes! Que de coups à parer et que d'attaques à repousser! Combien de fois devez-vous vous résigner à vous entendre traiter d'ennemi de l'état, de tyran, de barbarre, de spoliateur de la chose

publique ! Quel est le ministre, depuis Mardochée jusqu'à l'honorable M. Canning, qui n'ait pas mille fois prêté l'oreille à ces douceurs !

Qu'est-ce que la vie d'un ministre ? Un long duel, un combat qui ne se termine pas, dont les triomphes enfantent et nécessitent des combats nouveaux. Où trouver dans ces journées si pleines et si vides à-la-fois, un moment pour desserrer son cœur ? comme dit quelque part M[me] de Sévigné, une place libre pour les épanchemens de l'amitié, une minute pour les soins de la famille ? Le ministre n'a plus de femme ni d'enfans. C'est une sphère d'où toutes les affections sont exilées, où l'on respire l'orage, la douleur, la mort, l'ennui, le besoin de vaincre et de dominer, le dégoût de soi-même. Quand Montfort pensait à sa jeune femme, c'était avec un chagrin profond. Le divorce était complet entre eux ; à une sympathie complète, à un amour tendre, avait succédé un éloignement qui l'affligeait et auquel il ne pouvait apporter aucun remède. Les intrigans et les sots voltigeaient autour de sa femme. Réussiront-ils à la séduire, à détruire cette affection si profonde qu'elle lui avait vouée ? Cette ame de jeune fille se desséchera-t-elle sous l'influence du souffle corrupteur qui l'environne ? Comme il arrive presque toujours, Castleton se contenta de s'étourdir sur les pensées qui lui causaient le plus de douleur.

Il sortait de la chambre, un soir de pluie ; son carrosse ne se trouvait pas là ; il entra dans un des clubs, dont Westminster est environné. Assis auprès du feu de charbon de terre, il parcourait la *Gazette du soir*, et suivait dans son cours destructeur une incursion de Tartares qui venait de ravager l'Ukraine.

Voici la conversation qui frappa l'oreille étonnée de lord

Castleton. Plusieurs dandys, acteurs, comédiens, artistes, journalistes, gens placés sur les limites de bon et de mauvais ton, de la meilleure et de la plus détestable société, devisaient entre eux :

« Lady Castleton, s'écria l'un de ces messieurs, est l'astre de la saison; c'est la femme la plus brillante de Londres; j'ai eu raison de la citer comme autorité, en matière de mode dans mon dernier roman.

— On ne la ménage pas.

— Calomnies !

— Je ne crois pas que l'on puisse calomnier une femme aussi jolie que l'est celle dont nous parlons, et qui n'a rien à faire qu'à dépenser l'argent de milord, à recevoir les ambassadeurs étrangers, et à oublier qu'elle a eu jadis un époux. Pendant qu'elle joue à la grande coquette, milord joue au ministre, c'est tout naturel.

— Il a du talent, je n'en disconviens pas; il n'est pas sans éloquence; mais nous ne nous occupons pas de l'homme politique. Pendant que milord harangue, pérore, se bat contre l'opposition, la harcèle, la tourmente et la met sur les dents, sa maison n'est-elle pas ouverte à tout ce qui porte un titre, à tout ce qui fait métier de fatuité, de sottise et de séduction ?

— Que diable voulez-vous que lord Castleton fasse pour l'empêcher?

— Rien. S'il prétendait être ministre, et jaloux de sa femme, il serait fort ridicule. Carré sur les bancs du parlement pendant le jour, et dans son cabinet pendant la nuit, condamné à ne jamais voir sa femme, à vivre dans le divorce le plus complet qu'il soit possible d'imaginer, il faut qu'il se résigne à son tour.

— Et quel est le favori ?

— Une demi-douzaine.

— Plaisanterie. Pour moi, je ne craindrais rien de cette multitude d'adorateurs.

— Chacun a son avis : je pourrais vous en nommer trente, l'un après l'autre, cavalerie et infanterie, orateurs et gardes-du-corps, dandys et auteurs à la mode, dont les batteries sentimentales cherchent incessamment à faire brêche dans le cœur de lady Castleton. »

Le pauvre ministre, dont l'habit noir, le jabot mal empesé, la figure hâve et fatiguée, étaient loin d'annoncer la situation politique et sociale, écoutait ces discours impertinens. Être homme public! rester sur une sellette! être enchaîné à un éternel pilori! livrer au premier insolent, sa réputation! lord Castleton rentra chez lui, étourdi et comme enivré de cette agonie morale qu'il avait endurée.

Ce soir-là, il y avait grand bal chez lady Castleton : bal costumé, grande fête, mascarade brillante, le seul débris des plaisirs bruyans et poétiques qui nous ont quittés. Que de malheureux avaient en vain convoité l'invitation qui leur fut refusée! Quelle agitation dans les cœurs féminins qui prétendaient à cette distinction! Un mois avant cette soirée, on en parlait déjà; un mois après, on en parlait encore.

Imaginez le pauvre mari, l'ame ulcérée, se frayant un passage, au milieu de la cohue bigarrée qui se pressait dans les salons de sa femme. C'était un océan d'hommes et de femmes, dont on n'apercevait que les têtes, tant ces vagues étaient pressées, tant leur flux et leur reflux étaient orageux. Castleton pénétra par une porte secrète dans un boudoir où se trouvait, étendu sur un sopha, un domino que sa femme sans doute avait laissé. Le voilà donc lancé au milieu des bergères, des Provençales, des Suisses,

des pachas, des grands seigneurs, des arlequins, des chevaliers du moyen-âge. Un superbe cavalier castillan, appuyé sur l'embrâsure d'une fenêtre, savourait un sorbet, en contemplant la scène variée qui se déroulait devant lui : ce fut à ce majestueux seigneur que notre héros demanda si lady Castleton avait paru dans le bal.

« On ne la verra pas, je présume, avant l'heure du souper. Milady est de trop bon ton, pour se montrer dans la mêlée. D'ailleurs cela dépend des volontés du favori régnant.

— Du favori régnant, répéta Castleton?

— Oui, lady Castleton est une beauté en vogue. Elle use de ses priviléges; c'est tout-à-fait dans les règles. Qu'un colonel lui serve de guide dans son voyage des lacs, ou qu'un prince polonais l'entraîne vers la belle Italie, nul ne s'en étonnera, je vous jure. »

Castleton, voilé de son domino, se perdit dans la foule. Partout où il adressa la même question, cette question attira la même réponse. Le premier moteur de la politique anglaise était devenu un sujet de risée, un texte de plaisanterie. Quelle douleur et quelle amertume pour un cœur si fier!

Peu de personnes ont su quel avait été le véritable motif de sa retraite : je l'ai appris de lui-même. Ce furent, le lecteur s'en étonnera sans doute, les épigrammes qu'il avait écoutées et qui l'avaient frappé comme d'un trait mortel. Il vit qu'il sacrifiait son bonheur à son ambition. Dans l'atmosphère élevée qu'il venait d'atteindre, il ressemblait à ces voyageurs qui ne peuvent plus respirer sur les sommités des Alpes. Huit jours après une explication avec sa femme, explication qui suivit le bal dont j'ai parlé, il rendit le portefeuille; et Montfort retrouva enfin

l'*intérieur* d'un gentilhomme anglais vivant à la campagne, le paradis sur sa terre. Quant à l'intérieur d'un ministre, c'est chose qui n'existe pas; et ceux qui liront cette légère esquisse en seront sans doute convaincus.

(*Blackwood's Magazine.*)

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE, DES ARTS INDUSTRIELS, DE L'AGRICULTURE, ETC.

Sciences Naturelles.

Des différentes variétés d'animaux qui ont peuplé le globe — Parmi les faits intéressans que les recherches des géologues modernes ont fait connaître, il n'y en a pas de plus extraordinaire et de plus imposant que la découverte qu'il y a eu une époque où la terre était peuplée de quadrupèdes ovipares de la grandeur la plus effrayante, et que les reptiles étaient les maîtres de la création avant l'existence de la race humaine. Ces créatures de l'ancien monde, dont beaucoup, par leur forme et leur grandeur extraordinaires, rivalisent avec les monstres fabuleux de l'antiquité, existaient en nombre immense, et sous des latitudes aujourd'hui beaucoup trop froides pour l'habitation des quadrupèdes ovipares modernes. Leurs restes existent dans des couches beaucoup plus anciennes que celles qui contiennent les restes des animaux vivipares, et se trouvent aussi bien dans les dépôts marins que dans ceux d'eau douce. Quelques-uns, on le voit par leur organisation, étaient destinés à ne vivre que dans la mer, d'autres sur terre, et beaucoup devaient habiter les lacs et les rivières.

Les débris des animaux et des végétaux au milieu desquels on trouve leurs os fossiles appartiennent aussi à un ordre de choses tout-à-fait différent de celui dans lequel les quadrupèdes ovipares modernes se trouvent placés ; et nous sommes obligés de conclure de ces faits que l'état de la terre, à l'époque où elle était peuplée par les reptiles, de-

vait être différent de celui dans lequel nous la voyons maintenant, et que probablement elle n'était pas disposée à cette époque pour servir d'habitation à des animaux d'une organisation plus parfaite. Cependant il est important de faire remarquer que quelques-unes de ces anciennes races qui ont disparu semblent être les types des ordres et des genres qui existent encore aujourd'hui. Dans le *monitor* pygmée et l'*iguana* des tems modernes, nous apercevons une ressemblance frappante avec le *megalasanum* colossal et l'*iguanodon* de l'ancien-monde. Il est encore digne d'observation que, de même qu'à l'époque actuelle, les quadrupèdes herbivores sont ceux qui offrent les plus grandes dimensions, de même, à l'époque où les reptiles étaient les principaux habitans de notre planète, les herbivores étaient ceux qui présentaient les proportions les plus gigantesques.

A l'époque où les reptiles habitaient seuls la terre, ils y étaient en si grand nombre, que, si l'on en juge d'après la quantité des restes de ces animaux que l'on trouve de toutes parts, elle a dû en être complétement couverte; et les *enclo-sauri,* ou ceux qui habitaient la mer, paraissent avoir été aussi nombreux que ceux de la terre et des rivières. La quantité de leurs restes que l'on a découverts depuis peu de tems en Angleterre, est vraiment étonnante; si nous y ajoutons les nombres immenses que l'on a trouvés en France, en Allemagne, en Amérique, etc., et si nous réfléchissons que pour un individu trouvé à l'état fossile, des milliers doivent avoir été divisés et décomposés, et que même parmi ceux qui ont été fossilisés, les naturalistes n'en observent qu'une très-petite quantité, comparativement à ceux qui sont détruits ou restent enfouis pour toujours dans les entrailles de la terre, nous pourrons nous faire une idée des myriades d'êtres rampans qui habitaient l'ancien-monde.

De l'instinct du vol chez les animaux.—La science du vol n'est pas un privilége réservé à la race des bipèdes à face humaine. Un homme riche qui se trouvait à Édinbourg comme voyageur, possédait une jeune épagneule d'une rare beauté, qui était passée-maîtresse dans l'art de s'approprier le bien d'autrui, et qui avait reçu dans ce sens une éducation complète. Ce voyageur, qui l'avait achetée sans penser à mal, ne tarda pas à reconnaître l'immoralité de la compagne qu'il s'était donnée. Ce ne fut pas sans surprise et sans mauvaise humeur qu'il se vit rapporter au logis plusieurs objets qu'il avait touchés en les marchandant; mais lorsqu'il se fut aperçu que dans ses vols elle procédait par système, il se faisait un jeu, pour l'amusement de ses amis, de mettre son savoir-faire à l'épreuve, en prévenant toutefois les marchands chez lesquels elle devait exercer son industrie de prendre leurs mesures de sûreté.

Voici le procédé qu'elle mettait en pratique, et l'on s'étonnera sans doute des soins qu'il avait fallu donner à son éducation pour la conduire à ce degré d'habileté. Lorsque son maître entrait dans une boutique, l'animal rompait extérieurement avec lui, et s'établissait ensuite, comme pour son propre compte, avec un air d'aisance et de liberté parfaitement joué chez le marchand. Cependant son maître examinait les marchandises, et marquait du doigt, en jetant un coup-d'œil à sa chienne, l'objet qu'il recommandait à son adresse, et sortait. L'épagneule qui n'avait pas perdu, dans son apparente distraction, un seul des mouvemens de son maître, au lieu de le suivre restait couchée sur le seuil de la porte, ou dans la cheminée ou près du comptoir, épiant le moment où l'attention des commis portée sur un autre point lui permettrait de faire son coup. Lorsqu'elle voyait que l'occasion était favorable elle ne manquait jamais de se dresser sur

ses pattes de derrière à la hauteur du comptoir et d'y saisir l'objet que son maître lui avait désigné, après quoi elle s'échappait pour aller le rejoindre. Ce manége lui réussissait toujours.

Ce fait nous remet en mémoire une anecdote analogue qu'un homme de loi fort estimé à Édinbourg se plaît encore à raconter à ses amis. Pendant sa jeunesse, le trajet entre Londres et Édinbourg se faisait ordinairement à cheval; le voyageur pouvait se servir de la poste, ou s'il visait à l'économie, acheter au départ un cheval qu'il revendait sans perte en arrivant. Le voyageur dont nous parlons, connaisseur et bon écuyer, avait pris ce dernier parti; et à peine arrivé à Londres, il vendait le cheval qui l'avait amené d'Ecosse et en achetait un autre lorsqu'il venait à quitter cette dernière ville. Dans un de ses voyages, la veille de son départ de Londres, il s'était rendu, selon son usage, au marché de Smithfield. Là on lui offrit un beau cheval à si bas prix qu'il conçut quelques soupçons; toutefois, comme après l'avoir examiné avec attention il ne put lui découvrir aucun défaut, il se décida à l'acheter. Le lendemain il se mit en route. La bête allait à merveille, et pendant les premiers milles où la route était couverte de voyageurs, notre légiste n'eut qu'à se féliciter du marché qu'il avait conclu. Vers le soir, dans la commune de Finchley, à la montée d'une côte, il rencontra un prêtre conduisant une cariole attelée d'un seul cheval. La route était déserte; ce fut alors que la monture de l'Écossais fit voir par sa conduite quelle était la profession de son premier maître. Au lieu de passer outre, elle se jeta en travers de la route au devant de la voiture, persuadée que son cavalier ne laisserait pas échapper une aussi bonne occasion sans se mettre à l'œuvre. Le pauvre ministre, dans la même pensée, présentait déjà sa bourse et s'excusait de la meilleure grâce du monde devant son inoffensif adversaire.

Celui-ci, fort surpris de la brusque manœuvre de son cheval, se confondit en excuses, désavoua les procédés de l'animal et poursuivit sa route. Un peu plus loin, ce fut une autre aventure; le voyageur qui se crut menacé n'était pas un homme d'église : en réponse aux avances du cheval, il présenta non sa bourse, mais le bout d'un mousqueton. Cette fois la peur et le danger furent pour notre voyageur, qui se hâta de repousser énergiquement toute solidarité entre lui et son coursier. Enfin, après plusieurs rencontres analogues où sa vie courut quelque péril et de vives discussions avec les officiers de paix, qui croyaient saisir en lui le brigand fameux dont il montait le complice, notre Écossais s'empressa de vendre à vil prix le malencontreux animal et d'en acheter un autre de moins belle apparence, mais de mœurs plus régulières.

Voyages.

L'hospice des aliénés au Caire. — J'avais déjà visité, dit un voyageur anglais, la plupart des curiosités que renferme cette capitale de l'Égypte, lorsque mon cicerone, drogman du consul anglais, pour compléter mon cours d'explorations, m'engagea à pénétrer dans l'hospice des aliénés. Les sensations que j'y éprouvai furent si vives et si poignantes, qu'elles resteront toujours profondément gravées dans mon esprit. On ne peut imaginer rien de plus déchirant et de plus hideux que cet hospice, dont je vais donner quelques détails. Le gardien, au premier abord, ne voulait pas me laisser entrer; car il prétendait n'avoir jamais accordé cette faveur à un Franc; mais au nom du *hakkim* du consul anglais, et à la vue d'une demi-douzaine de piastres, ses scrupules s'évanouirent.

Il se munit aussitôt d'un *courbash,* espèce de fouet qui se rapproche du *knout* des Russes, et qui était composé

d'une forte lanière de peau d'hippopotame ; ainsi armé il nous précédait dans notre marche. Après nous avoir fait circuler à travers mille corridors étroits et obscurs, et après avoir ouvert et fermé un grand nombre de portes, il nous conduisit dans une cour découverte, autour de laquelle étaient disposées les loges des fous. On y voyait se promener, affranchis de liens, ceux dont l'aliénation était assez calme, tandis que les autres étaient attachés par une chaîne qui les prenait au cou et était fixée aux barreaux de fer de leurs fenêtres.

Le gardien, comme s'il avait fait sa ronde dans une ménagerie de bêtes féroces, saisissait les chaînes, les secouait, en tirant violemment à lui les malheureux trop lents à s'approcher. L'un d'eux, comme je passais devant sa loge, m'ayant craché à la figure, reçut aussitôt de mon conducteur un châtiment sévère. Il le tira par sa chaîne, mais avec tant de rudesse, qu'il lui fit donner le visage contre la grille ; le sang ruisselait en abondance, et le malheureux s'exhalait en imprécations qui lui valurent une grêle de coups. Je parvins cependant à force d'instances à faire lâcher prise au barbare.

De chaque loge, à mesure que nous en approchions, s'élevait le cri suppliant de la faim. Je demandai en quoi consistait la nourriture de ces malheureux ; mais quel fut mon étonnement lorsque j'appris que l'état n'allouait rien pour leur subsistance, et qu'elle dépendait uniquement des dons précaires de la charité publique ! Il était midi alors, et dix-huit heures s'étaient écoulées depuis leur dernier repas.

Pendant que je parcourais l'établissement, deux femmes turques, bien mises, y entrèrent, portant un gros melon-d'eau et deux pains qu'elles jetèrent par morceaux aux misérables affamés. Non, jamais je n'ai vu l'espèce hu-

maine réduite à un tel degré d'abjection. Ce que chacun put attraper, il le dévora avec la voracité d'un tigre, et quelques-uns sollicitaient encore à grands cris une bouchée de plus. Touché de leur souffrance, j'envoyai chercher du pain, des dattes et du lait caillé. Le ravissement causé par l'arrivée de ces provisions, se manifesta par des hurlemens qui me pénétrèrent l'ame. Je crus voir tous les barreaux de fer céder à cette impétuosité de la faim; le *courbash* avait perdu son pouvoir; chacun, pour saisir sa part, se démenait de telle manière, qu'à peine pouvions-nous garantir nos mains de leurs dents ou de leurs griffes; car les ongles de quelques-uns rappelaient les serres des oiseaux de proie dont tous avaient la rapacité.

Quelle honte pour l'humanité de voir ces êtres faméliques déchirant leur pitance de leurs sales doigts! Il est donc vrai que l'homme, cet être si supérieur par sa raison, doué de facultés presque infinies, si beau et si expressif dans sa forme et dans ses mouvemens, qui tient de l'ange par ses œuvres et de la divinité par sa conception; que l'homme, cette perle de l'univers, ce type accompli de la vie, peut descendre si bas!

Ce qui me frappa singulièrement, c'est que la folie même n'efface pas le trait le plus distinctif du caractère mahométan. Un fou, qui m'avait demandé un morceau de pain, me cracha au visage aussitôt que je le lui eus donné. Un autre, qui s'était avidemment jeté sur un morceau de melon, aima mieux me le lancer à la tête que de le faire servir à apaiser les tourmens de son estomac. Il le garda environ un quart d'heure; et lorsque je fus arrivé près de sa fenêtre, il allongea son bras nu à travers les barreaux, et me l'appliqua sur la face. Vainement je sollicitai son pardon; le fatal *courbash* résonna sur ses épaules.

Mais un vieillard était là que n'avait point ému la dis-



Statistique.

Tableau de la Population et du Commerce des Colonies anglaises, en 1829. — Quoique les établissemens coloniaux de la Grande-Bretagne ouvrent d'immenses débouchés au commerce de la métropole, il est incontestable qu'ils sont pour le gouvernement anglais une charge très-pesante, car aucune de ces possessions ne couvre entièrement les frais de son administration, un peu trop largement rétribuée, il est vrai. Malte a besoin tous les ans d'une subvention de plus de 1,000,000 fr.; Sierra-Leone a dévoré des sommes immenses, et ne présente aujourd'hui aucun résultat satisfaisant. Les deux Canadas, et la Jamaïque elle-même, ne balancent pas les frais de leur administration. Mais nous ne voulons pas ici discuter l'intérêt que peuvent avoir les métropoles à conserver des établissemens coloniaux lointains ; nous ne voulons qu'enregistrer un fait : l'accroissement considérable de la population des colonies anglaises, et indiquer le développement extraordinaire de leur commerce. Dans l'espace de vingt années, depuis 1809 jusqu'en 1829, époque du dernier recensement, la population des colonies anglaises a doublé et leur commerce a triplé ; en 1829 elles ont mis en mouvement un capital de 500,000,000 fr.. et ont occupé plus de 4,000 navires.

DATES DE LA PRISE de POSSESSION.	DÉSIGNATION DES COLONIES OU POSSESSIONS.	POPULATION D'APRÈS LE DERNIER RECENSEMENT de 1829.				MONTANT DE LEUR COMMERCE avec la Grande-Bretagne en 1829.		*OBSERVATIONS.*
		Blancs libres.	Hommes de couleur libres.	Esclaves.	TOTAL.	Importations.	Exportations.	
	EN EUROPE.					Fr.	Fr.	
4 août 1704	Gibraltar...	17,024	»	»	17,024	863,375	27,440,615	(1) On sait que l'Asie anglaise se divise en deux parties distinctes :
5 sept. 1800	Malte et Gozzo...	119,969	»	»	119,969	519,615	12,633,975	1° Les possessions de la Compagnie des Indes ;
	TOTAL...	136,993	»	»	136,993	1,382,990	40,074,590	2° Les possessions immédiates de la Grande-Bretagne qui sont gouvernées par l'Angleterre ; cette dernière division ne comprend que l'île de Ceylan.
	EN ASIE.							
17 sept. 1795	Ile de Ceylan (1)...	6,414	906,389	20,464	933,267	5,066,750	1,162,800	
	EN AFRIQUE (2).							(2) L'île Sainte-Hélène, ainsi que celle de l'Ascension, dépendent de la Compagnie anglaise.
10 janv. 1806	Cap de Bonne-Espérance...	55,675	37,852	35,509	129,036	5,953,325	9,585,675	
1787	Sierra-Leone et Gambie...	111	17,315	»	17,426	6,464,250	13,744,475	
3 oct. 1810	Ile Maurice...	8,844	15,851	76,774	101,469	11,299,700	7,013,250	
	TOTAL...	64,630	71,018	112,283	247,931	23,717,275	30,343,400	
	EN AUSTRALIE.			Déportés.				
1787...	Nouvelle Galles du Sud...	20,930	»	15,668	36,598	2,388,200	6,215,500	
1803...	Terre de Van-Diemen...	9,421	»	8,484	17,905	829,750	1,472,850	(3) Cette colonie nouvellement formée, promet, à cause de son heureuse position, de prendre de grands développemens.
1827...	Rivière des Cygnes (3)...	850	»	»	850	»	930,250	
	TOTAL...	31,201	»	24,152	55,353	3,217,950	8,618,600	

DATES DE LA PRISE de POSSESSION.	DÉSIGNATION DES COLONIES OU POSSESSIONS.	POPULATION D'APRÈS LE DERNIER RECENSEMENT de 1829.				MONTANT DE LEUR COMMERCE avec la Grande-Bretagne en 1829.	
		Blancs libres.	Hommes de couleur libres.	Esclaves.	TOTAL.	Importations.	Exportations.
	EN AMÉRIQUE (1).					Fr.	Fr
18 sept. 1759	Bas Canada	»	»	»	423,630	14,236,200	27,935,525
28 *id.* 1750	Haut Canada	»	»	»	188,558		
	Nouveau Brunswick	»	»	»	72,932	5,346,050	6,873,050
1497	Nouvelle Écosse	»	»	»	142,548	1,542,521	7,449,150
	Cap Breton	»	»	»			
	Ile du Prince Édouard	»	»	»	23,413		
	New-Foundland	»	»	»	60,088	6,090,700	9,345,425
1632	Antigoa	1,980	3,895	29,839	35,714	7,137,500	3,666,425
1605	Barbades	14,959	5,146	81,902	102,007	12,230,350	9,270,700
1763	Dominique	840	3,606	15,392	19,838	3,547,750	686,950
1763	Grenade	801	3,786	24,145	28,732	8,745,325	2,325,375
1655	Jamaïque	25,000	35,000	341,812	400,812	93,529,450	69,037,075
1632	Montserrat	330	814	6,262	7,406	1,023,650	207,550
1028	Névis	700	2,000	9,259	11,959	1,956,950	630,575
1623	Saint-Kitt's	1,612	3,000	19,310	23,922	4,807,000	2,430,850
23 juin 1803	Sainte-Lucie	972	3,718	13,661	18,351	3,938,325	1,287,625
1763	Saint-Vincent	1,301	2,824	23,589	27,714	10,363,700	2,497,275
1763	Tabacco	322	1,164	12,556	14,042	3,959,625	1,284,200
1666	Tortolla	477	1,296	5,399	7,172	831,075	141,650
1660	Anguilla	365	327	2,388	3,080	»	»
18 févr. 1797	Trinidad	4,201	15,956	24,006	44,163	14,850,025	9,026,925
1629	Bahamas	4,240	2,991	9,268	16,499	447,875	1,288,100
1609	Bermudas (2)	3,905	738	4,608	9,251	122,525	620,425
18 sept. 1803	Demerara et Essequibo	3,006	6,360	19,467	78,833	42,560,225	12,505,900
id. 1803	Berbice	552	1,151	21,119	23,022	8,128,775	1,289,675
1670	Honduras	250	2,266	2,127	4,643	19,806,950	279,600
	TOTAL	65,813	96,038	666,509	1,788,391	265,202,646	170,080,025
	RÉCAPITULATION.						
	EN EUROPE	136,993	»	»	136,993	1,382,990	40,084,590
	EN ASIE	6,414	906,389	20,464	933,267	5 066,750	1,162,800
	EN AFRIQUE	64,630	71,018	112,283	247,931	23,717,275	30,343,400
	EN AUSTRALIE	31,201	»	24,152	55,353	3,217,950	8,618,600
	EN AMÉRIQUE	65,813	96,038	666,509	1,788,391	265,202,646	170,080,025
	TOTAL GÉNÉRAL	305,051	1,073,445	823,468	3,161,935	298,587,611	250,289,415

OBSERVATIONS.

(1) Les possessions de la Grande-Bretagne, en Amérique, quoique présentant une superficie beaucoup plus considérable que celle des États-Unis, ne lui procurent cependant aucune force réelle. Leur superficie générale est de 120,656 milles carrés de 15 au degré, tandis que celle des États-Unis n'est que de 113,802 milles.

(2) Les Bermudes sont en quelque sorte une succursale de la Nouvelle-Galles du Sud. L'Angleterre y envoie aussi une partie de ses criminels. En 1829, leur nombre était de 1,369, mais ils ne jouissent pas d'une aussi grande liberté que ceux de l'Australie, car ils sont renfermés tous les soirs sur des *hulks* ou pontons. *Voyez* le 5me Numéro de la nouvelle série.

tribution des vivres. Mes regards cherchèrent en vain dans sa sombre cellule quelque lambeau de vêtement, de couverture, quelque peu de paille... Je n'aperçus qu'un corps décharné, à moitié couché, portant sur la dure, sans un haillon qui le couvrît. Il ne pouvait s'étendre tout-à-fait, car sa chaîne trop courte le tenait suspendu par le cou aux barreaux de la fenêtre. De sa poitrine oppressée s'exhalait une aspiration aiguë et haletante qui ressemblait au râle de la mort. Je m'approchai, et je vis en effet ce malheureux en proie à des convulsions horribles et près de rendre le dernier soupir. Une odeur infecte s'exhalait de sa loge; les ordures les plus dégoûtantes étaient entassées autour du mourant, suite inévitable de l'immobilité qu'il gardait depuis bien des jours. Sa chaîne lui fut ôtée : c'est tout ce qu'en sa faveur je pus obtenir du gardien. Je donnai de quoi lui acheter un peu de paille; mais, deux jours après, m'étant informé de ce malheureux, j'appris qu'il était mort sans la litière dont j'avais fourni le prix.

Dans une des loges, je remarquai un Turc décemment vêtu, qui avait été officier des troupes du pacha; il se plaignait amèrement de la dureté du régime, il mourait de faim, disait-il; cinq paras (tout juste la valeur d'un demi-sou) devaient quelquefois suffire à sa nourriture de plusieurs jours. Au reste, il parlait de sa situation avec tant de sens, que je témoignai au gardien mon étonnement de ce qu'on ne laissait pas cet homme en liberté. Mes observations ne firent qu'exciter un sourire de pitié de la part de mon conducteur. « Vous ne savez donc pas, me dit-il, que, chez un fou, ce semblant pacifique est l'indice certain qu'il médite un mauvais coup. Pour vous en convaincre, me dit-il, je ne veux que vous raconter un seul fait, et vous jugerez après s'il n'est pas prudent de se tenir toujours en garde contre les fous, quelque inoffen-

sifs qu'ils paraissent. Il y a quelques années, ajouta-t-il, un nègre, boucher de profession, avait été mis dans cet hospice; sa folie était si douce qu'on le réserva, ainsi que deux ou trois autres aussi peu suspects que lui, pour le service de l'établissement. Une nuit ce nègre, après avoir dérobé un couteau, engagea un de ses compagnons à entrer dans sa loge; celui-ci, sans défiance, se rendit à ses désirs; il le fit coucher auprès de lui, et lorsqu'il fut enseveli dans un profond sommeil, il lui coupa la gorge. Ensuite, après avoir divisé son corps en plusieurs quartiers, comme si c'eût été celui d'un veau ou d'un mouton, il en étala les morceaux et les disposa dans sa cellule, comme il aurait fait dans sa boutique. Ces préparatifs achevés, il convia les autres fous à venir s'approvisionner à son étal, et eut le soin d'apporter à ceux qui étaient enchaînés les morceaux qu'ils lui demandaient. Pour la première fois depuis bien long-tems ces malheureux se rassasièrent..... en cannibales. Mais leurs rugissemens, expression inaccoutumée de leur joie, ne tardèrent pas à réveiller les gardiens. Nous accourûmes aussitôt... il était trop tard. Une cellule était vide : « As-tu vu cet » homme? demandai-je au boucher. —Je viens d'en couper le dernier morceau, » répondit-il avec calme. Depuis lors, ajouta le gardien, nous nous tenons mieux sur nos gardes; sans cela il y aurait tous les jours quelqu'un de mangé. »

Je me fis instruire des causes qui avaient conduit dans ce triste séjour les treize individus, tous mâles, qu'il renfermait alors. Quatre d'entre eux étaient devenus fous pour avoir fumé avec excès du *hashis*, extrait enivrant qui s'obtient des pistils de la fleur du chanvre; cinq, par suite de poison administré : à deux sous forme de potion aphrodisiaque, et aux trois autres dans une décoction

de café combiné avec des substances délétères; trois étaient fous par fanatisme; et le treizième l'était devenu à la suite de la bastonnade.

L'aliénation mentale n'est nulle part aussi fréquente que dans les pays où l'intelligence est le plus cultivée, et n'est aussi rare que chez le peuple turc, celui de la terre qui pense le moins. Les Arabes ont une maxime dont tout infortuné se fait l'application, et qui le préserve du désespoir. « Si tu te portes bien, espère; quiconque espère n'est plus malheureux. » En sorte qu'un événement capable de déranger un cerveau britannique, n'excite pas chez un Arabe la moindre préoccupation; aussi, quand l'un se coupe la gorge, l'autre, dans la contemplation de sa misère, s'écrie : *Allah karim!* (Dieu est grand)! J'ai vu, à Rosette, un Arabe s'écrier en présence des ruines de sa maison qui venait de s'écrouler : *Allah karim!* Dieu est grand! c'est la seule plainte que ses lèvres laissèrent échapper. Un Anglais au service de M. Gallouay étant tombé dans le Nil, ses compagnons suppliaient des Arabes qui étaient sur la rive de le secourir : ceux-ci, alors, levant ensemble les yeux au ciel, répondirent, comme d'une seule voix : *Allah karim!* et le malheureux Anglais disparut sous les flots. J'ai vu, à Alexandrie, un scheick accompagnant le corps de son fils, mort de la peste. A la sortie de la maison, le père fit arrêter la bière, afin de contempler encore ces traits chéris qu'il ne devait plus revoir. J'aperçus un moment de l'altération sur son visage; mais cette fois encore *Allah karim* furent les seules expressions de sa douleur.

En un mot, la religion du prophète porte beaucoup à la résignation. Persuadé que la prévision humaine ne saurait conjurer nos maux, le musulman se fait un mérite de les supporter avec courage et résignation; mais, à cet égard, les Arabes portent la philosophie beaucoup plus

loin que les Turcs; ils ont sur eux, il faut l'avouer, l'avantage d'un plus heureux naturel, d'une intelligence supérieure et d'une morale plus élevée. Je n'ai jamais entendu citer un seul suicide, soit en Turquie, soit en Égypte, et il est peut-être sans exemple que l'infortune ait fait perdre la tête à un Turc ou à un Arabe.

Partout aujourd'hui, excepté où règne le Coran, le fanatisme religieux est la cause la plus commune de l'aliénation mentale. En voici la raison : le fanatisme des Turcs a pour objet des articles de foi qu'il n'est pas permis de soumettre au doute ni à la discussion. Avec la croyance, la certitude même d'être sauvés tôt ou tard, ils n'éprouvent que bien faiblement les appréhensions inséparables partout ailleurs de l'idée de la mort; tandis que le fanatisme repose chez nous sur une base toute différente; aussi je croirais volontiers qu'en Angleterre, la religion peut revendiquer les deux tiers des aliénés. D'après un rapport publié, il y a peu d'années, par la *Revue d'Édinbourg,* l'hospice des fous de Cork, était redevable du plus grand nombre de ses pensionnaires aux districts qui comptent le plus de *ranters* (1).

Mais revenons à notre gardien; je m'efforçai de lui faire sentir la nécessité d'adopter, à l'égard de ses reclus, des règles plus en harmonie avec la douceur et l'humanité. Je lui représentais que de nombreuses guérisons dues à ce système, en démontraient l'efficacité; mais lui, secouant la tête, soutenait que c'était impossible, et que le meilleur remède pour les fous c'était le *courbash.* « Il ne s'agit d'ailleurs que de les empêcher de mal faire en les enfermant; car après tout, Malesh, qu'importe qu'ils guérissent ou non? »

(1) Les *ranters* forment, en Angleterre, une secte religieuse qui prend le titre de *famille d'amour.*

Finances.

Théorie de la dette publique en Angleterre.—Qu'est-ce que la dette publique? Huit cents millions imaginaires, une abstraction, une quantité allégorique, un géant composé de vapeurs et de nuages, une non-entité qui doit à la crédulité nationale son existence et son nom. Des schelings qui composent les millions dont je viens de parler, pas un n'existe ailleurs que dans l'imagination de mes concitoyens; pas un ne reste entre les mains de l'emprunteur.

Un brave rentier, nouvellement débarqué de sa province, et qui avait foi dans ce qu'on appelle les *fonds publics*, me pria de le conduire à la Banque. Il voulait examiner de ses yeux cet immense réservoir de l'opulence nationale. Je le conduisis d'abord à la Bourse, dont j'ai donné récemment une description (1), sinon complète, du moins détaillée. Nous quittâmes cette salle *plutonienne* aux noires murailles, et au pavé fangeux; puis, sortant par la porte de la chapelle, et suivant l'allée Barthélemy, nous nous trouvâmes en quelques minutes dans le sanctuaire de cette grande idole, la dette publique. Le provincial, qui avait envoyé régulièrement à la Banque le fruit de ses économies, et qui se considérait (pour une fraction légère il est vrai) comme l'un des propriétaires des fonds publics, ne put réprimer un vif mouvement de surprise quand il eut pénétré dans les salles de la Banque. Au lieu de ces tonnes d'or qu'il avait rêvées, que voyait-il? Quelques pupitres de chêne noirci, avec leurs écritoires et leurs

(1) Voyez, dans notre avant-dernier numéro, *la Bourse de Londres*

poudrières. Au lieu de ces sentinelles chargées de garder les trésors de l'État, dans des caveaux souterrains, c'étaient quelques commis, vêtus de noir, feuilletant indolemment les gros registres, couverts de peau de mouton, seuls indices de la richesse publique.

« Mais où diable sont les *fonds publics?* s'écria-t-il dans son étonnement. »

J'essayai de lui faire comprendre ce que c'est en réalité que la Banque d'Angleterre : un instrument du pouvoir, un agent du gouvernement, chargé de tenir ses livres, de distribuer les dividendes aux rentiers; agent comptable et payé pour s'acquitter de cet emploi. Il fixa sur moi un regard stupéfait qui semblait réitérer sa question : « Mais où sont donc les *fonds publics?* »

J'avais détruit à jamais la sécurité de ce bon provincial, dont l'intelligence ne se vit pas élevée jusqu'à la compréhension de nos mystères financiers.

Il y a pour nous aujourd'hui deux questions d'un intérêt pressant et redoutable : la *réforme* et la *dette publique*. Tout le monde convient tacitement que notre état financier ne peut durer. Quelle nation soutiendrait longtems un fardeau de vingt-sept millions sterling par an, ajouté aux taxes énormes que l'état impose, et qui tombe d'aplomb sur les classes moyennes et inférieures. La réforme de nos corruptions aristocratiques ne sera rien, si l'on n'introduit pas dans le système bursal une réforme non moins importante, si l'on n'allége pas le poids des impôts qui écrase la génération actuelle; si l'on ne paralyse cette foule d'abus qui se sont accumulés depuis quarante ans.

La Banque, dépositaire des fonds dont l'existence ne se révèle que des chiffres et par des traits de plumes, exerce sur les affaires publiques une influence qu'il se-

rait curieux d'analyser. Qu'on n'attende pas de nous cependant un chapitre de statistique aride. Il se mêlerait trop d'amertume, peut-être, à une investigation exacte et détaillée de cette matière difficile. Les miasmes du choléra-morbus nous environnent, et en écartant du cercle de nos observations ce qu'elles auraient de plus pénible et de plus abstrait, nous suivons avec exactitude, dans l'intérêt du lecteur et dans le nôtre, les ordonnances du docteur.

Rejetons les détails spéciaux et les nombreux hiéroglyphes dont le fond même de notre sujet se trouve embarrassé. Cherchons à expliquer en peu de mots la nature réelle de la dette publique, et les causes antérieures qui ont amassé sur nos têtes cette avalanche qui nous menace de sa chute.

La dette publique nous offre une masse de huit cents millions sterling prêtés à l'état et garantis par lui, sous condition de servir au prêteur un intérêt qui est, en général, de trois pour cent, et qui ne peut se racheter qu'au même prix en livres sterling, à moins que le créancier ne consente, comme dans les cas d'achat par la caisse d'amortissement, à ce que sa créance soit liquidée à un plus bas prix.

Deux siècles ont formé cette masse énorme ; les guerres l'ont accrue ; notre lutte avec Bonaparte en a triplé la somme. L'intérêt des sommes prêtées a varié ; mais presque toujours il s'est élevé au-dessus du taux légal de cinq pour cent.

Voici comment s'est opéré cet accroissement extraordinaire de la dette. Pendant les dix-huit années qui succédèrent à la suspension des paiemens en espèces à la Banque d'Angleterre, le cours de l'argent subit nécessairement une dépréciation progressive. On créa des fonds dont le taux nominal était très-bas (trois pour cent), et le gouverne-

ment, en souscrivant un titre de cent livres sterling, n'en reçut réellement que soixante. Une seconde cause de ruine se joignit à cette mesure si imprévoyante. On fit des emprunts en papier et à une perte considérable, puisque la valeur nominale du papier dépassait souvent d'un tiers la valeur de l'or. Aujourd'hui que le cours a été reporté à son ancien taux, nous payons l'intérêt de cette dette à ce même taux, et ne pouvons racheter le capital que sous la même condition.

Il était impossible d'imaginer un mode plus désastreux de gestion; c'était se ruiner à plaisir, comme ces fils de famille qui achètent très-cher des objets de peu de valeur, et les revendent à bas prix pour satisfaire à leurs besoins ou à leurs plaisirs.

Mais un exemple individuel éclaircira encore la question; une hypothèse facile à comprendre nous instruira des résultats que la dette publique a donnés en se développant, et de la manière dont elle a modifié les positions respectives du prêteur ou détenteur de fonds d'une part, et de la nation ou de l'emprunteur de l'autre.

Le prêteur, qui dans mon hypothèse, sert de symbole à nos rentiers, à nos possesseurs de fonds publics, a souscrit à un prêt de mille livres sterling; l'état ou le débiteur s'engage à lui servir l'intérêt de cette rente à trois pour cent : ce sont les trois pour cent consolidés. Ces mille livres sterling, ce sont cent vingt onces d'or pur et sterling, que le bailleur de fonds a versés dans la caisse publique. En Angleterre, à l'époque de ce prêt, la valeur de l'or était de cinq livres sterling par once ou à-peu-près; l'état, en s'engageant à servir l'intérêt de trois pour cent, promettait donc de livrer annuellement et perpétuellement six onces d'or (ou l'équivalent : trente livres sterling), à son prêteur.

Mais qu'arrive-t-il? L'emprunteur s'avise d'augmenter par un acte (1) sa propre dette ; il paie à son prêteur huit onces d'or au lieu de six qu'il a promises ; cet acte est gratuit et volontaire. Le dividende du bailleur de fonds n'est plus celui qu'il s'attendait à recevoir ; l'intérêt qu'on a promis de lui payer s'est accru d'un tiers.

Ce n'est pas tout. Le capital même, emprunté par l'état et représenté par cent vingt onces d'or, s'est accru dans la même proportion. On a livré à l'état cent vingt onces d'or. Il faut que, aujourd'hui 14 janvier 1832 (les consolidés étant à 82 1/2), il paie deux cent cinquante onces d'or pour cent vingt qu'il a reçues. Encore n'a-t-il pas la faculté de racheter partiellement et en petites sommes, le capital dont il est question. Le prêteur a droit de lui demander à-la-fois cent livres sterling, c'est-à-dire deux cent cinquante-huit onces d'or, au lieu des cent vingt qu'il a prêtées.

Telles sont la théorie et l'histoire de notre dette, réduites à leur plus simple expression. L'état a souscrit des engagemens ruineux, que tôt ou tard il ne pourra plus remplir. Pour se procurer de l'argent dans des tems difficiles, on s'est soumis à des conditions tellement désavantageuses, que l'usurier le plus déhonté oserait à peine les proposer au dissipateur qui aurait recours à lui. Jugez donc, d'après cela, de l'économie apportée dans la gestion de nos richesses. Voyez par quelle incroyable imprévoyance la fortune publique a été dilapidée ; et appréciez à sa valeur le vieux système fiscal et politique, défendu vaillamment par les anti-réformistes et sous l'influence duquel de telles mesures ont été adoptées.

Il n'est pas de petit commerçant, pas de particulier

(1) *Currency-bill.*

jouissant de toute sa raison, qui n'ait conduit ses affaires avec plus de prudence et de soin. Cette facilité d'emprunter, cette détestable gestion, cette folle et imprévoyante malversation, ont duré plus de cent cinquante ans. Les propriétaires fonciers composant les majorités parlementaires, classe profondément ignorante en matière de finances, s'émerveillèrent de l'accroissement progressif de leurs revenus. Cette opulence inattendue, cet afflux subit de capitaux, auxquels ils n'étaient pas accoutumés, les enivra. Ils continuèrent à voter des emprunts ridiculement usuraires, sans en prévoir les suites funestes. C'étaient eux, détenteurs de fonds publics, possesseurs de rentes, qui espéraient recueillir les fruits de cette mauvaise administration; le peuple devait en subir les conséquences. Si la masse nationale avait eu le droit de reviser ces comptes et d'examiner ces engagemens pris au détriment de l'état, rien de tel ne serait arrivé.

Sans doute on a essayé d'opposer une barrière à l'accroissement de la dette. On a réduit au taux de trois pour cent la plupart des intérêts qui s'élevaient jusqu'à quatre ou cinq pour cent. Mais sur qui ces réductions ont-elles pesé? Non sur les riches spéculateurs qui connaissaient le danger couru par les fonds à quatre ou cinq pour cent; mais bien sur les plus pauvres rentiers, sur les Institutions charitables, sur ceux qui avaient prêté à un lourd intérêt l'argent qu'ils avaient besoin de faire valoir. La plus grande partie de la dette, composée de rentes en trois pour cent, n'était pas affectée par cette mesure, qui d'ailleurs ne fut pas exempte d'injustice ou peut-être de fraude. Croit-on que la hausse exagérée des fonds en 1824 et 1825 et la chute rapide de l'intérêt de l'argent, qui en fut la conséquence, n'aient eu pour cause réelle que l'accroissement des capitaux? N'est-il pas permis de soupçonner que la Banque et le Gouver-

nement, tout-puissans sous ce rapport et vivement intéressés à ce résultat, en furent les principaux moteurs? On sait quelle panique suivit immédiatement cette hausse; punition trop juste des manœuvres coupables dont on s'était servi.

Tant d'impéritie et de mauvais calculs ont poussé l'Angleterre à deux doigts de sa ruine. Porter remède à ces abus exorbitans est devenu indipensable. Mais doit-on spolier le détenteur de fonds, et punir le prêteur des folies et de l'imprévoyance de son débiteur? Non certes.

Les droits du propriétaire de fonds publics ne sont ni moins valables, ni moins légaux que ceux de tous les autres citoyens, soit que leur propriété consiste en fonds de terre, en bâtimens ou en capitaux. La spoliation des rentiers serait l'acte le plus immoral et le plus funeste qu'une commotion démagogique pût entrainer. Si une réforme générale doit sauver l'état de sa ruine, il faut qu'elle tombe à-la-fois sur la propriété foncière et sur la rente; il faut qu'un sacrifice général, fait aux intérêts nationaux, nous arrache aux dangers qui nous menacent.

Commerce.-Industrie.

Produit du chemin en fer de Manchester à Liverpool. — Les entrepreneurs et les capitalistes sont gens positifs, et se laissent difficilement tenter par des théories; pour eux les faits sont plus concluans, plus éloquens que les discours les mieux élaborés. Aussi sommes-nous convaincus que le résumé succinct que nous allons présenter décidera la question des chemins de fer en France.

Le chemin de Manchester à Liverpool a une longueur de 30 à 31 milles (environ 10 lieues). Il se compose de

deux routes, ou plutôt de deux lignes de routes, dont l'une sert pour les voitures allant de Liverpool à Manchester, et l'autre pour celles qui suivent une direction inverse. Malgré les difficultés sans nombre que l'art a dû surmonter, et que nous avons déjà fait connaître, sa construction n'a coûté que 800,000 liv. sterl. (20,000,000 fr.).

Voici l'extrait sommaire des recettes et des dépenses effectuées pendant le premier semestre 1831.

	Francs.
Transport de 188,726 voyageurs, ci...............	1,090,000
Id. de 41,000 tonneaux de marchandise......	552,500
Total des Recettes............	1,642,000
Dépenses d'entretien, de personnel et frais divers.....	884,000
Reste net.................	758,500

Cette somme de 758,500 fr. pendant six mois, représente, pour l'année entière, un intérêt annuel de 7 à 8 p. % sur le capital déboursé. Aussi, les actions qui, à leur création, étaient de 100 liv. sterl. chacune, ont-elles à-peu-près doublé de valeur. Cependant cette entreprise a eu à lutter contre deux canaux qui servent à la navigation entre Liverpool et Manchester, et qui ont baissé leur prix de plus d'un tiers aussitôt que le chemin en fer a été ouvert. Mais comme sur cette dernière voie le prix du transport est le même, et que le trajet s'y effectue en deux heures, tandis qu'il en faut plus de douze par les canaux, il est facile de prévoir que sous peu le transport par eau sera abandonné; ce qui portera alors à plus du double les transports exécutés sur le chemin en fer. La concurrence des canaux aurait même déjà cessé si les négocians de ces deux villes n'étaient pas eux-mêmes propriétaires d'actions de canaux, ce qui les oblige à leur donner encore la préférence.

Voici, à présent, quels sont les avantages qu'a retirés le commerce en général de cette entreprise : Le prix moyen du transport des marchandises par les canaux était autrefois de 15 sh. (19 fr.) par tonneau ; il n'est plus aujourd'hui que de 10 sh. (12 f. 50.). Le prix des places des anciennes messageries, qui, depuis l'établissement du chemin de fer ont cessé leur entreprise, était de 12 à 14 shellings (15 à 17 fr. 50 c.) ; il n'est plus aujourd'hui, par les voitures à vapeur, que de 5 sh. (6 fr. 25 c.). Si l'on ajoute à ces diminutions la rapidité avec laquelle s'effectue le trajet, on ne pourra s'empêcher de reconnaître que le commerce et l'industrie ont gagné par l'établissement de ce nouveau moyen de communication, plus de cent p %. Aussi, peut-on dire avec vérité, qu'il n'est aucun perfectionnement, aucune économie, dans les frais de production, qui ne tourne tôt ou tard à l'avantage des masses.

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES DU HUITIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

